Canada Mortgage and Housing Corporation

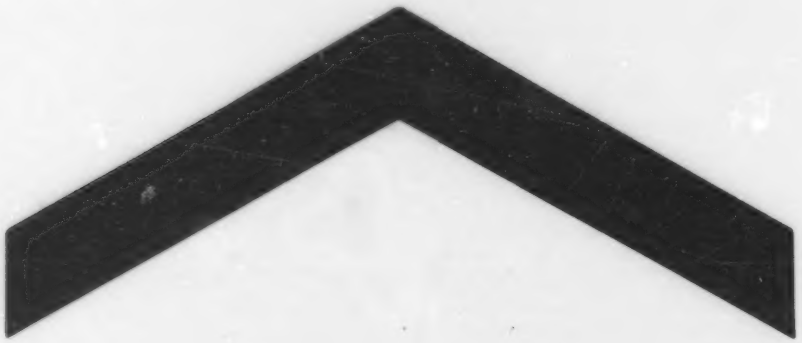

Annual Report
2000

102-00342/

HOME TO CANADIANS

Annual Report
2000

CMHC SCHL

Canada

Canada Mortgage and Housing Corporation is Canada's National Housing Agency

Our Mission

We are committed to housing quality, affordability and choice for Canadians.

Our Vision

We are a leader in housing. We meet or exceed client expectations through quality service and world-class products, supported by four key business pillars:

- Housing Finance
- Research and Information Transfer
- Assisted Housing
- Export Promotion

Our Values

In pursuing our vision, we are committed to the following values:

- *Value and Respect Employees*: All employees are treated fairly, diversity is respected and there is open and honest communication in the workplace.
- *Client Focused*: We know our clients, listen to their needs and expectations and strive to meet them in a timely fashion with excellent service.
- *Entrepreneurial*: We work in a businesslike manner with due regard for cost-effectiveness and continuous improvement. Responsible risk taking is essential and opportunities for partnership are sought.

Canada Mortgage and Housing Corporation supports the Government of Canada policy on access to information for people with disabilities. If you wish to obtain this publication in alternative formats, call 1 800 668-2642.

CMHC offers a wide range of housing-related information. For details, call 1 800 668-2642 or visit our Web site at **www.cmhc-schl.gc.ca**

© 2001 Canada Mortgage and Housing Corporation

OPIMS: 62212
ISSN: 0226-0336
ISBN: 0-662-65473-0

Printed in Canada

Table of Contents

Corporate Messages 1

Message from the Chairman 2

Message from the President 3

Performance Highlights 4

Five-Year Summary 5

Corporate Profile 6

How CMHC Does Business 7

Corporate Objectives 7

Business Lines 7

Financial Activities 8

Corporate Governance 8

The Board of Directors 9

Board Committees 9

The Principal Officers 10

Management Discussion and Analysis 11

Economic Overview 12

Performance Against Objectives 14

Risk Management 30

Financial Statements 38

CMHC engages in a wide variety of activities supporting the housing needs of Canadians. Our Annual Report describes these activities in relation to our corporate objectives.

This year's theme of *Home To Canadians* is being highlighted through selected initiatives and achievements at the beginning of each chapter, reflecting the breadth of our activities and the diversity of our client groups.

ACCESSING CMHC INFORMATION, PRODUCTS, PUBLICATIONS AND SERVICES

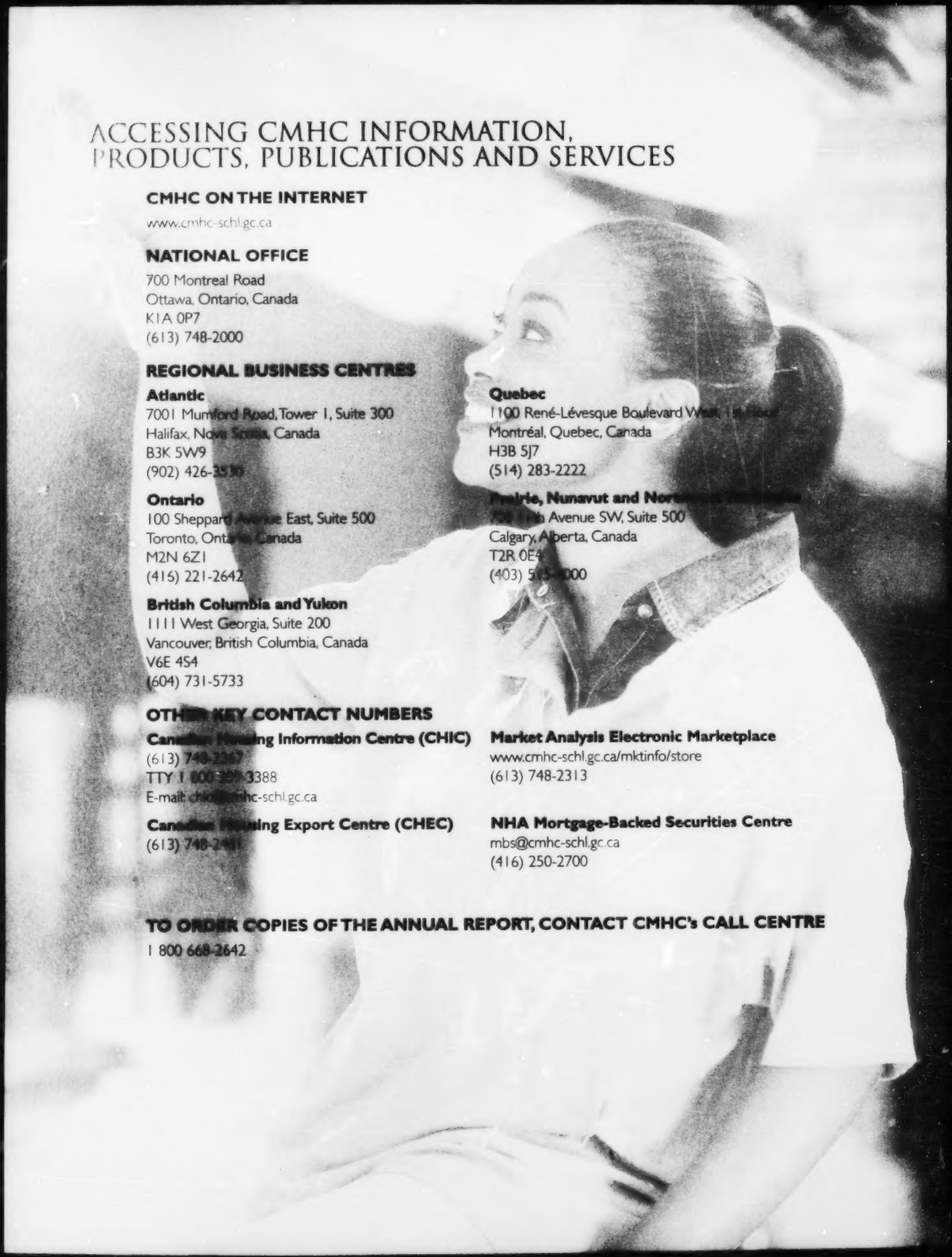

CMHC ON THE INTERNET

www.cmhc-schl.gc.ca

NATIONAL OFFICE

700 Montreal Road
Ottawa, Ontario, Canada
K1A 0P7
(613) 748-2000

REGIONAL BUSINESS CENTRES

Atlantic
7001 Mumford Road, Tower 1, Suite 300
Halifax, Nova Scotia, Canada
B3K 5W9
(902) 426-3530

Ontario
100 Sheppard Avenue East, Suite 500
Toronto, Ontario, Canada
M2N 6Z1
(416) 221-2642

British Columbia and Yukon
1111 West Georgia, Suite 200
Vancouver, British Columbia, Canada
V6E 4S4
(604) 731-5733

Quebec
1100 René-Lévesque Boulevard West, 1st Floor
Montréal, Quebec, Canada
H3B 5J7
(514) 283-2222

Prairie, Nunavut and Northwest Territories
[illegible] Avenue SW, Suite 500
Calgary, Alberta, Canada
T2R 0E4
(403) [illegible]000

OTHER KEY CONTACT NUMBERS

Canadian Housing Information Centre (CHIC)
(613) 748-2367
TTY 1 800 [illegible]3388
E-mail: chic@cmhc-schl.gc.ca

Canadian Housing Export Centre (CHEC)
(613) 748-2481

Market Analysis Electronic Marketplace
www.cmhc-schl.gc.ca/mktinfo/store
(613) 748-2313

NHA Mortgage-Backed Securities Centre
mbs@cmhc-schl.gc.ca
(416) 250-2700

TO ORDER COPIES OF THE ANNUAL REPORT, CONTACT CMHC's CALL CENTRE

1 800 668-2642

ORPORATE MESSAGES

HOME TO CANADIANS

From coast to coast...

In March 2000, in the District of Tumbler Ridge, located in northeastern British Columbia, it was announced that one of the two local coal mines would be closed. The announcement led to concerns that the closure would trigger an exodus of residents, resulting in extreme hardship for the remaining community and local businesses.

CMHC, with the District and TR Housing Corporation, negotiated an ambitious agreement to deal with the vacant or soon-to-be vacant 720 houses and five apartment blocks containing 252 units in the town. A targeted marketing initiative proved to be so successful that by year end, 450 homes were sold through TR Housing Corporation.

CMHC was pleased to be able to support the renewal of the community through our Mortgage Loan Insurance Program. This action has brought life and people back into the community, strengthening the outlook for the future of Tumbler Ridge as they face the challenges of economic diversification.

EnviroHome 1998 in Kentville, Nova Scotia was the winner in the Concept and Design Category of CMHC's 2000 Housing Awards Program. The Housing Awards were created by CMHC in 1988 as a national forum to share innovations and best practices dedicated to improving housing in Canada.

The EnviroHome is an example of designing a house as a "system" that addresses occupant health and accessibility issues, sustainability concerns and energy efficiency innovations.

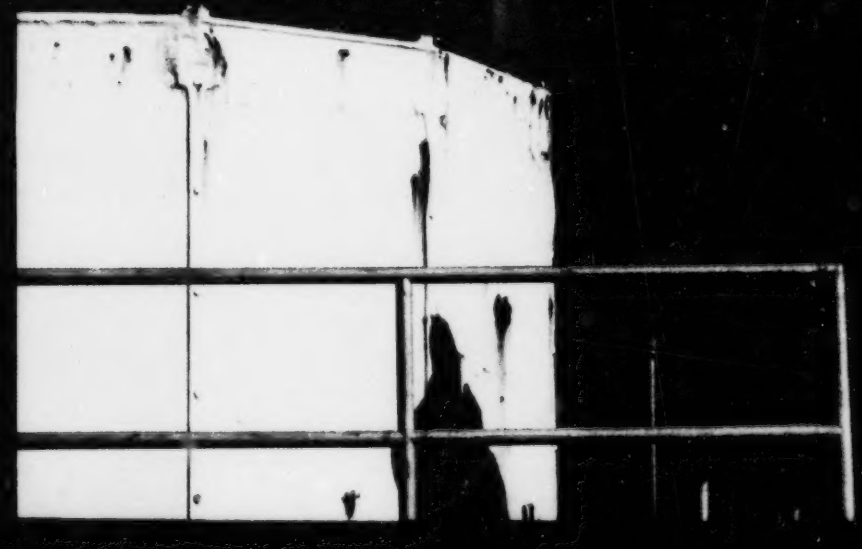

MESSAGE FROM THE CHAIRMAN

For many of us, our homes are both the centre of activity and the heart of our community life with friends and family. We spend time and energy maintaining our homes and rest and rejuvenate ourselves within them.

As Canada's National Housing Agency, CMHC is aware of the importance Canadians place on having safe and sound homes. Every year we touch the lives of hundreds of thousands of Canadians through our work in communities across Canada. We have been a leader in providing essential housing-related products and services in support of industry and individual Canadians for over 50 years. By ensuring access to mortgage financing, supporting assisted housing, researching housing and community issues, and promoting housing exports, it is our responsibility to be the organization that is *Home to Canadians*, and we take it seriously.

To fulfill this responsibility effectively, good governance is essential, and CMHC's efforts in this area have placed us in the forefront of innovative management practices. The Board of Directors continuously focus the Corporation on ensuring effective corporate governance, managing the variety of CMHC's activities with full transparency and accountability, while remaining responsive to specific housing needs and opportunities. Our governance practices have been further enhanced by the open and positive working relationship between the Corporation and our Minister's Office.

CMHC's Board of Directors has always encouraged innovation to enhance the growth and development of CMHC's products and services to meet the changing needs of Canadians. This past year, new services were introduced and new partnerships initiated to provide Canadians with increased flexibility in their housing choices.

I would like to take the opportunity to thank CMHC's Board members, both past and present, who have served with me to prepare the Corporation for the 21st century. On a personal note, I also want to acknowledge the leadership of Marc Rochon who, during his years as President of CMHC, brought vision and determination to the modernization of CMHC.

The achievements described in this Annual Report reflect this vision, the good work of all of CMHC's employees, and the Corporation's collective commitment and responsibility to support Canadians' housing needs now and in the future.

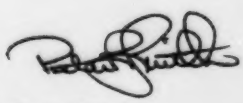

Peter R. Smith

MESSAGE FROM THE PRESIDENT

The year 2000 marks the beginning of my tenure as President of CMHC. As I begin my work, I am committed to building on the achievements of my predecessor, Marc Rochon, who led the Corporation through a period of transition, leaving us in excellent shape to meet the challenges and opportunities of the 21st century. I would also like to acknowledge CMHC's staff who have impressed me with their commitment to the success of the Corporation. CMHC's high standards are reflected in the considerable accomplishments outlined in this year's Annual Report, which demonstrates our ongoing dedication to helping Canadians live in healthy, safe, affordable homes.

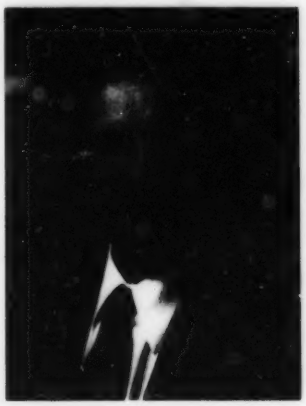

Recording over $57 billion in residential investments, the Canadian housing industry experienced a year of strong growth in 2000, and CMHC was in the forefront of that growth. Our insurance and securitization business was strengthened in 2000 by the introduction of new insurance products that make financing a home easier for more Canadians. This year, the total value of outstanding insured mortgages by CMHC exceeded $200 billion for the first time ever. Enhancements to the secondary mortgage market through the development of a new Canada Mortgage Bond will also help increase the supply of low-cost funding for residential mortgages, in turn putting downward pressure on mortgage interest rates.

Access to affordable, high quality housing is a fundamental building block of our society. As a country, we currently spend about $3.5 billion each year on housing programs. The Government of Canada accounts for approximately $2 billion of the total. CMHC uses this funding in partnership with provinces and territories, First Nations and local communities to help low-income Canadians obtain access to adequate and affordable homes.

CMHC's research activities continued to support industry efforts to create healthy and sustainable housing options for Canadians. Internationally, our housing technology and expertise in housing finance are becoming increasingly recognized as CMHC works with its industry and other partners to market Canadian excellence in housing abroad.

CMHC has always provided a wide range of housing products, services and support, and it is this diversity that positions the Corporation as a leader in Canada's housing system and in communities throughout the country. As we recognize our achievements to date, we also look forward to the challenges of the future, working to be the organization that is *Home to Canadians*.

Jean-Claude Villiard

ERFORMANCE HIGHLIGHTS

...to coast

In order to share best practices and to provide opportunities for networking and exports, housing representatives, professionals and providers from across the world's northern climes, converged on Yellowknife for the second Circumpolar Housing Forum in September, 2000. CMHC and the Northwest Territories Housing Corporation were the major sponsors of this international event. Recognizing Canada's leadership in northern housing research, the Forum brought together participants from across Canada, Russia, Iceland, Poland, Norway and other countries who work with housing technology issues unique to northern climates.

FIVE-YEAR SUMMARY

CMHC has worked to provide for Canadians' housing needs for over 50 years. The following provides a summary of our most recent five years of activity, in some of the key areas of the Corporation's business.

Year	2000	1999	1998	1997	1996
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	30
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	15 000	[illegible]
[illegible] ($M)	118	97	72	57	[illegible]
The [illegible] funds CMHC's social and assisted housing programs.					
New Commitments (units)	27 600	20 850	13 700	10 850	13 967
Estimated Households Assisted	639 300	639 200	643 750	645 600	656 587
Grants, Contributions, Subsidies ($M)	1 997	1 886	1 841	1 900	1 945
CMHC provides loans and makes other investments, and records these transactions in the **Corporate Account.**					
Assets ($M)	17 824	17 908	17 818	16 566	15 098
Net Interest Income ($M)	13	17	24	36	24
Net Income (Loss) after Tax ($M)	9	(5)	1	11	(6)
Corporate Resources					
Operating Expenses ($M)	237	174	198	240	269
Staff Years	1 815	1 943	2 046	2 366	2 565

FIVE-YEAR SUMMARY

CMHC has worked to provide for Canadians' housing needs for over 50 years. The following provides a summary of our most recent five years of activity, in some of the key areas of the Corporation's business.

Year	2000	1999	1998	1997	1996
CMHC's insurance and securitization activities are recorded in the **Mortgage Insurance Fund (MIF)** and **Mortgage-Backed Securities Guarantee Fund (MBSGF)**.					
MIF Units Insured	461 241	376 200	476 669	486 352	355 009
MIF Insurance in Force ($M)	201 000	187 392	182 450	164 000	131 000
MIF Net Income (Loss) ($M)	355	310	152	(21)	12
MIF Unappropriated Surplus ($M)	132	85	133	(9)	12
MIF Investment in Securities ($M)	4 024	3 722	3 150	2 635	2 140
MBSGF Securities Issued ($M)	11 014	12 854	9 076	6 949	1 723
MBSGF Unappropriated Surplus ($M)	66	55	44	36	30
MBSGF Guarantees in Force ($M)	34 000	28 000	19 000	15 000	14 000
MBSGF Investment in Securities ($M)	118	97	72	57	47
The **Minister's Account** funds CMHC's social and assisted housing programs.					
New Commitments (units)	27 600	20 850	13 700	10 850	13 967
Estimated Households Assisted	639 300	639 200	643 750	645 600	656 587
Grants, Contributions, Subsidies ($M)	1 997	1 886	1 841	1 900	1 945
CMHC provides loans and makes other investments, and records these transactions in the **Corporate Account**.					
Assets ($M)	17 824	17 908	17 818	16 566	15 098
Net Interest Income ($M)	13	17	24	36	24
Net Income (Loss) after Tax ($M)	9	(5)	1	11	(6)
Corporate Resources					
Operating Expenses ($M)	237	174	198	240	269
Staff Years	1 815	1 943	2 046	2 366	2 565

ORPORATE PROFILE

This unique project was a public-private partnership between Vancouver's Downtown Eastside Residents Association, CMHC and Canwest Developments, to create safe, healthy and affordable housing by renovating a downtown hotel in Vancouver, B.C. from single occupancy rooms to 60 self-contained units. To ensure the success of the initiative, CMHC provided mortgage loan insurance to help finance the project, and the necessary renovations were funded under the Corporation's RRAP program.

HOW CMHC DOES BUSINESS

CMHC's mandate, as stated in the *National Housing Act* (NHA), is "to promote the construction of new houses, the repair and modernization of existing houses and the improvement of housing and living conditions." We operationalize this mandate through our Corporate Plan, which is the starting point for all of our business activities. All of our operations flow from the initiatives developed within the Corporate Plan, and related activities can be traced back to its objectives and strategies. The Board of Directors participates actively in the development of the Corporate Plan, providing strategic direction at the outset of the planning process, and identifying the key business and public policy issues to be followed up by CMHC's business lines.

Corporate Objectives

Our corporate objectives are:

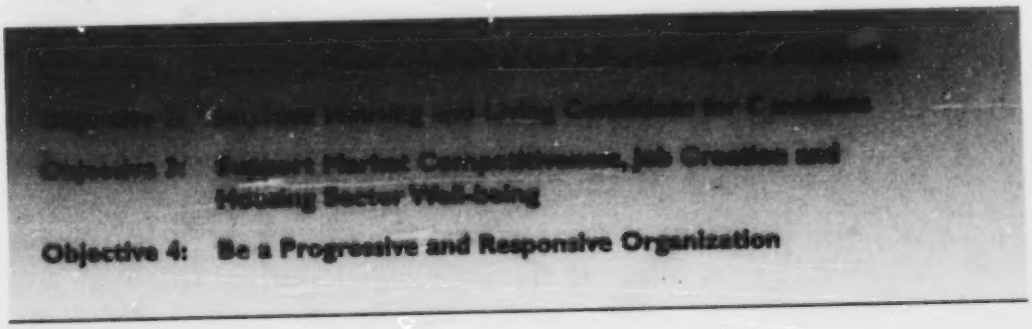

Business Areas

Progress on these objectives is achieved through the activities of our four business areas:

The role of Housing Finance is to promote housing affordability and choice; to facilitate access to, and efficiency in, the provision of housing finance; to protect an adequate supply of low-cost funds for housing; and to contribute to both increased competition and the general well-being of the housing sector in the national economy.

The Research and Information Transfer business area promotes innovation in the housing sector; increases industry competitiveness and consumer choice; and contributes to federal policy priorities.

CMHC's mandate in Assisted Housing is to ensure that federal housing subsidies address national housing objectives; to collaborate with interested parties in the housing community to develop affordable housing without government subsidies; to provide on-reserve housing assistance and Aboriginal capacity development programs; and to undertake special housing initiatives for the federal government.

The focus in Housing Export is to promote the housing industry's export business, with an emphasis on markets where the Canadian housing industry has the most interest and potential, while contributing to Canada's overall International Business Strategy.

HOW CMHC DOES BUSINESS

CMHC's mandate, as stated in the *National Housing Act* (NHA), is "to promote the construction of new houses, the repair and modernization of existing houses and the improvement of housing and living conditions." We operationalize this mandate through our Corporate Plan, which is the starting point for all of our business activities. All of our operations flow from the initiatives developed within the Corporate Plan, and related activities can be traced back to its objectives and strategies. The Board of Directors participates actively in the development of the Corporate Plan, providing strategic direction at the outset of the planning process, and identifying the key business and public policy issues to be followed up by CMHC's business lines.

Corporate Objectives

Our corporate objectives are:

Objective 1: **Improve Housing Choice and Affordability for Canadians**

Objective 2: **Improve Housing and Living Conditions for Canadians**

Objective 3: **Support Market Competitiveness, Job Creation and Housing Sector Well-being**

Objective 4: **Be a Progressive and Responsive Organization**

Business Areas

Progress on these objectives is achieved through the activities of our four business areas:

The role of Housing Finance is to promote housing affordability and choice; to facilitate access to, and efficiency in, the provision of housing finance; to protect an adequate supply of low-cost funds for housing; and to contribute to both increased competition and the general well-being of the housing sector in the national economy.

The Research and Information Transfer business area promotes innovation in the housing sector; increases industry competitiveness and consumer choice; and contributes to federal policy priorities.

CMHC's mandate in Assisted Housing is to ensure that federal housing subsidies address national housing objectives; to collaborate with interested parties in the housing community to develop affordable housing without government subsidies; to provide on-reserve housing assistance and Aboriginal capacity development programs; and to undertake special housing initiatives for the federal government.

The focus in Housing Export is to promote the housing industry's export business, with an emphasis on markets where the Canadian housing industry has the most interest and potential, while contributing to Canada's overall International Business Strategy.

Financial Accounts

CMHC's financial operations supporting corporate activities are managed under four separate accounts. The Minister's Account funds assisted housing programs and CMHC's research and export activities. The Corporate Account encompasses loans and other investments, the results of residual lending activities and housing-related services. Through the Mortgage Insurance Fund (MIF) CMHC provides insurance for Approved Lenders against borrower default on residential mortgage loans. The Mortgage-Backed Securities Guarantee Fund (MBSGF) assures the timely payment of principal and interest for investors in securities based on insured mortgages.

CORPORATE GOVERNANCE

Corporate governance at CMHC is the responsibility of the Board of Directors. Accountable to the Government of Canada through the Minister of Public Works and Government Services Canada, CMHC's Board of Directors is comprised of ten members, including the Chairman of the Board, the President and Chief Executive Officer of the Corporation, and eight other Board members appointed by the federal government from both the public and private sectors. The Principal Officers of the Corporation include the President and Chief Executive Officer, six Vice-Presidents responsible for CMHC's business lines and support functions, and five General Managers, heading up CMHC's five Regional Business Centres.

Stewardship and accountability are the two primary principles the Board of Directors has strived to recognize and achieve in its corporate governance mandate. Through the innovations it has introduced, the Board of Directors has strengthened its role as stewards of CMHC. These innovations include the establishment of a Corporate Governance Committee in 1996, revisions to the Corporate Planning process to actively implicate Board members in strategic and succession planning at an early stage, and the strengthening of the structure that the Board of Directors has in place to protect CMHC's financial integrity. The Board's Corporate Governance Committee is responsible for all aspects of corporate stewardship, and for addressing governance issues that are unique to CMHC. To demonstrate its commitment to corporate governance, in a recent review of the by-law governing the affairs of the Corporation, the Board of Directors codified the role of the Board and the Corporate Governance Committee, incorporating the roles and responsibilities of the Committee directly into its by-law.

The Audit Committee advises the Board of Directors on the soundness of the financial management of the Corporation. Its responsibilities include reviewing and advising the Board of Directors with respect to the Corporation's financial statements and the annual auditor's report.

The Board of Directors

From left to right, front row: Cuckoo Kochar, Claude Poirier-Defoy, Jean-Claude Villiard, Janice Cochrane; *back row:* Rose Marie MacDonald, Gerald Norbraten, Peter R. Smith, Claude Hallé, Marie Bourbonnière.

Peter R. Smith
Brampton, Ontario
Chairman of the Board of Directors
President, Andrin Ltd.

Marie Bourbonnière
Montréal, Quebec
Communications and Management Consultant

Cuckoo Kochar
Ottawa, Ontario
President and CEO, DCR/Phoenix Group of Companies

Jean-Claude Villiard
Ottawa, Ontario
President and Chief Executive Officer
(as of October 23, 2000)

Renate Bublick
Vancouver, British Columbia, President, Cypress Consultants
(Board member until November 30, 2000)

Rose Marie MacDonald
Little Pond, Prince Edward Island, Real Estate Agent
(Board member as of June 8, 2000)

Claude Poirier-Defoy
Aylmer, Quebec
Acting President and Chief Executive Officer
(March 31 - October 23, 2000)

Janice Cochrane
Ottawa, Ontario
Deputy Minister, Citizenship and Immigration Canada

Gerald Norbraten
Regina, Saskatchewan
President, Norbraten Architects

Marc Rochon
Ottawa, Ontario
President and Chief Executive Officer
(until March 31, 2000)

Claude Hallé
Québec, Quebec
President and CEO, Groupe TS Inc.

Patricia Toner
Grand Falls, New Brunswick, Supervisor, Grand Falls Public Library
(Board member until June 8, 2000)

Board Committees

Corporate Governance Committee

Peter R. Smith
Chairman, Corporate Governance Committee, Chairman of the Board of Directors

Marie Bourbonnière
Member of the Board of Directors
(Committee member as of October 5, 2000)

Cuckoo Kochar
Member of the Board of Directors

Jean-Claude Villiard
President and Chief Executive Officer
(as of October 23, 2000)

Renate Bublick
Member of the Board of Directors
(Committee member until November 30, 2000)

Douglas Stewart
Vice-President, Policy and Programs
(Committee member as of October 5, 2000)

Claude Poirier-Defoy
Acting President and Chief Executive Officer
(March 31 - October 23, 2000)
Vice-President, Legal Services and Corporate Secretary
(January 1 - March 31, 2000; October 23 - December 31, 2000)

Marc Rochon
President and Chief Executive Officer
(until March 31, 2000)

Claude Hallé
Member of the Board of Directors

Pension Fund Trustees

Jean-Claude Villiard
Chairman, Pension Fund Trustees,
President and Chief Executive
Officer (as of October 23, 2000)

Claude Poirier-Defoy
Chairman, Pension Fund Trustees,
Acting President and Chief
Executive Officer
(March 31 - October 23, 2000)
Pension Fund Trustee,
Vice-President, Legal Services
and Corporate Secretary
(January 1 - March 31, 2000;
October 23 - December 31, 2000)

Marc Rochon
Chairman, Pension Fund Trustees,
President and Chief Executive Officer
(until March 31, 2000)

Colin Crumb
Prairie, Nunavut and
NWT Business Centre
(Trustee as of July 11, 2000)

Louis Laflamme
Pensioner Trustee
(Trustee as of
March 15, 2000)

Jean-François Martin
Vice-President, Communications,
Marketing and Export Development
(Trustee as of October 20, 2000)

David Metzak
Research Division
CMHC National Office

Jim Millar
Vice-President,
Human Resources
and Pension Fund

Gerald Norbraten
Member of the
Board of Directors

Audit Committee

Claude Hallé
Chairman,
Audit Committee,
Member of the
Board of Directors

Jean-Claude Villiard
President and Chief
Executive Officer
(as of October 23, 2000)

Claude Poirier-Defoy
Acting President and
Chief Executive Officer
(March 31-
October 23, 2000)

Marc Rochon
President and Chief
Executive Officer
(until March 31, 2000)

Cuckoo Kochar
Member of the
Board of Directors

Rose Marie MacDonald
Member of the
Board of Directors
(Committee member
as of August 20, 2000)

Patricia Toner
Member of the
Board of Directors
(Committee member
until June 8, 2000)

The Principal Officers

(as of December 31, 2000)

Jean-Claude Villiard
President and Chief Executive Officer

Karen A. Kinsley
Vice-President, Insurance and Securitization

Jean-François Martin
Vice-President, Communications,
Marketing and Export Development

Jim Millar
Vice-President, Human Resources and Pension Fund

William G. Mulvihill
Vice-President, Corporate Services
and Chief Financial Officer

Claude Poirier-Defoy
Vice-President, Legal Services and Corporate Secretary

Douglas A. Stewart
Vice-President, Policy and Programs

Peter Friedmann
General Manager, British Columbia and Yukon Business Centre

Elizabeth Huculak
General Manager, Prairie, Nunavut and NWT Business Centre

Robert Labelle
General Manager, Quebec Business Centre

Bill Smith
General Manager, Atlantic Business Centre

Berta Zaccardi
General Manager, Ontario Business Centre

ANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS

CMHC holds up to 18 local conferences in various regions of Canada every year, providing a forum for the housing industry to discuss the economic and demographic forces influencing housing markets in Canada, and to explore the impact of these forces on the housing industry, both regionally and nationally.

Discussions on issues such as urban development as well as information on emerging trends in housing finance, provide key information for the local housing industry and local consumers. The conferences have a wide appeal for builders, developers, realtors, lenders and suppliers, providing a one-stop source for critical local housing information.

ECONOMIC OVERVIEW

The overall strength of the economy in 2000 helped the housing industry record one of its best years since the mid-1990s. Continued economic growth, high employment levels and relatively low interest rates combined to produce desirable conditions for the residential sector. High consumer confidence translated into increased housing demand and renovation spending. A buoyant economy also spurred the construction of rental units, although the supply of rental accommodation remains a concern in many areas of the country. As described in the next section on *Performance Against Objectives*, CMHC's commercial activities contributed to the overall health of the residential sector, while our programs, partnerships and other initiatives supported those whose housing needs are not being addressed in the marketplace.

Active New and Resale Housing Markets

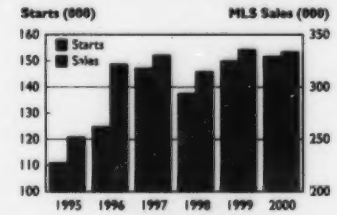

Source: Canada Mortgage and Housing Corporation
Canadian Real Estate Association

Growth and Employment

Canada witnessed the tenth consecutive year of economic growth in 2000 with the economy expanding by 4.7 per cent. Employment grew by 2.2 per cent as a result of 319,000 new jobs created. Full-time employment, which is pivotal to housing markets, also grew by 2.2 per cent. The 6.8 per cent overall unemployment rate was among the lowest in two decades.

Strong Full-time Job Growth

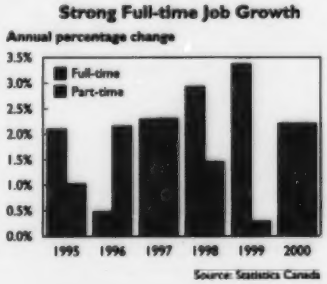

Source: Statistics Canada

Housing Activity

The economic prosperity of 2000 resulted in significant activity in the housing industry. Spending in residential investment and repairs totalled $57.3 billion in 2000, up 4 per cent from $55.1 billion in 1999.

- Housing starts reached 151,653 units, up 1.1 per cent from the previous year. Single family homes were still the preferred choice, accounting for 61 per cent of all new homes.
- Strong disposable income growth, increased housing starts and high resale volumes have driven renovation activity, which includes alterations, improvements and repairs, to a new high. At $24.1 billion, total spending was up 5.7 per cent in 2000.
- While rental construction increased by 9.5 per cent in 2000, the 10,155 units built accounted for less than 7 per cent of total housing starts—a growth rate insufficient to reverse the general downward trend in vacancy rates, particularly in large urban centres. Overall, vacancy rates fell to 1.6 per cent, from 2.6 in 1999.

House Prices on the Rise while Vacancies Fall

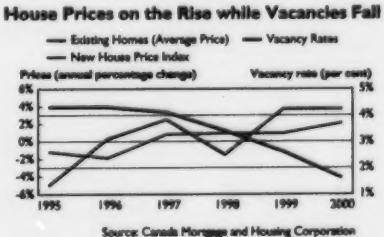

Source: Canada Mortgage and Housing Corporation
Canadian Real Estate Association, Statistics Canada

- Sales of existing homes dropped slightly to 333,698 units, from 335,734 units in 1999.
- Strong markets nevertheless drove existing home prices up 3.8 per cent in 2000 (the same percentage increase as in 1999), and the New House Price Index up 2.2 per cent. Rents also increased moderately in most centres.
- Rates in 2000 for closed 1- to 5-year mortgages rose on average by 0.75 to 1 percentage point over the year depending on the term. In the closing quarter however, rates began to ease once again.
- In 2000, housing starts in the United States totalled 1.6 million units, providing an opportunity to export Canadian housing materials to the U.S.

Mortgage Rates Edge Upward

Source: Bank of Canada

Mortgage Financing

Strong housing markets helped propel mortgage markets with nearly $80 billion in mortgages approved. Residential mortgage debt rose to nearly $435.6 billion as of November 2000, accounting for 70 per cent of household debt in 2000, compared to 75 per cent observed in 1994. Household debt in total was higher in 2000, rising to $623.4 billion from $449.3 billion in 1994. Secondary mortgage markets played a greater role in funding mortgages in 2000, accounting for almost 12.7 per cent of the residential mortgages outstanding as of November 2000. The mortgage market continued to embrace innovation with further application of Internet-based technologies, allowing consumers to shop on-line for mortgages, and industry to fund, service and insure mortgages. Financial and technological innovations coupled with domestic and foreign competition in the Canadian mortgage market will continue to maintain the mortgage industry as a vibrant sector within the Canadian economy.

Mortgage Debt Growing Slowly

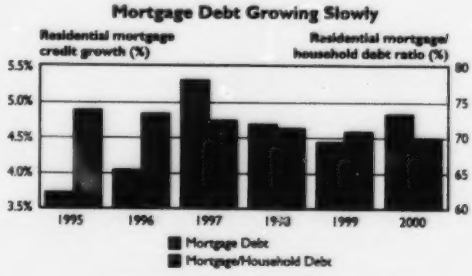

Source: Bank of Canada, Canada Mortgage and Housing Corporation

PERFORMANCE AGAINST OBJECTIVES

CMHC is engaged in numerous activities in support of its four corporate objectives. These activities are described below with the Corporation's key accomplishments for 2000, presented in relation to the objectives set out in the 2000-2004 Corporate Plan.

Objective One: Improve Housing Choice and Affordability for Canadians

CMHC's Mortgage Loan Insurance Program and Mortgage-Backed Securities work to improve housing choices for Canadians by helping to ensure that most Canadians' housing needs are met through the marketplace. In order to assist Canadians whose housing needs are not met in the marketplace, CMHC provides housing for low- and moderate-income Canadians through funding for existing, long-term social housing commitments. In addition, CMHC engages in partnerships to support the creation of affordable housing and undertakes research to identify potential solutions to housing issues for specific groups such as Aboriginal peoples, seniors, homeless people, and persons with disabilities.

Mortgage Loan Insurance

By insuring Approved Lenders against the risk of borrower default, CMHC's Mortgage Loan Insurance allows lenders to offer mortgage funding at lower rates. This makes it easier for more Canadians to buy the home of their choice under terms they can afford. Available all across Canada, our Mortgage Loan Insurance has helped approximately one in three Canadian households obtain financing for their homes since the program was introduced in 1954. Mortgage Loan Insurance also helps landlords and developers access low-cost financing, which helps ensure the supply of affordable rental housing. In 2000, CMHC insured 461,241 units for a total of over $42.8 billion in loans insured.

MORTGAGE INSURANCE FUND (MIF)

2) In 2000, the Corporation achieved an annual total return of 10.27 per cent on the MIF investment portfolio, compared to the 10.24 per cent by the benchmark market index. Since the introduction of the new benchmark in July 1998, the Corporation has achieved an annual total return of 5.40 per cent on the MIF investment portfolio, compared to 5.35 per cent by the benchmark market index.

A number of new insurance products and enhancements were introduced in 2000 to provide further flexibility and a greater range of financing options for Canadian housing needs. A new Pre-Qualification product streamlines the loan approval process by providing mortgage loan insurance approval in advance of a home purchase. Other new products include Enhanced Portability, allowing borrowers to take advantage of a lender's portability plan to save on costs associated with a new mortgage loan insurance premium, and a new Refinance product that no longer requires insured funds to be used solely for renovations and property improvements when adding to an existing mortgage or taking out a second mortgage loan.

Securitization

CMHC's NHA Mortgage-Backed Securities continue to be an alternative source of low-cost funding for residential mortgages. Under this program, lending institutions pool their mortgages and issue securities to investors at competitive rates. For a fee, CMHC provides a "timely payment guarantee," which ensures that investors will be paid on time and in full in the event of issuer default. For investors, the MBS program is an investment that is liquid, fully government-guaranteed and provides a monthly cash flow. For Approved Lenders, MBS products provide another sound investment product for both individual and institutional clients. In 2000, CMHC guaranteed over $11 billion in Mortgage-Backed Securities, and NHA MBS market share was 60 per cent of outstanding residential securitization volume.

Product design is also progressing on the Canada Mortgage Bonds (CMB) guarantee program, the latest enhancement to the Canadian secondary mortgage market. CMBs are non pre-payable, non amortizing funding vehicles which provide an attractive investment featuring semi-annual interest payments, repayment of principal at maturity and a CMHC guarantee of timely payment of interest and principal. The launch of the new CMB program is expected to be announced in early 2001.

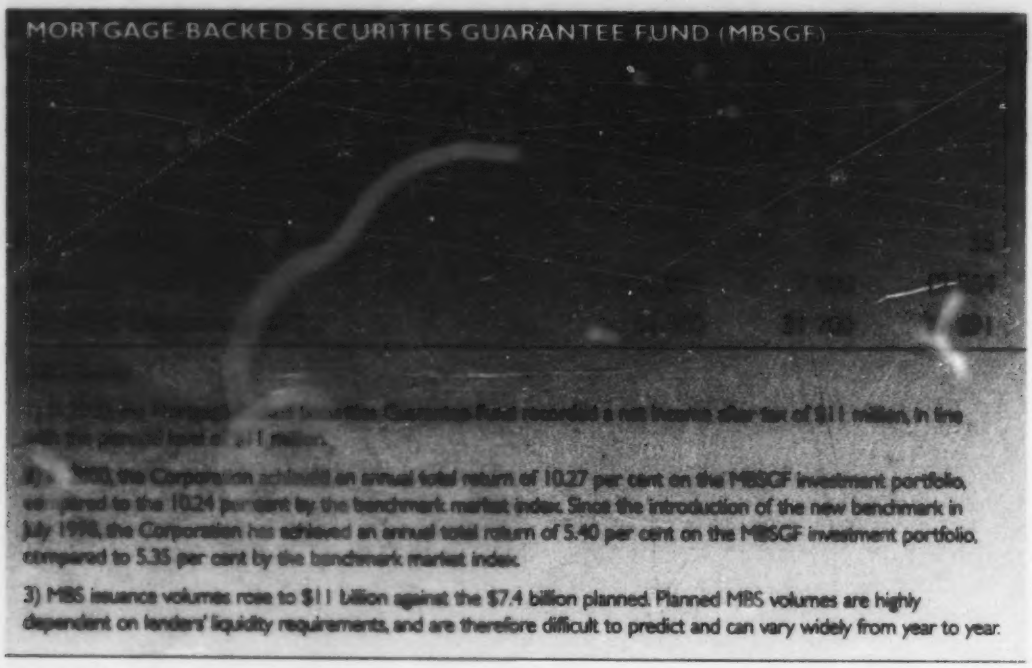

3) MBS issuance volumes rose to $11 billion against the $7.4 billion planned. Planned MBS volumes are highly dependent on lenders' liquidity requirements, and are therefore difficult to predict and can vary widely from year to year.

PERFORMANCE AGAINST OBJECTIVES

CMHC is engaged in numerous activities in support of its four corporate objectives. These activities are described below with the Corporation's key accomplishments for 2000, presented in relation to the objectives set out in the 2000-2004 Corporate Plan.

Objective One: Improve Housing Choice and Affordability for Canadians

CMHC's Mortgage Loan Insurance Program and Mortgage-Backed Securities work to improve housing choices for Canadians by helping to ensure that most Canadians' housing needs are met through the marketplace. In order to assist Canadians whose housing needs are not met in the marketplace, CMHC provides housing for low- and moderate-income Canadians through funding for existing, long-term social housing commitments. In addition, CMHC engages in partnerships to support the creation of affordable housing and undertakes research to identify potential solutions to housing issues for specific groups such as Aboriginal peoples, seniors, homeless people, and persons with disabilities.

Mortgage Loan Insurance

By insuring Approved Lenders against the risk of borrower default, CMHC's Mortgage Loan Insurance allows lenders to offer mortgage funding at lower rates. This makes it easier for more Canadians to buy the home of their choice under terms they can afford. Available all across Canada, our Mortgage Loan Insurance has helped approximately one in three Canadian households obtain financing for their homes since the program was introduced in 1954. Mortgage Loan Insurance also helps landlords and developers access low-cost financing, which helps ensure the supply of affordable rental housing. In 2000, CMHC insured 461,241 units for a total of over $42.8 billion in loans insured.

MORTGAGE INSURANCE FUND (MIF)

	[illegible] Actual	[illegible] Plan	[illegible] Actual
Investment in Securities ($M)	4 024	4 083	3 722
Net income after Tax ($M)	355	188	310
Unappropriated Surplus ($M)	132	103	85
Insurance in Force ($M)	201 000	197 800	187 392
Units Insured	461 241	412 921	376 200

2000 Results:

1) Net Income was higher than planned primarily because claims expenses ($307 million) were substantially lower than anticipated ($450 million) due to continued favourable economic conditions.

2) In 2000, the Corporation achieved an annual total return of 10.27 per cent on the MIF investment portfolio, compared to the 10.24 per cent by the benchmark market index. Since the introduction of the new benchmark in July 1998, the Corporation has achieved an annual total return of 5.40 per cent on the MIF investment portfolio, compared to 5.35 per cent by the benchmark market index.

A number of new insurance products and enhancements were introduced in 2000 to provide further flexibility and a greater range of financing options for Canadian housing needs. A new Pre-Qualification product streamlines the loan approval process by providing mortgage loan insurance approval in advance of a home purchase. Other new products include Enhanced Portability, allowing borrowers to take advantage of a lender's portability plan to save on costs associated with a new mortgage loan insurance premium, and a new Refinance product that no longer requires insured funds to be used solely for renovations and property improvements when adding to an existing mortgage or taking out a second mortgage loan.

Securitization

CMHC's NHA Mortgage-Backed Securities continue to be an alternative source of low-cost funding for residential mortgages. Under this program, lending institutions pool their mortgages and issue securities to investors at competitive rates. For a fee, CMHC provides a "timely payment guarantee," which ensures that investors will be paid on time and in full in the event of issuer default. For investors, the MBS program is an investment that is liquid, fully government-guaranteed and provides a monthly cash flow. For Approved Lenders, MBS products provide another sound investment product for both individual and institutional clients. In 2000, CMHC guaranteed over $11 billion in Mortgage-Backed Securities, and NHA MBS market share was 60 per cent of outstanding residential securitization volume.

Product design is also progressing on the Canada Mortgage Bonds (CMB) guarantee program, the latest enhancement to the Canadian secondary mortgage market. CMBs are non pre-payable, non amortizing funding vehicles which provide an attractive investment featuring semi-annual interest payments, repayment of principal at maturity and a CMHC guarantee of timely payment of interest and principal. The launch of the new CMB program is expected to be announced in early 2001.

MORTGAGE-BACKED SECURITIES GUARANTEE FUND (MBSGF)

	[illegible] Actual	[illegible] Planned	1999 Actual
Investment in Securities ($M)	118	107	97
Net Income after Tax ($M)	11	11	11
Unappropriated Surplus ($M)	66	64	55
Securities Issued ($M)	11 014	7 400	12 854
Securities Outstanding ($M)	34 000	31 700	27 691

2000 Results:

1) In 2000, the Mortgage-Backed Securities Guarantee Fund recorded a net income after tax of $11 million, in line with the planned level of $11 million.

2) In 2000, the Corporation achieved an annual total return of 10.27 per cent on the MBSGF investment portfolio, compared to the 10.24 per cent by the benchmark market index. Since the introduction of the new benchmark in July 1998, the Corporation has achieved an annual total return of 5.40 per cent on the MBSGF investment portfolio, compared to 5.35 per cent by the benchmark market index.

3) MBS issuance volumes rose to $11 billion against the $7.4 billion planned. Planned MBS volumes are highly dependent on lenders' liquidity requirements, and are therefore difficult to predict and can vary widely from year to year.

Programs, Partnerships and Research

Working with our provincial government partners, community housing organizations and First Nations, CMHC provided approximately $2 billion in 2000 in support of social housing programs, assisting 639,300 low- and moderate-income households across the country.

MINISTER'S ACCOUNT

	2000 Actual	2000 Planned	1999 Actual
New Commitments (units)	27 600	12 111	20 850
Estimated Households Assisted	639 300	651 250	639 200
Grants, Contributions, Subsidies ($M)	1 997	1 900	1 886

2000 Results:

1) The "2000 Actual" number for "New Commitments" is higher than the "2000 Planned" number as CMHC's Corporate Plan was finalized prior to approval by the federal government of $268 million over four years for the RRAP, ERP and HASI programs and $43 million over four years for the Shelter Enhancement Program.

2) The "2000 Actual" number for Grants, Contributions, Subsidies is higher than the planned number because it includes payments made in 2000 against prior year accruals; the planned number includes only planned payments to be made under current year authority.

Support for low-income Canadians was also provided through CMHC's Direct Lending Initiatives for social housing projects. In 2000, 1,909 projects were provided loans for social housing through the Corporate Account. CMHC funds approximately $9.7 billion in Direct Lending Initiatives and approximately $6 billion on other CMHC social housing programs and initiatives. These funds enable CMHC to provide mortgage financing as a break-even lender to non-profit and cooperative projects subsidized under Section 95 of the NHA, and to provincially and privately financed social housing projects subsidized under Section 80.

CORPORATE ACCOUNT

	2000 Actual	2000 Planned	1999 Actual
Assets ($M)	17 824	17 556	17 908
Net Interest Income ($M)	13	18	17
Net Income (Loss) after Tax ($M)	9	(1)	(5)

2000 Results:

In 2000, the Corporate Account recorded net income after tax of $9 million, compared to a planned loss of $1 million. This better-than-planned result was due to the recovery of Rural and Native Housing interest, partly offset by higher-than-planned income tax.

For those with distinct housing needs, CMHC undertakes research to find solutions for the housing challenges facing seniors, Aboriginal peoples, persons with disabilities, homeless people and other groups. Capital funding for 149 shelters was provided to renovate, repair and build new shelters.

through the Shelter Enhancement Program (SEP) in 2000, in an interdepartmental initiative to help address family violence, SEP recently received an additional $43 million in funding over four years to expand the program to include shelters and second stage housing for youth.

The Native Inspection Service Initiative

The Native Inspection Service Initiative is designed to transfer the on-reserve housing inspection function from CMHC to First Nation inspectors. Technical training is initially provided by community colleges, while CMHC continues to play a role in the mentoring of new inspectors as well as performing monitoring inspections. Agreements were signed with numerous Tribal Councils within the Prairie Region in 2000, resulting in 86 per cent of on-reserve inspections being performed by native inspectors. This initiative has contributed to the larger goal of capacity development for First Nations communities.

The Aboriginal Youth Housing Internships Program provided over 150 sponsorships for on-the-job training for youth, and capacity development support was provided through technical training and initiatives, such as Aboriginal capital corporations and the Native Inspection Services Initiative.

Our Canadian Centre for Public-Private Partnerships in Housing (CCPPPH) bringing together the public and private sectors, non-profit organizations and private citizens to develop affordable housing projects without the need for government subsidies, facilitated 42 projects in 2000, totalling 2,507 housing units.

Homegrown Solutions

In 2000, 18 groups across Canada shared $350,000 in grants to develop their ideas for affordable housing including:

Coast Housing Society, B.C.
This group is working to acquire existing modest properties and lease motel units to provide accommodation for low-income single women.

Réseau des Petites Avenues, Que.
This proposal is working to develop community housing for young people by establishing multiple person households in existing rental housing.

Future Horizons, N.B.
Community churches have acquired old school property and plan to rehabilitate it to provide housing for at risk families.

Nuc-Tuc Non-Profit Homes, Ont.
This partnership of the United Church and Taiwanese community is developing a plan to create a 60-unit apartment on church land.

Homegrown Solutions provides funding for innovative community-based projects that help increase housing affordability and choice. The Affordability and Choice Today (ACT) program has similar objectives, encouraging innovation in building and community planning practices through regulatory reform at the municipal level. Homegrown Solutions and ACT provided funding for 18 and 14 projects respectively in 2000.

CMHC also undertakes research to investigate ways to reduce the cost of housing construction, renovation, and operation, through such means as alternative financing approaches and regulatory reform. Publications in 2000, include reports examining international experience with rental policies and programs, home ownership education and counselling in the United States and municipal measures that can be used to encourage the creation of affordable housing.

Programs, Partnerships and Research

Working with our provincial government partners, community housing organizations and First Nations, CMHC provided approximately $2 billion in 2000 in support of social housing programs, assisting 639,300 low- and moderate-income households across the country.

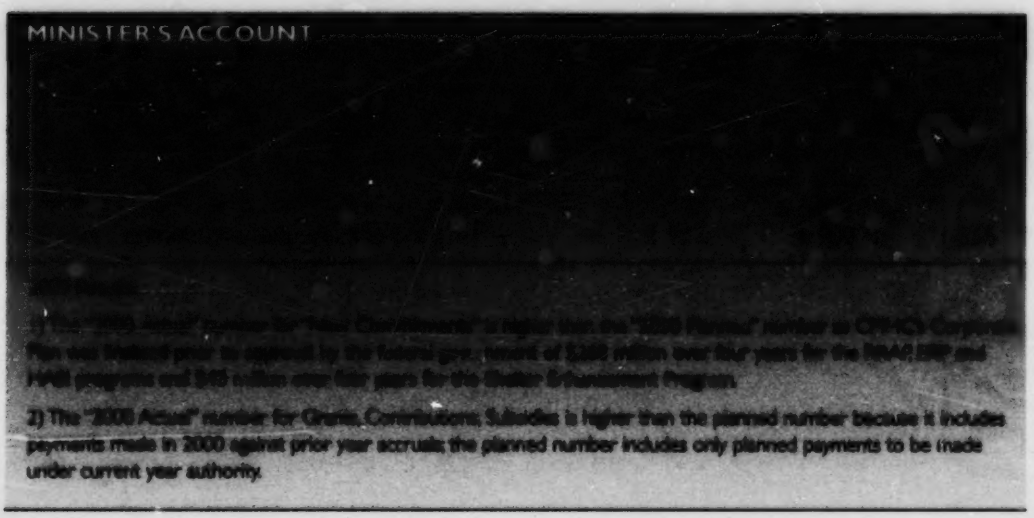

Support for low-income Canadians was also provided through CMHC's Direct Lending Initiatives for social housing projects. In 2000, 1,909 projects were provided loans for social housing through the Corporate Account. CMHC funds approximately $9.7 billion in Direct Lending Initiatives and approximately $6 billion on other CMHC social housing programs and initiatives. These funds enable CMHC to provide mortgage financing as a break-even lender to non-profit and cooperative projects subsidized under Section 95 of the NHA, and to provincially and privately financed social housing projects subsidized under Section 80.

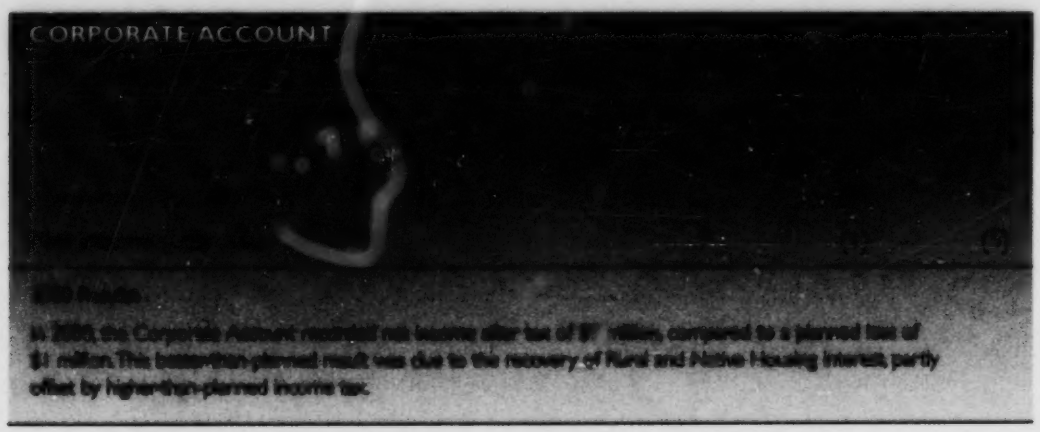

For those with distinct housing needs, CMHC undertakes research to find solutions for the housing challenges facing seniors, Aboriginal peoples, persons with disabilities, homeless people and other groups. Capital funding for 149 shelters was provided to renovate, repair and build new shelters,

through the Shelter Enhancement Program (SEP) in 2000. In an interdepartmental initiative to help address family violence, SEP recently received an additional $43 million in funding over four years to expand the program to include shelters and second stage housing for youth.

The Native Inspection Service Initiative

In 86 per cent of on-reserve inspections being performed by native inspectors. This initiative has contributed to the larger goal of capacity development for First Nations communities.

The Aboriginal Youth Housing Internships Program provided over 150 sponsorships for on-the-job training for youth, and capacity development support was provided through technical training and initiatives, such as Aboriginal capital corporations and the Native Inspection Services Initiative.

Our Canadian Centre for Public-Private Partnerships in Housing (CCPPPH) bringing together the public and private sectors, non-profit organizations and private citizens to develop affordable housing projects without the need for government subsidies, facilitated 42 projects in 2000, totalling 2,507 housing units.

Homegrown Solutions

Nuu-Tsa Non-Profit Homes, Ont.
This partnership of the United Church and Taiwanese community is developing a plan to create a 60-unit apartment on church land.

Homegrown Solutions provides funding for innovative community-based projects that help increase housing affordability and choice. The Affordability and Choice Today (ACT) program has similar objectives, encouraging innovation in building and community planning practices through regulatory reform at the municipal level. Homegrown Solutions and ACT provided funding for 18 and 14 projects respectively in 2000.

CMHC also undertakes research to investigate ways to reduce the cost of housing construction, renovation, and operation, through such means as alternative financing approaches and regulatory reform. Publications in 2000, include reports examining international experience with rental policies and programs, home ownership education and counselling in the United States and municipal measures that can be used to encourage the creation of affordable housing.

Other Accomplishments

Objective One: Improve Housing Choice and Affordability for Canadians

Housing Finance

- After consultation with the Mortgage-Backed Securities Issuers Association (MBSIA), CMHC has introduced two enhancements to the NHA MBS program designed to increase the amount of insured mortgages that can be securitized and thus help increase the supply of low cost mortgage funding for Canadians. One is a new MBS pool type that accommodates the securitization of insured mortgages with conventional prepayment clauses. The second is a revision to the eligibility criteria for securitized mortgages to allow inclusion of homeowner mortgages insured by a CMHC-approved private insurer.

Programs, Partnerships and Research

- Published *Documentation on Best Practices Addressing Homelessness*, and launched the "Homeless Individuals and Families Information System" (HIFIS) in nine cities across Canada. HIFIS is a software tool to help local shelters collect information on homeless shelter clients which can then be used by governments and shelter service providers to better plan, monitor and evaluate programs and services.
- A Flex-Housing™ demonstration project, which shows how housing can be designed to accommodate changing housing needs, opened in Saint-Nicolas, Quebec.
- Produced *The Newcomer's Guide to Canadian Housing* for new immigrants, and *Supportive Housing for Seniors* for health, social service and housing professionals working with seniors.
- Presentations and workshops to encourage the development of affordable housing through partnerships were delivered.
- *Municipal Planning for Affordable Housing* was published to assist municipalities regarding affordable housing and land use planning.
- CMHC, in conjunction with the Department of Indian and Northern Affairs, participated in the federal-provincial negotiations leading to a five-year funding agreement to improve housing in Nunavik, for the Inuit of Northern Quebec.

Objective Two: Improve Housing and Living Conditions for Canadians

To improve the general condition and performance of the existing housing stock, CMHC continues to fund housing repair and renovation programs, and investigates solutions to address specific building performance issues. In addition, as part of our contribution to encouraging environmental responsibility, CMHC is committed to Healthy Housing™ and to sustainable community planning. We undertake research on the linkages between health and housing, in addition to offering a housing perspective on issues related to climate change.

Housing Programs

CMHC's programs providing home renovation and emergency funding are the Residential Rehabilitation Assistance Program (RRAP), the Emergency Repair Program (ERP), and the Home Adaptation for Seniors' Independence (HASI) program. On the basis of the five-year funding extension in 1998, and as part of the federal government strategy to address homelessness announced in 1999, funding for RRAP and related programs for the period 1999-2003 has more than doubled. RRAP provides forgivable loans to low-income individuals, people with disabilities, First Nations, and seniors requiring renovations to their homes to ensure their safety and security. Loans provided in 2000 included $136.8 million in RRAP funding, $7.2 million in ERP funding and $5.5 million in HASI funding. As well, RRAP Conversion was introduced as a new area of funding under the existing RRAP program, providing financial assistance to convert non-residential properties into affordable self-contained rental housing units.

ESTIMATED HOUSEHOLDS ASSISTED THROUGH NEW COMMITMENTS

	Number of Units		
	2000 Actual	2000 Planned	1999 Actual
Subsidy Programs			
On-Reserve Non-profit	1 250	895	1 050
Strategic Initiatives			
Residential Rehabilitation Assistance Program			
Homeowner	9 400	3 765	5 900
Disabled Homeowner	1 350	989	1 000
Rental and Rooming House	5 200	1 593	6 150
RRAP Conversion	500	0	0
On-Reserve	1 700	753	700
Subtotal RRAP	**18 150**	**7 100**	**13 750**
Emergency Repair Program	3 500	1 148	2 700
Home Adaptations for Seniors' Independence	2 600	2 142	2 000
Shelter Enhancement Program	2 100	826	1 350
Subtotal Strategic Initiatives	**26 350**	**11 216**	**19 800**
Total	**27 600**	**12 111**	**20 850**

2000 Results:

1) The "2000 Actual" numbers are higher than the "2000 Planned" numbers as CMHC's Corporate Plan was finalized prior to approval by the federal government of an additional $268 million over four years for the RRAP, ERP and HASI programs and $43 million over four years for the Shelter Enhancement Program.

2) Households served through provincial renovation programs cost-shared by CMHC are included above.

Objective Two: Improve Housing and Living Conditions for Canadians

To improve the general condition and performance of the existing housing stock, CMHC continues to fund housing repair and renovation programs, and investigates solutions to address specific building performance issues. In addition, as part of our contribution to encouraging environmental responsibility, CMHC is committed to Healthy Housing™ and to sustainable community planning. We undertake research on the linkages between health and housing, in addition to offering a housing perspective on issues related to climate change.

Housing Programs

CMHC's programs providing home renovation and emergency funding are the Residential Rehabilitation Assistance Program (RRAP), the Emergency Repair Program (ERP), and the Home Adaptation for Seniors' Independence (HASI) program. On the basis of the five-year funding extension in 1998, and as part of the federal government strategy to address homelessness announced in 1999, funding for RRAP and related programs for the period 1999-2003 has more than doubled. RRAP provides forgivable loans to low-income individuals, people with disabilities, First Nations, and seniors requiring renovations to their homes to ensure their safety and security. Loans provided in 2000 included $136.8 million in RRAP funding, $7.2 million in ERP funding and $5.5 million in HASI funding. As well, RRAP Conversion was introduced as a new area of funding under the existing RRAP program, providing financial assistance to convert non-residential properties into affordable self-contained rental housing units.

ESTIMATED HOUSEHOLDS ASSISTED THROUGH NEW COMMITMENTS

			5 900
		900	1 000
		1 595	6 150
		0	0
	1 700	753	700
	18 100	**7 100**	**13 750**
	3 500	1 148	2 700
	2 600	2 142	2 000
	2 100	826	1 350
	26 350	**11 216**	**19 800**
	27 600	**12 111**	**20 850**

2000 Results:

1) The "2000 Actual" numbers are higher than the "2000 Planned" numbers as CMHC's Corporate Plan was finalized prior to approval by the federal government of an additional $268 million over four years for the RRAP, ERP and HASI programs and $43 million over four years for the Shelter Enhancement Program.

2) Households served through provincial renovation programs cost-shared by CMHC are included above.

Healthy, Sustainable Housing and Communities

CMHC research on housing performance and durability helps improve overall housing quality and sustainability. Home 2000, which demonstrates Healthy Housing™, Flex-Housing™, earthquake resistance, and rain screen systems, opened in Vancouver, to be used for display and educational purposes for five years on the campus of the British Columbia Institute of Technology.

CMHC also worked on longer term measures to improve the competence of the industry in matters of housing design, construction, renovation and operation to help industry enhance its practices and professionalism. Solutions for specific building performance issues, such as the publishing of two guides to assist in the rehabilitation of moisture-damaged condominiums, were also developed.

CMHC at Montreal's iSci Centre

CMHC contributed to the contents of the Centre's SHELTER zone, which looks at housing from the viewpoint of individual health and respect for the environment. The iSci Centre, located in the Old Port of Montréal, has welcomed over 600,000 visitors since it opened.

CMHC's Healthy Housing™ principles encourage housing practices and choices which support better occupant health, energy efficiency, resource efficiency, environmental responsibility and affordability in our homes and communities.

A First Nations demonstration project at Eagle Lake in Ontario, showcases many solutions that benefit remote and northern locations. CMHC also supports research to remove barriers to the adoption of Healthy Housing™ by identifying and promoting more affordable, environmentally sustainable housing options and community planning. In 2000, CMHC studied the linkages between housing practices, the indoor environment and occupant health. In support of First Nations, CMHC provided funding and research for specific Aboriginal housing issues and training opportunities for First Nations communities to develop the skills needed to manage their own housing needs.

Eagle Lake Healthy House: The First House of its Kind

The house achieves energy efficiency through airtight wall and roof construction, thermally efficient windows and doors, high levels of insulation and weather resistance in the building envelope and energy efficient appliances. Materials used to complete the interior of the house emit few chemicals and vapours, improving indoor air quality.

Healthy, Sustainable Housing and Communities

CMHC research on housing performance and durability helps improve overall housing quality and sustainability. Home 2000, which demonstrates Healthy Housing™, Flex-Housing™, earthquake resistance, and rain screen systems, opened in Vancouver, to be used for display and educational purposes for five years on the campus of the British Columbia Institute of Technology.

CMHC also worked on longer term measures to improve the competence of the industry in matters of housing design, construction, renovation and operation to help industry enhance its practices and professionalism. Solutions for specific building performance issues, such as the publishing of two guides to assist in the rehabilitation of moisture-damaged condominiums, were also developed.

CMHC at Montréal's *i*Sci Centre

CMHC was one of the principal founders of the *i*Sci Centre in Montréal. Inaugurated in May 2000, *i*Sci is a first in Canada. Devoted to scientific, technological and industrial culture, the mission of this centre is to help everyone, especially the young, acquire an understanding of science and technology. CMHC contributed to the contents of the Centre's SHELTER zone, which looks at housing from the viewpoint of individual health and respect for the environment. The *i*Sci Centre, located in the Old Port of Montréal, has welcomed over 600,000 visitors since it opened.

CMHC's Healthy Housing™ principles encourage housing practices and choices which support better occupant health, energy efficiency, resource efficiency, environmental responsibility and affordability in our homes and communities.

A First Nations demonstration project at Eagle Lake in Ontario, showcases many solutions that benefit remote and northern locations. CMHC also supports research to remove barriers to the adoption of Healthy Housing™ by identifying and promoting more affordable, environmentally sustainable housing options and community planning. In 2000, CMHC studied the linkages between housing practices, the indoor environment and occupant health. In support of First Nations, CMHC provided funding and research for specific Aboriginal housing issues and training opportunities for First Nations communities to develop the skills needed to manage their own housing needs.

Eagle Lake Healthy House: The First House of its Kind

The Eagle Lake Healthy House is an innovative solution to issues related to housing durability, costs, water quality and safety for northern and remote locations. The house achieves energy efficiency through airtight wall and roof construction, thermally efficient windows and doors, high levels of insulation and weather resistance in the building envelope and energy efficient appliances. Materials used to complete the interior of the house emit few chemicals and vapours, improving indoor air quality.

Other Accomplishments

Objective Two: Improve Housing and Living Conditions for Canadians

Healthy, Sustainable Housing and Communities

- Working with water management organizations, *The Household Guide to Water Efficiency* was published and is being distributed by municipalities across Canada.
- The *Sustainable Community Indicators Program* was launched in partnership with Environment Canada and with the participation of the Federation of Canadian Municipalities, providing municipalities with software and a Web site interface to measure and monitor environmental health, and *Practices for Sustainable Communities* was published, documenting Canadian case studies and community solutions to address sustainability issues.
- The *Healthy Housing Renovation Planner*, for consumers was published, providing guidance on indoor occupant health concerns while reducing the environmental impacts of constructing and maintaining a home.

Advancements in Housing Technology

- CMHC also contributed to the development of the Home 2000 demonstration house, providing educational opportunities in conjunction with the British Columbia Institute of Technology.
- In consultation with the Building Envelope Research Consortium (BERC) in British Columbia, two comprehensive guides were produced for the rehabilitation of moisture-damaged condominiums, one for consultants and one for owners/property managers.

Aboriginal Capacity Development

- Aboriginal capacity development focused on improved management of housing systems through the provision of training in areas such as property management, arrears management and Indoor Air Quality investigation.

Objective Three: Support Market Competitiveness, Job Creation and Housing Sector Well-being

CMHC competes with the private sector for mortgage insurance business. In order to ensure a competitive position, CMHC works to strengthen relationships with key clients to solidify our position as the mortgage insurer and securitizer of choice. Technology is used to reduce mortgage insurance operating costs and expand our competitive advantage. In support of the housing sector, research and housing market information on issues and trends is provided for the benefit of both industry and consumers. As well, in order to facilitate the export of Canadian products and expertise, in partnership with industry and other Trade Team Canada members, CMHC provides housing expertise as part of Canada's International Business Strategy.

More Efficient Service and Higher Standards of Quality

CMHC continues to upgrade and improve its business practices and procedures. The aim is to continuously improve the speed and efficiency of obtaining mortgage funding while maintaining high standards of risk management and quality control.

Initially introduced in 1996, CMHC's automated mortgage insurance approval process (**emili**) reduces the time needed to approve a mortgage insurance application to minutes or even seconds. Ninety-one per cent of homeowner mortgage loan insurance applications are now being processed through **emili**. With more recent technology upgrades, 53 per cent of applications are now being fully processed within five minutes and 85 per cent within four hours. Increased usage of electronic delivery systems continues to increase efficiency and reduce operating costs. Initiation expenses as a percentage of fees and premiums have decreased by 20 per cent in the last three years and application fees have been reduced from $235 to $165 over the same period.

Streamlined procedures for processing claims have also been implemented. On average, CMHC now pays claims on homeowner loans in less than two days, considerably faster than the five-day turnaround time agreement the Corporation has with its clients.

The CIMBL "Partners in Excellence" Award

The Canadian Institute of Mortgage Brokers and Lenders (CIMBL) presented CMHC with the first "Partners in Excellence" award for Corporate Contribution at their national conference in 2000, in recognition of CMHC's "outstanding contribution in presenting the *Fraud Awareness Forums*."

CIMBL is a national organization formed in 1994, with the goal of enhancing ethics, education, public profile and professionalism in Canada's mortgage industry.

In 2000, a comprehensive framework was developed to ensure that CMHC-insured loans continue to be well managed. This included providing Approved Lenders with insured mortgage loan portfolio benchmarks. As well, CMHC continues to play a leadership role in ensuring quality and helping to protect the mortgage market from fraud. Together with Approved Lenders, new tools were introduced in 2000 to ensure quality underwriting and promote fraud awareness and detection.

Export Promotion

CMHC's strategy to support the export of Canadian housing products, services and expertise focused on eight target markets in 2000: the United States, Japan, Germany, the United Kingdom, Chile, Poland, South Korea, and China. In response to industry needs, CMHC researched ways to help reduce non-tariff barriers to trade, such as incompatible codes and standards, and provided market intelligence to identify business opportunities, and to promote Canadian housing expertise abroad. To date, CMHC is working with upwards of 400 key housing exporters.

CMHC also continues to provide expertise in international cooperation projects in Russia, China, the West Bank and Gaza, Mali and Trinidad and Tobago. The Canadian International Development Agency (CIDA) is our partner in some of these projects. In 2000, the Palestinian Mortgage and Housing Corporation was launched with technical expertise provided by CMHC. As part of our ongoing commitments abroad, CMHC continues to develop linkages with other international financial institutions.

Opening the Doors to the Housing Market in China

CMHC's Pavilion at the China International Exhibition on Housing Industry in July 2000, was visited by an unprecedented number of senior level decision makers from the Chinese housing industry in both the public and private sectors. Twelve Canadian companies and institutions participated in the CMHC Pavilion, presenting a broad range of products and services to a market where it is estimated that the investment in housing will experience an annual growth rate of 7 per cent for the next 20 years.

Market Research and Analysis

In 2000 the Market Analysis Centre concentrated on updating technical systems, in addition to engaging in consultations and information campaigns with clients. To address technical systems, an e-store and a Geographical Information Systems pilot project were launched with additional efficiencies created by improving databases and statistical information.

Consultations and information campaigns for clients were conducted through the establishment of Industry Advisory Groups, comprised of representatives from all major associations with an interest in housing markets. Opportunities to partner with some key industry associations were facilitated through a series of Housing Outlook Conferences/Breakfast seminars held throughout the country. In most regions, the number of conferences was expanded and attendance exceeded that of 1999.

As part of product improvements, *The Consumer Intentions To Buy or Renovate a Home*, which is a sophisticated survey instrument developed by CMHC for assessing the planned housing market expenditures of consumers, was completed in 2000. Other new reports such as seniors housing reports, a highlight of market trends for realtors and a secondary rental market study, were also introduced in some regions in 2000.

Objective Three: Support Market Competitiveness, Job Creation and Housing Sector Well-being

CMHC competes with the private sector for mortgage insurance business. In order to ensure a competitive position, CMHC works to strengthen relationships with key clients to solidify our position as the mortgage insurer and securitizer of choice. Technology is used to reduce mortgage insurance operating costs and expand our competitive advantage. In support of the housing sector, research and housing market information on issues and trends is provided for the benefit of both industry and consumers. As well, in order to facilitate the export of Canadian products and expertise, in partnership with industry and other Trade Team Canada members, CMHC provides housing expertise as part of Canada's International Business Strategy.

More Efficient Service and Higher Standards of Quality

CMHC continues to upgrade and improve its business practices and procedures. The aim is to continuously improve the speed and efficiency of obtaining mortgage funding while maintaining high standards of risk management and quality control.

Initially introduced in 1996, CMHC's automated mortgage insurance approval process (**emili**) reduces the time needed to approve a mortgage insurance application to minutes or even seconds. Ninety-one per cent of homeowner mortgage loan insurance applications are now being processed through **emili**. With more recent technology upgrades, 53 per cent of applications are now being fully processed within five minutes and 85 per cent within four hours. Increased usage of electronic delivery systems continues to increase efficiency and reduce operating costs. Initiation expenses as a percentage of fees and premiums have decreased by 20 per cent in the last three years and application fees have been reduced from $235 to $165 over the same period.

Streamlined procedures for processing claims have also been implemented. On average, CMHC now pays claims on homeowner loans in less than two days, considerably faster than the five-day turnaround time agreement the Corporation has with its clients.

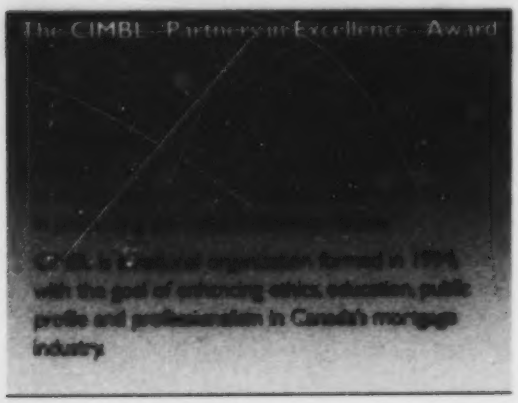

In 2000, a comprehensive framework was developed to ensure that CMHC-insured loans continue to be well managed. This included providing Approved Lenders with insured mortgage loan portfolio benchmarks. As well, CMHC continues to play a leadership role in ensuring quality and helping to protect the mortgage market from fraud. Together with Approved Lenders, new tools were introduced in 2000 to ensure quality underwriting and promote fraud awareness and detection.

Export Promotion

CMHC's strategy to support the export of Canadian housing products, services and expertise focused on eight target markets in 2000: the United States, Japan, Germany, the United Kingdom, Chile, Poland, South Korea, and China. In response to industry needs, CMHC researched ways to help reduce non-tariff barriers to trade, such as incompatible codes and standards, and provided market intelligence to identify business opportunities, and to promote Canadian housing expertise abroad. To date, CMHC is working with upwards of 400 key housing exporters.

CMHC also continues to provide expertise in international cooperation projects in Russia, China, the West Bank and Gaza, Mali and Trinidad and Tobago. The Canadian International Development Agency (CIDA) is our partner in some of these projects. In 2000, the Palestinian Mortgage and Housing Corporation was launched with technical expertise provided by CMHC. As part of our ongoing commitments abroad, CMHC continues to develop linkages with other international financial institutions.

Opening the Doors to the Housing Market in China

[illegible] participated in the CMHC Pavilion, presenting a broad range of products and services to a market where it is estimated that the investment in housing will experience an annual growth rate of 7 per cent for the next 20 years.

Market Research and Analysis

In 2000 the Market Analysis Centre concentrated on updating technical systems, in addition to engaging in consultations and information campaigns with clients. To address technical systems, an e-store and a Geographical Information Systems pilot project were launched with additional efficiencies created by improving databases and statistical information.

Consultations and information campaigns for clients were conducted through the establishment of Industry Advisory Groups, comprised of representatives from all major associations with an interest in housing markets. Opportunities to partner with some key industry associations were facilitated through a series of Housing Outlook Conferences/Breakfast seminars held throughout the country. In most regions, the number of conferences was expanded and attendance exceeded that of 1999.

As part of product improvements, *The Consumer Intentions To Buy or Renovate a Home*, which is a sophisticated survey instrument developed by CMHC for assessing the planned housing market expenditures of consumers, was completed in 2000. Other new reports such as seniors housing reports, a highlight of market trends for realtors and a secondary rental market study, were also introduced in some regions in 2000.

Other Accomplishments

Objective Three: Support Market Competitiveness, Job Creation and Housing Sector Well-being

- CMHC delivered Fraud Awareness seminars in every region of the country, some sponsored by the Canadian Institute of Mortgage Brokers and Lenders (CIMBL). Over 1,700 people attended 12 Fraud Awareness seminars across Canada in 2000. In addition, several emili enhancements will assist Approved Lenders in identifying possible fraud and misrepresentation before mortgage loans are funded.
- emili is now available to Approved Lenders to assist them to underwrite their low ratio loans with loan-to-value of less than 75 per cent.

Market Analysis

- Housing Outlook Conferences grew in popularity with attendance up 160 per cent.

Export

- In 2000, CMHC signed a variety of agreements with other countries to facilitate the exchange of information and expertise in housing, to look at issues related to codes and standards, housing finance, and so on. Through these agreements, better trade relationships are being advanced with India, Poland, Ukraine, Romania, South Korea and Russia.

Research

- A CMHC feasibility study was completed that identified a way to track the number of new households created annually in Canada's major centres. This new data series will enable a better identification of the demand for housing in local market areas.
- Case studies examining alternate home ownership options and studies on reconditioned housing units in Montréal and Québec City were conducted.
- Three related reports on municipal infrastructure were released focusing on alternative financing methods, demand management and public-private partnerships.
- A new CD-ROM database, *Housing in Canada* was released, enhancing government and industry decision making on housing-related issues by providing desktop access to CMHC's custom household and housing conditions data.

Objective Four: Be a Progressive and Responsive Organization

CMHC has always worked closely with other federal departments and agencies on horizontal policies and priorities of the Government of Canada. As well, CMHC engages in a variety of communications and marketing activities in order to generate more recognition of the federal contribution to housing and to increase the awareness of CMHC's position as the most comprehensive source of housing information. CMHC's communication and marketing strategies also work to improve customer satisfaction, and thereby increase the sale of CMHC products and services.

Capitalizing on leading edge technologies and business practices, CMHC works to ensure that human resource management policies, programs and practices are in place so that the Corporation remains an employer of choice, accommodating a flexible, effective and resilient workforce.

Support of the Federal Policy Agenda

CMHC's contribution to federal policies involves support for specific housing-related issues as they arise, and providing long-term support on other initiatives. In September, Canada and New Brunswick co-chaired a meeting of all provincial and territorial housing ministers. This was the first time the housing ministers had met in over five years and there was notable action on several key issues. Ministers agreed to establish a working group to look at a broad range of ways to increase the supply of affordable rental housing, and a second group to look at housing needs in rural and remote areas.

Support for British Columbia Housing

Announced by the federal government in 2000, CMHC is providing up to $27.7 million from its Mortgage Insurance Fund to assist homeowners facing financial hardship who cannot afford to repair their moisture damaged homes, including condominiums, housing co-operatives and other types of homes. The assistance is being administered by British Columbia's Homeowner Protection Office.

Throughout 2000, the Provinces of Quebec, Alberta and British Columbia continued to discuss with CMHC the Government of Canada's offer to transfer social housing administration. To date, nine jurisdictions have signed new agreements and are enjoying the benefits of streamlined administrative arrangements.

CMHC has also been active on issues such as homelessness and family violence, bringing a housing perspective and housing resources to these key social issues. Recognizing CMHC's role in helping to improve housing and living conditions, the Corporation's housing renovation programs were expanded by $311 million as part of the Government of Canada's overall strategy to invest $753 million to address homelessness. CMHC has also participated in the Urban Aboriginal Strategy since its initiation, bringing together federal initiatives and resources in key areas such as: health, employment, education and training, economic development, justice and housing. In 2000, expertise and an estimated $700,000 were provided through CMHC's Aboriginal capacity building efforts to assist in the expansion of knowledge, development of skills and to enhance the experience of Aboriginal peoples.

Objective Four: Be a Progressive and Responsive Organization

CMHC has always worked closely with other federal departments and agencies on horizontal policies and priorities of the Government of Canada. As well, CMHC engages in a variety of communications and marketing activities in order to generate more recognition of the federal contribution to housing and to increase the awareness of CMHC's position as the most comprehensive source of housing information. CMHC's communication and marketing strategies also work to improve customer satisfaction, and thereby increase the sale of CMHC products and services.

Capitalizing on leading edge technologies and business practices, CMHC works to ensure that human resource management policies, programs and practices are in place so that the Corporation remains an employer of choice, accommodating a flexible, effective and resilient workforce.

Support of the Federal Policy Agenda

CMHC's contribution to federal policies involves support for specific housing-related issues as they arise, and providing long-term support on other initiatives. In September, Canada and New Brunswick co-chaired a meeting of all provincial and territorial housing ministers. This was the first time the housing ministers had met in over five years and there was notable action on several key issues. Ministers agreed to establish a working group to look at a broad range of ways to increase the supply of affordable rental housing, and a second group to look at housing needs in rural and remote areas.

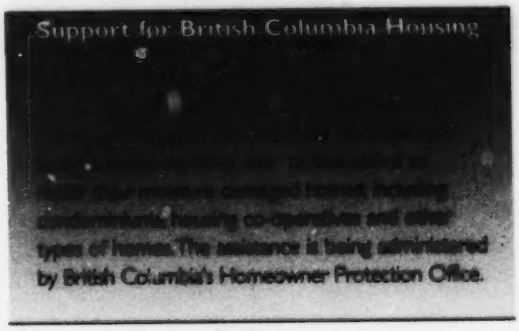

Throughout 2000, the Provinces of Quebec, Alberta and British Columbia continued to discuss with CMHC the Government of Canada's offer to transfer social housing administration. To date, nine jurisdictions have signed new agreements and are enjoying the benefits of streamlined administrative arrangements.

CMHC has also been active on issues such as homelessness and family violence, bringing a housing perspective and housing resources to these key social issues. Recognizing CMHC's role in helping to improve housing and living conditions, the Corporation's housing renovation programs were expanded by $311 million as part of the Government of Canada's overall strategy to invest $753 million to address homelessness. CMHC has also participated in the Urban Aboriginal Strategy since its initiation, bringing together federal initiatives and resources in key areas such as: health, employment, education and training, economic development, justice and housing. In 2000, expertise and an estimated $700,000 were provided through CMHC's Aboriginal capacity building efforts to assist in the expansion of knowledge, development of skills and to enhance the experience of Aboriginal peoples.

Operational Efficiency

Internal operations continued to be streamlined in 2000, to encourage increased efficiency. Business operations in the Montréal metropolitan area were consolidated into a single location, generating operating efficiencies through the sharing of central services by all staff in a single office. As well, housing loan administration was restructured from six to three business centres across the country in order to accommodate changes to loan administration nationally. The organizational structure of the insurance and securitization business within CMHC was realigned in 2000 to ensure that we remain abreast of the trends in the mortgage industry and of the needs of our customers. The communications and marketing functions were also reorganized with an increased focus on consumer marketing. The primary focus of our strategic corporate marketing initiatives was a strengthening of CMHC's brand through increased awareness, maximizing the tremendous potential of the Web and other leading edge technologies.

In the Insurance business, the Corporation's upgraded **emili** software, which can now be accessed over the Internet, promotes operational efficiencies and facilitates the implementation of new products and risk mitigation practices. In 2000, CMHC also began redesigning the Corporate Web site, incorporating additional e-commerce capabilities and interactivity for business and consumer clients, including direct access to new insurance marketing collateral, activity reports and guidelines to Approved Lenders, and the introduction of resale property listings for large foreclosed rental properties. Enhancements to the Market Analysis and Affordable Housing components of the Web site were also introduced.

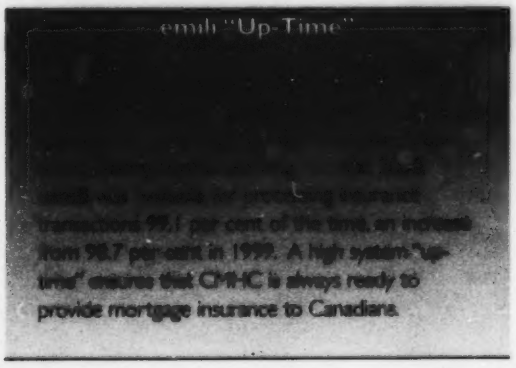

In terms of human resources, a modernized performance management program was implemented to facilitate improved performance and employee development, to link individual success to business results, and to reinforce corporate values. To ensure that employee capabilities match business needs, a full range of competency tools, employee success profiles and a new staffing manual went on-line to all employees.

To support the strategic management of information and resources, improvements were made to elements of CMHC's human resources information systems. As well, a new electronic database known as HR On-Line was released. Accessible to all employees across the Corporation, HR On-Line contains a multitude of policies, information and tools to reinforce effective human resources management practices.

Finally, in 2000, a review of all CMHC's records held in Federal Records Centres across the country was conducted, providing CMHC with more complete and accessible data on information holdings, in addition to reducing the overall cost of records storage.

Adjusted Operating Expenses

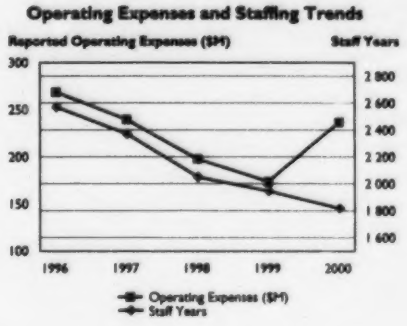

With the ongoing implementation of the kinds of efficiencies described previously, CMHC's staff years and operating expenses have been steadily declining over the last five years, with the exception of an increase in reported operating expenses in 2000. Operating expenses in 2000 were reported at $237 million, representing an increase of $63 million over 1999 expenses. This increase is due to adjustments related to restructuring costs, the assistance provided to homeowners in British Columbia with moisture damaged homes and the new accounting policy for employee future benefits. Staff years, on the other hand, have continued to follow a more steady downward trend to the year 2000. In recent years, staffing levels have declined on an annual basis, falling by approximately 29 per cent from 2,565 in 1996, to just over 1,800 in 2000.

CMHC in the Community

Maintaining its tradition as a good corporate citizen, CMHC actively participates in events and projects supporting communities across the country. All of the Corporation's offices participate in Canada's national United Way/Healthpartners Campaign, and for more than 13 years, CMHC employees have volunteered their time and energy to host the increasingly popular annual event known as "Community Day."

Community Day in Ottawa

[redacted] Charitable Campaign (GCWCC). At this year's GCWCC closing ceremonies, CMHC received awards in recognition of our community and fundraising efforts and for having the highest percentage increase in donor participation in our 2000 campaign.

Operational Efficiency

Internal operations continued to be streamlined in 2000, to encourage increased efficiency. Business operations in the Montréal metropolitan area were consolidated into a single location, generating operating efficiencies through the sharing of central services by all staff in a single office. As well, housing loan administration was restructured from six to three business centres across the country in order to accommodate changes to loan administration nationally. The organizational structure of the insurance and securitization business within CMHC was realigned in 2000 to ensure that we remain abreast of the trends in the mortgage industry and of the needs of our customers. The communications and marketing functions were also reorganized with an increased focus on consumer marketing. The primary focus of our strategic corporate marketing initiatives was a strengthening of CMHC's brand through increased awareness, maximizing the tremendous potential of the Web and other leading edge technologies.

In the Insurance business, the Corporation's upgraded **emili** software, which can now be accessed over the Internet, promotes operational efficiencies and facilitates the implementation of new products and risk mitigation practices. In 2000, CMHC also began redesigning the Corporate Web site, incorporating additional e-commerce capabilities and interactivity for business and consumer clients, including direct access to new insurance marketing collateral, activity reports and guidelines to Approved Lenders, and the introduction of resale property listings for large foreclosed rental properties. Enhancements to the Market Analysis and Affordable Housing components of the Web site were also introduced.

emili "Up-Time"

To respond to client needs, CMHC's automated underwriting system (emili) is available to process applications for mortgage loan insurance 7 days a week. During normal working hours in 2000, emili was available for processing insurance transactions 99.1 per cent of the time, an increase from 98.7 per cent in 1999. A high system "up-time" ensures that CMHC is always ready to provide mortgage insurance to Canadians.

In terms of human resources, a modernized performance management program was implemented to facilitate improved performance and employee development, to link individual success to business results, and to reinforce corporate values. To ensure that employee capabilities match business needs, a full range of competency tools, employee success profiles and a new staffing manual went on-line to all employees.

To support the strategic management of information and resources, improvements were made to elements of CMHC's human resources information systems. As well, a new electronic database known as HR On-Line was released. Accessible to all employees across the Corporation, HR On-Line contains a multitude of policies, information and tools to reinforce effective human resources management practices.

Finally, in 2000, a review of all CMHC's records held in Federal Records Centres across the country was conducted, providing CMHC with more complete and accessible data on information holdings, in addition to reducing the overall cost of records storage.

Adjusted Operating Expenses

With the ongoing implementation of the kinds of efficiencies described previously, CMHC's staff years and operating expenses have been steadily declining over the last five years, with the exception of an increase in reported operating expenses in 2000. Operating expenses in 2000 were reported at $237 million, representing an increase of $63 million over 1999 expenses. This increase is due to adjustments related to restructuring costs, the assistance provided to homeowners in British Columbia with moisture damaged homes and the new accounting policy for employee future benefits. Staff years, on the other hand, have continued to follow a more steady downward trend to the year 2000. In recent years, staffing levels have declined on an annual basis, falling by approximately 29 per cent from 2,565 in 1996, to just over 1,800 in 2000.

CMHC in the Community

Maintaining its tradition as a good corporate citizen, CMHC actively participates in events and projects supporting communities across the country. All of the Corporation's offices participate in Canada's national United Way/Healthpartners Campaign, and for more than 13 years, CMHC employees have volunteered their time and energy to host the increasingly popular annual event known as "Community Day."

Community Day in Ottawa

Held on the grounds of CMHC's National Office Complex, in 2000, Community Day attracted over 50,000 people, and raised over $25,000 in support of the Government of Canada Workplace Charitable Campaign (GCWCC). At this year's GCWCC closing ceremonies, CMHC received awards in recognition of our community and fundraising efforts and for having the highest percentage increase in donor participation in our 2000 campaign.

In March 2000, CMHC also announced that it had become a major financial partner of the Games of La Francophonie of 2001, contributing funds to ensure that some 2,600 international participants are well housed in the Athletes' and Artists' Village, known as the FrancoSphère.

In British Columbia, Granville Island is an urban oasis in the heart of metropolitan Vancouver, managed and developed by the Corporation as stewards on behalf of the Government of Canada. The remnants of an industrial harbour facility, Granville Island was redeveloped in the mid-1970s and has become an eclectic, urban waterfront neighbourhood, considered one of the best examples of such redevelopment in the world. The island attracts some nine million visitors annually, many to the renowned Granville Island Public Market, the most successful public market operation of its kind in North America.

In March 2000, CMHC also announced that it had become a major financial partner of the Games of La Francophonie of 2001, contributing funds to ensure that some 2,600 international participants are well housed in the Athletes' and Artists' Village, known as the FrancoSphère.

In British Columbia, Granville Island is an urban oasis in the heart of metropolitan Vancouver, managed and developed by the Corporation as stewards on behalf of the Government of Canada. The remnants of an industrial harbour facility, Granville Island was redeveloped in the mid-1970s and has become an eclectic, urban waterfront neighbourhood, considered one of the best examples of such redevelopment in the world. The island attracts some nine million visitors annually, many to the renowned Granville Island Public Market, the most successful public market operation of its kind in North America.

Granville Island

Each summer on Canada Day, CMHC's Granville Island administration produces and sponsors the second largest Canada Day celebration within the Greater Vancouver metropolitan area.

Other Accomplishments

Objective Four: Be a Progressive and Responsive Organization

Human Resources

- Approval and implementation of the Official Languages policy review will help to ensure that CMHC has appropriate measures in place to serve Canadians and respect federal policy.
- A new incentive compensation policy was implemented and policy decisions were reached on compensation measures that will facilitate employee and leadership development, and ensure that CMHC remains an attractive employer.
- Diversity initiatives were extended with the addition of the Diversity Champion award, which allows employees to recognize peers who stand as examples in their practice of diversity principles.

In Support of Federal Policy

- The National Housing Research Committee (NHRC), sponsored and co-chaired by CMHC with representatives from provinces/territories, national organizations and federal departments met to discuss research activities and priorities.

Support for specific initiatives

- CMHC participates, in conjunction with Human Resources Development Canada (HRDC) and Public Works and Government Services Canada (PWGSC), in the provision of funding to projects addressing homelessness under the Supporting Communities Partnership Initiative (SCPI).
- In concert with other federal government departments, program development is continuing to facilitate the use of surplus federal properties for housing needs.
- Partnered with the Social Sciences and Humanities Research Council (SSHRC), CMHC will provide nearly $2 million in research grants over the next three years, in the area of Housing in Sustainable Communities and Aboriginal Housing in Canada through the SSHRC, Community-University Research Alliance (CURA) Initiative.
- Twenty-one research grants were awarded to Canadian researchers under the External Research Program in the private and not-for-profit sectors supporting innovative research efforts.
- With the theme "Tomorrow's Housing Today: Meeting the Housing Challenges of the New Millennium," CMHC's Housing Award Program showcased 13 finalists in five categories at a national forum in 2000.

Communications and Marketing Strategies

- CMHC's brand was promoted on a more consistent basis through the use of the harmonized look and corporate messaging that reflects the federal government's role in housing.
- A Housing Assistance Visibility communications strategy was designed and implemented, providing an overall communications direction demonstrating CMHC's contribution to affordable housing.
- CMHC's Order Processing Information Management System (OPIMS) project, an enterprise system deployed corporate-wide at CMHC, was launched in the fall of 2000. OPIMS is a centralized integrated software system that incorporates a Call Centre, a marketing database, and in 2001, will accept orders via the Internet with real-time electronic commerce.

RISK MANAGEMENT

In the normal course of CMHC's business affairs, the Corporation faces credit, market, liquidity and operational risks. CMHC actively manages these risks to safeguard the Corporation's capital and to support the achievement of the Corporation's mandate and objectives.

A senior level Asset/Liability Management Committee (ALCO) and an Investment Committee provide a specialized focus on financial risk management. Reporting directly to the Corporate Governance Committee of the Board, ALCO is a decision-making body responsible for evaluating and overseeing operational management of treasury-related activities, financial positions, risk exposures and financial strategies of the Corporation. Acting as an advisory body to ALCO, the Investment Committee provides technical and external support for CMHC's investment activities related to the management of the Mortgage Insurance and Mortgage-Backed Securities Guarantee Funds. These committees support the Board in its responsibility for establishing the financial risk tolerance of CMHC and for annually reviewing and approving necessary changes to the financial risk management policies of the Corporation.

CREDIT RISK

Credit risk is the risk of loss resulting from default by a counterparty, typically as a consequence of its insolvency or the risk of loss resulting from a credit downgrade. CMHC incurs credit risk from the Corporation's investing, lending and associated hedging activities, as well as from insurance-related activities. Credit risk is identified, evaluated and managed in order to minimize expected losses and optimize returns, subject to appropriate levels of risk.

Investment and Loans Activities

Credit exposure associated with the Corporation's financial transacting and financial instruments is consolidated, measured and controlled on an aggregate basis by counterparty for all investing and hedging activities (excluding the consolidation of pension investment activities). Total exposure is calculated using estimated fair values plus add-ons for potential exposures, as appropriate. Limits are established by counterparty, subject to a number of credit worthiness criteria, including credit ratings and financial strength. Exposures and limits are continually reviewed.

CMHC's loan assets outstanding have the credit risk either covered by the MIF or supported by federal and/or provincial agreements.

Credit exposure positions are calculated and reported on a daily basis, and the creditworthiness of each counterparty is monitored and reported to ensure that exposures remain within approved limits. The Treasurer and the Chief Financial Officer are notified of all credit limit violations upon occurrence, and ALCO and the Board are updated in a quarterly risk management report, or more frequently as necessary.

The following chart outlines the distribution of consolidated treasury-related credit exposure by business account.

Consolidated Exposure by Account

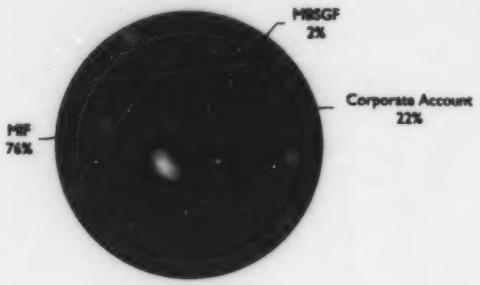

As at 31 December 2000, the total consolidated market value of derivative and investment exposure in the Corporate Account Portfolio (CAP), the Mortgage Insurance Fund (MIF) and the Mortgage-Backed Securities Guarantee Fund (MBSGF) was $5,495 million. As at December 31 2000, the CAP accounted for 22 per cent of the market value of the total portfolio, compared to 26 per cent last year. The bulk of the consolidated exposure, $4,276 million, represents investments in the Insurance and Guarantee Funds (IGF).

Long-Term Exposure by Credit Rating

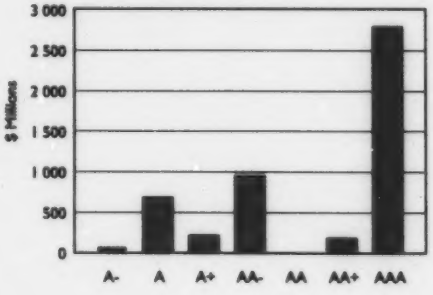

Credit exposure is generally divided into short-term (less than one year) and long-term (greater than one year). Eighty-seven per cent of short-term investments were rated "R-1 (high)", "AAA" or "AA." Of the long-term exposure ($4,767 million), the majority, $3,843 million or 81 per cent, was to "AAA" and "AA" rated counterparties. Included in the "AAA" category is exposure of $2,307 million to the Government of Canada (42 per cent of the consolidated portfolio). The remaining 19 per cent or $924 million was invested in "A" rated counterparties. Given the high credit quality of the portfolio, the risk of loss is negligible based on historical default rates.

Mortgage Insurance Fund

The major risk of financial loss to the Mortgage Insurance Fund (MIF) is the amount of future claims associated with insured mortgages relative to premiums received. The overall performance of the economy is the main determinant of future claims patterns. Changes in mortgage and unemployment rates, nationally and regionally, are key economic variables affecting the incidence of claims. They are highly correlated to borrowers' ability to continue servicing their mortgage loans.

CMHC has a long history of management of mortgage default credit risk in 'good' and 'bad' economic times through its provision of NHA mortgage loan insurance. CMHC's portfolio of insured mortgages has grown steadily over time and now amounts to just over $200 billion. CMHC sets aside reserves in the MIF to cover expected future losses. Currently, these reserves total close to $3.5 billion. They provide the means to settle possible future claims thereby ensuring that lenders can continue to provide high ratio mortgages to Canadians at competitive interest rates.

CMHC follows the Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI) solvency standards for mortgage insurance companies in the determination of policy and claims provisions and the recognition of premium revenue over time. In addition, CMHC also establishes additional policy reserves in accordance with OSFI standards.

CMHC actively manages credit risk with its state-of-the-art automated underwriting system, **emili**, introduced in late 1996. Usage of **emili** has steadily increased since then and in December 2000, more than 90 per cent of homeowner applications were risked through **emili**. Incorporated within **emili** is a loan quality assessment model, a market risk assessment model and a property value risk assessment model. Together, these automated models provide our underwriters the tools with which to effectively identify higher risk mortgage loan applications. Our underwriters can then take further steps to determine if risk mitigating actions would effectively reduce the overall risk to a level which is acceptable to the MIF. CMHC monitors and adjusts its risk assessment models based on actual claims experience. In addition, CMHC's extensive network of market analysts regularly update the market risk models based on changes in local market conditions across Canada. Every new insured mortgage is used to update the information going into the property risk assessment model. CMHC Approved Lenders can also benefit from **emili** to assist in their risk analysis of their mortgage lending business.

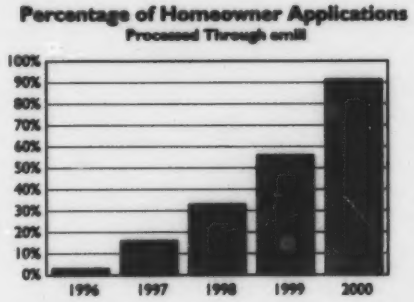

CMHC also manages its insurance risk through diversification. Because CMHC is active across Canada, the insured portfolio is geographically distributed and so too is the portfolio's mortgage default risk. Difficult economic times, which are the major factor to higher credit losses have historically demonstrated that they are also geographically distributed and changing over time. By providing insurance across Canada —urban and rural, east and west, north and south—CMHC has effectively diversified its insured loan portfolio credit risk.

Distribution of Insured Amounts

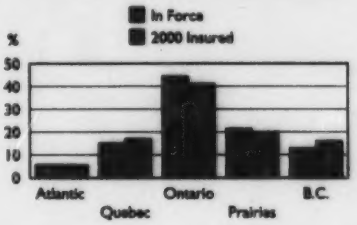

Finally, at the level of the MIF itself, CMHC uses financial analysis techniques to measure the Fund's ability to withstand more broad-based economic shocks, from severe economic scenarios to the more normal adverse economic events. These techniques together with an annual actuarial valuation provide management with the necessary information to effectively manage the MIF insurance risks.

Mortgage-Backed Securities Guarantee Fund

In addition to providing mortgage loan insurance, CMHC is also active in the secondary mortgage market in making mortgage funds more liquid in Canada. This is currently achieved through the issuance of Mortgage-Backed Securities, the timely payment of which is guaranteed by the Mortgage-Backed Securities Guarantee Fund of CMHC. Mortgage-Backed Securities may be issued by financial institutions that are CMHC Approved Issuers. All mortgages in Mortgage-Backed Securities must have mortgage insurance and, consequently, the mortgage default risk is covered by mortgage insurance providers. Therefore, the major risk of loss to the Fund is its ability to fund its timely payment guarantee in the event of Issuer default. As at 31 December 2000, 100 per cent of the mortgage insurance on MBS securities was underwritten by the Mortgage Insurance Fund of CMHC. Total guarantees in force at the end of 2000 amounted to $34 billion. Of this amount, 91 per cent was issued by financial institutions with a credit rating of "A" or better.

MARKET RISK

Market risk refers to the risk of the Corporation incurring a financial loss as a result of adverse fluctuations in interest rates (interest rate risk) and/or foreign exchange rates (currency risk). The Corporation's risk policy limits the risk of loss from adverse movements in interest rates and foreign exchange rates by ensuring that activities are hedged.

Market risk associated with the Corporation's financial transacting is managed through treasury strategies including:

- matching duration of assets and liabilities;
- utilizing derivatives to hedge exposures;
- negotiations to reduce prepayment risk.

The Corporation evaluates and manages market risk on an economic fair value basis, and controls its exposures using risk limits based on interest margin and duration.

Interest Rate Risk - Prepayment/Repricing Risk

The Corporation is exposed to significant prepayment and repricing risk resulting from loans made under various sections of the *National Housing Act*. This risk is managed using various funding and business strategies. Although unlikely, given historical experience, there could be an impact on earnings up to $520 million over a 25-year horizon.

Interest Rate Risk - Sensitivity

The table below provides a view of the risk to the overall CAP portfolio described in terms of the impact on estimated fair value associated with immediate and sustained interest rate changes. The rate scenarios utilized in this analysis were based on current policy, which set limits based on 200 basis points (bp) parallel and rotational interest rate shocks on interest margin.

	Change in Value ($ millions)	**Estimated per Annum Impact*** ($ millions)	**Volatility of Annual Impact**** (Std. Dev. $ millions)
Parallel Shocks			
200 bp+	(65)	(5)	8.6
200 bp-	137	29	19.7
Rotational Shocks			
200 bp clockwise	142	34	22.4
200 bp counter-clockwise	(66)	(11)	5.8

* Calculated as the total economic impact divided by the duration of the portfolio

** Based on a 12-month period ended 31 December 2000

The table illustrates the CAP portfolio is exposed to increasing interest rates and counter-clockwise rotations of the yield curve which is primarily due to asset/liability duration mismatches.

Market risk associated with the Corporation's financial transacting is managed through treasury strategies including:

- matching duration of assets and liabilities;
- utilizing derivatives to hedge exposures;
- negotiations to reduce prepayment risk.

The Corporation evaluates and manages market risk on an economic fair value basis, and controls its exposures using risk limits based on interest margin and duration.

Interest Rate Risk - Prepayment/Repricing Risk

The Corporation is exposed to significant prepayment and repricing risk resulting from loans made under various sections of the *National Housing Act*. This risk is managed using various funding and business strategies. Although unlikely, given historical experience, there could be an impact on earnings up to $520 million over a 25-year horizon.

Interest Rate Risk - Sensitivity

The table below provides a view of the risk to the overall CAP portfolio described in terms of the impact on estimated fair value associated with immediate and sustained interest rate changes. The rate scenarios utilized in this analysis were based on current policy, which set limits based on 200 basis points (bp) parallel and rotational interest rate shocks on interest margin.

Parallel Shocks			
200 bp+	(65)	(5)	8.6
200 bp-	137	29	19.7
Rotational Shocks			
200 bp clockwise	142	34	22.4
200 bp counter-clockwise	(66)	(11)	5.8

* Calculated as the total economic impact divided by the duration of the portfolio

** Based on a 12-month period ended 31 December 2000

The table illustrates the CAP portfolio is exposed to increasing interest rates and counter-clockwise rotations of the yield curve which is primarily due to asset/liability duration mismatches.

Interest Rate Risk - Duration

The modified duration of CMHC's Insurance and Guarantee Funds investment funds is managed within a range relative to the modified duration of the benchmark index (i.e. 5.69 years using Scotia Capital Universe Index). As at 31 December 2000, the modified duration of the Insurance and Guarantee Funds, at 5.67 and 5.68 years, respectively, were well within predefined limits, which ensures that the Funds' price sensitivity to interest rate changes relative to the index is limited. Over the year, volatility of the funds has closely mirrored that of the benchmark index.

Currency Risk

The Corporation is not exposed to currency risk, as required by policy. Currency exposure is fully hedged to Canadian dollars through the use of cross currency swaps.

LIQUIDITY RISK

Liquidity risk policy ensures that the Corporation has sufficient cash to meet projected cash requirements. The Corporation manages liquidity risk by establishing appropriate limits and by ensuring that there are sufficient sources of cash through:

- unutilized commercial paper borrowing authority;
- back-up lines of credit;
- other cash and liquid investments.

As of 31 December 2000, $1.7 billion was utilized of the $3 billion commercial paper limit. Throughout the year, the daily average utilization was $1.1 billion. The back-up lines of credit were not utilized.

OPERATIONAL RISK

General Operational Risk

Operational risk refers to the risk of unexpected loss resulting from deficiencies in business processes, information systems and/or internal controls. CMHC protects its assets and financial viability against the risk of damages and accidental losses by ensuring that appropriate measures are in place to minimize and control the frequency and severity of losses. CMHC has policies and practices in place for these purposes. Measures are also in place to protect the Corporation from general operational risks related to property damage, third party liability, crime and fraud and loss of income caused by damage to income producing assets.

Information Technology Business Systems

General Operations

General information technology operations risk concerns the possibility that losses could be incurred should information systems fail for any reason. CMHC has implemented processes and procedures to limit the risk of exposure, including contracting of specific services with suppliers for daily back-up of key information to an off-site location, and the recovery of critical business systems within 72 hours to a disaster recovery facility. Emergency plans are tested annually to ensure currency and recoverability.

Treasury Systems

An effort is underway to improve the Corporation's capability to analyze and report on its financial positions, performance and risk exposures. This systems upgrade is focused on the three key themes of deal capture, risk management and asset/liability management, which will result in enhanced analytics, data integration, data integrity and automation of manual processes. Recovery scenarios are documented and in place for CMHC's Treasury and Risk Management Systems.

emili System

CMHC's core **emili** system is processed on the mainframe computer infrastructure that the Corporation utilizes with data backed-up daily to an off-site location to minimize risk associated with data loss or corruption. In addition to the disaster recovery site, redundancy for the **emili** system has been established by automatically mirroring the data to a duplicate processing environment to which processing can be transferred within 30 minutes of a failure to the main system.

Human Resources Risk

Human resources risk concerns the possibility of not attaining corporate objectives due to a lack of appropriately skilled personnel as well as the risk that there is insufficient alignment of individual effort to desired corporate results. CMHC manages these risks by ensuring that there is corporate continuity of resources through succession planning in the leadership cadre and by ensuring that employee performance is aligned with business objectives and corporate values through the new performance management process introduced in 2000. This process covers planning objectives, periodic progress reports and annual performance evaluation, including behaviour competency identification, assessment, and development.

Legal Risk

Legal risk refers to the risk of loss that may result from entering into legally unenforceable contracts. Legal and legislative advice and services are provided to the Corporation to ensure that CMHC conducts its business and affairs in compliance with applicable federal, provincial and international legislation and general laws. Systems and practices are in place to ensure that all financial instrument contracts and agreements are adequately documented and legally enforceable, and to ensure that CMHC's legal interests are protected. These systems and practices ensure that CMHC is in compliance with the laws that govern the Corporation, in particular with the NHA, the *CMHC Act* and the *Financial Administration Act*.

INANCIAL STATEMENTS

Fourteen grants were awarded in 2000 under the ACT Program to help develop affordable housing that is responsive to the needs of all Canadians, benefitting small and large communities across the country.

ACT grants help municipalities and the housing sector work together to change planning and building regulations to decrease costs and provide improvements in housing affordability, while preserving and enhancing quality and living environments.

Projects receiving grants in 2000 include the development of a planning tool to estimate affordable housing potential on vacant land and a project to simplify the fee structure to increase efficiencies and reduce construction costs, encouraging the development of affordable housing in communities.

FINANCIAL STATEMENTS

YEAR ENDED 31 DECEMBER 2000
MANAGEMENT'S RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL REPORTING

CMHC management is responsible for establishing and maintaining a system of books, records, internal controls and management practices to provide reasonable assurance that: reliable financial information is produced; the assets of the Corporation are safeguarded and controlled; the transactions of the Corporation are in accordance with the relevant legislation, regulations and by-laws of the Corporation; the resources of the Corporation are managed efficiently and economically; and the operations of the Corporation are carried out effectively.

Management is also responsible for the integrity and objectivity of the financial statements of the Corporation. The accompanying financial statements for the year ended 31 December 2000 were prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. The financial information contained elsewhere in this report is consistent with that in the financial statements.

The Board of Directors is responsible for ensuring that management fulfills its responsibilities for financial reporting and internal control. The Board exercises its responsibilities through the Audit Committee which includes a majority of members who are not officers of the Corporation. The Committee meets from time to time with management, internal audit staff, and independent external auditors to review the manner in which these groups are performing their responsibilities and to discuss auditing, internal controls and other relevant financial matters. The Audit Committee has reviewed the financial statements with the external auditors and has submitted its report to the Board of Directors which has approved the financial statements.

The financial statements have been audited by the joint external auditors, Jean-Guy Poulin, CA, of the firm Arthur Andersen & Cie and L. Denis Desautels, FCA, Auditor General of Canada. Their report offers an independent opinion of the financial statements to the Minister of Public Works and Government Services.

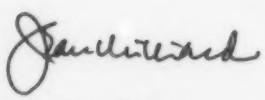

Jean-Claude Villiard
President and Chief Executive Officer

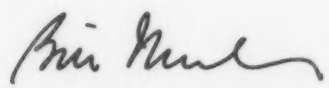

Bill Mulvihill
Vice-President, Corporate Services
and Chief Financial Officer

AUDITORS' REPORT

TO THE MINISTER OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES

We have audited the balance sheets of the Canada Mortgage and Housing Corporation for the Corporate Account and the Insurance and Guarantee Funds as at 31 December 2000, and the related statements of operations and retained earnings, operations, surplus, and cash flows, and the Minister's Account statement of expenses recoverable for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at 31 December 2000 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. As required by the *Financial Administration Act*, we report that, in our opinion, these principles have been applied, except for the change in the method of accounting for employee future benefits as explained in Note 3 to the financial statements, on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in our opinion, the transactions of the Corporation that have come to our notice during our audit of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, the *Canada Mortgage and Housing Corporation Act*, the *National Housing Act* and the by-laws of the Corporation.

L. Denis Desautels, FCA
Auditor General of Canada

Jean-Guy Poulin, CA
Arthur Andersen & Cie
General Partnership

Ottawa, Canada
23 February 2001

CORPORATE ACCOUNT

BALANCE SHEET
AS AT 31 DECEMBER

(in millions of dollars)	Notes	2000	1999
ASSETS			
Loans and Investments	4	**15 850**	16 107
Cash and Investment in Securities	5	**749**	606
Accrued Interest Receivable		**437**	385
Due from the Minister	6	**315**	238
Securities Purchased Under Resale Agreements		**285**	373
Accounts Receivable		**106**	62
Business Premises and Equipment	7	**57**	57
Other Assets		**16**	27
Future Income Taxes to Recover	13	**9**	13
Deferred Recoveries from the Minister		**-**	40
		17 824	17 908
LIABILITIES			
Borrowings from the Capital Markets	8	**11 054**	10 856
Borrowings from the Government of Canada	8	**5 924**	6 141
Securities Sold But Not Yet Purchased		**286**	374
Accrued Interest Payable		**247**	216
Accounts Payable and Accrued Liabilities		**235**	255
Obligation Under Capital Lease	9	**26**	28
Due to Insurance and Guarantee Funds		**7**	-
Due to the Receiver General for Canada		**-**	2
		17 779	17 872
EQUITY			
Capital Authorized and Fully Paid by the Government of Canada		**25**	25
Retained Earnings	10	**20**	11
		45	36
		17 824	17 908

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

CORPORATE ACCOUNT

STATEMENT OF OPERATIONS AND RETAINED EARNINGS
YEAR ENDED 31 DECEMBER

(in millions of dollars)	Notes	2000	1999	1998
Interest Earned		**1 214**	1 252	1 261
Interest Expense		**(1 201)**	(1 235)	(1 237)
Net Interest Income		**13**	17	24
Real Estate Sales		**15**	18	62
Cost of Real Estate Sold		**(15)**	(16)	(61)
Holding Costs		**(3)**	(6)	(3)
Loss on Real Estate		**(3)**	(4)	(2)
Recovery of Rural and Native Housing Interest	11	**28**	-	-
Other Income		**2**	3	5
		30	3	5
Income before Operating Expenses		**40**	16	27
Operating Expenses	12	**(20)**	(19)	(23)
Income (Loss) before Income Taxes		**20**	(3)	4
Income Taxes	13			
Current		**(7)**	5	4
Future		**(4)**	(7)	(7)
		(11)	(2)	(3)
Net Income (Loss)		**9**	(5)	1
Retained Earnings, Beginning of Year		**11**	16	15
Retained Earnings, End of Year		**20**	11	16

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

CORPORATE ACCOUNT

STATEMENT OF CASH FLOWS
YEAR ENDED 31 DECEMBER

(in millions of dollars)	Note	2000	1999	1998
CASH FLOWS PROVIDED BY (USED IN) OPERATING ACTIVITIES				
Net Income (Loss)		**9**	(5)	1
Items not Affecting Cash or Cash Equivalents				
Amortization of Business Premises and Equipment		**4**	3	5
Amortization of Discounts/Premiums on Borrowings		**13**	12	11
Future Income Taxes to Recover		**4**	7	7
		30	17	24
Changes in				
Due to/from				
the Minister		**(77)**	14	(65)
Insurance and Guarantee Funds		**7**	(16)	5
the Receiver General for Canada		**(2)**	(79)	70
Accrued Interest Receivable		**(52)**	30	(2)
Accounts Receivable		**(15)**	6	(6)
Other Assets		**11**	(14)	(3)
Deferred Recoveries from the Minister		**40**	111	25
Accrued Interest Payable		**31**	(15)	6
Accounts Payable and Accrued Liabilities		**(20)**	(43)	(26)
		(47)	11	28
CASH FLOWS PROVIDED BY (USED IN) INVESTMENT ACTIVITIES				
Loans and Investments				
Repayments		**511**	548	464
Additions		**(254)**	(642)	(1 320)
Investment in Securities				
Sales and Maturities		**27**	675	923
Purchases		**(173)**	(462)	(1 031)
Change in Securities Purchased Under Resale Agreements		**88**	(159)	(214)
Net Additions to Business Premises and Equipment		**(4)**	(5)	1
		195	(45)	(1 177)
CASH FLOWS PROVIDED BY (USED IN) FINANCING ACTIVITIES				
Issuance of Medium-term Borrowings from the Capital Markets		**2 114**	1 288	2 024
Repayment of Medium-term Borrowings from the Capital Markets		**(1 910)**	(1 500)	(1 000)
Change in Short-term Borrowings from the Capital Markets		**(48)**	589	227
Repayment of Borrowings from the Government of Canada		**(217)**	(213)	(413)
Change in Securities Sold But Not Yet Purchased		**(88)**	374	-
Change in Securities Sold Under Repurchase Agreements		**-**	(214)	214
Repayment of Obligation Under Capital Lease		**(2)**	(2)	(2)
		(151)	322	1 050
Increase (Decrease) in Cash and Cash Equivalents		**(3)**	288	(99)
CASH AND CASH EQUIVALENTS				
Beginning of Year		**606**	318	417
End of Year	5	**603**	606	318
SUPPLEMENTAL DISCLOSURE OF CASH FLOW INFORMATION				
Amount of Interest Paid in the Year		**1 170**	1 250	1 231
Amount of Income Taxes Paid in the Year		**-**	-	-

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

MINISTER'S ACCOUNT

STATEMENT OF EXPENSES RECOVERABLE
YEAR ENDED 31 DECEMBER

(in millions of dollars)	Notes	2000	1999	1998
Grants and Contributions		**1 906**	1 822	1 767
Operating Expenses	12	**83**	58	70
Fees Paid to Delivery Agents		**8**	6	4
Expenses Recoverable	6	**1 997**	1 886	1 841

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

INSURANCE AND GUARANTEE FUNDS

BALANCE SHEET
AS AT 31 DECEMBER

(in millions of dollars)	Notes 14	2000	1999
ASSETS			
Investment in Securities	5	**4 142**	3 819
Securities Purchased Under Resale Agreements		**988**	-
Real Estate Inventory		**157**	186
Future Income Taxes to Recover	13	**101**	55
Accrued Interest Receivable		**62**	60
Due from Corporate Account		**7**	-
Other Assets		**40**	5
		5 497	4 125
LIABILITIES			
Unearned Premiums and Guarantee Fees	16	**2 837**	2 684
Securities Sold Under Repurchase Agreements		**991**	-
Provision for Claims	16	**694**	732
Accounts Payable and Accrued Liabilities		**55**	53
Deferred Gains on Disposal of Securities	5	**46**	62
Income Taxes Payable		**-**	86
		4 623	3 617
SURPLUS			
Unappropriated		**198**	140
Appropriated	17	**676**	368
		874	508
		5 497	4 125

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

INSURANCE AND GUARANTEE FUNDS

STATEMENT OF OPERATIONS
YEAR ENDED 31 DECEMBER

(in millions of dollars)	Notes 14	2000	1999	1998
REVENUES				
Earned Premiums and Guarantee Fees	16	**651**	582	498
Application Fees		**46**	49	53
Income from Investments		**260**	241	207
Other		**2**	2	4
		959	874	762
EXPENSES				
Loss on Claims		**346**	329	358
Operating Expenses	12	**134**	97	105
Government of Canada Fee		**27**	24	23
Adjustment to Provision for Claims		**(39)**	(97)	16
		468	353	502
Income before Income Taxes		**491**	521	260
Income Taxes	13			
Current		**152**	198	111
Future		**(27)**	2	(11)
		125	200	100
NET INCOME		**366**	321	160

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

INSURANCE AND GUARANTEE FUNDS

STATEMENT OF SURPLUS
YEAR ENDED 31 DECEMBER

(in millions of dollars)	Note 14	2000	1999	1998
UNAPPROPRIATED				
Balance, Beginning of Year		**140**	177	27
Add: Net Income		**366**	321	160
		506	498	187
Transferred to Appropriated		**(308)**	(358)	(10)
Balance, End of Year		**198**	140	177
APPROPRIATED				
Balance, Beginning of Year		**368**	10	-
Transferred from Unappropriated		**308**	358	10
Balance, End of Year		**676**	368	10
		874	508	187

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

INSURANCE AND GUARANTEE FUNDS

STATEMENT OF CASH FLOWS
YEAR ENDED 31 DECEMBER

(in millions of dollars)	Note 14	2000	1999	1998
CASH FLOWS PROVIDED BY (USED IN) OPERATING ACTIVITIES				
Premiums and Guarantee Fees Received		**804**	849	812
Application Fees Received		**46**	49	53
Investment Income Received		**255**	292	216
Real Estate Operations		**174**	239	273
Claims Paid		**(492)**	(519)	(589)
Operating Expenses Paid		**(125)**	(111)	(116)
Government of Canada Fee Paid		**(24)**	(35)	-
Income Taxes Paid		**(290)**	(97)	(121)
Other		**(10)**	1	(6)
		338	668	522
CASH FLOWS PROVIDED BY (USED IN) INVESTMENT ACTIVITIES				
Investment in Securities				
Sales and Maturities		**5 026**	1 565	4 577
Purchases		**(5 360)**	(2 249)	(5 092)
Change in Securities Purchased Under Resale Agreements		**(988)**	684	266
Change in Securities Sold Under Repurchase Agreements		**991**	(684)	(268)
		(331)	(684)	(517)
Increase (Decrease) in Due from (to) Corporate Account		**7**	(16)	5
DUE FROM (TO) CORPORATE ACCOUNT				
Beginning of Year		**-**	16	11
End of Year		**7**	-	16

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

YEAR ENDED 31 DECEMBER 2000

1. BASIS OF PRESENTATION

Canada Mortgage and Housing Corporation (the Corporation) was incorporated as a Crown corporation 1 January 1946. The Corporation is governed by the *Canada Mortgage and Housing Corporation Act* (the "CMHC Act"), the *National Housing Act* (the "NHA") and the *Financial Administration Act*. The Corporation's general mandate, as set out in the preamble to the NHA, is "to promote the construction of new houses, the repair and modernization of existing houses and the improvement of housing and living conditions". Its finance mandate, as set out in Section 3 of the NHA, is "to promote housing affordability and choice, to facilitate access to, and competition and efficiency in the provision of housing finance, to protect the availability of adequate funding for housing at low cost, and generally to contribute to the well-being of the housing sector in the national economy".

Under its mandate, the Corporation has the following accounts:

Corporate Account

The Corporation makes loans and other investments under various provisions of the NHA and provides services in housing-related areas. Funding is provided by borrowings from the capital markets and the Government of Canada.

Under a recent federal initiative, the Corporation is negotiating the transfer of responsibility for the social housing programs to the Provinces and Territories. Social Housing Agreements have been signed with nine Provinces/Territories to date.

Minister's Account

The Corporation administers housing programs under provisions of the NHA with funding provided by the Government of Canada through annual Parliamentary appropriations for subsidies, losses and operating expenses relating to these programs.

Insurance and Guarantee Funds

The Corporation administers insurance and guarantee funds under provisions of the NHA. The Mortgage Insurance Fund provides insurance against borrower default on residential mortgages. The Mortgage-Backed Securities Guarantee Fund guarantees the timely payment of principal and interest for investors of securities based on insured mortgages.

The Corporation maintains separate accounting records and prepares separate financial statements for each account. Revenues and expenses for the Corporate Account, Minister's Account and the Funds all flow through the same bank accounts. The net cash position for the Minister's Account and the Funds is therefore shown as a due to/from the Corporate Account.

Together, the statements for the three accounts constitute the financial statements of the Corporation and reflect all of the transactions of the Corporation for the year ended 31 December 2000.

In total, the Corporation manages:

(in millions of dollars)	**2000**	**1999**
Assets	**23 314**	22 033
Liabilities	**22 395**	21 489
Portion Due to Borrowings from the Government of Canada	**5 924**	6 141
Minister's Account Expenses Recoverable from Parliamentary Appropriations	**1 997**	1 886
Operating Expenses	**237**	174

The Corporation is an agent of the Crown for all purposes except in its relationship with its employees. It is a prescribed Crown corporation for tax purposes and, as such, is subject to federal income tax under the *Income Tax Act*. The Corporation is not subject to provincial income tax.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

These financial statements are prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles (GAAP). The preparation of financial statements in conformity with GAAP requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the balance sheet date and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. Actual results could differ from those estimates.

A. General Accounting Policies

The following accounting policies apply to the financial statements of the Corporate Account and the Insurance and Guarantee Funds.

Securities Purchased under Resale and Sold Under Repurchase Agreements

Securities purchased under resale agreements consist of the purchase of a security, normally a government bond, with the commitment by the Corporation to resell the security to the original seller at a specified price. Securities sold under repurchase agreements consist of the sale of a security with the commitment by the Corporation to repurchase the security at a specified price. Securities purchased under resale and sold under repurchase agreements are carried at cost on the balance sheet. The difference between the sale price and the agreed repurchase price on a repurchase agreement and the difference between the cost of the purchase and the predetermined proceeds to be received on a resale agreement are recorded as interest income on an accrual basis.

Income Taxes

Income taxes are accounted for using the future income taxes method. Accordingly, future income taxes are recognized on assets and liabilities with taxable temporary differences. The income tax rates used to measure future tax assets and liabilities are those rates that, at the balance sheet date, are expected to apply when the assets are realized or the liabilities are settled.

In total, the Corporation manages:

Assets	[illegible]	[illegible]
Liabilities	22 398	21 409
Portion Due to Borrowings from the Government of Canada	5 924	6 141
Minister's Account Expenses Recoverable from Parliamentary Appropriations	1 997	1 886
Operating Expenses	237	174

The Corporation is an agent of the Crown for all purposes except in its relationship with its employees. It is a prescribed Crown corporation for tax purposes and, as such, is subject to federal income tax under the *Income Tax Act*. The Corporation is not subject to provincial income tax.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

These financial statements are prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles (GAAP). The preparation of financial statements in conformity with GAAP requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the balance sheet date and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. Actual results could differ from those estimates.

A. General Accounting Policies

The following accounting policies apply to the financial statements of the Corporate Account and the Insurance and Guarantee Funds.

Securities Purchased under Resale and Sold Under Repurchase Agreements

Securities purchased under resale agreements consist of the purchase of a security, normally a government bond, with the commitment by the Corporation to resell the security to the original seller at a specified price. Securities sold under repurchase agreements consist of the sale of a security with the commitment by the Corporation to repurchase the security at a specified price. Securities purchased under resale and sold under repurchase agreements are carried at cost on the balance sheet. The difference between the sale price and the agreed repurchase price on a repurchase agreement and the difference between the cost of the purchase and the predetermined proceeds to be received on a resale agreement are recorded as interest income on an accrual basis.

Income Taxes

Income taxes are accounted for using the future income taxes method. Accordingly, future income taxes are recognized on assets and liabilities with taxable temporary differences. The income tax rates used to measure future tax assets and liabilities are those rates that, at the balance sheet date, are expected to apply when the assets are realized or the liabilities are settled.

B. Corporate Account

The following accounting policies apply to the financial statements of the Corporate Account.

Loans and Investments

The Corporation, independently or jointly with the Provinces/Territories/Municipalities, funds loans and invests in housing projects and real estate under various provisions of the NHA. Where joint projects are undertaken, agreements are entered into which specify the responsibilities for the management, administration, program delivery, and/or the cost-sharing arrangements of the parties.

i) Loans

Loans are carried at cost. As they are intended to be held until maturity, no adjustment is made to the carrying value to reflect temporary fluctuations. As shown in note 4, no provision for loss is made.

Loans containing forgiveness clauses are recorded net of the forgiveness and the forgiveness is recovered from the Government of Canada through the Minister's Account when the loans are advanced.

Loans made under certain programs contain interest rate clauses that are lower than the cost to the Corporation of the related borrowings. Such interest losses are generally recoverable from the Government of Canada through the Minister's Account.

ii) Real Estate

Real estate is mainly comprised of vacant land and properties acquired through default on uninsured loans.

Vacant land is recorded at acquisition cost plus development costs, holding costs and interest. These costs are capitalized up to market value after which they are expensed to the Corporate Account. Gains or losses on sales of vacant land are recognized in the Corporate Account.

Properties acquired as a result of default are recorded at acquisition cost plus modernization and improvements. Amortization on the buildings is calculated on a straight-line basis over the remaining term of the corresponding debt. Net operating profit or loss and disposal gains or losses are paid to or recovered from the Government of Canada through the Minister's Account.

iii) Investments in Housing Projects

These investments are governed by various cost-sharing agreements, including the more recent Social Housing Agreements with most of the Provinces and Territories. The Corporation's portion of operating losses is recoverable from the Government of Canada through the Minister's Account. As shown in Note 4, no provision for losses on investments is made.

iv) Land Assembly

Land Assembly projects are financed jointly by the Corporation and a provincial and/or municipal partner. They consist of the acquisition and servicing of land for the purpose of resale. All costs are capitalized.

Investment in Securities

The Corporation generally matches the term of its assets and liabilities within tolerances set out by interest rate risk limits. Gains and losses that result from the sale of investments related to hedging interest rate risk associated with funding activities are deferred and amortized on a straight-line basis to Interest Expense over the term of the most recent debt issue. Deferred gains and losses are included in Other Assets.

Business Premises and Equipment

Business premises and equipment are recorded at cost less accumulated amortization. Amortization is provided over the estimated useful life of the asset using the following rates and methods:

	Rate	Method
Buildings	4% or 5%	Diminishing balance
Building Under Capital Lease	4%	Diminishing balance
Equipment	8%, 20% or 30%	Diminishing balance
Leasehold Improvements	20%	Straight-line

Deferred Recoveries from the Minister

Expenditures to modernize and improve Public Housing and Rural and Native Housing rental properties are recovered from the Government of Canada through the Minister's Account.

Pension

The Corporation provides pensions based on length of service and average earnings of the best five-year period as classified under defined benefit pension arrangements. The Corporation accrues its obligations under employee benefit plans and the related costs, net of plan assets.

The Corporation also maintains an unfunded supplemental pension plan.

The cost of pensions earned by employees is actuarially determined using the projected benefit method pro rated on service and management's best estimate of expected long-term plan investment performance, salary increases, retirement ages of employees and mortality of members.

Pension cost is determined as the cost of employee pension benefits for the current year's service, interest expense on the accrued benefit obligation, expected investment return on the market value of plan assets and the amortization of the transitional asset/obligation, the deferred actuarial gains/losses and the deferred past service costs. For the purpose of calculating the expected return on plan assets, those assets are valued at fair value.

The transitional asset/obligation, and past service costs are amortized over the remaining service period for active employees under the plans.

The excess of the net actuarial gain/loss over 10% of the greater of the benefit obligation and the fair value of the plan assets is amortized over the remaining service period for active employees under the plans.

Other Post-Employment Benefits

The Corporation provides other post-employment benefits consisting of termination pay, life insurance and medical insurance. The cost of these benefits is actuarially determined using the projected benefit method pro rated on service and management's best estimate of salary increases, retirement ages of employees, mortality of members and expected health care costs.

Interest Earned

Interest earned from Loans and Investments, Cash and Investment in Securities, and Deferred Recoveries from the Minister is recognized on an accrual basis up to the date that the asset is retired.

Capital Market Borrowing Costs

Issuance costs on medium-term borrowings from the capital markets are deferred and amortized as Interest Expense on a straight-line basis over the term of the debt issue.

Premiums and discounts on medium-term borrowings from the capital markets are deferred and amortized to income on a constant yield basis over the term of the debt issue.

Derivative Financial Instruments

The Corporation enters into interest rate and foreign exchange transactions in order to manage its exposure to both interest rate and currency fluctuations. The Corporation uses accrual accounting for derivative transactions used for its own on-balance sheet asset and liability management purposes. Gains and losses resulting from early termination of these contracts are deferred and included in Other Assets and amortized on a straight-line basis to Interest Earned or Interest Expense over the term of the underlying exposure.

Securities Sold But Not Yet Purchased

Where the Corporation has an obligation to deliver securities which it did not own at the time of the sale, they are recorded as securities sold but not yet purchased at an amount equal to the cost of the sale.

C. Insurance and Guarantee Funds

The following accounting policies apply to the financial statements of the Insurance and Guarantee Funds.

Investment in Securities

Investments are purchased with the intention to hold them to maturity to meet the long-term obligations of the Funds, and are carried at amortized cost. Investments are written down to their fair value when declines in value are other than temporary. Premiums and discounts on investments are amortized to income on a constant yield basis over the maturity period of the related investments. Losses realized on write downs to reflect other than temporary impairment in value are included in Interest Earned from the investments in the year in which they occur.

Gains and losses from disposals of fixed income investments are deferred and amortized over the remaining life of the original investment.

Real Estate Inventory

Real Estate acquired upon the payment of a claim resulting from a loan default is carried at the lower of cost or net realizable value. Net realizable value is calculated as the current market value of the property, as determined by the Corporation, less the discounted value of estimated holding and disposal costs. Amortization is not recorded on the real estate.

Provision for Claims

The provision for claims represents an estimate for expected claims and related expenses, net of expected sale receipts, for defaults that have occurred on or before the balance sheet date. The provision takes into consideration the time value of money and, in accordance with accepted actuarial practice, includes an explicit provision for adverse deviation.

Premium Revenue and Unearned Premiums

The Corporation earns premium revenue over the period covered by each individual contract based on factors developed by the Office of the Superintendent of Financial Institutions for mortgage insurance businesses. These factors reflect the long-term pattern for default risk by age of a mortgage insurance policy.

Unearned premiums represent the portion of premiums written related to the unexpired portion of the policy at year end. This provision is for claims that have not yet occurred and therefore, covers the period from the balance sheet date to the date of default.

Guarantee Fees

Guarantee fees are deferred and are taken into income over the term of the related Mortgage-Backed Security issue on a straight-line basis.

Application Fees

Application fees are recognized as income when received.

Insurance Issuance Costs

Issuance costs are expensed as incurred and are included in Operating Expenses.

3. CHANGE IN ACCOUNTING POLICY

Effective 1 January 2000, the Corporation has adopted the new Canadian Institute of Chartered Accountants standard for employee future benefits. This change in accounting policy has been applied prospectively. The most significant changes to accounting for pensions are:

- recognition of a transitional pension asset/obligation which is the difference between the accrued benefit obligation and the fair value of plan assets at 1 January 2000; and
- calculation of the accrued benefit obligation using the current market rate rather than management's best estimate of the long-term discount rate.

In addition, post-employment benefits other than pensions are now recorded by an actuarially determined liability and expense.

The effect of this change on the current year is an increase in Accounts Payable and Accrued Liabilities in the Corporate Account and an increase in total Operating Expenses of $9 million.

4. LOANS AND INVESTMENTS

(in millions of dollars)	2000	1999
Loans/Investments made independently by the Corporation		
Loans	**4 924**	5 022
Real Estate	**19**	34
	4 943	5 056
Loans/Investments made jointly with Provincial/Territorial/Municipal Authorities		
Loans	**9 393**	9 496
Investments in Housing Projects	**1 498**	1 540
Land Assembly	**16**	15
	10 907	11 051
	15 850	16 107

The Corporation makes loans and invests in housing projects and real estate under various provisions of the NHA, either independently or jointly with provincial/territorial/municipal authorities. Of the total loans and investments portfolio, 93% or $14 703 million (1999 - 92% or $14 861 million) relates to social housing programs, the majority of which are supported with subsidies from the Minister's Account.

The Corporation has made no provision for losses on loans and investments as it is assured collectibility on 99.6% of the portfolio from either the Provinces and Territories (40.9%) through provisions in the Social Housing Agreements, the Mortgage Insurance Fund (31.3%) for insured loans, the Minister's Account (25.8%) through provisions in the NHA, or Indian and Northern Affairs Canada (1.6%) through Ministerial loan guarantees. The Corporation has determined that a provision is not required for the remaining 0.4%.

4. LOANS AND INVESTMENTS

(in millions of dollars)	**2000**	**1999**
Loans/Investments made Independently by the Corporation		
Loans	**4 924**	5 022
Real Estate	**19**	34
	4 943	5 056
Loans/Investments made Jointly with Provincial/Territorial/Municipal Authorities		
Loans	**9 393**	9 496
Investments in Housing Projects	**1 498**	1 540
Land Assembly	**16**	15
	10 907	11 051
	15 850	16 107

The Corporation makes loans and invests in housing projects and real estate under various provisions of the NHA, either independently or jointly with provincial/territorial/municipal authorities. Of the total loans and investments portfolio, 93% or $14 703 million (1999 - 92% or $14 861 million) relates to social housing programs, the majority of which are supported with subsidies from the Minister's Account.

The Corporation has made no provision for losses on loans and investments as it is assured collectibility on 99.6% of the portfolio from either the Provinces and Territories (40.9%) through provisions in the Social Housing Agreements, the Mortgage Insurance Fund (31.3%) for insured loans, the Minister's Account (25.8%) through provisions in the NHA, or Indian and Northern Affairs Canada (1.6%) through Ministerial loan guarantees. The Corporation has determined that a provision is not required for the remaining 0.4%.

5. CASH AND INVESTMENT IN SECURITIES

Cash and Investment in Securities for the Corporate Account is comprised of the following:

(in millions of dollars)	**2000**	**1999**	**1998**
Cash	**(6)**	1	(1)
Commercial Paper and Treasury Bills	**609**	605	319
Cash and Cash Equivalents	**603**	606	318
Investment in Securities	**146**	-	213
	749	606	531

The following table shows the term to maturity of Investment in Securities for both the Corporate Account and the Insurance and Guarantee Funds.

	Term to Maturity					
(in millions of dollars)	**Within 1 Year**	**1 to 3 Years**	**3 to 5 Years**	**Over 5 Years**	**2000**	**1999**
Corporate Account						
Securities Issued or Guaranteed by:						
Canada	-	-	-	-	**-**	-
Other	40	106	-	-	**146**	-
	40	106	-	-	**146**	-
Insurance and Guarantee Funds						
Securities Issued or Guaranteed by:						
Canada	-	672	41	1 391	**2 104**	2 244
Provinces	-	217	88	589	**894**	873
Other	28	371	414	331	**1 144**	702
	28	1 260	543	2 311	**4 142**	3 819

Net cumulative unamortized losses of $10 million (1999 - $7 million) resulting from the sale of Corporate Account investments have been deferred and are included in Other Assets. The gains/losses result from those occasions where the Corporation may purchase or sell investments, for the purpose of hedging rate movements, when funding and lending activities do not coincide.

Investment sales in the Insurance and Guarantee Funds during 2000 resulted in a gain of $0.3 million (1999 - $37 million, 1998 - $26 million) that has been deferred. Cumulative deferred gains now totaling $46 million (1999 - $62 million) will be brought into income as follows:

(in millions of dollars)	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**Thereafter**	**Total**
Amortization of Net Gains	15	13	13	10	7	(12)	46

6. DUE FROM THE MINISTER

(in millions of dollars)	**2000**	**1999**	**1998**
Due from the Minister, Beginning of Year	**238**	252	187
Expenses Recoverable	**1 997**	1 886	1 841
Recovered from the Minister	**(1 920)**	(1 900)	(1 776)
Due from the Minister, End of Year	**315**	238	252

Expenses incurred but not yet recovered from the Government of Canada are recorded as Due from the Minister in the Corporate Account. This receivable is short-term and is non interest bearing.

The Corporation reports the cost of programs administered under the Minister's Account against an annual appropriation from the Government of Canada for the Government's fiscal year (1 April to 31 March). For the Government's 2000/2001 fiscal year, the annual appropriation for the Minister's Account is $1 894 million (1999/2000 - $1 928 million).

Due from the Minister includes costs of $168 million (1999 - $184 million) which are included in Accounts Payable and Accrued Liabilities in the Corporate Account.

7. BUSINESS PREMISES AND EQUIPMENT

(in millions of dollars)	**Cost**	**Accumulated Amortization**	**2000 Net Book Value**	**1999 Net Book Value**
Buildings	47	16	**31**	30
Building Under Capital Lease	30	10	**20**	21
Equipment	42	37	**5**	4
Leasehold Improvements	7	6	**1**	2
	126	69	**57**	57

Amortization in 2000 was $4 million (1999 - $3 million, 1998 - $5 million).

5. CASH AND INVESTMENT IN SECURITIES

Cash and Investment in Securities for the Corporate Account is comprised of the following:

(in millions of dollars)	2000	1999	1998
Cash	(8)	1	(1)
Commercial Paper and Treasury Bills	609	605	319
Cash and Cash Equivalents	603	606	318
Investment in Securities	146	-	213
	749	606	531

The following table shows the term to maturity of Investment in Securities for both the Corporate Account and the Insurance and Guarantee Funds.

(in millions of dollars)	Within 1 Year	Term to Maturity 1 to 3 Years	3 to 5 Years	Over 5 Years	2000	1999
Corporate Account						
Securities Issued or Guaranteed by:						
Canada	-	-	-	-	-	-
Other	40	106	-	-	146	-
	40	106	-	-	146	-
Insurance and Guarantee Funds						
Securities Issued or Guaranteed by:						
Canada	-	672	41	1 391	2 104	2 244
Provinces	-	217	88	589	894	873
Other	28	371	414	331	1 144	702
	28	1 260	543	2 311	4 142	3 819

Net cumulative unamortized losses of $10 million (1999 - $7 million) resulting from the sale of Corporate Account investments have been deferred and are included in Other Assets. The gains/losses result from those occasions where the Corporation may purchase or sell investments, for the purpose of hedging rate movements, when funding and lending activities do not coincide.

Investment sales in the Insurance and Guarantee Funds during 2000 resulted in a gain of $0.3 million (1999 - $37 million, 1998 - $26 million) that has been deferred. Cumulative deferred gains now totaling $46 million (1999 - $62 million) will be brought into income as follows:

(in millions of dollars)	2001	2002	2003	2004	2005	Thereafter	Total
Amortization of Net Gains	15	13	13	10	7	(12)	46

6. DUE FROM THE MINISTER

(In millions of dollars)	2000	1999	1998
Due from the Minister, Beginning of Year	**238**	252	187
Expenses Recoverable	**1 997**	1 886	1 841
Recovered from the Minister	**(1 920)**	(1 900)	(1 776)
Due from the Minister, End of Year	**315**	238	252

Expenses incurred but not yet recovered from the Government of Canada are recorded as Due from the Minister in the Corporate Account. This receivable is short-term and is non interest bearing.

The Corporation reports the cost of programs administered under the Minister's Account against an annual appropriation from the Government of Canada for the Government's fiscal year (1 April to 31 March). For the Government's 2000/2001 fiscal year, the annual appropriation for the Minister's Account is $1 894 million (1999/2000 - $1 928 million).

Due from the Minister includes costs of $168 million (1999 - $184 million) which are included in Accounts Payable and Accrued Liabilities in the Corporate Account.

7. BUSINESS PREMISES AND EQUIPMENT

(In millions of dollars)	Cost	Accumulated Amortization	2000 Net Book Value	1999 Net Book Value
Buildings	47	16	**31**	30
Building Under Capital Lease	30	10	**20**	21
Equipment	42	37	**5**	4
Leasehold Improvements	7	6	**1**	2
	126	69	**57**	57

Amortization in 2000 was $4 million (1999 - $3 million, 1998 - $5 million).

8. BORROWINGS

The Corporation borrows from the capital markets and from the Government of Canada under provisions of the CMHC Act and the NHA to finance loans and investments.

The Corporation has authority to borrow a maximum of $20 billion from sources other than the Government of Canada.

(in millions of dollars)	Interest Rate	Term	2000	1999
Capital Market				
Short-term Borrowings	5.7%	108 days	**1 653**	1 700
Medium-term Borrowings	5.9%	2.6 years	**9 401**	9 156
Government of Canada	9.0%	20.9 years	**5 924**	6 141
			16 978	16 997

Short-term borrowings are comprised of commercial paper. Medium-term borrowings include bonds and medium-term notes.

Medium-term borrowings from the capital markets include US denominated debt. This debt is translated to Canadian dollars at the year end exchange rate. Foreign exchange exposure is fully hedged through the use of cross currency swaps, for both interest and principal payments. Swap contracts in place transform US denominated debt into expected net obligations in Canadian dollars at an agreed upon rate established by the associated swap contracts.

The foreign denominated medium-term borrowings are:

(in millions of dollars)	2000	1999
US Dollar Obligations	**1 000**	800
US Dollar Obligations Translated to Canadian Dollars		
Based on Rate Established Under Swap Contract	**1 419**	1 103
Based on Year End Rate	**1 500**	1 155

The following table provides the maturity structure of Corporate borrowings:

(in millions of dollars)	Capital Market Short-term Borrowings	Capital Market Medium-term Borrowings	Government of Canada	Total
2001	1 653	1 264	229	3 146
2002	-	2 176	218	2 394
2003	-	1 884	245	2 129
2004	-	2 329	187	2 516
2005	-	1 748	195	1 943
Thereafter	-	-	4 850	4 850
	1 653	9 401	5 924	16 978

9. OBLIGATION UNDER CAPITAL LEASE

The Corporation financed additions and improvements to the National Office building in 1990 with a long-term lease. As the Corporation will own the building at the termination of the lease in 2015, the lease has been accounted for as a capital lease.

The future minimum lease payments are as follows:

(in millions of dollars)	2000
2001 to 2005	19
2006 to 2015	35
Total future minimum lease payments	54
Less interest (11.77%)	28
Obligation Under Capital Lease	26

Interest expense on the capital lease in 2000 was $3 million (1999 - $3 million, 1998 - $3 million).

10. RETAINED EARNINGS OF THE CORPORATE ACCOUNT

Order-in-Council under Section 29 of the CMHC Act limits Corporate Account retained earnings to a reserve fund not exceeding $25 million, plus specific provisions directed by the Board of Directors.

11. RECOVERY OF RURAL AND NATIVE HOUSING INTEREST

The Corporation has determined that it can charge the Minister for additional interest rate losses incurred on the Rural and Native Housing (RNH) Program. The additional recovery has resulted in an increase in the Corporate Account income of $38 million of which $10 million is included in Interest Earned. The cumulative effect of the change on prior years, recovered from the Minister's Account in the current year, is disclosed separately as Recovery of RNH Interest.

12. OPERATING EXPENSES

The operating expenses of the Corporation are primarily allocated on the basis of staff utilization as follows:

(in millions of dollars)	2000		1999		1998	
		%		%		%
Corporate Account	20	8	19	11	23	12
Minister's Account	83	35	58	33	70	35
Insurance and Guarantee Funds	134	57	97	56	105	53
	237	100	174	100	198	100

Operating expenses in 2000 include:

- $9 million of costs as a result of the new accounting standard for employee future benefits, of which $1 million is recorded in the Corporate Account, $3 million is recorded in the Minister's Account and $5 million is recorded in the Funds;

8. BORROWINGS

The Corporation borrows from the capital markets and from the Government of Canada under provisions of the CMHC Act and the NHA to finance loans and investments.

The Corporation has authority to borrow a maximum of $20 billion from sources other than the Government of Canada.

(in millions of dollars)	**Interest Rate**	**Term**	**2000**	**1999**
Capital Market				
Short-term Borrowings	5.7%	108 days	**1 653**	1 700
Medium-term Borrowings	5.9%	2.6 years	**9 401**	9 156
Government of Canada	9.0%	20.9 years	**5 924**	6 141
			16 978	16 997

Short-term borrowings are comprised of commercial paper. Medium-term borrowings include bonds and medium-term notes.

Medium-term borrowings from the capital markets include US denominated debt. This debt is translated to Canadian dollars at the year end exchange rate. Foreign exchange exposure is fully hedged through the use of cross currency swaps, for both interest and principal payments. Swap contracts in place transform US denominated debt into expected net obligations in Canadian dollars at an agreed upon rate established by the associated swap contracts.

The foreign denominated medium-term borrowings are:

(in millions of dollars)	**2000**	**1999**
US Dollar Obligations	**1 000**	800
US Dollar Obligations Translated to Canadian Dollars		
Based on Rate Established Under Swap Contract	**1 419**	1 103
Based on Year End Rate	**1 500**	1 155

The following table provides the maturity structure of Corporate borrowings:

	Capital Markets			
(in millions of dollars)	**Short-term Borrowings**	**Medium-term Borrowings**	**Government of Canada**	**Total**
2001	1 653	1 264	229	3 146
2002	-	2 176	218	2 394
2003	-	1 884	245	2 129
2004	-	2 329	187	2 516
2005	-	1 748	195	1 943
Thereafter	-	-	4 850	4 850
	1 653	9 401	5 924	16 978

9. OBLIGATION UNDER CAPITAL LEASE

The Corporation financed additions and improvements to the National Office building in 1990 with a long-term lease. As the Corporation will own the building at the termination of the lease in 2015, the lease has been accounted for as a capital lease.

The future minimum lease payments are as follows:

(in millions of dollars)	**2000**
2001 to 2005	**19**
2006 to 2015	**35**
Total future minimum lease payments	**54**
Less interest (11.77%)	**28**
Obligation Under Capital Lease	**26**

Interest expense on the capital lease in 2000 was $3 million (1999 - $3 million, 1998 - $3 million).

10. RETAINED EARNINGS OF THE CORPORATE ACCOUNT

Order-in-Council under Section 29 of the CMHC Act limits Corporate Account retained earnings to a reserve fund not exceeding $25 million, plus specific provisions directed by the Board of Directors.

11. RECOVERY OF RURAL AND NATIVE HOUSING INTEREST

The Corporation has determined that it can charge the Minister for additional interest rate losses incurred on the Rural and Native Housing (RNH) Program. The additional recovery has resulted in an increase in the Corporate Account income of $38 million of which $10 million is included in Interest Earned. The cumulative effect of the change on prior years, recovered from the Minister's Account in the current year, is disclosed separately as Recovery of RNH Interest.

12. OPERATING EXPENSES

The operating expenses of the Corporation are primarily allocated on the basis of staff utilization as follows:

(in millions of dollars)	**2000**		**1999**		**1998**	
		%		%		%
Corporate Account	**20**	**8**	19	11	23	12
Minister's Account	**83**	**35**	58	33	70	35
Insurance and Guarantee Funds	**134**	**57**	97	56	105	53
	237	**100**	174	100	198	100

Operating expenses in 2000 include:

- $9 million of costs as a result of the new accounting standard for employee future benefits, of which $1 million is recorded in the Corporate Account, $3 million is recorded in the Minister's Account and $5 million is recorded in the Funds;

- $28 million of restructuring costs, of which $20 million is recorded in the Minister's Account and $8 million is recorded in the Funds; and
- $28 million of costs recorded in the Funds, representing the maximum amount to be provided to, and administered by, British Columbia's Homeowner Protection Office.

13. INCOME TAXES

The Corporation's income tax expense includes federal income tax (Tax) levied at 38% and large corporations tax (LCT) on certain capital amounts levied at 0.225%.

Income taxes are:

(in millions of dollars)	**2000**			**1999**			**1998**		
	Tax	**LCT**	**Total**	Tax	LCT	Total	Tax	LCT	Total
Corporate Account	**11**	**-**	**11**	2	-	2	3	-	3
Insurance and Guarantee Funds	**123**	**2**	**125**	198	2	200	99	1	100
	134	**2**	**136**	200	2	202	102	1	103

The effective tax rate for the current year has dropped to 26% due to the following:

(in millions of dollars)	**2000**	**1999**	**1998**
Tax at the Applicable Tax Rate	**194**	200	102
Future Income Taxes not Previously Recorded	**(80)**	-	-
Reduction in Future Income Taxes Resulting from Reduction in Tax Rate	**20**	-	-
Tax Expense	**134**	200	102

Future Income Taxes to Recover consists of the following temporary differences between the tax basis of assets and liabilities and their carrying amount on the balance sheet.

(in millions of dollars)	**2000**	**1999**
Corporate Account		
Real Estate Provision	**-**	13
Expenses Incurred But Not Disbursed	**7**	(2)
Other	**2**	2
	9	13
Insurance and Guarantee Funds		
Various Provisions	**86**	40
Expenses Incurred But Not Disbursed	**-**	9
Other	**15**	6
	101	55
Future Income Taxes to Recover	**110**	68

14. INSURANCE AND GUARANTEE FUNDS

The Mortgage Insurance Fund provides insurance against borrower default on residential mortgages.

The Mortgage-Backed Securities Guarantee Fund guarantees the timely payment of principal and interest for investors of securities based on insured mortgages. Development costs attributable to the Canada Mortgage Bonds product line are included in Operating Expenses of the guarantee fund.

The following are the segregated statements of each fund.

INSURANCE AND GUARANTEE FUNDS

BALANCE SHEET
AS AT 31 DECEMBER

	Mortgage Insurance Fund		Mortgage-Backed Securities Guarantee Fund	
(in millions of dollars)	**2000**	**1999**	**2000**	**1999**
ASSETS				
Investment in Securities	**4 024**	3 722	**118**	97
Securities Purchased Under Resale Agreements	**988**	-	**-**	-
Real Estate Inventory	**157**	186	**-**	-
Future Income Taxes to Recover	**101**	55	**-**	-
Accrued Interest Receivable	**58**	54	**4**	6
Due from (to) Corporate Account	**8**	1	**(1)**	(1)
Other Assets	**40**	5	**-**	-
	5 376	4 023	**121**	102
LIABILITIES				
Unearned Premiums and Guarantee Fees	**2 783**	2 637	**54**	47
Securities Sold Under Repurchase Agreements	**991**	-	**-**	-
Provision for Claims	**694**	732	**-**	-
Accounts Payable and Accrued Liabilities	**55**	53	**-**	-
Deferred Gains on Disposal of Securities	**45**	62	**1**	-
Income Taxes Payable	**-**	86	**-**	-
	4 568	3 570	**55**	47
SURPLUS				
Unappropriated	**132**	85	**66**	55
Appropriated	**676**	368	**-**	-
	808	453	**66**	55
	5 376	4 023	**121**	102

- $28 million of restructuring costs, of which $20 million is recorded in the Minister's Account and $8 million is recorded in the Funds; and
- $28 million of costs recorded in the Funds, representing the maximum amount to be provided to, and administered by, British Columbia's Homeowner Protection Office.

13. INCOME TAXES

The Corporation's income tax expense includes federal income tax (Tax) levied at 38% and large corporations tax (LCT) on certain capital amounts levied at 0.225%.

Income taxes are:

(in millions of dollars)	**2000**			**1999**			**1998**		
	Tax	**LCT**	**Total**	Tax	LCT	Total	Tax	LCT	Total
Corporate Account	**11**	**-**	**11**	2	-	2	3	-	3
Insurance and Guarantee Funds	**123**	**2**	**125**	198	2	200	99	1	100
	134	**2**	**136**	200	2	202	102	1	103

The effective tax rate for the current year has dropped to 26% due to the following:

(in millions of dollars)	**2000**	**1999**	**1998**
Tax at the Applicable Tax Rate	**194**	200	102
Future Income Taxes not Previously Recorded	**(80)**	-	-
Reduction in Future Income Taxes Resulting from Reduction in Tax Rate	**20**	-	-
Tax Expense	**134**	200	102

Future Income Taxes to Recover consists of the following temporary differences between the tax basis of assets and liabilities and their carrying amount on the balance sheet.

(in millions of dollars)	**2000**	**1999**
Corporate Account		
Real Estate Provision	**-**	**13**
Expenses Incurred But Not Disbursed	**7**	**(2)**
Other	**2**	**2**
	9	13
Insurance and Guarantee Funds		
Various Provisions	**86**	40
Expenses Incurred But Not Disbursed	**-**	9
Other	**15**	6
	101	55
Future Income Taxes to Recover	**110**	68

14. INSURANCE AND GUARANTEE FUNDS

The Mortgage Insurance Fund provides insurance against borrower default on residential mortgages.

The Mortgage-Backed Securities Guarantee Fund guarantees the timely payment of principal and interest for investors of securities based on insured mortgages. Development costs attributable to the Canada Mortgage Bonds product line are included in Operating Expenses of the guarantee fund.

The following are the segregated statements of each fund.

INSURANCE AND GUARANTEE FUNDS

BALANCE SHEET
AS AT 31 DECEMBER

(in millions of dollars)	Mortgage Insurance Fund 2000	Mortgage Insurance Fund 1999	Mortgage-Backed Securities Guarantee Fund 2000	Mortgage-Backed Securities Guarantee Fund 1999
ASSETS				
Investment in Securities	**4 034**	3 722	**118**	97
Securities Purchased Under Resale Agreements	**988**	-	**-**	-
Real Estate Inventory	**157**	186	**-**	-
Future Income Taxes to Recover	**181**	55	**-**	-
Accrued Interest Receivable	**58**	54	**4**	6
Due from (to) Corporate Account	**8**	1	**(1)**	(1)
Other Assets	**40**	5	**-**	-
	5 376	4 023	**121**	102
LIABILITIES				
Unearned Premiums and Guarantee Fees	**2 783**	2 637	**54**	47
Securities Sold Under Repurchase Agreements	**991**	-	**-**	-
Provision for Claims	**694**	732	**-**	-
Accounts Payable and Accrued Liabilities	**55**	53	**-**	-
Deferred Gains on Disposal of Securities	**45**	62	**1**	-
Income Taxes Payable	**-**	86	**-**	-
	4 568	3 570	**55**	47
SURPLUS				
Unappropriated	**132**	85	**66**	55
Appropriated	**676**	368	**-**	-
	808	453	**66**	55
	5 376	4 023	**121**	102

INSURANCE AND GUARANTEE FUNDS

STATEMENT OF OPERATIONS
YEAR ENDED 31 DECEMBER

(in millions of dollars)	Mortgage Insurance Fund 2000	1999	1998	Mortgage-Backed Securities Guarantee Fund 2000	1999	1998
REVENUES						
Earned Premiums and Guarantee Fees	**637**	571	490	**14**	11	8
Application Fees	**44**	47	51	**2**	2	2
Income from Investments	**253**	235	202	**7**	6	5
Other	**2**	2	4	**-**	-	-
	936	855	747	**23**	19	15
EXPENSES						
Loss on Claims	**346**	329	358	**-**	-	-
Operating Expenses	**129**	96	103	**5**	1	2
Government of Canada Fee	**27**	24	23	**-**	-	-
Adjustment to Provision for Claims	**(39)**	(97)	16	**-**	-	-
	463	352	500	**5**	1	2
Income before Income Taxes	**473**	503	247	**18**	18	13
Income Taxes						
Current	**145**	191	106	**7**	7	5
Future	**(27)**	2	(11)	**-**	-	-
	118	193	95	**7**	7	5
NET INCOME	**355**	310	152	**11**	11	8

INSURANCE AND GUARANTEE FUNDS

STATEMENT OF SURPLUS
YEAR ENDED 31 DECEMBER

	Mortgage Insurance Fund			Mortgage-Backed Securities Guarantee Fund		
(in millions of dollars)	**2000**	**1999**	**1998**	**2000**	**1999**	**1998**
UNAPPROPRIATED						
Balance, Beginning of Year	**85**	133	(9)	**55**	44	36
Add: Net Income	**355**	310	152	**11**	11	8
	440	443	143	**66**	55	44
Transferred to Appropriated	**(308)**	(358)	(10)	**-**	-	-
Balance, End of Year	**132**	85	133	**66**	55	44
APPROPRIATED						
Balance, Beginning of Year	**368**	10	-	**-**	-	-
Transferred from Unappropriated	**308**	358	10	**-**	-	-
Balance, End of Year	**676**	368	10	**-**	-	-
	808	453	143	**66**	55	44

INSURANCE AND GUARANTEE FUNDS

STATEMENT OF CASH FLOWS
YEAR ENDED 31 DECEMBER

	Mortgage Insurance Fund			Mortgage-Backed Securities Guarantee Fund		
(in millions of dollars)	**2000**	**1999**	**1998**	**2000**	**1999**	**1998**
CASH FLOWS PROVIDED BY (USED IN) OPERATING ACTIVITIES						
Premiums and Guarantee Fees Received	**783**	822	794	**21**	27	18
Application Fees Received	**44**	47	51	**2**	2	2
Investment Income Received	**244**	287	212	**11**	5	4
Real Estate Operations	**174**	239	273	**-**	-	-
Claims Paid	**(492)**	(519)	(589)	**-**	-	-
Operating Expenses Paid	**(122)**	(110)	(114)	**(3)**	(1)	(2)
Government of Canada Fee Paid	**(24)**	(35)	-	**-**	-	-
Income Taxes Paid	**(283)**	(90)	(116)	**(7)**	(7)	(5)
Other	**(8)**	1	(6)	**(2)**	-	-
	316	642	505	**22**	26	17
CASH FLOWS PROVIDED BY (USED IN) INVESTMENT ACTIVITIES						
Investment in Securities						
Sales and Maturities	**4 931**	1 537	4 473	**95**	28	104
Purchases	**(5 243)**	(2 191)	(4 974)	**(117)**	(58)	(118)
Change in Securities Purchased Under Resale Agreements	**(988)**	684	266	**-**	-	-
Change in Securities Sold Under Repurchase Agreements	**991**	(684)	(268)	**-**	-	-
	(309)	(654)	(503)	**(22)**	(30)	(14)
Increase (Decrease) in Due from (to) Corporate Account	**7**	(12)	2	**-**	(4)	3
DUE FROM (TO) CORPORATE ACCOUNT						
Beginning of Year	**1**	13	11	**(1)**	3	-
End of Year	**8**	1	13	**(1)**	(1)	3

15. INSURANCE AND GUARANTEES IN FORCE

Mortgage Insurance Fund

Under Section 11 of the NHA, the aggregate outstanding amount of loan insurance policies may not exceed $250 billion. At 31 December 2000, insurance policies in force totaled approximately $201 billion (1999 - $187 billion).

Mortgage-Backed Securities Guarantee Fund

Under Section 15 of the NHA, the aggregate outstanding amount of principal guarantees may not exceed $250 billion. At 31 December 2000, guarantees in force totaled approximately $34 billion (1999 - $28 billion).

16. ACTUARIAL VALUATION OF THE MORTGAGE INSURANCE FUND

Role of the Appointed Actuary

The actuary is appointed by the management of the Corporation. With respect to preparation of these statements, the actuary is required to carry out a valuation of the policy liabilities of the Mortgage Insurance Fund and to provide an opinion to the Corporation's management regarding their appropriateness at the valuation date. The factors and techniques used in the valuation are in accordance with accepted actuarial practice, applicable legislation and associated regulations. The scope of the valuation encompasses the policy liabilities that consist of a provision for claims on the expired portion of policies and of future obligations on the unexpired portion of policies. In performing the valuation of the liabilities for these contingent future events, which are by their very nature inherently variable, the actuary makes assumptions as to future claim rates, average loss on claims, trends, expenses and other contingencies, taking into consideration the circumstances of the Corporation and the nature of the insurance policies.

The valuation is based on projections of future losses on claims and related expenses. It is certain that the actual future claims will not develop exactly as projected and may in fact vary significantly from the projections. Further, the projections make no provision for new classes of claims categories not sufficiently recognized in the claims database.

Projection of September Valuation

The actuarial valuation is produced as of 30 September each year. The Corporation determines provisions for claims and unearned premiums at 31 December using valuation factors taking into account new business, claims and interest for the last quarter.

Nature of Provision for Claims

The establishment of the provision for claims for the Mortgage Insurance Fund is based on known facts and interpretation of circumstances and is therefore a complex and dynamic process, influenced by a large variety of factors. These factors include the Corporation's past experience, historical trends in reporting patterns, level of outstanding claims in process, average claim rates (claim frequency), average loss on claims (claim severity) and recent past and projected economic conditions influencing immediate future claim levels.

Other factors include the continually evolving and changing underwriting and claim settlement procedures, actuarial studies, professional experience, the quality of data utilized for projection purposes, economic conditions and public attitudes. Consequently, the process of establishing the provision for claims necessarily involves risks that the actual results will deviate, perhaps substantially, from the best estimates made.

All provisions are periodically reviewed and evaluated in light of emerging claim experience and changing circumstances. The resulting changes in estimates of the ultimate liability are recorded as adjustments to provisions in the accounting period in which they are determined.

17. SURPLUS OF THE INSURANCE AND GUARANTEE FUNDS

Surplus generated by the Mortgage Insurance Fund and the Mortgage-Backed Securities Guarantee Fund are appropriated to establish additional policy reserves based on actuarial factors developed by the Office of the Superintendent of Financial Institutions. Pursuant to Section 21 of the NHA, any remaining surplus may be appropriated or retained as may be authorized by the Government of Canada.

18. DERIVATIVE FINANCIAL INSTRUMENTS

Derivative financial instruments are financial contracts whose value is derived from price movements in one or more underlying securities, indices or other instruments or derivatives. The Corporation uses derivatives in connection with its risk management activities.

Derivative contracts are used to hedge exposure to interest rate and foreign exchange risk by modifying the repricing or maturity characteristics of existing or anticipated assets and liabilities. These contracts can include:

- Interest rate swaps to hedge reinvestment risk, refinancing risk, or mismatches in the timing of receipts on assets vs. payments on liabilities.
- Cross currency swaps to hedge foreign currency exposure arising from foreign denominated debt.

The table below provides the notional amounts of the Corporation's derivative transactions by term to maturity. Notional amounts, which are off-balance sheet, serve as a point of reference for calculating payments and do not represent the fair value, or the potential gain or loss associated with the credit or market risk of such instruments.

(in millions of dollars)	1 Year	1 to 5 Years	5 to 10 Years	Over 10 Years	2000	1999
Interest Rate Swaps	2 569	5 034	5 845	507	13 955	13 092
Cross Currency Swaps	-	693	726	-	1 419	1 103
	2 569	5 727	6 571	507	15 374	14 195

19. MARKET RISK

Market risk refers to the risk of the Corporation incurring a financial loss as a result of adverse fluctuations in interest rates (interest rate risk) and/or foreign exchange rates (foreign exchange risk).

Interest Rate Risk - Corporate Account

The table below provides details regarding the Corporation's exposure to interest rate risk. On and off-balance sheet financial instruments are reported based on the earlier of their contractual repricing dates or maturity dates. Effective interest rates are disclosed where applicable. The effective rates shown represent historical rates for fixed rate instruments carried at amortized cost and rates to reset for floating rate instruments.

(in millions of dollars)	Within 1 Year	1 to 5 Years	Over 5 Years	Non Interest Sensitive	2000	1999
Corporate Account						
Assets						
Loans and Investments	1 862	8 127	5 793	68	**15 850**	16 107
Effective Interest Rate	6.21%	6.32%	9.14%			
Cash and Investment in Securities	643	106	-	-	**749**	606
Effective Interest Rate	5.82%	5.74%	-			
Securities Purchased Under Resale Agreements	285	-	-	-	**285**	373
Effective Interest Rate	5.44%	-	-			
Liabilities						
Borrowings from the Capital Markets	2 917	8 137	-	-	**11 054**	10 856
Effective Interest Rate	6.28%	5.82%	-			
Borrowings from the Government of Canada	229	845	4 850	-	**5 924**	6 141
Effective Interest Rate	8.97%	8.99%	9.06%			
Securities Sold But Not Yet Purchased	286	-	-	-	**286**	374
Effective Interest Rate	5.43%	-	-			
Obligation Under Capital Lease	-	-	26	-	**26**	28
Effective Interest Rate	-	-	11.77%			
Off-Balance Sheet						
Derivative Financial Instruments						
Receivable Position	2 426	8 391	-	4 557	**15 374**	14 195
Effective Interest Rate	6.46%	5.81%	-			
Payable Position	2 424	8 378	-	4 572	**15 374**	14 195
Effective Interest Rate	6.41%	5.66%	-			

Nature of Provision for Claims

The establishment of the provision for claims for the Mortgage Insurance Fund is based on known facts and interpretation of circumstances and is therefore a complex and dynamic process, influenced by a large variety of factors. These factors include the Corporation's past experience, historical trends in reporting patterns, level of outstanding claims in process, average claim rates (claim frequency), average loss on claims (claim severity) and recent past and projected economic conditions influencing immediate future claim levels.

Other factors include the continually evolving and changing underwriting and claim settlement procedures, actuarial studies, professional experience, the quality of data utilized for projection purposes, economic conditions and public attitudes. Consequently, the process of establishing the provision for claims necessarily involves risks that the actual results will deviate, perhaps substantially, from the best estimates made.

All provisions are periodically reviewed and evaluated in light of emerging claim experience and changing circumstances. The resulting changes in estimates of the ultimate liability are recorded as adjustments to provisions in the accounting period in which they are determined.

17. SURPLUS OF THE INSURANCE AND GUARANTEE FUNDS

Surplus generated by the Mortgage Insurance Fund and the Mortgage-Backed Securities Guarantee Fund are appropriated to establish additional policy reserves based on actuarial factors developed by the Office of the Superintendent of Financial Institutions. Pursuant to Section 21 of the NHA, any remaining surplus may be appropriated or retained as may be authorized by the Government of Canada.

18. DERIVATIVE FINANCIAL INSTRUMENTS

Derivative financial instruments are financial contracts whose value is derived from price movements in one or more underlying securities, indices or other instruments or derivatives. The Corporation uses derivatives in connection with its risk management activities.

Derivative contracts are used to hedge exposure to interest rate and foreign exchange risk by modifying the repricing or maturity characteristics of existing or anticipated assets and liabilities. These contracts can include:

- Interest rate swaps to hedge reinvestment risk, refinancing risk, or mismatches in the timing of receipts on assets vs. payments on liabilities.
- Cross currency swaps to hedge foreign currency exposure arising from foreign denominated debt.

The table below provides the notional amounts of the Corporation's derivative transactions by term to maturity. Notional amounts, which are off-balance sheet, serve as a point of reference for calculating payments and do not represent the fair value, or the potential gain or loss associated with the credit or market risk of such instruments.

(in millions of dollars)	**Within 1 Year**	**1 to 3 Years**	**3 to 5 Years**	**Over 5 Years**	**2000**	**1999**
Interest Rate Swaps	2 569	5 034	5 845	507	**13 955**	13 092
Cross Currency Swaps	-	693	726	-	**1 419**	1 103
	2 569	5 727	6 571	507	**15 374**	14 195

19. MARKET RISK

Market risk refers to the risk of the Corporation incurring a financial loss as a result of adverse fluctuations in interest rates (interest rate risk) and/or foreign exchange rates (foreign exchange risk).

Interest Rate Risk - Corporate Account

The table below provides details regarding the Corporation's exposure to interest rate risk. On and off-balance sheet financial instruments are reported based on the earlier of their contractual repricing dates or maturity dates. Effective interest rates are disclosed where applicable. The effective rates shown represent historical rates for fixed rate instruments carried at amortized cost and rates to reset for floating rate instruments.

(in millions of dollars)	Within 1 Year	1 to 5 Years	Over 5 Years	Non Interest Sensitive	2000	1999
Corporate Account						
Assets						
Loans and Investments	1 862	8 127	5 793	68	**15 850**	16 107
Effective Interest Rate	6.21%	6.32%	9.14%			
Cash and Investment in Securities	643	106	-	-	**749**	606
Effective Interest Rate	5.82%	5.74%	-			
Securities Purchased Under Resale Agreements	285	-	-	-	**285**	373
Effective Interest Rate	5.44%	-	-			
Liabilities						
Borrowings from the Capital Markets	2 917	8 137	-	-	**11 054**	10 856
Effective Interest Rate	6.28%	5.82%	-			
Borrowings from the Government of Canada	229	845	4 850	-	**5 924**	6 141
Effective Interest Rate	8.97%	8.99%	9.06%			
Securities Sold But Not Yet Purchased	286	-	-	-	**286**	374
Effective Interest Rate	5.43%	-	-			
Obligation Under Capital Lease	-	-	26	-	**26**	28
Effective Interest Rate	-	-	11.77%			
Off-Balance Sheet						
Derivative Financial Instruments						
Receivable Position	2 426	8 391	-	4 557	**15 374**	14 195
Effective Interest Rate	6.46%	5.81%	-			
Payable Position	2 424	8 378	-	4 572	**15 374**	14 195
Effective Interest Rate	6.41%	5.66%	-			

In 1991, the Corporation's right to prepayment without penalty on its borrowings from the Government of Canada was discontinued. These borrowings fund loans made by the Corporation under various sections of the NHA, some of which have prepayment without penalty privileges and some of which have contractual repricing options. This transfer of interest rate risk exposed the Corporation to losses and continues to expose the Corporation to potential losses in future years which could be material in relation to the Corporate Account Retained Earnings.

Prepayment/Repricing Risk

Prepayment/Repricing risk has been estimated for programs representing approximately 96% of the total loan portfolio. Interest loss due to actual prepayment activity is estimated at $5 million annually over a 33 year time horizon, and due to actual repricing is estimated at $26 million annually over a 37 year time horizon. Although unlikely, given historical levels, a worse case scenario on future prepayment/repricing activities suggests that the Corporation could face an estimated impact on earnings of as much as $520 million over a 25 year time horizon, or an average of $21 million per year.

Interest Rate Risk - Insurance and Guarantee Funds

The interest rate risk exposure of the investment portfolios of the Insurance and Guarantee Funds is managed in relation to the existing liability profile associated with each fund as well as by structuring the investment maturities of the portfolios similar to a diversified fixed income index.

The table below provides details regarding the Insurance and Guarantee Funds exposure to interest rate risk. On and off-balance sheet financial instruments are reported based on the earlier of their contractual repricing dates or maturity dates.

(in millions of dollars)	Within 1 Year	1 to 5 Years	Over 5 Years	Non-Interest Sensitive	2000	1999
Insurance and Guarantee Funds						
Assets						
Investment in Securities	28	1 803	2 311	-	4 142	3 819
Effective Interest Rate	5.75%	5.60%	5.74%			
Securities Purchased Under Resale Agreements	988	-	-	-	988	-
Effective Interest Rate	5.60%	-	-			
Liabilities						
Securities Sold Under Repurchase Agreements	991	-	-	-	991	-
Effective Interest Rate	5.64%	-	-			

Foreign Exchange Risk

All currency exposure arising from foreign denominated debt issuance is hedged in accordance with the Corporation's policy to avoid all foreign exchange exposure.

20. CREDIT RISK

Credit risk is the risk of loss resulting from default by a counterparty, typically as a consequence of its insolvency. The Corporation incurs credit risk from its lending, investing and hedging activities. Credit exposure refers to fair value owed to the Corporation, plus an estimate for potential exposure where applicable.

Investment in Securities

The Corporation mitigates its credit risk through the use of policies which include the diversification of its investment in securities and the establishment of counterparty credit limits against which positions are monitored on an ongoing basis. An independent credit risk management function exists and evaluates counterparties as to creditworthiness and compliance with exposure limits.

The table below shows the distribution of credit exposure. The exposure is divided into short-term (less than one year) and long-term (greater than one year). The majority of the short-term exposure, 86%, is rated 'R-1 high' or equivalent, and the majority of long-term exposure, 79%, is to 'AAA' and 'AA' rated counterparties.

(in millions of dollars)	2000	1999
Short-term	**682**	645
Long-term	**4 357**	3 772
	5 039	4 417

The Corporation's credit risk related to concentration of investments is diversified across sectors as follows:

(in millions of dollars)	2000	1999
Canada and Guaranteed	**2 307**	2 455
Provinces	**1 015**	855
Securitized Vehicles/Derivative Product Companies	**713**	603
Commercial Institutions	**634**	297
Schedule A Banks	**241**	134
Other Banks and Financial Institutions	**129**	73
	5 039	4 417

In 1991, the Corporation's right to prepayment without penalty on its borrowings from the Government of Canada was discontinued. These borrowings fund loans made by the Corporation under various sections of the NHA, some of which have prepayment without penalty privileges and some of which have contractual repricing options. This transfer of interest rate risk exposed the Corporation to losses and continues to expose the Corporation to potential losses in future years which could be material in relation to the Corporate Account Retained Earnings.

Prepayment/Repricing Risk

Prepayment/Repricing risk has been estimated for programs representing approximately 96% of the total loan portfolio. Interest loss due to actual prepayment activity is estimated at $5 million annually over a 33 year time horizon, and due to actual repricing is estimated at $26 million annually over a 37 year time horizon. Although unlikely, given historical levels, a worse case scenario on future prepayment/repricing activities suggests that the Corporation could face an estimated impact on earnings of as much as $520 million over a 25 year time horizon, or an average of $21 million per year.

Interest Rate Risk - Insurance and Guarantee Funds

The interest rate risk exposure of the investment portfolios of the Insurance and Guarantee Funds is managed in relation to the existing liability profile associated with each fund as well as by structuring the investment maturities of the portfolios similar to a diversified fixed income index.

The table below provides details regarding the Insurance and Guarantee Funds exposure to interest rate risk. On and off-balance sheet financial instruments are reported based on the earlier of their contractual repricing dates or maturity dates.

(in millions of dollars)	Within 1 Year	1 to 5 Years	Over 5 Years	Non Interest Sensitive	2000	1999
Insurance and Guarantee Funds						
Assets						
Investment in Securities	28	1 803	2 311	-	**4 142**	3 819
Effective Interest Rate	5.75%	5.60%	5.74%			
Securities Purchased Under Resale Agreements	988	-	-	-	**988**	-
Effective Interest Rate	5.60%	-	-			
Liabilities						
Securities Sold Under Repurchase Agreements	991	-	-	-	**991**	-
Effective Interest Rate	5.64%	-	-			

Foreign Exchange Risk

All currency exposure arising from foreign denominated debt issuance is hedged in accordance with the Corporation's policy to avoid all foreign exchange exposure.

20. CREDIT RISK

Credit risk is the risk of loss resulting from default by a counterparty, typically as a consequence of its insolvency. The Corporation incurs credit risk from its lending, investing and hedging activities. Credit exposure refers to fair value owed to the Corporation, plus an estimate for potential exposure where applicable.

Investment in Securities

The Corporation mitigates its credit risk through the use of policies which include the diversification of its investment in securities and the establishment of counterparty credit limits against which positions are monitored on an ongoing basis. An independent credit risk management function exists and evaluates counterparties as to creditworthiness and compliance with exposure limits.

The table below shows the distribution of credit exposure. The exposure is divided into short-term (less than one year) and long-term (greater than one year). The majority of the short-term exposure, 86%, is rated 'R-1 high' or equivalent, and the majority of long-term exposure, 79%, is to 'AAA' and 'AA' rated counterparties.

(in millions of dollars)	**2000**	**1999**
Short-term	**682**	645
Long-term	**4 357**	3 772
	5 039	4 417

The Corporation's credit risk related to concentration of investments is diversified across sectors as follows:

(in millions of dollars)	**2000**	**1999**
Canada and Guaranteed	**2 307**	2 455
Provinces	**1 015**	855
Securitized Vehicles/Derivative Product Companies	**713**	603
Commercial Institutions	**634**	297
Schedule A Banks	**241**	134
Other Banks and Financial Institutions	**129**	73
	5 039	4 417

Derivative Financial Instruments

The credit risk associated with derivatives is normally a fraction of the notional amount of the derivative instrument. For internal risk management purposes, the credit risk arising from a derivative transaction is considered to be the estimated fair value plus an estimate for potential exposure. The Corporation subjects its derivative related credit risks to the same policies that it uses for managing other transactions that create credit exposure including a diversification of its exposure across various counterparties.

The table below shows the credit exposure of the Corporation's derivatives by term to maturity.

(in millions of dollars)	**Within 1 Year**	**1 to 3 Years**	**3 to 5 Years**	**Over 5 Years**	**2000**	**1999**
Interest Rate Swaps	46	102	93	8	**249**	510
Cross Currency Swaps	-	128	79	-	**207**	276
	46	230	172	8	**456**	786

Where legally enforceable through contractual arrangements such as International Swaps and Derivatives Association master swap agreements, various transaction exposures to counterparties may be netted to derive the Corporation's overall net credit exposures to counterparties. The table below shows the Corporation's fair value of derivatives by counterparty credit rating. All counterparties have netting agreements in place.

(in millions of dollars)	**AAA**	**AA**	**A**	**2000**	**1999**
Fair Value	245	197	14	**456**	786

21. FAIR VALUE OF FINANCIAL INSTRUMENTS

The amounts set out below represent the fair values of on and off-balance sheet financial instruments of the Corporation using the valuation methods and assumptions as referred to below. Fair value amounts are designed to represent estimates of the amounts at which instruments could be exchanged in a current transaction between willing parties.

As many of the Corporation's financial instruments lack an available trading market, fair values are based on estimates using present value and other valuation techniques. These techniques are significantly affected by the assumptions used concerning the amount and timing of estimated future cash flows and discount rates which reflect varying degrees of risk. Due to the use of subjective judgment and uncertainties, the fair value amounts should not be interpreted as being realizable in an immediate settlement of the instruments.

	2000		1999	
(in millions of dollars)	**Carrying Value**	**Fair Value**	**Carrying Value**	**Fair Value**
Corporate Account				
Assets				
Loans and Investments	**15 850**	**17 474**	16 107	17 066
Cash and Investment in Securities	**749**	**750**	606	603
Accrued Interest Receivable	**437**	**437**	385	385
Securities Purchased Under Resale Agreements	**285**	**285**	373	373
Accounts Receivable	**106**	**106**	62	62
Deferred Recoveries from the Minister	**-**	**-**	40	40
Liabilities				
Borrowings from the Capital Markets	**11 054**	**11 021**	10 856	10 667
Borrowings from the Government of Canada	**5 924**	**7 765**	6 141	7 577
Securities Sold But Not Yet Purchased	**286**	**286**	374	374
Accrued Interest Payable	**247**	**247**	216	216
Accounts Payable and Accrued Liabilities	**235**	**235**	255	255
Obligation Under Capital Lease	**26**	**26**	28	28
Off-Balance Sheet				
Derivative Financial Instruments				
In a Net Receivable Position		**186**		48
In a Net Payable Position		**38**		139
Insurance and Guarantee Funds				
Assets				
Investment in Securities	**4 142**	**4 215**	3 819	3 745
Securities Purchased Under Resale Agreements	**988**	**988**	-	-
Accrued Interest Receivable	**62**	**62**	60	60
Liabilities				
Securities Sold Under Repurchase Agreements	**991**	**991**	-	-
Accounts Payable and Accrued Liabilities	**55**	**55**	53	53

Derivative Financial Instruments

The credit risk associated with derivatives is normally a fraction of the notional amount of the derivative instrument. For internal risk management purposes, the credit risk arising from a derivative transaction is considered to be the estimated fair value plus an estimate for potential exposure. The Corporation subjects its derivative related credit risks to the same policies that it uses for managing other transactions that create credit exposure including a diversification of its exposure across various counterparties.

The table below shows the credit exposure of the Corporation's derivatives by term to maturity.

(in millions of dollars)	Within 1 Year	1 to 3 Years	3 to 5 Years	Over 5 Years	2000	1999
Interest Rate Swaps	46	102	93	8	**249**	510
Cross Currency Swaps	-	128	79	-	**207**	276
	46	230	172	8	**456**	786

Where legally enforceable through contractual arrangements such as International Swaps and Derivatives Association master swap agreements, various transaction exposures to counterparties may be netted to derive the Corporation's overall net credit exposures to counterparties. The table below shows the Corporation's fair value of derivatives by counterparty credit rating. All counterparties have netting agreements in place.

(in millions of dollars)	AAA	AA	A	2000	1999
Fair Value	245	197	14	**456**	786

21. FAIR VALUE OF FINANCIAL INSTRUMENTS

The amounts set out below represent the fair values of on and off-balance sheet financial instruments of the Corporation using the valuation methods and assumptions as referred to below. Fair value amounts are designed to represent estimates of the amounts at which instruments could be exchanged in a current transaction between willing parties.

As many of the Corporation's financial instruments lack an available trading market, fair values are based on estimates using present value and other valuation techniques. These techniques are significantly affected by the assumptions used concerning the amount and timing of estimated future cash flows and discount rates which reflect varying degrees of risk. Due to the use of subjective judgment and uncertainties, the fair value amounts should not be interpreted as being realizable in an immediate settlement of the instruments.

(in millions of dollars)	2000 Carrying Value	2000 Fair Value	1999 Carrying Value	1999 Fair Value
Corporate Account				
Assets				
Loans and Investments	**15 850**	**17 474**	16 107	17 066
Cash and Investment in Securities	**749**	**750**	606	603
Accrued Interest Receivable	**437**	**437**	385	385
Securities Purchased Under Resale Agreements	**285**	**285**	373	373
Accounts Receivable	**106**	**106**	62	62
Deferred Recoveries from the Minister	**-**	**-**	40	40
Liabilities				
Borrowings from the Capital Markets	**11 054**	**11 021**	10 856	10 667
Borrowings from the Government of Canada	**5 924**	**7 765**	6 141	7 577
Securities Sold But Not Yet Purchased	**286**	**286**	374	374
Accrued Interest Payable	**247**	**247**	216	216
Accounts Payable and Accrued Liabilities	**235**	**235**	255	255
Obligation Under Capital Lease	**26**	**26**	28	28
Off-Balance Sheet				
Derivative Financial Instruments				
In a Net Receivable Position		**186**		48
In a Net Payable Position		**38**		139
Insurance and Guarantee Funds				
Assets				
Investment in Securities	**4 142**	**4 215**	3 819	3 745
Securities Purchased Under Resale Agreements	**988**	**988**	-	-
Accrued Interest Receivable	**62**	**62**	60	60
Liabilities				
Securities Sold Under Repurchase Agreements	**991**	**991**	-	-
Accounts Payable and Accrued Liabilities	**55**	**55**	53	53

Fair values of the following financial instruments are determined by reference to quoted market prices:

Corporate Account
Investment in Securities
Borrowings from the Capital Markets (Medium-term)

Insurance and Guarantee Funds
Investment in Securities

Fair values of the following financial instruments are estimated using net present value analysis:

Corporate Account
Loans and Investments
Borrowings from the Government of Canada
Obligation Under Capital Lease
Off-Balance Sheet Derivative Financial Instruments

The fair values of all other financial instruments are equal to carrying values due to their short-term maturity.

22. COMMITMENTS

Loans and Investments

Commitments outstanding for Loans and Investments, net of forgiveness, amounted to $45 million at 31 December 2000 (1999 - $40 million).

The majority (93%) of these outstanding commitments pertain to social housing loans which are normally advanced within a two-year period. These particular loans are disbursed at prevailing market interest rates and are subject to a five-year term.

Operating Leases

Rental payments scheduled over the next five years on business premises and equipment under long-term non-cancellable leases are:

Business Premises	10	11	10	12	11
Equipment	8	1	-	-	-
	18	12	10	12	11

Total operating lease commitments at the end of 2000 were $63 million (1999 - $37 million).

Future Contractual Obligations

Total contractual financial obligations for social housing programs under the Minister's Account extend for periods up to 37 years. Uncertainty in forecasting the economic factors used to calculate the financial obligations precludes reasonable estimation beyond five years.

Estimated obligations for the next five years are:

	1 722	1 724	1 720	1 716	1 702

23. CONTINGENT LIABILITIES

There are no legal claims (1999 - $1 million) against the Corporate Account. There are no other legal claims (1999 - $1 million), which if successfully held against the Corporation, could result in charges to the Government of Canada through the Minister's Account. Legal claims of $25 million (1999 - $27 million) are pending against the Mortgage Insurance Fund. The Corporation continues discussions with Canada Customs and Revenue Agency regarding unresolved tax items. Due to the uncertainty of the outcome of these events, no provision for loss has been made.

22. COMMITMENTS

Loans and Investments

Commitments outstanding for Loans and Investments, net of forgiveness, amounted to $45 million at 31 December 2000 (1999 - $40 million).

The majority (93%) of these outstanding commitments pertain to social housing loans which are normally advanced within a two-year period. These particular loans are disbursed at prevailing market interest rates and are subject to a five-year term.

Operating Leases

Rental payments scheduled over the next five years on business premises and equipment under long-term non-cancellable leases are:

(in millions of dollars)	2001	2002	2003	2004	2005
Business Premises	10	11	10	12	11
Equipment	8	1	-	-	-
	18	12	10	12	11

Total operating lease commitments at the end of 2000 were $63 million (1999 - $37 million).

Future Contractual Obligations

Total contractual financial obligations for social housing programs under the Minister's Account extend for periods up to 37 years. Uncertainty in forecasting the economic factors used to calculate the financial obligations precludes reasonable estimation beyond five years.

Estimated obligations for the next five years are:

(in millions of dollars)	2001	2002	2003	2004	2005
	1 722	1 724	1 720	1 716	1 702

23. CONTINGENT LIABILITIES

There are no legal claims (1999 - $1 million) against the Corporate Account. There are no other legal claims (1999 - $1 million), which if successfully held against the Corporation, could result in charges to the Government of Canada through the Minister's Account. Legal claims of $25 million (1999 - $27 million) are pending against the Mortgage Insurance Fund. The Corporation continues discussions with Canada Customs and Revenue Agency regarding unresolved tax items. Due to the uncertainty of the outcome of these events, no provision for loss has been made.

24. EMPLOYEE FUTURE BENEFITS

The Corporation has a defined benefit pension plan and a supplemental pension plan. The Corporation also provides other post-employment benefits.

Information about the employee future benefits is as follows:

(in millions of dollars)	**Pension Plans**	**Other Post-Employment Benefits**
Accrued Benefit Obligation		
Balance, Beginning of Year	738	63
Current Service Cost	13	2
Interest Cost	51	4
Benefits Paid	(95)	(3)
Actuarial Losses	24	10
Plan Amendments	91	-
Balance, End of Year	822	76
Plan Assets		
Fair Value, Beginning of Year	1 030	-
Actual Return on Plan Assets	96	-
Employer Contributions	-	3
Employees' Contributions	4	-
Benefits Paid	(95)	(3)
Fair Value, End of Year	1 035	-
Funded Status - Plan Surplus (Deficit)	213	(76)
Unamortized Net Actuarial Loss (Gain)	(2)	10
Unamortized Past Service Costs	91	-
Unamortized Transitional Obligation (Asset)	(301)	45
Accrued Benefit Asset (Obligation)	1	(21)

Included in pension plans are amounts in respect of an unfunded supplemental pension plan as follows:

(in millions of dollars)	**Supplemental Pension Plan**
Accrued Benefit Obligation	17
Fair Value of Plan Assets	-
Funded Status - Plan Surplus (Deficit)	(17)

In performing the actuarial valuations of employee future benefits, certain assumptions are adopted. These assumptions include a 7% discount rate and long-term rate of return on plan assets, and a 4% rate of compensation increase. A 20% increase in health care costs was assumed for 2000, with 5% decreases per year thereafter to an ultimate trend rate of 5%. The average remaining service period is 11 years for pension plans and 14 years for other post-employment benefits.

The excess funded status of the defined benefit pension plan places legal restrictions on the amount of contributions the Corporation can make. The Corporation made no contributions during 2000.

The Corporation's net benefit plan expense is as follows:

(in millions of dollars)	**Pension Plans**	**Other Post-Employment Benefits**
Current Service Cost, Net of Employees' Contributions	10	2
Interest Cost	51	4
Expected Return on Plan Assets	(71)	-
Amortization of Transitional Obligation (Asset)	(30)	3
Net Benefit Plan Expense (Credit)	(40)	9

25. RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Corporation is related in terms of common ownership to all Government of Canada created departments, agencies and Crown corporations. The Corporation enters into transactions with certain of these entities in the normal course of business. All material related party transactions are either disclosed below or in relevant notes.

Losses on loans and real estate, interest losses, and the amortization of modernization and improvement expenditures, relating to certain Corporate Account assets, are recovered from the Government of Canada through the Minister's Account. The total of such recoveries, which are not considered subsidies to others, amounted to $119 million (1999 - $235 million, 1998 - $183 million) of which $46 million (1999 - $51 million, 1998 - $67 million) is included in Interest Earned in the Corporate Account.

In recognition of the Government of Canada's financial backing to support the mortgage insurance business, the Mortgage Insurance Fund pays the Government an annual fee. The fee for 2000 is $27 million (1999 - $24 million, 1998 - $23 million).

In exchange for real estate transferred to Canada Lands Company Limited in 1998 and 1999, the Corporation holds promissory notes at 7.35%, the majority of which are due December 2006. The amount due to the Corporation is $60 million including accrued interest (1999 - $58 million).

The interest expense related to Borrowings from the Government of Canada is $546 million (1999 - $563 million).

26. COMPARATIVE FIGURES

Certain comparative figures have been reclassified to conform to the 2000 statement presentation.

24. EMPLOYEE FUTURE BENEFITS

The Corporation has a defined benefit pension plan and a supplemental pension plan. The Corporation also provides other post-employment benefits.

Information about the employee future benefits is as follows:

(in millions of dollars)	Pension Plans	Other Post-Employment Benefits
Accrued Benefit Obligation		
Balance, Beginning of Year	738	63
Current Service Cost	13	2
Interest Cost	51	4
Benefits Paid	(95)	(3)
Actuarial Losses	24	10
Plan Amendments	91	-
Balance, End of Year	822	76
Plan Assets		
Fair Value, Beginning of Year	1 030	-
Actual Return on Plan Assets	96	-
Employer Contributions	-	3
Employees' Contributions	4	-
Benefits Paid	(95)	(3)
Fair Value, End of Year	1 035	-
Funded Status - Plan Surplus (Deficit)	213	(76)
Unamortized Net Actuarial Loss (Gain)	(2)	10
Unamortized Past Service Costs	91	-
Unamortized Transitional Obligation (Asset)	(301)	45
Accrued Benefit Asset (Obligation)	1	(21)

Included in pension plans are amounts in respect of an unfunded supplemental pension plan as follows:

(in millions of dollars)	Supplemental Pension Plan
Accrued Benefit Obligation	17
Fair Value of Plan Assets	-
Funded Status - Plan Surplus (Deficit)	(17)

In performing the actuarial valuations of employee future benefits, certain assumptions are adopted. These assumptions include a 7% discount rate and long-term rate of return on plan assets, and a 4% rate of compensation increase. A 20% increase in health care costs was assumed for 2000, with 5% decreases per year thereafter to an ultimate trend rate of 5%. The average remaining service period is 11 years for pension plans and 14 years for other post-employment benefits.

The excess funded status of the defined benefit pension plan places legal restrictions on the amount of contributions the Corporation can make. The Corporation made no contributions during 2000.

The Corporation's net benefit plan expense is as follows:

(In millions of dollars)	Pension Plans	Other Post-Employment Benefits
Current Service Cost, Net of Employees' Contributions	10	2
Interest Cost	51	4
Expected Return on Plan Assets	(71)	-
Amortization of Transitional Obligation (Asset)	(30)	3
Net Benefit Plan Expense (Credit)	(40)	9

25. RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Corporation is related in terms of common ownership to all Government of Canada created departments, agencies and Crown corporations. The Corporation enters into transactions with certain of these entities in the normal course of business. All material related party transactions are either disclosed below or in relevant notes.

Losses on loans and real estate, interest losses, and the amortization of modernization and improvement expenditures, relating to certain Corporate Account assets, are recovered from the Government of Canada through the Minister's Account. The total of such recoveries, which are not considered subsidies to others, amounted to $119 million (1999 - $235 million, 1998 - $183 million) of which $46 million (1999 - $51 million, 1998 - $67 million) is included in Interest Earned in the Corporate Account.

In recognition of the Government of Canada's financial backing to support the mortgage insurance business, the Mortgage Insurance Fund pays the Government an annual fee. The fee for 2000 is $27 million (1999 - $24 million, 1998 - $23 million).

In exchange for real estate transferred to Canada Lands Company Limited in 1998 and 1999, the Corporation holds promissory notes at 7.35%, the majority of which are due December 2006. The amount due to the Corporation is $60 million including accrued interest (1999 - $58 million).

The interest expense related to Borrowings from the Government of Canada is $546 million (1999 - $563 million).

26. COMPARATIVE FIGURES

Certain comparative figures have been reclassified to conform to the 2000 statement presentation.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

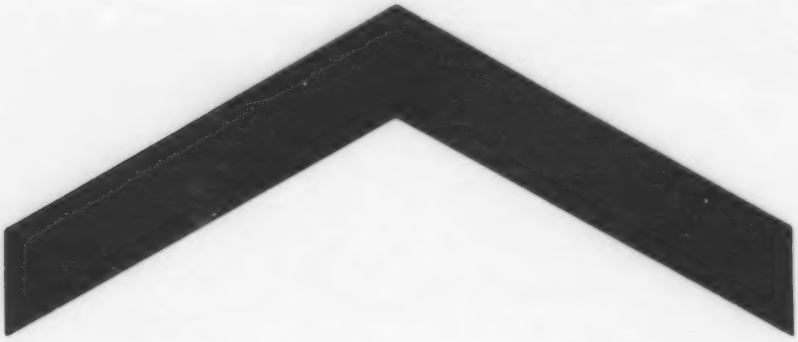

Rapport annuel 2000

AU CŒUR DE L'HABITATION

Rapport annuel
2000

SCHL CMHC

Canada

La Société canadienne d'hypothèques et de logement est l'organisme national responsable de l'habitation

Sa vision

La SCHL est un chef de file dans le domaine de l'habitation. Elle répond aux attentes de ses clients ou elle les dépasse en leur offrant un service de qualité et des produits parmi les meilleurs du monde, et ce, par l'entremise de ses quatre principaux secteurs d'activité :

- Financement de l'habitation
- Recherche et diffusion de l'information
- Aide au logement
- Promotion des exportations

Ses valeurs

Pour concrétiser sa vision, la SCHL est déterminée à mettre en pratique les valeurs suivantes :

- *Importance et respect accordés aux employés* : Tous les employés sont traités équitablement, la diversité est respectée, et les communications en milieu de travail sont franches et ouvertes.
- *Satisfaction des clients* : La SCHL connaît ses clients, elle tient compte de leurs besoins et de leurs attentes et elle s'efforce d'y répondre promptement en leur donnant un excellent service.
- *Esprit d'entreprise* : Les employés de la SCHL travaillent en faisant preuve d'un esprit d'entreprise, tout en favorisant l'amélioration continue et l'efficience. Ils considèrent essentiel de prendre des risques de façon responsable et ils sont à l'affût des possibilités de partenariat.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1 800 668-2642.

La SCHL offre une vaste gamme de renseignements relatifs à l'habitation. Pour obtenir des précisions, composez le 1 800 668-2642 ou visitez son site Web à l'adresse **www.cmhc-schl.gc.ca**

© 2001 Société canadienne d'hypothèques et de logement

OPIMS : 62212
ISSN : 0226-0336
ISBN : 0-662-65473-0

Imprimé au Canada

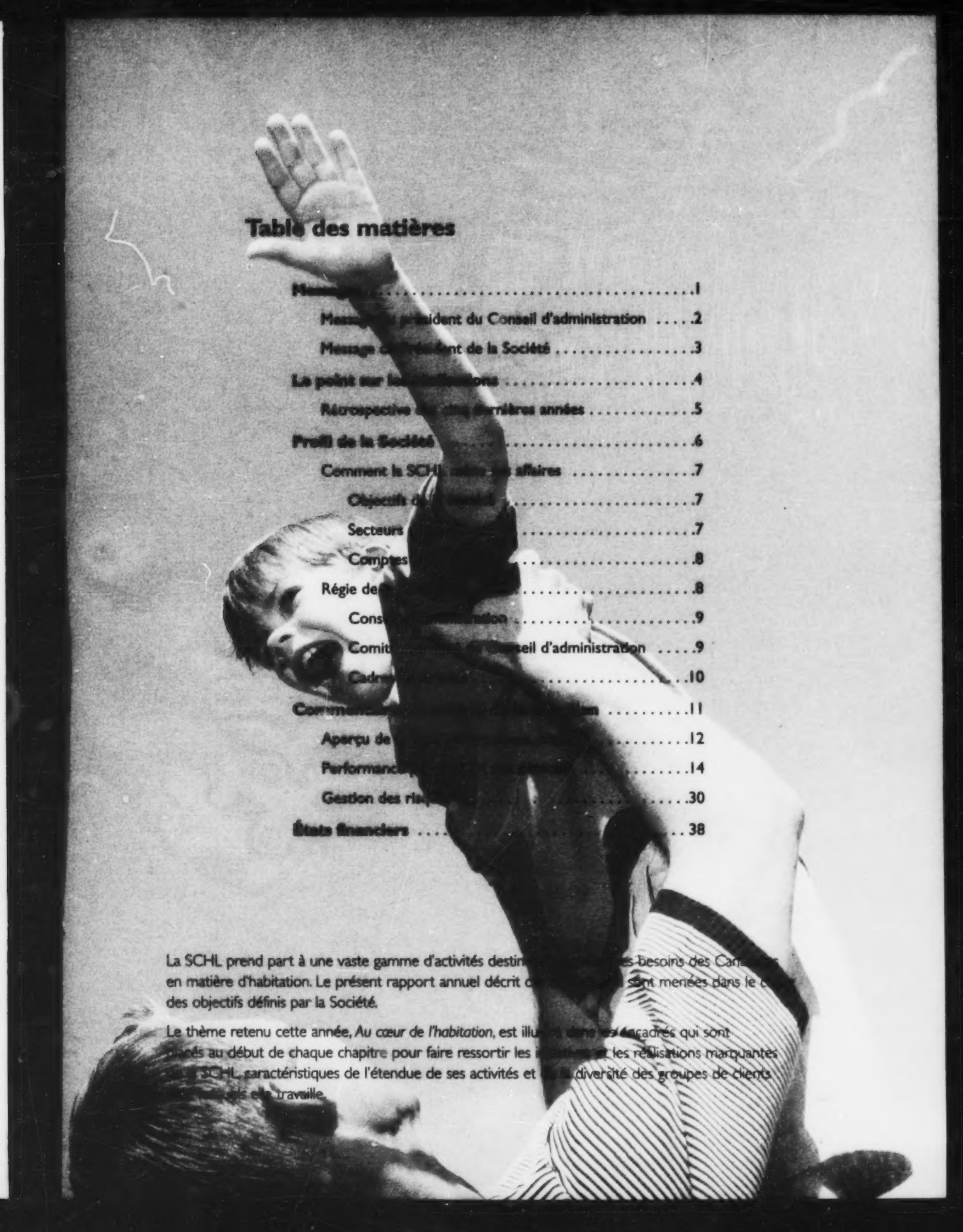

Table des matières

Message 1

Message du président du Conseil d'administration 2

Message du président de la Société 3

Le point sur les réalisations 4

Rétrospective des cinq dernières années 5

Profil de la Société 6

Comment la SCHL mène ses affaires 7

Objectifs du Conseil 7

Secteurs 7

Comptes 8

Régie de 8

Cons... 9

Comit... Conseil d'administration 9

Cadre 10

Comment... 11

Aperçu de 12

Performance 14

Gestion des ris... 30

États financiers 38

La SCHL prend part à une vaste gamme d'activités destin... les besoins des Can... en matière d'habitation. Le présent rapport annuel décrit c... sont menées dans le c... des objectifs définis par la Société.

Le thème retenu cette année, *Au cœur de l'habitation*, est illu... dans les encadrés qui sont placés au début de chaque chapitre pour faire ressortir les i... et les réalisations marquantes de la SCHL, caractéristiques de l'étendue de ses activités et de la diversité des groupes de clients ... elle travaille.

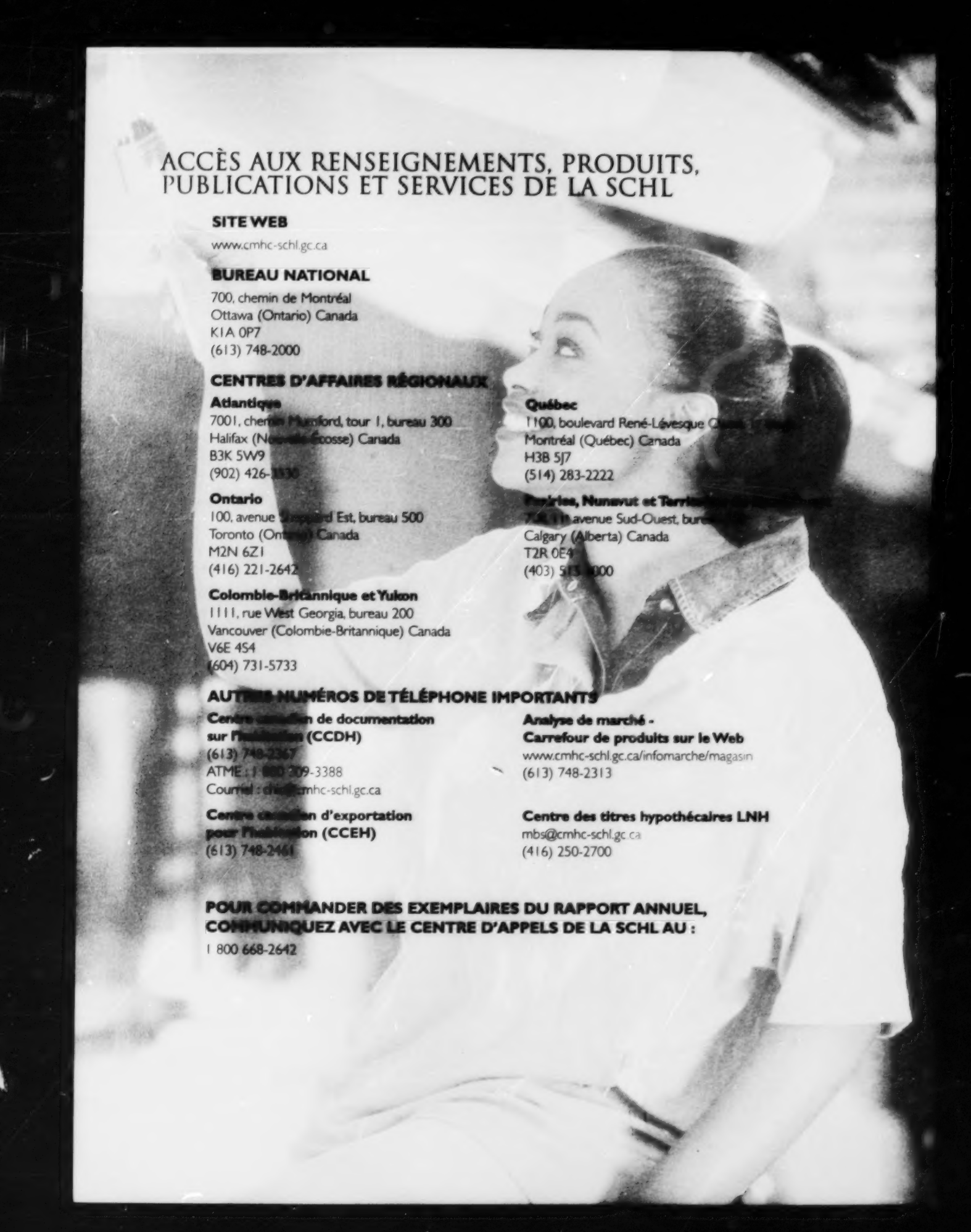

ACCÈS AUX RENSEIGNEMENTS, PRODUITS, PUBLICATIONS ET SERVICES DE LA SCHL

SITE WEB

www.cmhc-schl.gc.ca

BUREAU NATIONAL

700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0P7
(613) 748-2000

CENTRES D'AFFAIRES RÉGIONAUX

Atlantique
7001, chemin Mumford, tour 1, bureau 300
Halifax (Nouvelle-Écosse) Canada
B3K 5W9
(902) 426-3330

Ontario
100, avenue Sheppard Est, bureau 500
Toronto (Ontario) Canada
M2N 6Z1
(416) 221-2642

Colombie-Britannique et Yukon
1111, rue West Georgia, bureau 200
Vancouver (Colombie-Britannique) Canada
V6E 4S4
(604) 731-5733

Québec
1100, boulevard René-Lévesque Ouest, 19e étage
Montréal (Québec) Canada
H3B 5J7
(514) 283-2222

Prairies, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest
700, 11e avenue Sud-Ouest, bureau 300
Calgary (Alberta) Canada
T2R 0E4
(403) 515-3000

AUTRES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH)
(613) 748-2367
ATME : 1 800 309-3388
Courriel : ccdh@cmhc-schl.gc.ca

Centre canadien d'exportation pour l'habitation (CCEH)
(613) 748-2461

Analyse de marché - Carrefour de produits sur le Web
www.cmhc-schl.gc.ca/infomarche/magasin
(613) 748-2313

Centre des titres hypothécaires LNH
mbs@cmhc-schl.gc.ca
(416) 250-2700

POUR COMMANDER DES EXEMPLAIRES DU RAPPORT ANNUEL, COMMUNIQUEZ AVEC LE CENTRE D'APPELS DE LA SCHL AU :

1 800 668-2642

ESSAGES

AU CŒUR DE L'HABITATION

D'un océan à l'autre...

En mars 2000, on a annoncé la fermeture de l'une des deux mines de charbon se trouvant dans le district de Tumbler Ridge, une collectivité située dans le nord-est de la Colombie-Britannique. Cette nouvelle a fait craindre un exode de résidants et des difficultés extrêmement graves pour la communauté et les entreprises locales.

Cet événement a amené la SCHL, conjointement avec le district de Tumbler Ridge et la société TR Housing Corporation, à négocier une entente ambitieuse destinée à trouver des acheteurs pour les logements vacants ou sur le point de le devenir, à savoir 720 maisons et cinq immeubles comprenant 252 appartements. La stratégie marketing ciblée qui a été mise en place s'est avérée tellement efficace qu'en fin d'année, 450 logements avaient déjà été vendus par l'intermédiaire de TR Housing Corporation.

La SCHL se réjouit d'avoir contribué au sauvetage de Tumbler Ridge grâce à son Programme d'assurance prêt hypothécaire. Cette intervention a permis de redonner vie à la localité, en favorisant le retour des gens, et a renforcé les perspectives d'avenir pour la collectivité, au moment où celle-ci s'efforce de diversifier son économie.

La maison EnviroHome, construite en 1998 à Kentville, en Nouvelle-Écosse, a été primée dans la catégorie « création et conception » du concours des prix d'excellence en habitation de la SCHL, organisé en 2000. La Société a lancé son Programme des prix d'excellence en habitation en 1988 afin de faire connaître les innovations et les pratiques exemplaires visant à améliorer l'habitat au Canada.

La maison EnviroHome, exemple d'habitation conçue comme un « système », tire parti des innovations susceptibles de protéger la santé des occupants et de favoriser l'accessibilité, le respect de l'environnement et l'efficacité énergétique.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour beaucoup d'entre nous, la maison est au cœur de nos activités et de notre vie sociale et familiale. Nous consacrons beaucoup de temps et d'énergie à son entretien afin qu'elle demeure un havre de paix où nous pouvons nous ressourcer.

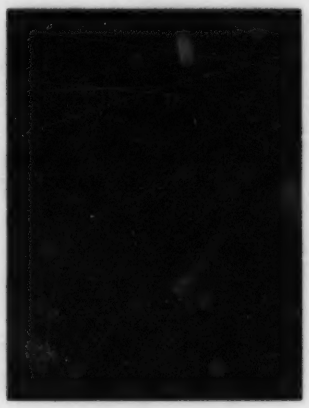

Parce qu'elle est l'organisme national responsable de l'habitation, la SCHL sait combien les Canadiennes et les Canadiens attachent de l'importance à la sécurité et à la salubrité de leur logement. Chaque année, le travail que nous effectuons au sein des collectivités a un impact sur la vie de centaines de milliers de personnes, partout au pays. En outre, la SCHL est depuis plus de 50 ans le fournisseur par excellence de produits et services essentiels liés à l'habitation, tant pour les membres de ce secteur que pour le public canadien dans son ensemble. Faciliter l'accès au financement hypothécaire, appuyer l'aide au logement, mener des recherches sur l'habitat et sur les problèmes des collectivités et faire la promotion des exportations dans le domaine de l'habitation sont autant d'attributions que nous prenons très au sérieux et qui nous permettent d'accomplir la mission première dont nous sommes investis : être *au cœur de l'habitation.*

Pour nous acquitter efficacement de nos responsabilités, nous devons adopter un bon système de régie, et les efforts de la SCHL dans ce sens n'ont pas été vains puisqu'ils nous ont propulsés à l'avant-garde du progrès grâce à nos pratiques de gestion novatrices. Les membres du Conseil d'administration de la SCHL veillent constamment à ce que la Société soit dotée d'un système de régie efficace et à ce qu'elle gère ses nombreuses activités dans le respect total de la transparence et de son obligation de rendre compte, tout en demeurant attentive aux besoins particuliers des Canadiens en matière de logement et aux occasions qui s'offrent à elle. Les relations de travail ouvertes et constructives que la Société a nouées avec le Cabinet du Ministre nous ont permis de perfectionner nos pratiques en matière de régie.

Le Conseil d'administration a toujours encouragé l'innovation et favorisé l'accroissement et l'amélioration des produits et services de la SCHL, afin que celle-ci puisse répondre aux besoins changeants des Canadiens. Au cours de l'année 2000, nous avons créé de nouveaux services et établi de nouvelles relations de partenariat, afin d'élargir l'éventail des choix dont disposent nos concitoyens dans le domaine de l'habitation.

Je tiens à profiter de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les membres du Conseil d'administration de la SCHL, anciens et actuels, de m'avoir aidé à faire entrer la Société de plain-pied dans le XXI[e] siècle. J'aimerais également exprimer toute ma reconnaissance à Marc Rochon qui, durant les années qu'il a passées à la tête de la Société, a fait preuve de vision et de détermination dans le processus de modernisation de la SCHL.

Toutes les réalisations décrites dans le présent rapport témoignent de cette vision et sont autant de preuves de l'excellent travail de tous les employés de la Société, sans parler de l'engagement et du sens du devoir qui nous animent collectivement pour combler les besoins des Canadiens en matière de logement, maintenant et dans l'avenir.

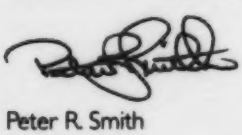

Peter R. Smith

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

L'année 2000 marque mon entrée en fonction à titre de président de la SCHL. Depuis le début de mon mandat, je m'emploie à poursuivre l'excellent travail de mon prédécesseur, Marc Rochon, qui a dirigé la Société pendant une période de transition et nous a laissés dans une très bonne position pour saisir toutes les occasions intéressantes et relever les défis du XXI[e] siècle. J'aimerais aussi saluer le personnel de la Société qui, depuis mon arrivée, ne cesse de m'impressionner par sa volonté de conduire la Société sur la voie du succès. Ce souci de l'excellence trouve son écho dans les réalisations considérables décrites dans le présent rapport annuel et témoigne de l'engagement indéfectible de la SCHL envers les Canadiennes et les Canadiens pour qu'ils aient accès à des logements sains, sûrs et abordables.

Le secteur canadien de l'habitation a connu un rythme de croissance vigoureux en 2000, avec plus de 57 milliards de dollars d'investissements, et la SCHL a été le catalyseur de cette vitalité. Au cours de l'année écoulée, nos activités dans le domaine de l'assurance et de la titrisation ont été renforcées par le lancement de nouveaux produits destinés à faciliter l'achat d'une maison pour un nombre accru de Canadiens. Qui plus est, la valeur totale des prêts hypothécaires assurés par la SCHL a dépassé pour la première fois les 200 milliards de dollars. La création des obligations hypothécaires du Canada, qui permettra d'élargir le marché hypothécaire secondaire canadien, favorisera l'accroissement de l'offre de crédit hypothécaire à coût modique et exercera des pressions à la baisse sur les taux d'intérêt hypothécaires.

L'accès à un logement abordable et de qualité constitue un principe fondamental dans notre société. Notre pays consacre actuellement environ 3,5 milliards de dollars par an au financement des programmes de logement. Le gouvernement fédéral y contribue pour à peu près 2 milliards de dollars. La SCHL utilise ces fonds en partenariat avec les provinces et les territoires, les Premières nations et les collectivités locales, pour aider les Canadiens à faible revenu à trouver un logement convenable et abordable.

Grâce à ses travaux de recherche, la SCHL a continué de joindre ses efforts à ceux du secteur de l'habitation afin d'offrir aux Canadiens des logements sains et écologiques. À l'échelle internationale, le Canada est de plus en plus réputé pour sa technologie du bâtiment résidentiel et son expertise en matière de financement de l'habitation, car la SCHL travaille avec les intervenants du secteur et d'autres partenaires pour faire valoir l'excellence du Canada dans le domaine de l'habitation à l'étranger.

La SCHL s'est toujours efforcée d'offrir une vaste gamme de produits, de services et de programmes d'aide, dont la diversité en fait un chef de file au sein du système canadien de logement et des collectivités d'un bout à l'autre du pays. Conscients de nos acquis, nous demeurons tournés vers l'avenir et œuvrons pour rester *au cœur de l'habitation.*

Jean-Claude Villiard

E POINT SUR LES RÉALISATIONS

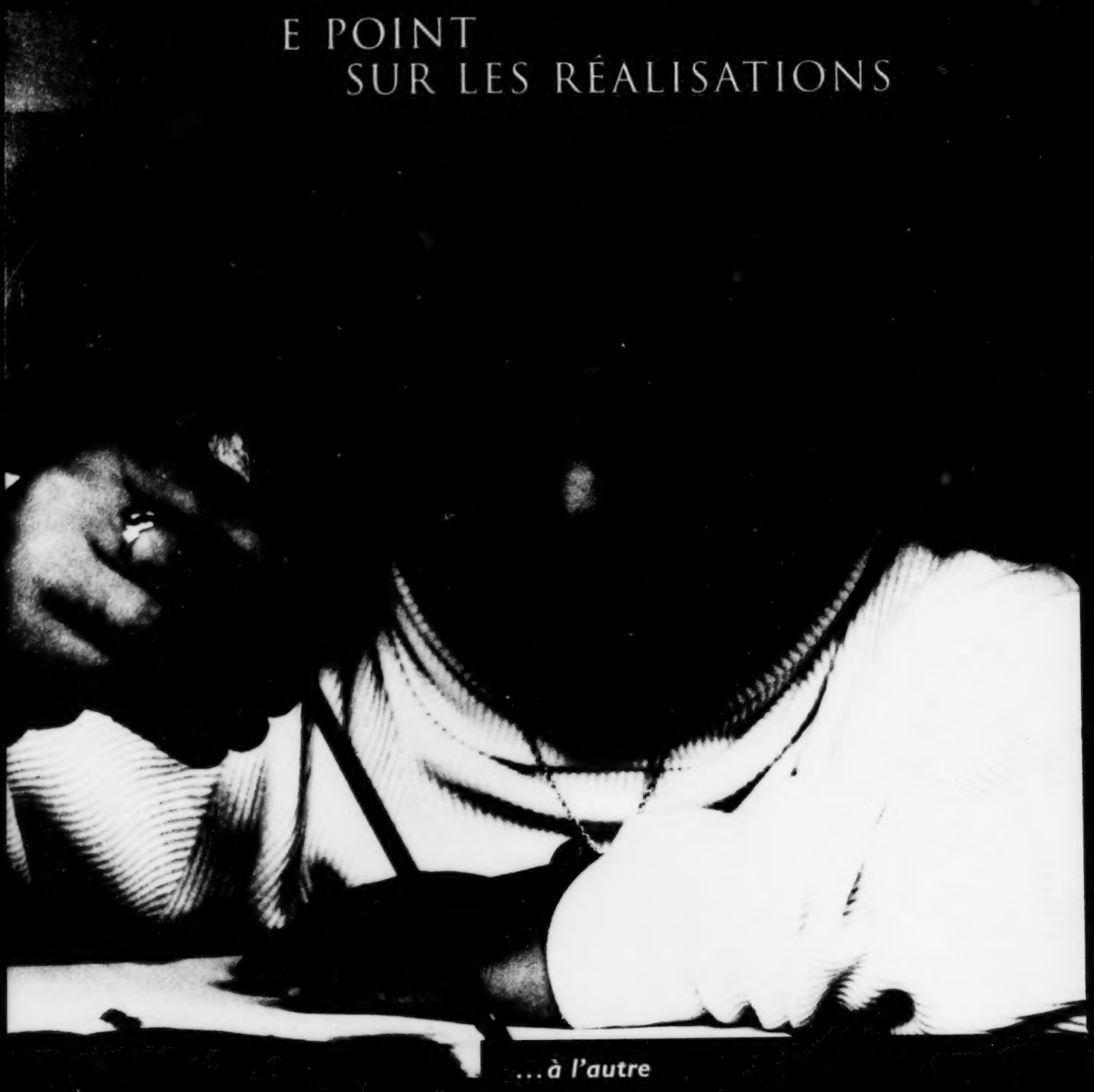

...à l'autre

Dans le but d'échanger des pratiques exemplaires et de favoriser la formation de réseaux et les exportations, des représentants, des professionnels et des fournisseurs du secteur de l'habitation provenant de divers pays nordiques se sont rassemblés à Yellowknife, en septembre 2000, à l'occasion de la deuxième Conférence circumpolaire sur l'habitat. La SCHL et la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest étaient les principaux parrains de cette conférence internationale. Cet événement, qui a permis de souligner le rôle de chef de file joué par le Canada en matière de recherche sur les habitations adaptées aux conditions climatiques du Nord, a réuni des participants du Canada, de la Russie, de l'Islande, de la Pologne, de la Norvège et d'autres pays qui utilisent des techniques de construction adaptées aux climats septentrionaux.

RÉTROSPECTIVE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Depuis plus de 50 ans, la SCHL s'efforce de répondre aux besoins des Canadiens en matière de logement. Le tableau qui suit présente un résumé des réalisations accomplies au cours des cinq dernières années dans quelques-uns des principaux secteurs d'activité de la Société.

Année	2000	1999	1998	1997	1996
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	(21)	12
[illegible]	132	[illegible]	[illegible]	[illegible]	12
[illegible] (M$)	[illegible]	3 722	3 150	[illegible]	2 140
Valeur des titres émis - FGTH (M$)	11 014	12 854	9 076	6 947	1 723
Excédent non affecté au FGTH (M$)	66	58	44	36	30
Garanties en vigueur - FGTH (M$)	34 000	28 000	19 000	15 000	14 000
Placements en valeurs mobilières - FGTH (M$)	118	97	72	57	47
Le [illegible] sert à financer les programmes de logement social et d'aide au logement de la SCHL.					
Nouveaux engagements (nombre de logements)	27 600	20 850	13 700	10 850	13 967
Nombre estimatif de ménages aidés	639 300	639 200	643 750	645 600	656 587
Subventions et contributions (M$)	1 997	1 886	1 841	1 900	1 945
Les prêts qu'accorde la SCHL et les autres investissements qu'elle effectue sont des transactions inscrites au **compte d'entreprise**.					
Actif (M$)	17 824	17 908	17 818	16 566	15 098
Revenu net d'intérêts (M$)	13	17	24	36	24
Bénéfice (perte) net(te) après impôts (M$)	9	(5)	1	11	(6)
Ressources					
Frais d'exploitation (M$)	237	174	198	240	269
Années-personnes	1 815	1 943	2 046	2 366	2 565

RÉTROSPECTIVE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Depuis plus de 50 ans, la SCHL s'efforce de répondre aux besoins des Canadiens en matière de logement. Le tableau qui suit présente un résumé des réalisations accomplies au cours des cinq dernières années dans quelques-uns des principaux secteurs d'activité de la Société.

Année	2000	1999	1998	1997	1996
Les activités d'assurance et de titrisation de la SCHL sont comptabilisées dans les comptes du **Fonds d'assurance hypothécaire (FAH)** et du **Fonds de garantie des titres hypothécaires (FGTH)**.					
Nouveaux prêts assurés - FAH (nombre de logements)	461 241	376 200	476 669	486 352	355 009
Encours de l'assurance hypothécaire - FAH (M$)	201 000	187 392	182 450	164 000	131 000
Bénéfice (perte) net(te) du FAH (M$)	355	310	152	(21)	12
Excédent non affecté du FAH (M$)	132	85	133	(9)	12
Placements en valeurs mobilières - FAH (M$)	4 024	3 722	3 150	2 635	2 140
Valeur des titres émis - FGTH (M$)	11 014	12 854	9 076	6 949	1 723
Excédent non affecté du FGTH (M$)	66	55	44	36	30
Garanties en vigueur - FGTH (M$)	34 000	28 000	19 000	15 000	14 000
Placements en valeurs mobilières - FGTH (M$)	118	97	72	57	47
Le **compte du Ministre** sert à financer les programmes de logement social et d'aide au logement de la SCHL.					
Nouveaux engagements (nombre de logements)	27 600	20 850	13 700	10 850	13 967
Nombre estimatif de ménages aidés	639 300	639 200	643 750	645 600	656 587
Subventions et contributions (M$)	1 997	1 886	1 841	1 900	1 945
Les prêts qu'accorde la SCHL et les autres investissements qu'elle effectue sont des transactions inscrites au **compte d'entreprise**.					
Actif (M$)	17 824	17 908	17 818	16 566	15 098
Revenu net d'intérêts (M$)	13	17	24	36	24
Bénéfice (perte) net(te) après impôts (M$)	9	(5)	1	11	(6)
Ressources					
Frais d'exploitation (M$)	237	174	198	240	269
Années-personnes	1 815	1 943	2 046	2 366	2 565

ROFIL DE LA SOCIÉTÉ

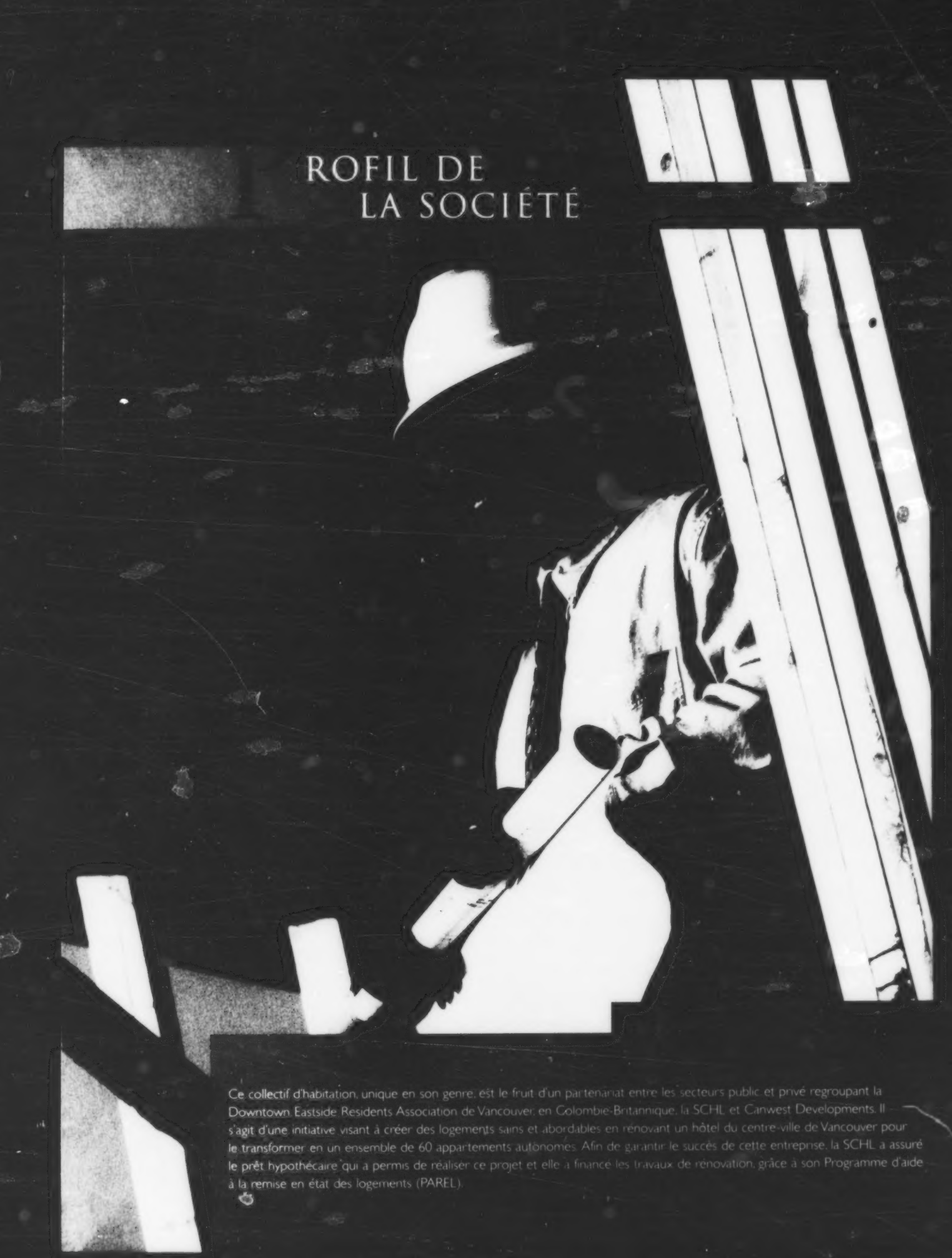

Ce collectif d'habitation, unique en son genre, est le fruit d'un partenariat entre les secteurs public et privé regroupant la Downtown Eastside Residents Association de Vancouver, en Colombie-Britannique, la SCHL et Canwest Developments. Il s'agit d'une initiative visant à créer des logements sains et abordables en rénovant un hôtel du centre-ville de Vancouver pour le transformer en un ensemble de 60 appartements autonomes. Afin de garantir le succès de cette entreprise, la SCHL a assuré le prêt hypothécaire qui a permis de réaliser ce projet et elle a financé les travaux de rénovation, grâce à son Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL).

COMMENT LA SCHL MÈNE SES AFFAIRES

Comme le stipule la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH), le mandat de la SCHL consiste à favoriser « la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes, ainsi que l'amélioration des conditions de logement et de vie ». Ce mandat sous-tend le Plan d'entreprise de la Société, qui constitue le point de départ de toutes ses réalisations. L'ensemble des activités de la SCHL découle des initiatives mises en place dans le Plan, et tous les travaux qui s'y rattachent sont définis dans ses objectifs et stratégies. Le Conseil d'administration participe activement à l'élaboration de ce Plan, dans la mesure où c'est lui qui fixe, au début du processus de planification, l'orientation stratégique à adopter, et qui détermine les principaux objectifs que devront poursuivre les différents secteurs d'activité de la SCHL, tant sur le plan des affaires qu'en matière de politique gouvernementale.

Objectifs de la Société

La SCHL s'est fixé les objectifs suivants :

Objectif 3 : **Favoriser la concurrence, la création d'emplois et la prospérité du secteur de l'habitation**

Objectif 4 : **Être un organisme progressiste et capable d'adaptation**

Secteurs d'activité

Pour atteindre ses objectifs, la SCHL concentre ses efforts dans ses quatre secteurs d'activité.

Le Financement de l'habitation consiste à promouvoir l'abordabilité et les choix en matière de logement; à faciliter l'obtention d'un prêt hypothécaire résidentiel et à en améliorer l'efficience; à garantir une offre suffisante de fonds à faible coût pour le logement; à favoriser une concurrence accrue dans le secteur de l'habitation et la prospérité de celui-ci au sein de l'économie nationale.

La Recherche et la diffusion de l'information visent à promouvoir l'innovation dans le secteur de l'habitation; à accroître la compétitivité de ce secteur et les choix offerts aux consommateurs; à soutenir les grandes priorités du gouvernement fédéral.

L'Aide au logement a pour but de veiller à ce que les subventions fédérales au logement contribuent à l'atteinte des objectifs nationaux en matière d'habitation; de collaborer avec les intervenants du secteur à la production de logements abordables sans subventions gouvernementales; de fournir une aide au logement dans les réserves et de mettre en œuvre des programmes de développement du potentiel des Autochtones; de lancer des initiatives spéciales axées sur l'habitation, au nom du gouvernement fédéral.

La Promotion des exportations canadiennes dans le domaine de l'habitation se concentre plus particulièrement sur les marchés les plus intéressants ou les plus prometteurs pour les entreprises, le tout conformément à la Stratégie canadienne pour le commerce international.

COMMENT LA SCHL MÈNE SES AFFAIRES

Comme le stipule la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH), le mandat de la SCHL consiste à favoriser « la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes, ainsi que l'amélioration des conditions de logement et de vie ». Ce mandat sous-tend le Plan d'entreprise de la Société, qui constitue le point de départ de toutes ses réalisations. L'ensemble des activités de la SCHL découle des initiatives mises en place dans le Plan, et tous les travaux qui s'y rattachent sont définis dans ses objectifs et stratégies. Le Conseil d'administration participe activement à l'élaboration de ce Plan, dans la mesure où c'est lui qui fixe, au début du processus de planification, l'orientation stratégique à adopter, et qui détermine les principaux objectifs que devront poursuivre les différents secteurs d'activité de la SCHL, tant sur le plan des affaires qu'en matière de politique gouvernementale.

Objectifs de la Société

La SCHL s'est fixé les objectifs suivants :

Objectif 1 :	**Accroître les choix en matière d'habitation et rendre les logements plus abordables pour les Canadiens**
Objectif 2 :	**Améliorer les conditions de logement et de vie des Canadiens**
Objectif 3 :	**Favoriser la concurrence, la création d'emplois et la prospérité du secteur de l'habitation**
Objectif 4 :	**Être un organisme progressiste et capable d'adaptation**

Secteurs d'activité

Pour atteindre ses objectifs, la SCHL concentre ses efforts dans ses quatre secteurs d'activité.

Le Financement de l'habitation consiste à promouvoir l'abordabilité et les choix en matière de logement; à faciliter l'obtention d'un prêt hypothécaire résidentiel et à en améliorer l'efficience; à garantir une offre suffisante de fonds à faible coût pour le logement; à favoriser une concurrence accrue dans le secteur de l'habitation et la prospérité de celui-ci au sein de l'économie nationale.

La Recherche et la diffusion de l'information visent à promouvoir l'innovation dans le secteur de l'habitation; à accroître la compétitivité de ce secteur et les choix offerts aux consommateurs; à soutenir les grandes priorités du gouvernement fédéral.

L'Aide au logement a pour but de veiller à ce que les subventions fédérales au logement contribuent à l'atteinte des objectifs nationaux en matière d'habitation; de collaborer avec les intervenants du secteur à la production de logements abordables sans subventions gouvernementales; de fournir une aide au logement dans les réserves et de mettre en œuvre des programmes de développement du potentiel des Autochtones; de lancer des initiatives spéciales axées sur l'habitation, au nom du gouvernement fédéral.

La Promotion des exportations canadiennes dans le domaine de l'habitation se concentre plus particulièrement sur les marchés les plus intéressants ou les plus prometteurs pour les entreprises, le tout conformément à la Stratégie canadienne pour le commerce international.

Comptes de la Société

Les opérations financières qu'effectue la SCHL dans le cadre de ses activités sont reportées dans l'un des quatre comptes suivants : le compte du Ministre, par l'entremise duquel la Société finance les programmes d'aide au logement, ses travaux de recherche et ses activités d'exportation; le compte d'entreprise, qui englobe les prêts et autres types d'investissements, les prêts de dernier recours et les services reliés à l'habitation; le Fonds d'assurance hypothécaire (FAH), qui protège les prêteurs agréés en cas de défaillance des emprunteurs; le Fonds de garantie des titres hypothécaires (FGTH), qui garantit le paiement ponctuel des sommes dues aux détenteurs de titres fondés sur des créances hypothécaires assurées.

RÉGIE DE LA SOCIÉTÉ

La responsabilité de régie de la Société incombe au Conseil d'administration, lequel doit rendre compte de ses activités au gouvernement fédéral par l'intermédiaire du Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Le Conseil d'administration de la SCHL compte normalement dix membres : le président du Conseil, le Président et premier dirigeant de la Société, ainsi que huit autres membres issus des secteurs public et privé, nommés par le gouvernement du Canada. La Société compte également, parmi ses cadres supérieurs, le Président et premier dirigeant, six vice-présidents, chacun étant responsable d'un secteur d'activité et des fonctions de soutien qui s'y rattachent, et un directeur général dans chacun des cinq centres d'affaires régionaux de la SCHL.

La gérance et l'obligation de rendre compte sont les deux principes fondamentaux que le Conseil d'administration s'est efforcé de reconnaître et de respecter pleinement dans le cadre de son mandat de régie de la Société. Grâce aux changements qu'il a apportés, le Conseil a renforcé son rôle de régisseur de la SCHL. Parmi ces changements, citons : la création, en 1996, du Comité de régie de la Société; la révision du processus de planification globale de la Société, pour faire intervenir activement les membres du Conseil dès les premières étapes des processus de planification stratégique et de planification de la relève; la consolidation de la structure établie par le Conseil en vue de protéger l'intégrité financière de la Société. Le Comité de régie, qui relève du Conseil d'administration, est chargé de tous les aspects relatifs à la gérance de la Société et, à ce titre, il doit régler toutes les questions de régie propres à la SCHL. Preuve de son engagement dans cette voie, lors d'un récent examen du règlement administratif visant la conduite des affaires de la Société, le Conseil a codifié son rôle et celui du Comité de régie en intégrant les attributions de ce dernier dans le règlement administratif.

Le Comité de vérification donne son avis au Conseil sur la qualité de la gestion financière de la Société. Il doit aussi examiner les États financiers de la SCHL et le Rapport annuel du vérificateur et fournir des conseils à ce sujet aux membres du Conseil d'administration.

Conseil d'administration

De gauche à droite, première rangée : Cuckoo Kochar, Claude Poirier-Defoy, Jean-Claude Villiard, Janice Cochrane; *deuxième rangée :* Rose Marie MacDonald, Gerald Norbraten, Peter R. Smith, Claude Hallé, Marie Bourbonnière.

Peter R. Smith
Brampton (Ontario)
Président du Conseil d'administration
Président, Andrin Ltd.

Jean-Claude Villiard
Ottawa (Ontario)
Président et premier dirigeant (depuis le 23 octobre 2000)

Claude Poirier-Defoy
Aylmer (Québec)
Président intérimaire et premier dirigeant (du 31 mars au 23 octobre 2000)

Marc Rochon
Ottawa (Ontario)
Président et premier dirigeant (jusqu'au 31 mars 2000)

Marie Bourbonnière
Montréal (Québec)
Consultante en communications et en gestion

Renate Bublick
Vancouver (Colombie-Britannique) Président, Cypress Consultants (membre du Conseil jusqu'au 30 novembre 2000)

Janice Cochrane
Ottawa (Ontario)
Sous-ministre, Citoyenneté et Immigration Canada

Claude Hallé
Québec (Québec)
Président-directeur général, Groupe TS Inc.

Cuckoo Kochar
Ottawa (Ontario)
Président-directeur général, DCR/Phoenix Group of Companies

Rose Marie MacDonald
Little Pond (Île-du-Prince-Édouard) Agente immobilière (membre du Conseil depuis le 8 juin 2000)

Gerald Norbraten
Regina (Saskatchewan)
Président, Norbraten Architects

Patricia Toner
Grand-Sault, (Nouveau-Brunswick) Superviseure, Bibliothèque publique de Grand-Sault (membre du Conseil jusqu'au 8 juin 2000)

Comités relevant du Conseil d'administration

Comité de régie

Peter R. Smith
Président du Comité de régie de la Société, Président du Conseil

Jean-Claude Villiard
Président et premier dirigeant (depuis le 23 octobre 2000)

Claude Poirier-Defoy
Président intérimaire et premier dirigeant (du 31 mars au 23 octobre 2000)
Vice-président, Services juridiques, et secrétaire général (du 1er janvier au 31 mars et du 23 octobre au 31 décembre 2000)

Marc Rochon
Président et premier dirigeant (jusqu'au 31 mars 2000)

Marie Bourbonnière
Membre du Conseil d'administration (membre du Comité depuis le 5 octobre 2000)

Renate Bublick
Membre du Conseil d'administration (membre du Comité jusqu'au 30 novembre 2000)

Claude Hallé
Membre du Conseil d'administration

Cuckoo Kochar
Membre du Conseil d'administration

Douglas Stewart
Vice-président, Politiques et programmes (membre du Comité depuis le 5 octobre 2000)

Conseil des fiduciaires de la Caisse de retraite

Jean-Claude Villiard
Président, Conseil des fiduciaires de la Caisse de retraite, Président et premier dirigeant (depuis le 23 octobre 2000)

Claude Poirier-Defoy
Président, Conseil des fiduciaires de la Caisse de retraite, Président intérimaire et premier dirigeant (du 31 mars au 23 octobre 2000) Membre du Conseil des fiduciaires de la Caisse de retraite, Vice-président, Services juridiques, et secrétaire général (du 1er janvier au 31 mars et du 23 octobre au 31 décembre 2000)

Marc Rochon
Président, Conseil des fiduciaires de la Caisse de retraite, Président et premier dirigeant (jusqu'au 31 mars 2000)

Colin Crumb
Centre d'affaires des Prairies, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest (fiduciaire depuis le 11 juillet 2000)

Louis Laflamme
Fiduciaire retraité (fiduciaire depuis le 15 mars 2000)

Jean-François Martin
Vice-président, Communications, marketing et activités d'exportation (fiduciaire depuis le 20 octobre 2000)

David Metzak
Division de la recherche, Bureau national de la SCHL

Jim Millar
Vice-président, Ressources humaines et Caisse de retraite

Gerald Norbraten
Membre du Conseil d'administration

Comité de vérification

Claude Hallé
Président, Comité de vérification, membre du Conseil d'administration

Jean-Claude Villiard
Président et premier dirigeant (depuis le 23 octobre 2000)

Claude Poirier-Defoy
Président intérimaire et premier dirigeant (du 31 mars au 23 octobre 2000)

Marc Rochon
Président et premier dirigeant (jusqu'au 31 mars 2000)

Cuckoo Kochar
Membre du Conseil d'administration

Rose Marie MacDonald
Membre du Conseil d'administration (membre du Comité depuis le 20 août 2000)

Patricia Toner
Membre du Conseil d'administration (membre du Comité jusqu'au 8 juin 2000)

Cadres supérieurs

(au 31 décembre 2000)

Jean-Claude Villiard
Président et premier dirigeant

Karen A. Kinsley
Vice-présidente, Assurance et titrisation

Jean-François Martin
Vice-président, Communications, marketing et activités d'exportation

Jim Millar
Vice-président, Ressources humaines et Caisse de retraite

William G. Mulvihill
Vice-président, Services généraux, et directeur financier

Claude Poirier-Defoy
Vice-président, Services juridiques, et secrétaire général

Douglas A. Stewart
Vice-président, Politiques et programmes

Peter Friedmann
Directeur général, Centre d'affaires de la Colombie-Britannique et du Yukon

Elizabeth Huculak
Directrice générale, Centre d'affaires des Prairies, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest

Robert Labelle
Directeur général, Centre d'affaires du Québec

Bill Smith
Directeur général, Centre d'affaires de l'Atlantique

Berta Zaccardi
Directrice générale, Centre d'affaires de l'Ontario

OMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Chaque année, la SCHL organise jusqu'à 18 conférences locales dans les différentes régions du pays. Ces rencontres sont l'occasion pour les membres du secteur de l'habitation de discuter des forces économiques et démographiques qui s'exercent sur les marchés canadiens du logement et d'évaluer l'incidence de celles-ci sur les activités du secteur, à l'échelle régionale et nationale.

Les discussions sur des sujets comme l'aménagement urbain et la diffusion des données sur les nouvelles tendances en matière de financement de l'habitation constituent une source d'information essentielle pour les intervenants du secteur et les consommateurs locaux. Ces conférences intéressent grandement les constructeurs, les promoteurs, les courtiers immobiliers, les prêteurs et les fournisseurs, car elles leur permettent d'obtenir tous les renseignements importants dont ils ont besoin sur le marché local du logement.

APERÇU DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

À la faveur de la bonne tenue générale de l'économie, l'année 2000 a été l'une des meilleures qu'a connues le secteur de l'habitation depuis le milieu des années 1990. Une croissance économique soutenue, des niveaux d'emploi élevés et des taux d'intérêt relativement bas sont autant de facteurs qui ont contribué à la création de conditions favorables au secteur résidentiel. Signe de la solide confiance des consommateurs, la demande de logements et les dépenses de rénovation ont augmenté. La vigueur de l'économie a également stimulé la construction de logements locatifs. Néanmoins, la rareté de l'offre de logements locatifs demeure une préoccupation dans de nombreuses régions du pays. La prochaine section du présent rapport, consacrée aux résultats atteints relativement aux objectifs fixés, décrit comment les activités commerciales de la SCHL ont contribué à la bonne santé générale du secteur résidentiel et de quelle façon les programmes, partenariats et autres initiatives de la Société ont permis de venir en aide à ceux qui n'arrivent pas à trouver sur le marché un logement qui leur convient.

Dynamisme du marché des logements neufs et existants

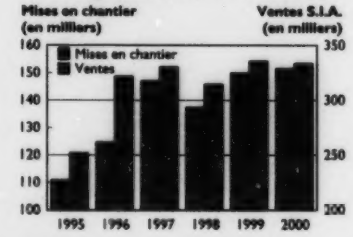

Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Association canadienne de l'immeuble

Croissance et emploi

Le Canada affiche une croissance ininterrompue depuis dix ans. En 2000, l'économie a progressé de 4,7 p. 100, et l'emploi, de 2,2 p. 100, avec la création de 319 000 postes de travail. L'emploi à plein temps, dont la situation est déterminante pour les marchés de l'habitation, a également augmenté de 2,2 p. 100, et le taux de chômage global est tombé à 6,8 p. 100, l'un des plus bas en vingt ans.

Forte croissance de l'emploi à plein temps

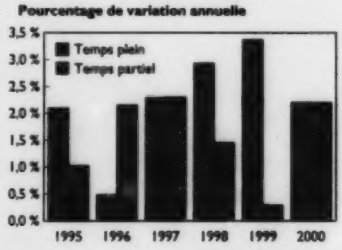

Source : Statistique Canada

Activité dans le secteur de l'habitation

La prospérité économique enregistrée en 2000 a entraîné un vif regain d'activité dans le secteur de l'habitation. Les dépenses consacrées au logement et à la rénovation ont atteint 57,3 milliards de dollars en 2000, contre 55,1 en 1999, soit une hausse de 4 p. 100.

- On a dénombré 151 653 mises en chantier en 2000, soit 1,1 p. 100 de plus qu'en 1999. Les maisons individuelles sont toujours les plus populaires et représentent 61 p. 100 de tous les logements neufs.

- Propulsée par la forte augmentation du revenu disponible, la multiplication des mises en chantier et le volume record des ventes de logements existants, l'activité dans le secteur de la rénovation (qui comprend la modification, l'amélioration et la réparation d'habitations) a atteint de nouveaux sommets en 2000 : les dépenses totales se sont accrues de 5,7 p. 100 pour s'établir à 24,1 milliards de dollars.

- Même si la construction de logements locatifs a progressé de 9,5 p. 100 en 2000, les 10 155 mises en chantier représentent moins de 7 p. 100 de tous les logements construits cette année, ce qui est insuffisant pour renverser la tendance à la baisse généralisée des taux d'inoccupation, particulièrement dans les grands centres urbains. Le taux d'inoccupation global est tombé à 1,6 p. 100, alors qu'il était de 2,6 p. 100 en 1999.

Hausse du prix des logements et baisse du taux d'inoccupation

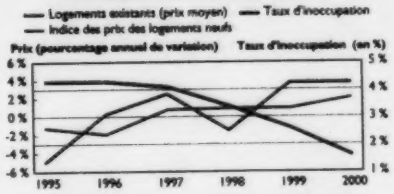

Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Association canadienne de l'immeuble, Statistique Canada

- Les ventes de logements existants ont diminué légèrement, et le nombre des transactions est passé de 335 734, en 1999, à 333 698, en 2000.

- Le dynamisme des marchés a toutefois fait grimper le prix des habitations existantes de 3,8 p. 100 en 2000 (soit autant qu'en 1999), et l'Indice des prix des logements neufs a augmenté de 2,2 p. 100. On a également observé une légère majoration des loyers dans la plupart des centres urbains.

Légère hausse des taux hypothécaires

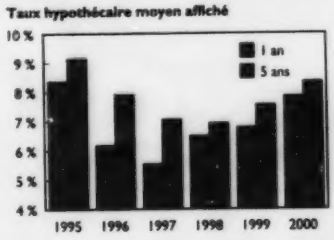

Source : Banque du Canada

- Les taux hypothécaires s'appliquant aux prêts fermés ayant un terme de 1 à 5 ans ont été relevés en moyenne de 0,75 à 1 point de pourcentage au cours de l'année, selon le terme choisi. Ils ont toutefois recommencé à baisser au dernier trimestre.

- En 2000, il y a eu 1,6 million de mises en chantier aux États-Unis, ce qui a permis l'exportation de matériaux de construction canadiens vers ce pays.

Financement hypothécaire

Lent accroissement de la dette hypothécaire

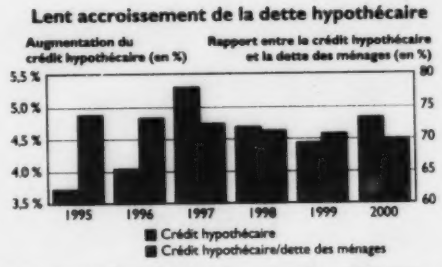

Sources : Banque du Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement

La vigueur du marché de l'habitation a contribué à l'essor du marché hypothécaire. En effet, le montant des prêts accordés s'élève à près de 80 milliards de dollars, ce qui porte à presque 435,6 milliards la somme des prêts hypothécaires contractés jusqu'en novembre 2000 et représente 70 p. 100 de la dette des ménages, contre 75 p. 100 en 1994. Toutefois, la dette totale des ménages a atteint 623,4 milliards de dollars en 2000, alors qu'elle n'était que de 449,3 milliards en 1994. La part du marché hypothécaire secondaire s'est accrue au point d'atteindre, en novembre 2000, près de 12,7 p. 100 de la valeur des prêts hypothécaires résidentiels en vigueur. Le marché hypothécaire a poursuivi dans la voie de l'innovation grâce aux nouvelles applications disponibles sur Internet, permettant ainsi aux consommateurs de chercher un prêt en ligne et aux intervenants du secteur du crédit hypothécaire d'offrir directement des fonds, des services et de l'assurance hypothécaire. L'innovation technologique et financière ainsi que la concurrence intérieure et étrangère sur le marché hypothécaire canadien aideront ce secteur à demeurer prospère au sein de l'économie canadienne.

PERFORMANCE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS

La SCHL mène de nombreuses activités pour atteindre les quatre objectifs qu'elle s'est fixés. Ces activités sont décrites un peu plus loin dans le présent rapport, ainsi que dans les principales réalisations que la Société a accomplies en 2000 en regard des objectifs établis dans le Plan d'entreprise 2000-2004.

Objectif 1 : Accroître les choix en matière d'habitation et rendre les logements plus abordables pour les Canadiens

Le Programme d'assurance prêt hypothécaire et les titres hypothécaires de la SCHL sont conçus pour accroître les choix en matière d'habitation et faire en sorte que la plupart des Canadiens trouvent sur le marché un logement qui leur convient. En outre, la SCHL aide les ménages à revenu faible et modeste, qui n'arrivent pas à combler leurs besoins sur le marché, en finançant les engagements à long terme déjà pris en matière de logement social. De plus, la SCHL conclut des ententes de partenariat pour favoriser la production de logements abordables et elle effectue des recherches en vue de résoudre les problèmes de logement qu'éprouvent certains groupes de la population, comme les Autochtones, les aînés, les sans-abri et les personnes handicapées.

Assurance prêt hypothécaire

Grâce à son assurance prêt hypothécaire, la SCHL protège les prêteurs agréés contre les risques de défaillance des emprunteurs. Ce faisant, elle leur permet d'appliquer des taux d'intérêt plus avantageux aux prêts qu'ils consentent. Ainsi, un plus grand nombre de Canadiens peuvent acheter la maison de leur choix à des conditions qui leur conviennent. Depuis son lancement en 1954, le Programme d'assurance prêt hypothécaire de la SCHL, qui est disponible partout au Canada, a aidé environ un ménage sur trois à contracter un prêt pour l'achat d'une maison. Il a également permis aux propriétaires-bailleurs et aux promoteurs immobiliers d'obtenir des fonds à faible coût, ce qui contribue à alimenter l'offre de logements locatifs abordables. En 2000, la SCHL a assuré des prêts relatifs à 461 241 logements, totalisant plus de 42,8 milliards de dollars.

FONDS D'ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE (FAH)

Encours de l'assurance hypothécaire (M$)	201 000	197 800	187 392
Prêts assurés (nombre de logements)	461 241	412 921	376 200

Résultats de 2000

1) Le bénéfice net a été supérieur aux prévisions initiales, car le montant des indemnités payées (307 millions de dollars) s'est avéré sensiblement inférieur au montant prévu (450 millions de dollars). Ce résultat est attribuable à la robustesse soutenue de l'économie.

2) En 2000, le portefeuille des placements du FAH a produit un rendement annuel global de 10,27 p. 100, comparativement à 10,24 p. 100 pour l'indice boursier de référence. Depuis l'adoption d'un nouvel indice de référence, en juillet 1998, le rendement annuel global du portefeuille des placements du FAH a atteint 5,40 p. 100, contre 5,35 p. 100 pour l'indice boursier de référence.

Un certain nombre de nouveaux produits d'assurance prêt hypothécaire ont vu le jour en 2000, et des améliorations ont été apportées aux produits existants, le tout dans le but d'accroître la flexibilité et la gamme d'options offertes aux Canadiens en matière de financement de l'habitation. La préqualification permet de simplifier le processus d'approbation d'un prêt en acceptant une demande d'assurance prêt hypothécaire avant l'achat d'un logement. L'option de transférabilité bonifiée donne la possibilité aux emprunteurs de se prévaloir du programme de transférabilité des prêteurs afin de réduire le montant de la nouvelle prime d'assurance prêt hypothécaire. En outre, grâce au nouveau produit de refinancement, la SCHL n'exige plus désormais que les fonds assurés servent uniquement à payer des travaux de rénovation ou d'amélioration, quand ceux-ci viennent s'ajouter à un prêt existant ou lorsqu'ils constituent un prêt hypothécaire de second rang.

Titrisation

Les titres hypothécaires LNH demeurent une source de capitaux à faible coût pour les prêts à l'habitation. Grâce à ce programme, les établissements de crédit forment des blocs de créances hypothécaires et émettent des titres qu'ils proposent aux investisseurs à des taux d'intérêt concurrentiels. Moyennant un droit, la SCHL offre une « garantie de paiement ponctuel », c'est-à-dire qu'elle s'engage à verser intégralement les sommes dues aux investisseurs, en temps opportun, si jamais un émetteur manque à ses obligations. Pour les investisseurs, les titres hypothécaires constituent un placement liquide, entièrement garanti par le gouvernement et qui leur assure un revenu mensuel. Pour les prêteurs agréés, ces titres représentent un autre moyen de proposer des placements de qualité, accessibles autant aux particuliers qu'aux clients institutionnels. En 2000, la SCHL a garanti plus de 11 milliards de dollars de titres hypothécaires, et les titres hypothécaires LNH représentent 60 p. 100 de la valeur des titres en circulation, fondés sur des créances hypothécaires résidentielles.

La SCHL avance également à grands pas dans la conception du Programme des obligations hypothécaires du Canada (OHC), le tout dernier produit offert sur le marché hypothécaire secondaire canadien. Les OHC sont un moyen de financement sans amortissement, non remboursable par anticipation. Elles constituent en outre un placement attrayant en raison de leurs caractéristiques : versement des intérêts deux fois par année, remboursement du principal à l'échéance et garantie par la SCHL du paiement ponctuel des sommes dues aux investisseurs. Le lancement du nouveau Programme des OHC devrait être annoncé au début de l'année 2001.

FONDS DE GARANTIE DES TITRES HYPOTHÉCAIRES (FGTH)

			97
	11	11	11
	66	64	55
Valeur des titres émis (M$)	11 014	7 400	12 854
Valeur des titres en circulation (M$)	34 000	31 700	27 691

Résultats de 2000

1) En 2000, le FGTH a réalisé un bénéfice net après impôts de 11 millions de dollars, ce qui correspond exactement au chiffre prévu.

2) En 2000, le portefeuille des placements du FGTH a produit un rendement annuel global de 10,27 p.100, contre 10,24 p. 100 pour l'indice boursier de référence. Depuis l'adoption du nouvel indice repère, en juillet 1998, le rendement annuel global a atteint 5,40 p. 100, contre 5,35 p. 100 pour l'indice boursier de référence.

3) La valeur des titres émis s'est chiffrée à 11 milliards de dollars, comparativement à 7,4 milliards selon les prévisions. Les émissions de titres prévues dépendent fortement des besoins de liquidités des prêteurs. Leur quantité est donc difficile à prévoir et peut varier énormément d'une année à l'autre.

PERFORMANCE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS

La SCHL mène de nombreuses activités pour atteindre les quatre objectifs qu'elle s'est fixés. Ces activités sont décrites un peu plus loin dans le présent rapport, ainsi que dans les principales réalisations que la Société a accomplies en 2000 en regard des objectifs établis dans le Plan d'entreprise 2000-2004.

Objectif 1 : Accroître les choix en matière d'habitation et rendre les logements plus abordables pour les Canadiens

Le Programme d'assurance prêt hypothécaire et les titres hypothécaires de la SCHL sont conçus pour accroître les choix en matière d'habitation et faire en sorte que la plupart des Canadiens trouvent sur le marché un logement qui leur convient. En outre, la SCHL aide les ménages à revenu faible et modeste, qui n'arrivent pas à combler leurs besoins sur le marché, en finançant les engagements à long terme déjà pris en matière de logement social. De plus, la SCHL conclut des ententes de partenariat pour favoriser la production de logements abordables et elle effectue des recherches en vue de résoudre les problèmes de logement qu'éprouvent certains groupes de la population, comme les Autochtones, les aînés, les sans-abri et les personnes handicapées.

Assurance prêt hypothécaire

Grâce à son assurance prêt hypothécaire, la SCHL protège les prêteurs agréés contre les risques de défaillance des emprunteurs. Ce faisant, elle leur permet d'appliquer des taux d'intérêt plus avantageux aux prêts qu'ils consentent. Ainsi, un plus grand nombre de Canadiens peuvent acheter la maison de leur choix à des conditions qui leur conviennent. Depuis son lancement en 1954, le Programme d'assurance prêt hypothécaire de la SCHL, qui est disponible partout au Canada, a aidé environ un ménage sur trois à contracter un prêt pour l'achat d'une maison. Il a également permis aux propriétaires-bailleurs et aux promoteurs immobiliers d'obtenir des fonds à faible coût, ce qui contribue à alimenter l'offre de logements locatifs abordables. En 2000, la SCHL a assuré des prêts relatifs à 461 241 logements, totalisant plus de 42,8 milliards de dollars.

FONDS D'ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE (FAH)

	2000 (chiffres réels)	2000 (chiffres prévus)	1999 (chiffres réels)
Placements en valeurs mobilières (M$)	4 024	4 083	3 722
Bénéfice net (après impôts) (M$)	355	188	310
Excédent non affecté (M$)	132	103	85
Encours de l'assurance hypothécaire (M$)	201 000	197 800	187 392
Prêts assurés (nombre de logements)	461 241	412 921	376 200

Résultats de 2000

1) Le bénéfice net a été supérieur aux prévisions initiales, car le montant des indemnités payées (307 millions de dollars) s'est avéré sensiblement inférieur au montant prévu (450 millions de dollars). Ce résultat est attribuable à la robustesse soutenue de l'économie.

2) En 2000, le portefeuille des placements du FAH a produit un rendement annuel global de 10,27 p. 100, comparativement à 10,24 p. 100 pour l'indice boursier de référence. Depuis l'adoption d'un nouvel indice de référence, en juillet 1998, le rendement annuel global du portefeuille des placements du FAH a atteint 5,40 p. 100, contre 5,35 p. 100 pour l'indice boursier de référence.

Un certain nombre de nouveaux produits d'assurance prêt hypothécaire ont vu le jour en 2000, et des améliorations ont été apportées aux produits existants, le tout dans le but d'accroître la flexibilité et la gamme d'options offertes aux Canadiens en matière de financement de l'habitation. La préqualification permet de simplifier le processus d'approbation d'un prêt en acceptant une demande d'assurance prêt hypothécaire avant l'achat d'un logement. L'option de transférabilité bonifiée donne la possibilité aux emprunteurs de se prévaloir du programme de transférabilité des prêteurs afin de réduire le montant de la nouvelle prime d'assurance prêt hypothécaire. En outre, grâce au nouveau produit de refinancement, la SCHL n'exige plus désormais que les fonds assurés servent uniquement à payer des travaux de rénovation ou d'amélioration, quand ceux-ci viennent s'ajouter à un prêt existant ou lorsqu'ils constituent un prêt hypothécaire de second rang.

Titrisation

Les titres hypothécaires LNH demeurent une source de capitaux à faible coût pour les prêts à l'habitation. Grâce à ce programme, les établissements de crédit forment des blocs de créances hypothécaires et émettent des titres qu'ils proposent aux investisseurs à des taux d'intérêt concurrentiels. Moyennant un droit, la SCHL offre une « garantie de paiement ponctuel », c'est-à-dire qu'elle s'engage à verser intégralement les sommes dues aux investisseurs, en temps opportun, si jamais un émetteur manque à ses obligations. Pour les investisseurs, les titres hypothécaires constituent un placement liquide, entièrement garanti par le gouvernement et qui leur assure un revenu mensuel. Pour les prêteurs agréés, ces titres représentent un autre moyen de proposer des placements de qualité, accessibles autant aux particuliers qu'aux clients institutionnels. En 2000, la SCHL a garanti plus de 11 milliards de dollars de titres hypothécaires, et les titres hypothécaires LNH représentent 60 p. 100 de la valeur des titres en circulation, fondés sur des créances hypothécaires résidentielles.

La SCHL avance également à grands pas dans la conception du Programme des obligations hypothécaires du Canada (OHC), le tout dernier produit offert sur le marché hypothécaire secondaire canadien. Les OHC sont un moyen de financement sans amortissement, non remboursable par anticipation. Elles constituent en outre un placement attrayant en raison de leurs caractéristiques : versement des intérêts deux fois par année, remboursement du principal à l'échéance et garantie par la SCHL du paiement ponctuel des sommes dues aux investisseurs. Le lancement du nouveau Programme des OHC devrait être annoncé au début de l'année 2001.

FONDS DE GARANTIE DES TITRES HYPOTHÉCAIRES (FGTH)

	2000 (chiffres réels)	2000 (chiffres prévus)	1999 (chiffres réels)
Placements en valeurs mobilières (M$)	118	107	97
Bénéfice net (après impôts) (M$)	11	11	11
Excédent non affecté (M$)	66	64	55
Valeur des titres émis (M$)	11 014	7 400	12 854
Valeur des titres en circulation (M$)	34 000	31 700	27 691

Résultats de 2000

1) En 2000, le FGTH a réalisé un bénéfice net après impôts de 11 millions de dollars, ce qui correspond exactement au chiffre prévu.

2) En 2000, le portefeuille des placements du FGTH a produit un rendement annuel global de 10,27 p.100, contre 10,24 p. 100 pour l'indice boursier de référence. Depuis l'adoption du nouvel indice repère, en juillet 1998, le rendement annuel global a atteint 5,40 p. 100, contre 5,35 p. 100 pour l'indice boursier de référence.

3) La valeur des titres émis s'est chiffrée à 11 milliards de dollars, comparativement à 7,4 milliards selon les prévisions. Les émissions de titres prévues dépendent fortement des besoins de liquidités des prêteurs. Leur quantité est donc difficile à prévoir et peut varier énormément d'une année à l'autre.

Programmes, partenariats et recherche

En collaboration avec ses partenaires, les gouvernements provinciaux, ainsi qu'avec les organismes communautaires qui se préoccupent du logement et les Premières nations, la SCHL a consacré environ 2 milliards de dollars à des programmes de logement social en 2000, aidant ainsi 639 300 ménages à revenu faible et modeste, partout au pays.

COMPTE DU MINISTRE

Nombre de logements (nouveaux engagements)	27 463	12 111	26 000
Nombre estimatif de ménages aidés	639 300	651 250	639 250
Subventions et contributions (M$)	1 997	1 900	1 886

Résultats de 2000

1) Le chiffre réel se rapportant aux nouveaux engagements en 2000 est plus élevé que prévu. Ceci tient au fait que la SCHL avait arrêté son Plan d'entreprise avant que le gouvernement fédéral annonce le déblocage, sur une période de quatre ans, de 268 millions de dollars pour le Programme d'aide à la remise en état des logements, le Programme de réparations d'urgence et le programme Logements adaptés : aînés autonomes, et de 43 millions pour financer le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement.

2) Le chiffre réel se rapportant aux subventions et contributions dépasse les prévisions, parce qu'il comprend les paiements relatifs aux charges de l'exercice précédent, effectués en 2000. Le chiffre prévu ne tient compte que des paiements devant être effectués durant l'exercice en cours.

Les ménages canadiens à faible revenu ont aussi bénéficié de l'aide de la SCHL grâce aux initiatives mises en œuvre par celle-ci, dans le cadre de son Programme de prêt direct au logement social. En effet, en 2000, des prêts provenant du compte d'entreprise ont été accordés pour 1 909 ensembles de logements sociaux. La SCHL consacre environ 9,7 milliards de dollars au Programme de prêt direct et quelque 6 milliards à d'autres programmes et initiatives dans le domaine du logement social. Ces fonds permettent à la SCHL, sans réaliser de pertes ni de profits, de consentir des prêts hypothécaires aux ensembles de logements sans but lucratif et aux coopératives d'habitation subventionnés en vertu de l'article 95 de la LNH, ainsi qu'aux ensembles de logements sociaux financés par les provinces et le secteur privé, conformément à l'article 80 de cette même loi.

COMPTE D'ENTREPRISE

Actif (M$)	17 824	17 556	17 908
Revenu net d'intérêts (M$)	13	18	17
Bénéfice net (perte nette) après impôts (M$)	9	(1)	(5)

Résultats de 2000

En 2000, le compte d'entreprise a réalisé un bénéfice net après impôts de 9 millions de dollars, alors qu'on prévoyait 1 million de dollars de pertes. Ce résultat est attribuable au recouvrement des intérêts se rapportant aux logements pour les ruraux et les Autochtones, même s'il a été en partie réduit par des impôts sur les bénéfices plus élevés que prévu.

Soucieuse de venir en aide aux personnes ayant des besoins particuliers, la SCHL recherche des solutions permettant aux aînés, aux Autochtones, aux personnes handicapées, aux sans-abri et à d'autres groupes de surmonter les difficultés auxquelles ils doivent faire face pour se loger. Grâce à son Programme d'amélioration des maisons d'hébergement, la SCHL a alloué des fonds d'immobilisation pour la rénovation, la réparation et la construction de 149 maisons d'hébergement en 2000. Dans le cadre d'une initiative menée conjointement par plusieurs ministères pour lutter contre la violence familiale, le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement s'est vu récemment attribuer un financement supplémentaire de 43 millions de dollars sur quatre ans pour étendre son champ d'intervention aux refuges et aux centres d'hébergement transitoire pour les jeunes.

Initiative des services d'inspection offerts par les Autochtones

L'initiative des services d'inspection offerts par les Autochtones vise à transférer aux Premières nations l'inspection des logements situés dans les réserves, fonction actuellement assumée par la SCHL. Tout d'abord, les Autochtones suivent des cours de formation technique dans des collèges communautaires, tandis que la SCHL continue à jouer un rôle de mentor auprès des nouveaux inspecteurs et à effectuer des inspections de contrôle. En 2000, des ententes ont été conclues avec de nombreux conseils tribaux de la région des Prairies, et 86 p. 100 des inspections faites dans les réserves sont maintenant confiées à des inspecteurs autochtones. Cette initiative contribue au développement du potentiel des communautés des Premières nations.

En outre, le Programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones a permis le financement de 150 stages en milieu de travail. De plus, la SCHL a appuyé le développement du potentiel des Autochtones par le biais de la formation technique et d'autres initiatives, comme les sociétés de financement des Autochtones et l'Initiative des services d'inspection offerts par les Autochtones.

Solutions - Maisons

[illegible] de logements abordables, dont :

[illegible] (C.-B.)
Ce groupe s'efforce d'acquérir de modestes propriétés existantes et de louer des logements de type motel pour abriter des femmes seules à faible revenu.

Réseau des Petites Avenues (Qc)
Cette proposition vise à fournir des habitations communautaires à de jeunes personnes seules et à leur permettre de partager un logement locatif existant.

Future Horizons (N.-B.)
Les églises de la communauté se sont associées pour acheter une ancienne école qu'elles prévoient rénover pour loger des familles à risque.

Nuc-Tuc Non-Profit Homes (Ont.)
L'Église unie et la communauté taïwanaise ont formé un partenariat pour élaborer un plan en vue de la construction d'un immeuble de 60 appartements sur un terrain appartenant à l'église.

Le Centre canadien du partenariat public-privé dans l'habitation (CCPPPH) réunit des intervenants des secteurs public et privé, des organismes sans but lucratif et des particuliers, dans le but de créer des ensembles de logements abordables sans avoir recours à des subventions gouvernementales. En 2000, il a facilité la production de 42 ensembles d'habitation, ce qui représente 2 507 logements.

L'initiative Solutions - Maisons finance des projets novateurs, entrepris dans la collectivité, qui visent à rendre les logements plus abordables et à offrir davantage de choix en matière d'habitation. Les objectifs du programme Abordabilité et choix toujours (ACT) sont similaires : favoriser l'innovation dans les domaines de la construction et de l'urbanisme au moyen d'une réforme de la réglementation à l'échelon municipal. En 2000, l'initiative Solutions - Maisons et le programme ACT ont permis de financer respectivement 18 et 14 projets.

Programmes, partenariats et recherche

En collaboration avec ses partenaires, les gouvernements provinciaux, ainsi qu'avec les organismes communautaires qui se préoccupent du logement et les Premières nations, la SCHL a consacré environ 2 milliards de dollars à des programmes de logement social en 2000, aidant ainsi 639 300 ménages à revenu faible et modeste, partout au pays.

COMPTE DU MINISTRE

	2000 (chiffres réels)	2000 (chiffres prévus)	1999 (chiffres réels)
Nombre de logements (nouveaux engagements)	27 600	12 111	20 850
Nombre estimatif de ménages aidés	639 300	651 250	639 200
Subventions et contributions (M$)	1 997	1 900	1 886

Résultats de 2000

1) Le chiffre réel se rapportant aux nouveaux engagements en 2000 est plus élevé que prévu. Ceci tient au fait que la SCHL avait arrêté son Plan d'entreprise avant que le gouvernement fédéral annonce le déblocage, sur une période de quatre ans, de 268 millions de dollars pour le Programme d'aide à la remise en état des logements, le Programme de réparations d'urgence et le programme Logements adaptés : aînés autonomes, et de 43 millions pour financer le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement.

2) Le chiffre réel se rapportant aux subventions et contributions dépasse les prévisions, parce qu'il comprend les paiements relatifs aux charges de l'exercice précédent, effectués en 2000. Le chiffre prévu ne tient compte que des paiements devant être effectués durant l'exercice en cours.

Les ménages canadiens à faible revenu ont aussi bénéficié de l'aide de la SCHL grâce aux initiatives mises en œuvre par celle-ci, dans le cadre de son Programme de prêt direct au logement social. En effet, en 2000, des prêts provenant du compte d'entreprise ont été accordés pour 1 909 ensembles de logements sociaux. La SCHL consacre environ 9,7 milliards de dollars au Programme de prêt direct et quelque 6 milliards à d'autres programmes et initiatives dans le domaine du logement social. Ces fonds permettent à la SCHL, sans réaliser de pertes ni de profits, de consentir des prêts hypothécaires aux ensembles de logements sans but lucratif et aux coopératives d'habitation subventionnés en vertu de l'article 95 de la LNH, ainsi qu'aux ensembles de logements sociaux financés par les provinces et le secteur privé, conformément à l'article 80 de cette même loi.

COMPTE D'ENTREPRISE

	2000 (chiffres réels)	2000 (chiffres prévus)	1999 (chiffres réels)
Actif (M$)	17 824	17 556	17 908
Revenu net d'intérêts (M$)	13	18	17
Bénéfice net (perte nette) après impôts (M$)	9	(1)	(5)

Résultats de 2000

En 2000, le compte d'entreprise a réalisé un bénéfice net après impôts de 9 millions de dollars, alors qu'on prévoyait 1 million de dollars de pertes. Ce résultat est attribuable au recouvrement des intérêts se rapportant aux logements pour les ruraux et les Autochtones, même s'il a été en partie réduit par des impôts sur les bénéfices plus élevés que prévu.

Soucieuse de venir en aide aux personnes ayant des besoins particuliers, la SCHL recherche des solutions permettant aux aînés, aux Autochtones, aux personnes handicapées, aux sans-abri et à d'autres groupes de surmonter les difficultés auxquelles ils doivent faire face pour se loger. Grâce à son Programme d'amélioration des maisons d'hébergement, la SCHL a alloué des fonds d'immobilisation pour la rénovation, la réparation et la construction de 149 maisons d'hébergement en 2000. Dans le cadre d'une initiative menée conjointement par plusieurs ministères pour lutter contre la violence familiale, le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement s'est vu récemment attribuer un financement supplémentaire de 43 millions de dollars sur quatre ans pour étendre son champ d'intervention aux refuges et aux centres d'hébergement transitoire pour les jeunes.

Initiative des services d'inspection offerts par les Autochtones

L'Initiative des services d'inspection offerts par les Autochtones vise à transférer aux Premières nations l'inspection des logements situés dans les réserves, fonction actuellement assumée par la SCHL. Tout d'abord, les Autochtones suivent des cours de formation technique dans des collèges communautaires, tandis que la SCHL continue à jouer un rôle de mentor auprès des nouveaux inspecteurs et à effectuer des inspections de contrôle. En 2000, des ententes ont été conclues avec de nombreux conseils tribaux de la région des Prairies, et 86 p. 100 des inspections faites dans les réserves sont maintenant confiées à des inspecteurs autochtones. Cette initiative contribue au développement du potentiel des communautés des Premières nations.

En outre, le Programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones a permis le financement de 150 stages en milieu de travail. De plus, la SCHL a appuyé le développement du potentiel des Autochtones par le biais de la formation technique et d'autres initiatives, comme les sociétés de financement des Autochtones et l'Initiative des services d'inspection offerts par les Autochtones.

Solutions - Maisons

En 2000, 18 groupes répartis dans toutes les régions du Canada se sont partagés 350 000 $ de subventions pour développer leurs idées de création de logements abordables, dont :

Coast Housing Society (C.-B.)

Ce groupe s'efforce d'acquérir de modestes propriétés existantes et de louer des logements de type motel pour abriter des femmes seules à faible revenu.

Réseau des Petites Avenues (Qc)

Cette proposition vise à fournir des habitations communautaires à de jeunes personnes seules et à leur permettre de partager un logement locatif existant.

Future Horizons (N.-B.)

Les églises de la communauté se sont associées pour acheter une ancienne école qu'elles prévoient rénover pour loger des familles à risque.

Nuc-Tuc Non-Profit Homes (Ont.)

L'Église unie et la communauté taïwanaise ont formé un partenariat pour élaborer un plan en vue de la construction d'un immeuble de 60 appartements sur un terrain appartenant à l'église.

Le Centre canadien du partenariat public-privé dans l'habitation (CCPPPH) réunit des intervenants des secteurs public et privé, des organismes sans but lucratif et des particuliers, dans le but de créer des ensembles de logements abordables sans avoir recours à des subventions gouvernementales. En 2000, il a facilité la production de 42 ensembles d'habitation, ce qui représente 2 507 logements.

L'initiative Solutions - Maisons finance des projets novateurs, entrepris dans la collectivité, qui visent à rendre les logements plus abordables et à offrir davantage de choix en matière d'habitation. Les objectifs du programme Abordabilité et choix toujours (ACT) sont similaires : favoriser l'innovation dans les domaines de la construction et de l'urbanisme au moyen d'une réforme de la réglementation à l'échelon municipal. En 2000, l'initiative Solutions - Maisons et le programme ACT ont permis de financer respectivement 18 et 14 projets.

La SCHL effectue également des études sur les façons de réduire les coûts de construction, de rénovation et d'occupation des habitations, entre autres grâce à de nouveaux mécanismes de financement et à une réforme de la réglementation. Les documents d'information publiés en 2000 portent notamment sur l'expérience d'autres pays dans le domaine des politiques et des programmes de logement locatif, sur la formation à l'accession à la propriété et les conseils donnés aux futurs acheteurs aux États-Unis, ainsi que sur les mesures que peuvent prendre les municipalités pour encourager la production de logements abordables.

Autres réalisations

Objectif 1 : Accroître les choix en matière d'habitation et rendre les logements plus abordables pour les Canadiens

Financement de l'habitation

- Après avoir consulté l'Association des émetteurs de titres hypothécaires, la SCHL a apporté deux améliorations au Programme des titres hypothécaires LNH, afin d'accroître le nombre des créances hypothécaires assurées susceptibles d'être titrisées et, ainsi, de contribuer à l'augmentation de l'offre de crédit hypothécaire à faible coût pour les Canadiens. Tout d'abord, elle a créé une nouvelle catégorie de blocs de créances pour permettre la titrisation des prêts assurés assujettis aux dispositions de remboursement anticipé habituelles. Puis, elle a révisé les critères d'admissibilité des créances titrisables afin d'inclure les prêts hypothécaires pour propriétaires-occupants assurés par une entreprise privée, agréée par la SCHL.

Programmes, partenariats et recherche

- La SCHL a fourni des renseignements sur les pratiques exemplaires d'intervention auprès des sans-abri et lancé le « Système d'information sur les personnes et les familles sans abri » (SISA) dans neuf villes du pays. Le SISA est un logiciel qui aide les gestionnaires de maisons d'hébergement à recueillir des informations sur les sans-abri qui fréquentent leur établissement. Par la suite, les gouvernements et les fournisseurs de services d'hébergement peuvent utiliser ces renseignements pour faciliter la planification, le suivi et l'évaluation des programmes et des services.
- Une maison de démonstration Bâti-Flex^MC, qui illustre la façon de concevoir une habitation adaptable en fonction des nouveaux besoins de ses occupants, a été inaugurée à Saint-Nicolas (Québec).
- La SCHL a produit les publications suivantes : *Le Guide du logement au Canada pour le nouvel arrivant*, destiné aux immigrants, et *Le logement-services pour les aînés*, à l'intention des professionnels de la santé, des services sociaux et du secteur de l'habitation qui travaillent auprès des aînés.
- Les employés de la SCHL ont donné des exposés et animé des ateliers pour encourager la production de logements abordables par l'entremise de partenariats.
- La SCHL a publié le guide intitulé *Municipal Planning for Affordable Housing* pour aider les municipalités à planifier la création de logements abordables et l'utilisation des terrains.
- De concert avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, la SCHL a participé aux négociations fédérales-provinciales ayant mené à la conclusion d'un accord de financement d'une durée de cinq ans, dans le but d'améliorer les logements des Inuits du Nunavik, dans le Nord québécois.

Objectif 2 : Améliorer les conditions de logement et de vie des Canadiens

Pour améliorer l'état général et la performance des habitations existantes, la SCHL continue de financer des programmes de réparation et de rénovation et recherche des solutions visant à résoudre des problèmes précis reliés au comportement des bâtiments. Par ailleurs, soucieuse d'encourager la responsabilisation en matière d'environnement, la SCHL se montre résolue à promouvoir la Maison saine[MC] et l'urbanisme écologique. Elle mène des études sur les liens entre la santé et le logement et elle examine les questions relatives aux changements climatiques du point de vue de l'habitat.

Programmes de logement

La SCHL finance les programmes de rénovation et de réparations d'urgence suivants : le Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL), le Programme de réparations d'urgence (PRU) et le programme Logements adaptés : aînés autonomes (LAAA). Par suite d'une prolongation de cinq ans, annoncée en 1998, et de la mise en œuvre, en 1999, de la stratégie du gouvernement fédéral visant à résoudre le problème des sans-abri, les crédits alloués au PAREL et aux programmes connexes pour la période 1999-2003 ont plus que doublé. Dans le cadre du PAREL, les personnes à faible revenu, les

NOMBRE ESTIMATIF DE MÉNAGES AIDÉS EN VERTU DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS

	Nombre de logements		
	2000 (chiffres réels)	**2000 (chiffres prévus)**	**1999 (chiffres réels)**
Programmes de subventions			
Programme de logement sans but lucratif dans les réserves	1 250	895	1 050
Initiatives stratégiques			
Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL)			
Volet propriétaires-occupants	9 400	3 765	5 900
Volet propriétaires-occupants handicapés	1 350	989	1 000
Volet logements locatifs et maisons de chambres	5 200	1 593	6 150
Volet conversion	500	0	0
PAREL dans les réserves	1 700	753	700
Total partiel - PAREL	**18 150**	**7 100**	**13 750**
Programme de réparations d'urgence	3 500	1 148	2 700
Programme Logements adaptés : aînés autonomes	2 600	2 142	2 000
Programme d'amélioration des maisons d'hébergement	2 100	826	1 350
Total partiel - Initiatives stratégiques	**26 350**	**11 216**	**19 800**
Total	**27 600**	**12 111**	**20 850**

Résultats de 2000

1) En 2000, les chiffres réels ont été plus élevés que prévu parce que la SCHL avait arrêté son Plan d'entreprise avant que le gouvernement fédéral annonce le déblocage, sur une période de quatre ans, de 268 millions de dollars pour le PAREL, le PRU et le programme LAAA, et de 43 millions pour financer le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement.

2) Les chiffres ci-dessus tiennent compte du nombre de ménages aidés en vertu des programmes de rénovation provinciaux faisant l'objet d'une entente de partage des coûts avec la SCHL.

La SCHL effectue également des études sur les façons de réduire les coûts de construction, de rénovation et d'occupation des habitations, entre autres grâce à de nouveaux mécanismes de financement et à une réforme de la réglementation. Les documents d'information publiés en 2000 portent notamment sur l'expérience d'autres pays dans le domaine des politiques et des programmes de logement locatif, sur la formation à l'accession à la propriété et les conseils donnés aux futurs acheteurs aux États-Unis, ainsi que sur les mesures que peuvent prendre les municipalités pour encourager la production de logements abordables.

Autres réalisations

Objectif 1 - Accroître les choix en matière d'habitation et rendre les logements plus abordables pour les Canadiens

[illegible]

[illegible]

- La SCHL a [illegible] des renseignements sur les pratiques exemplaires d'intervention auprès des sans-abri et lancé le « Système d'information sur les personnes et les familles sans abri » (SISA) dans neuf villes du pays. Le SISA est un [illegible] qui aide les gestionnaires de maisons d'hébergement à recueillir des informations sur les sans-abri qui fréquentent leur établissement. Par la suite, les gouvernements et les fournisseurs de services d'hébergement peuvent utiliser ces renseignements pour faciliter la planification, le suivi et l'évaluation des programmes et des services.
- Une maison de démonstration Bâti-Flex^MC, qui illustre la façon de concevoir une habitation adaptable en fonction des nouveaux besoins de ses occupants, a été inaugurée à Saint-Nicolas (Québec).
- La SCHL a produit les publications suivantes : *Le Guide du logement au Canada pour le nouvel arrivant*, destiné aux immigrants, et *Le logement-services pour les aînés*, à l'intention des professionnels de la santé, des services sociaux et du secteur de l'habitation qui travaillent auprès des aînés.
- Les employés de la SCHL ont donné des exposés et animé des ateliers pour encourager la production de logements abordables par l'entremise de partenariats.
- La SCHL a publié le guide intitulé *Municipal Planning for Affordable Housing* pour aider les municipalités à planifier la création de logements abordables et l'utilisation des terrains.
- De concert avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, la SCHL a participé aux négociations fédérales-provinciales ayant mené à la conclusion d'un accord de financement d'une durée de cinq ans, dans le but d'améliorer les logements des Inuits du Nunavik, dans le Nord québécois.

Objectif 2 : Améliorer les conditions de logement et de vie des Canadiens

Pour améliorer l'état général et la performance des habitations existantes, la SCHL continue de financer des programmes de réparation et de rénovation et recherche des solutions visant à résoudre des problèmes précis reliés au comportement des bâtiments. Par ailleurs, soucieuse d'encourager la responsabilisation en matière d'environnement, la SCHL se montre résolue à promouvoir la Maison saine[MC] et l'urbanisme écologique. Elle mène des études sur les liens entre la santé et le logement et elle examine les questions relatives aux changements climatiques du point de vue de l'habitat.

Programmes de logement

La SCHL finance les programmes de rénovation et de réparations d'urgence suivants : le Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL), le Programme de réparations d'urgence (PRU) et le programme Logements adaptés : aînés autonomes (LAAA). Par suite d'une prolongation de cinq ans, annoncée en 1998, et de la mise en œuvre, en 1999, de la stratégie du gouvernement fédéral visant à résoudre le problème des sans-abri, les crédits alloués au PAREL et aux programmes connexes pour la période 1999-2003 ont plus que doublé. Dans le cadre du PAREL, les personnes à faible revenu, les

NOMBRE ESTIMATIF DE MÉNAGES AIDÉS EN VERTU DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS

Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL)			
Volet propriétaires-occupants	9 400	3 765	5 900
Volet propriétaires occupants handicapés	1 350	989	1 000
Volet logements locatifs et maisons de chambres	5 200	1 593	6 150
Volet conversion	500	0	0
PAREL dans les réserves	1 700	753	700
Total partiel - PAREL	**18 150**	**7 100**	**13 750**
Programme de réparations d'urgence	3 500	1 148	2 700
Programme Logements adaptés : aînés autonomes	2 600	2 142	2 000
Programme d'amélioration des maisons d'hébergement	2 100	826	1 350
Total partiel - initiatives stratégiques	**26 350**	**11 216**	**19 800**
Total	**27 600**	**12 111**	**20 850**

Résultats de 2000

1) En 2000, les chiffres réels ont été plus élevés que prévu parce que la SCHL avait arrêté son Plan d'entreprise avant que le gouvernement fédéral annonce le déblocage, sur une période de quatre ans, de 268 millions de dollars pour le PAREL, le PRU et le programme LAAA, et de 43 millions pour financer le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement.

2) Les chiffres ci-dessus tiennent compte du nombre de ménages aidés en vertu des programmes de rénovation provinciaux faisant l'objet d'une entente de partage des coûts avec la SCHL.

personnes handicapées, les Autochtones et les aînés qui doivent rénover leur maison pour assurer leur sécurité peuvent obtenir un prêt susceptible de remise. En 2000, la répartition des prêts accordés était la suivante : PAREL : 136,8 millions de dollars; PRU : 7,2 millions; LAAA : 5,5 millions. En outre, un nouveau volet a été ajouté au PAREL actuel, le PAREL conversion, qui vise à faciliter la transformation de bâtiments non résidentiels en ensembles de logements locatifs autonomes, à prix abordable.

Habitations et collectivités saines et écologiques

La SCHL mène des études sur la performance et la durabilité des habitations afin d'en améliorer la qualité et de les rendre plus écologiques. La maison témoin « Habitation 2000 », qui respecte les principes de la Maison saine[MC] et du Bâti-Flex[MC], a été inaugurée à Vancouver. Cette maison est conçue pour résister aux tremblements de terre et possède des écrans pare-pluie. Elle a été construite sur le campus du British Columbia Institute of Technology, où elle servira à des fins d'exposition et d'enseignement pendant cinq ans.

La SCHL au Centre iSci de Montréal

La SCHL est l'un des principaux fondateurs du Centre iSci. Inauguré en mai 2000, le Centre iSci constitue une première au Canada. Dédié à la culture scientifique, technologique et industrielle, ce centre a pour mission de contribuer à ce que tous, et en particulier les jeunes, s'approprient les sciences et les technologies. La SCHL a collaboré à la réalisation du contenu de la zone ABRITER, qui traite de l'habitation sous l'angle de la santé des personnes et du respect de l'environnement. Situé dans le Vieux-Port de Montréal, le Centre iSci a accueilli plus de 600 000 visiteurs depuis son ouverture.

La Société a également mis en œuvre des mesures à long terme pour accroître les compétences des membres du secteur de l'habitation dans les domaines de la conception, de la construction, de la rénovation et de l'exploitation des bâtiments résidentiels, afin de les aider à améliorer leurs pratiques et à accroître leur professionnalisme. De plus, elle a proposé des solutions pour résoudre certains problèmes liés à la performance des bâtiments et publié deux guides pour faciliter la remise en état des ensembles de logements en copropriété endommagés par l'humidité.

Les principes de la Maison saine[MC] de la SCHL visent à promouvoir des pratiques et à offrir des choix qui favorisent la construction d'habitations à prix abordable et la création de collectivités qui

La Maison saine d'Eagle Lake : la première du genre

La Maison saine d'Eagle Lake constitue une solution novatrice aux problèmes relatifs à la durabilité des habitations, à leur coût, à la qualité de l'eau et à la sécurité des occupants dans les régions septentrionales et éloignées. Cette maison est écoénergétique, car elle possède des murs et un toit étanches à l'air, des fenêtres et des portes à haut rendement thermique et une enveloppe offrant une excellente protection contre les intempéries. De plus, elle est équipée d'appareils ménagers peu énergivores. Les matériaux utilisés dans cette maison renferment peu de produits chimiques et émettent peu de vapeurs nocives, ce qui améliore la qualité de l'air intérieur.

mettent davantage l'accent sur la santé des personnes, l'efficacité énergétique, l'utilisation rationnelle des ressources et le respect de l'environnement. Une maison de démonstration construite avec la collaboration de la Première nation d'Eagle Lake, en Ontario, offre de nombreuses solutions très utiles dans les régions septentrionales et éloignées. La SCHL appuie aussi les recherches visant à éliminer les obstacles à l'adoption des principes de la Maison saine[MC] en proposant des options de logement et des méthodes d'urbanisme plus économiques et plus respectueuses de l'environnement. En 2000, la Société a examiné les liens qui existent entre les pratiques de construction des habitations, le milieu intérieur et la santé des occupants. Pour venir en aide aux Premières nations, elle a consacré des fonds et mené des recherches afin de résoudre les problèmes particuliers des Autochtones en matière de logement et elle a offert aux collectivités des Premières nations des ateliers de formation afin de les aider à acquérir les compétences nécessaires pour combler leurs besoins dans ce domaine.

Autres réalisations

Objectif 2 : Améliorer les conditions de logement et de vie des Canadiens

- En collaboration avec les organismes chargés de la gestion de l'eau, la SCHL a publié le guide intitulé *Économiser l'eau chez soi*, qui est distribué par les municipalités canadiennes.
- En association avec Environnement Canada et avec la participation de la Fédération canadienne des municipalités, la société a lancé le *Programme d'indicateurs du développement durable*, qui comprend un logiciel et un site Web visant à aider les municipalités à évaluer et à surveiller la salubrité de l'environnement. Par ailleurs, elle a publié un guide ayant pour titre *Pratiques pour des collectivités durables*, qui contient des études de cas effectuées au Canada et des solutions axées sur la collectivité permettant de respecter les principes du développement durable.
- La SCHL a également publié, à l'intention des consommateurs, le manuel intitulé *Rénovation de la maison saine*, qui donne des conseils sur la façon de protéger la santé des occupants, tout en réduisant les nuisances sur l'environnement, tant au moment de la construction des habitations que durant leur occupation.

Progrès dans le domaine de la technologie du bâtiment résidentiel

- La SCHL a également contribué, de concert avec le British Columbia Institute of Technology, à la conception de la maison de démonstration « Habitation 2000 », qui sert à des fins d'enseignement.
- En consultation avec le consortium de recherche sur l'enveloppe du bâtiment (BERC) de la Colombie-Britannique, la SCHL a produit deux guides complets sur la remise en état des ensembles de logements en copropriété endommagés par l'humidité, un destiné aux consultants, et l'autre, aux propriétaires et aux gestionnaires immobiliers.

Développement du potentiel des Autochtones

- Le développement du potentiel des Autochtones vise à assurer une meilleure gestion du système de logement, grâce à des ateliers de formation portant sur la gestion des ensembles d'habitation et de l'arriéré et sur les investigations relatives à la qualité de l'air intérieur.

personnes handicapées, les Autochtones et les aînés qui doivent rénover leur maison pour assurer leur sécurité peuvent obtenir un prêt susceptible de remise. En 2000, la répartition des prêts accordés était la suivante : PAREL : 36,8 millions de dollars; PRU : 7,2 millions; LAAA : 5,5 millions. En outre, un nouveau volet a été ajouté au PAREL actuel, le PAREL conversion, qui vise à faciliter la transformation de bâtiments non résidentiels en ensembles de logements locatifs autonomes, à prix abordable.

Habitations et collectivités saines et écologiques

La SCHL mène des études sur la performance et la durabilité des habitations afin d'en améliorer la qualité et de les rendre plus écologiques. La maison témoin « Habitation 2000 », qui respecte les principes de la Maison saine^MC et du Bâti-Flex^MC, a été inaugurée à Vancouver. Cette maison est conçue pour résister aux tremblements de terre et possède des écrans pare-pluie. Elle a été construite sur le campus du British Columbia Institute of Technology, où elle servira à des fins d'exposition et d'enseignement pendant cinq ans.

La Société a également mis en œuvre des mesures à long terme pour accroître les compétences des membres du secteur de l'habitation dans les domaines de la conception, de la construction, de la rénovation et de l'exploitation des bâtiments résidentiels, afin de les aider à améliorer leurs pratiques et à accroître leur professionnalisme. De plus, elle a proposé des solutions pour résoudre certains problèmes liés à la performance des bâtiments et publié deux guides pour faciliter la remise en état des ensembles de logements en copropriété endommagés par l'humidité.

La SCHL au Centre iSci de Montréal

La SCHL est l'un des grands fondateurs du Centre iSci. Inauguré en mai 2000, le Centre iSci constitue une première au Canada. Dédié à la culture scientifique, technologique et industrielle, ce centre a pour mission de contribuer à ce que tous, et en particulier les jeunes, s'approprient les sciences et les technologies. La SCHL a collaboré à la réalisation du contenu de la zone ABRITER, qui traite de l'habitation sous l'angle de la santé des personnes et du respect de l'environnement. Situé dans le Vieux-Port de Montréal, le Centre iSci a accueilli plus de 600 000 visiteurs depuis son ouverture.

Les principes de la Maison saine^MC de la SCHL visent à promouvoir des pratiques et à offrir des choix qui favorisent la construction d'habitations à prix abordable et la création de collectivités qui

La Maison saine d'Eagle Lake : la première du genre

La Maison saine d'Eagle Lake constitue une solution novatrice aux problèmes relatifs à la durabilité des habitations, à leur coût, à la qualité de l'eau et à la sécurité des occupants dans les régions septentrionales et éloignées. Cette maison est éconergétique, car elle possède des murs et un toit étanches à l'air, des fenêtres et des portes à haut rendement thermique et une enveloppe offrant une excellente protection contre les intempéries. De plus, elle est équipée d'appareils ménagers peu énergivores. Les matériaux utilisés dans cette maison renferment peu de produits chimiques et émettent peu de vapeurs nocives, ce qui améliore la qualité de l'air intérieur.

mettent davantage l'accent sur la santé des personnes, l'efficacité énergétique, l'utilisation rationnelle des ressources et le respect de l'environnement. Une maison de démonstration construite avec la collaboration de la Première nation d'Eagle Lake, en Ontario, offre de nombreuses solutions très utiles dans les régions septentrionales et éloignées. La SCHL appuie aussi les recherches visant à éliminer les obstacles à l'adoption des principes de la Maison saine^MC en proposant des options de logement et des méthodes d'urbanisme plus économiques et plus respectueuses de l'environnement. En 2000, la Société a examiné les liens qui existent entre les pratiques de construction des habitations, le milieu intérieur et la santé des occupants. Pour venir en aide aux Premières nations, elle a consacré des fonds et mené des recherches afin de résoudre les problèmes particuliers des Autochtones en matière de logement et elle a offert aux collectivités des Premières nations des ateliers de formation afin de les aider à acquérir les compétences nécessaires pour combler leurs besoins dans ce domaine.

Autres réalisations

Objectif 2 : Améliorer les conditions de logement et de vie des Canadiens

Habitations et collectivités saines et écologiques

- En collaboration avec les organismes chargés de la gestion de l'eau, la SCHL a publié le guide intitulé *Économiser l'eau chez soi*, qui est distribué par les municipalités canadiennes.
- En association avec Environnement Canada et avec la participation de la Fédération canadienne des municipalités, la Société a lancé le *Programme d'indicateurs du développement durable*, qui comprend un logiciel et un site Web visant à aider les municipalités à évaluer et à surveiller la salubrité de l'environnement. Par ailleurs, elle a publié un guide ayant pour titre *Pratiques pour des collectivités durables*, qui contient des études de cas effectuées au Canada et des solutions axées sur la collectivité permettant de respecter les principes du développement durable.
- La SCHL a également publié, à l'intention des consommateurs, le manuel intitulé *Rénovation de la maison saine*, qui donne des conseils sur la façon de protéger la santé des occupants, tout en réduisant les nuisances sur l'environnement, tant au moment de la construction des habitations que durant leur occupation.

Progrès dans le domaine de la technologie du bâtiment résidentiel

- La SCHL a également contribué, de concert avec le British Columbia Institute of Technology, à la conception de la maison de démonstration « Habitation 2000 », qui sert à des fins d'enseignement.
- En consultation avec le consortium de recherche sur l'enveloppe du bâtiment (BERC) de la Colombie-Britannique, la SCHL a produit deux guides complets sur la remise en état des ensembles de logements en copropriété endommagés par l'humidité, un destiné aux consultants, et l'autre, aux propriétaires et aux gestionnaires immobiliers.

Développement du potentiel des Autochtones

- Le développement du potentiel des Autochtones vise à assurer une meilleure gestion du système de logement, grâce à des ateliers de formation portant sur la gestion des ensembles d'habitation et de l'arriéré et sur les investigations relatives à la qualité de l'air intérieur.

Objectif 3 : Favoriser la concurrence, la création d'emplois et la prospérité du secteur de l'habitation

La SCHL livre concurrence au secteur privé dans le domaine de l'assurance prêt hypothécaire. Afin de soutenir cette concurrence, elle s'efforce d'intensifier ses relations avec ses principaux clients dans le but de renforcer sa position d'assureur hypothécaire et d'agent de titrisation par excellence. La Société fait appel à la technologie pour réduire le coût des opérations d'assurance hypothécaire et accroître son avantage concurrentiel. Pour appuyer le secteur de l'habitation, elle diffuse les résultats de ses recherches et fournit des informations sur les enjeux et tendances du marché du logement, et ce, pour le bénéfice des membres de ce secteur et des consommateurs. De plus, afin de faciliter les exportations de produits et de savoir-faire, en association avec le secteur canadien de l'habitation et d'autres membres d'Équipe Canada, la Société fournit son expertise dans le cadre de la Stratégie canadienne pour le commerce international.

Efficacité accrue du service et resserrement des normes de qualité

La SCHL continue d'améliorer ses pratiques commerciales et ses procédures administratives. Elle veut ainsi permettre aux consommateurs d'obtenir un prêt hypothécaire plus rapidement et plus efficacement, tout en respectant des normes élevées de gestion des risques et de contrôle de la qualité.

Grâce à **emili**, le système automatisé de traitement des demandes d'assurance prêt hypothécaire lancé par la SCHL en 1996, les clients obtiennent maintenant une approbation en quelques minutes, voire en quelques secondes. À présent, 91 p. 100 des demandes d'assurance prêt hypothécaire pour propriétaires-occupants sont traitées par l'entremise du système **emili**. Depuis les dernières mises à niveau, 53 p. 100 d'entre elles font l'objet d'un traitement complet en moins de cinq minutes, et 85 p. 100 dans un délai de quatre heures. L'utilisation accrue des systèmes de distribution électronique permet d'accroître sans cesse l'efficience et de réduire les frais d'exploitation. Par rapport aux primes et aux droits perçus, les dépenses reliées à la production de l'assurance ont diminué de 20 p. 100 au cours des trois dernières années, et les droits de demande sont passés de 235 à 165 $ durant la même période.

Prix « Partners in Excellence »

Lors de son congrès annuel de l'an 2000, l'Institut canadien des courtiers et des prêteurs hypothécaires (ICCPH) a décerné à la SCHL son tout premier prix « Partners in Excellence » pour sa contribution exceptionnelle aux séminaires de sensibilisation à la fraude.

Créé en 1994, l'ICCPH est un organisme national chargé de promouvoir le respect de la déontologie, la formation, la mission d'intérêt public et le professionnalisme chez les intervenants du secteur canadien du crédit hypothécaire.

La SCHL a également simplifié les méthodes de traitement des demandes d'indemnité. Elle règle maintenant les indemnités se rapportant à des prêts pour propriétaires-occupants en moins de deux jours en moyenne, soit beaucoup plus rapidement que le délai de cinq jours qu'elle s'est engagée à respecter.

En 2000, la SCHL a élaboré un cadre de travail détaillé pour que les prêts qu'elle assure soient bien gérés. Elle a notamment fourni aux prêteurs agréés des repères pour examiner la qualité de leur portefeuille de prêts assurés. En outre, elle continue de jouer un rôle de chef de file en veillant à la qualité des prêts et en aidant le secteur du crédit hypothécaire à se protéger de la fraude. En association avec les prêteurs agréés, elle a mis en place de nouveaux outils pour garantir la qualité des prêts et les aider à dépister les cas de fraude.

Promotion des exportations

En 2000, la stratégie de la SCHL visant à favoriser les exportations de produits, de services et du savoir-faire canadiens dans le domaine de l'habitation s'est axée sur huit marchés cibles : les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Chili, la Pologne, la Corée du Sud et la Chine. Pour répondre aux besoins du secteur de l'habitation, la SCHL a essayé de trouver des moyens de réduire les obstacles non tarifaires au commerce, comme l'incompatibilité des codes et des normes, et elle a fourni aux membres de ce secteur des renseignements commerciaux pour les aider à repérer des occasions d'affaires à l'étranger et à faire connaître le savoir-faire du Canada en matière de logement. La SCHL collabore actuellement avec plus de 400 exportateurs clés du secteur de l'habitation.

La Société continue également de fournir son expertise dans le cadre de projets de coopération internationale en Russie, en Chine, en Cisjordanie et à Gaza, au Mali et à Trinité-et-Tobago. Dans certains cas, elle a comme partenaire l'Agence canadienne de développement international (ACDI). En 2000, la Société d'hypothèques et de logement de la Palestine a été créée grâce aux compétences techniques de la SCHL. Dans le cadre de ses engagements permanents à l'étranger, la SCHL continue de tisser des liens avec d'autres institutions financières internationales.

Percer le marché chinois de l'habitation

En juillet 2000, un nombre sans précédent de décideurs chinois de haut niveau provenant des secteurs public et privé de l'habitation ont visité le pavillon de la SCHL à l'exposition internationale chinoise consacrée à l'industrie du bâtiment résidentiel. Douze entreprises et institutions canadiennes ont présenté une vaste gamme de produits et de services dans un pays où les investissements reliés au logement devraient croître de 7 p. 100 par an au cours des 20 prochaines années.

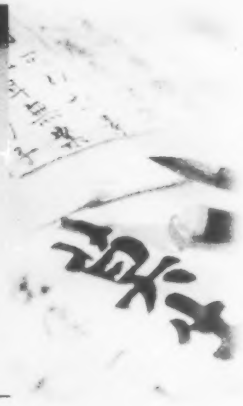

Études et analyses de marché

En 2000, le Centre d'analyse de marché s'est efforcé d'améliorer ses systèmes techniques, tout en menant des consultations et des campagnes d'information auprès des clients. Sur le plan technique, le Centre a lancé une cyberboutique et un projet pilote de systèmes d'information géographique, qui permettront de réaliser d'autres gains d'efficience grâce à l'amélioration des bases de données et des renseignements statistiques.

Les consultations et les campagnes d'information destinées aux clients ont été réalisées par l'entremise de groupes consultatifs formés de représentants des principales associations du secteur de l'habitation qui s'intéressent aux marchés du logement. Les conférences sur les perspectives du marché de l'habitation et les déjeuners-séminaires organisés dans différentes villes du pays ont permis à la SCHL de former des partenariats avec quelques associations importantes du secteur de l'habitation. Dans la plupart des régions, le nombre des conférences a augmenté, et l'assistance a dépassé celle de 1999.

Au chapitre de l'amélioration des produits, la Société a lancé en 2000 une publication intitulée *Intentions d'achat ou de rénovation des consommateurs*. Il s'agit d'un sondage approfondi, mis au point par la SCHL pour évaluer les dépenses prévues des consommateurs dans le domaine de l'habitation. Dans certaines régions, la Société a également publié de nouveaux rapports portant notamment sur le logement des aînés, sur les faits saillants des tendances du marché à l'intention des courtiers en immeubles et sur le marché locatif secondaire.

Objectif 3 : Favoriser la concurrence, la création d'emplois et la prospérité du secteur de l'habitation

La SCHL livre concurrence au secteur privé dans le domaine de l'assurance prêt hypothécaire. Afin de soutenir cette concurrence, elle s'efforce d'intensifier ses relations avec ses principaux clients dans le but de renforcer sa position d'assureur hypothécaire et d'agent de titrisation par excellence. La Société fait appel à la technologie pour réduire le coût des opérations d'assurance hypothécaire et accroître son avantage concurrentiel. Pour appuyer le secteur de l'habitation, elle diffuse les résultats de ses recherches et fournit des informations sur les enjeux et tendances du marché du logement, et ce, pour le bénéfice des membres de ce secteur et des consommateurs. De plus, afin de faciliter les exportations de produits et de savoir-faire, en association avec le secteur canadien de l'habitation et d'autres membres d'Équipe Canada, la Société fournit son expertise dans le cadre de la Stratégie canadienne pour le commerce international.

Efficacité accrue du service et resserrement des normes de qualité

La SCHL continue d'améliorer ses pratiques commerciales et ses procédures administratives. Elle veut ainsi permettre aux consommateurs d'obtenir un prêt hypothécaire plus rapidement et plus efficacement, tout en respectant des normes élevées de gestion des risques et de contrôle de la qualité.

Grâce à **emili**, le système automatisé de traitement des demandes d'assurance prêt hypothécaire lancé par la SCHL en 1996, les clients obtiennent maintenant une approbation en quelques minutes, voire en quelques secondes. À présent, 91 p. 100 des demandes d'assurance prêt hypothécaire pour propriétaires-occupants sont traitées par l'entremise du système **emili**. Depuis les dernières mises à niveau, 53 p. 100 d'entre elles font l'objet d'un traitement complet en moins de cinq minutes, et 85 p. 100 dans un délai de quatre heures. L'utilisation accrue des systèmes de distribution électronique permet d'accroître sans cesse l'efficience et de réduire les frais d'exploitation. Par rapport aux primes et aux droits perçus, les dépenses reliées à la production de l'assurance ont diminué de 20 p. 100 au cours des trois dernières années, et les droits de demande sont passés de 235 à 165 $ durant la même période.

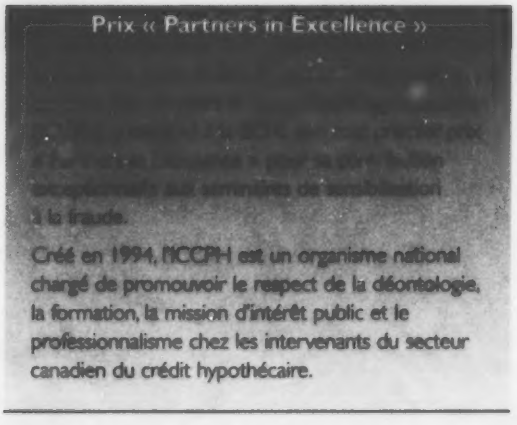

Créé en 1994, l'ICCPH est un organisme national chargé de promouvoir le respect de la déontologie, la formation, la mission d'intérêt public et le professionnalisme chez les intervenants du secteur canadien du crédit hypothécaire.

La SCHL a également simplifié les méthodes de traitement des demandes d'indemnité. Elle règle maintenant les indemnités se rapportant à des prêts pour propriétaires-occupants en moins de deux jours en moyenne, soit beaucoup plus rapidement que le délai de cinq jours qu'elle s'est engagée à respecter.

En 2000, la SCHL a élaboré un cadre de travail détaillé pour que les prêts qu'elle assure soient bien gérés. Elle a notamment fourni aux prêteurs agréés des repères pour examiner la qualité de leur portefeuille de prêts assurés. En outre, elle continue de jouer un rôle de chef de file en veillant à la qualité des prêts et en aidant le secteur du crédit hypothécaire à se protéger de la fraude. En association avec les prêteurs agréés, elle a mis en place de nouveaux outils pour garantir la qualité des prêts et les aider à dépister les cas de fraude.

Promotion des exportations

En 2000, la stratégie de la SCHL visant à favoriser les exportations de produits, de services et du savoir-faire canadiens dans le domaine de l'habitation s'est axée sur huit marchés cibles : les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Chili, la Pologne, la Corée du Sud et la Chine. Pour répondre aux besoins du secteur de l'habitation, la SCHL a essayé de trouver des moyens de réduire les obstacles non tarifaires au commerce, comme l'incompatibilité des codes et des normes, et elle a fourni aux membres de ce secteur des renseignements commerciaux pour les aider à repérer des occasions d'affaires à l'étranger et à faire connaître le savoir-faire du Canada en matière de logement. La SCHL collabore actuellement avec plus de 400 exportateurs clés du secteur de l'habitation.

La Société continue également de fournir son expertise dans le cadre de projets de coopération internationale en Russie, en Chine, en Cisjordanie et à Gaza, au Mali et à Trinité-et-Tobago. Dans certains cas, elle a comme partenaire l'Agence canadienne de développement international (ACDI). En 2000, la Société d'hypothèques et de logement de la Palestine a été créée grâce aux compétences techniques de la SCHL. Dans le cadre de ses engagements permanents à l'étranger, la SCHL continue de tisser des liens avec d'autres institutions financières internationales.

Percer le marché chinois de l'habitation

résidentiel. Douze entreprises et institutions canadiennes ont présenté une vaste gamme de produits et de services dans un pays où les investissements reliés au logement devraient croître de 7 p. 100 par an au cours des 20 prochaines années.

Études et analyses de marché

En 2000, le Centre d'analyse de marché s'est efforcé d'améliorer ses systèmes techniques, tout en menant des consultations et des campagnes d'information auprès des clients. Sur le plan technique, le Centre a lancé une cyberboutique et un projet pilote de systèmes d'information géographique, qui permettront de réaliser d'autres gains d'efficience grâce à l'amélioration des bases de données et des renseignements statistiques.

Les consultations et les campagnes d'information destinées aux clients ont été réalisées par l'entremise de groupes consultatifs formés de représentants des principales associations du secteur de l'habitation qui s'intéressent aux marchés du logement. Les conférences sur les perspectives du marché de l'habitation et les déjeuners-séminaires organisés dans différentes villes du pays ont permis à la SCHL de former des partenariats avec quelques associations importantes du secteur de l'habitation. Dans la plupart des régions, le nombre des conférences a augmenté, et l'assistance a dépassé celle de 1999.

Au chapitre de l'amélioration des produits, la Société a lancé en 2000 une publication intitulée *Intentions d'achat ou de rénovation des consommateurs*. Il s'agit d'un sondage approfondi, mis au point par la SCHL pour évaluer les dépenses prévues des consommateurs dans le domaine de l'habitation. Dans certaines régions, la Société a également publié de nouveaux rapports portant notamment sur le logement des aînés, sur les faits saillants des tendances du marché à l'intention des courtiers en immeubles et sur le marché locatif secondaire.

Autres réalisations

Objectif 3 : Favoriser la concurrence, la création d'emplois et la prospérité du secteur de l'habitation

Amélioration des pratiques commerciales

- La SCHL a donné des séminaires sur la sensibilisation à la fraude dans chaque région du pays. Certains d'entre eux étaient parrainés par l'Institut canadien des courtiers et des prêteurs hypothécaires (ICCPH). En 2000, plus de 1 700 personnes ont assisté à 12 de ces séminaires organisés dans toutes les régions du Canada. La Société a également apporté plusieurs améliorations au système **emili** pour aider les prêteurs agréés à repérer les fraudes éventuelles et les fausses déclarations avant d'accorder des prêts hypothécaires.
- Les prêteurs agréés peuvent maintenant utiliser le système **emili** pour évaluer les demandes de prêt à faible rapport prêt-valeur (c'est-à-dire inférieur à 75 p. 100).

Analyse de marché

- Les conférences sur les perspectives du marché de l'habitation ont vu leur popularité augmenter. L'assistance a grimpé de 160 p. 100.

Exportations

- En 2000, la SCHL a signé diverses ententes avec d'autres pays dans le but de faciliter les échanges d'informations et de savoir-faire dans le domaine de l'habitation et de régler les problèmes relatifs aux codes et aux normes, au financement de l'habitation, etc. Ces accords ont également permis au Canada d'améliorer ses relations commerciales avec l'Inde, la Pologne, l'Ukraine, la Roumanie, la Corée du Sud et la Russie.

Recherche

- La SCHL a effectué une étude de faisabilité qui permet de savoir combien de nouveaux ménages se créent chaque année dans les grandes villes canadiennes. Cette nouvelle série de données aidera à mieux déterminer la demande de logements sur les marchés locaux.
- Elle a préparé des études de cas portant sur de nouvelles façons d'accéder à la propriété et mené des recherches sur les logements remis en état à Montréal et à Québec.
- Elle a publié trois rapports sur les infrastructures municipales, qui mettent l'accent sur les nouvelles méthodes de financement, la gestion de la demande et les partenariats entre les secteurs public et privé.
- Elle a lancé une nouvelle base de données sur CD-ROM ayant pour titre *Le logement au Canada*. Cette base de données aidera les gouvernements et les membres du secteur de l'habitation à prendre des décisions éclairées dans ce domaine en leur donnant accès électroniquement aux données personnalisées de la SCHL sur les ménages et les conditions de logement.

Objectif 4 : Être un organisme progressiste et capable d'adaptation

La SCHL a toujours collaboré étroitement avec les autres ministères et organismes fédéraux à l'application des politiques horizontales du gouvernement du Canada et au respect des priorités qu'il s'est fixées. De plus, la Société mène diverses activités de communication et de marketing afin de souligner davantage la contribution du gouvernement fédéral dans le domaine de l'habitation et de mieux se faire connaître comme la source d'information la plus complète en la matière. Les stratégies de communication et de marketing de la SCHL servent également à améliorer la satisfaction des clients et, de ce fait, à accroître ses ventes de produits et services.

En tirant parti des technologies de pointe et en utilisant des méthodes avant-gardistes, la SCHL s'efforce de mettre en place des lignes directrices, des programmes et des pratiques de gestion des ressources humaines qui lui permettent de demeurer un employeur de choix, soucieux d'encourager chez ses employés la flexibilité, l'efficacité et l'adaptation au changement.

Participation à la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement fédéral

La SCHL contribue à la mise en application des politiques du gouvernement fédéral en lui accordant son appui dans des dossiers précis reliés à l'habitation, le cas échéant, et son soutien à long terme pour d'autres initiatives. En septembre, les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick ont coprésidé une réunion des ministres provinciaux et territoriaux responsables du logement. C'était la première rencontre du genre depuis cinq ans, et des mesures concrètes ont été prises pour résoudre plusieurs questions importantes. Les ministres se sont entendus pour créer un groupe de travail chargé d'examiner divers moyens d'accroître l'offre de logements locatifs abordables et un autre groupe qui se penchera sur les besoins de logements dans les régions rurales et éloignées.

Aide au logement en Colombie-Britannique

Comme le gouvernement fédéral l'a annoncé en 2000, la SCHL a puisé 27,7 millions de dollars dans son Fonds d'assurance hypothécaire pour venir en aide aux propriétaires-occupants qui éprouvent de graves difficultés financières et qui n'ont pas les moyens de réparer leur maison endommagée par l'humidité, qu'il s'agisse d'une copropriété, d'une coopérative d'habitation ou d'un autre type de logement. Cette aide est administrée par le Homeowner Protection Office (office de protection des propriétaires) de la Colombie-Britannique.

Tout au long de l'année 2000, les provinces du Québec, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont poursuivi leurs discussions avec la SCHL au sujet de la proposition du gouvernement du Canada destinée à leur transférer l'administration des logements sociaux. Jusqu'à présent, neuf provinces et territoires ont signé des ententes à cet effet et se réjouissent des avantages découlant de la simplification des dispositions administratives.

La SCHL a également participé aux initiatives d'aide aux sans-abri et aux victimes de violence familiale, en apportant un point de vue axé sur l'habitation et en offrant ses ressources pour régler ces importants problèmes sociaux. Reconnaissant le rôle joué par la SCHL pour améliorer les conditions de logement et de vie des Canadiens, le gouvernement du Canada a décidé d'allouer des crédits supplémentaires de 311 millions de dollars aux programmes de rénovation administrés par cette dernière, sur une enveloppe de 753 millions consacrée à sa stratégie globale visant à résoudre le problème des sans-abri. La SCHL participe également à l'application de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, depuis que celle-ci a été mise en œuvre. Cette stratégie regroupe les initiatives et les ressources fédérales dans des domaines clés comme la santé, l'emploi, l'enseignement et la formation, le développement économique, la justice et l'habitation. Dans le cadre de ses activités de développement du potentiel des Autochtones, la SCHL a fourni son expertise et consacré une somme estimée à 700 000 dollars, en 2000, pour aider les Autochtones à accroître leurs connaissances et à acquérir davantage de compétences et d'expérience.

Objectif 4 : Être un organisme progressiste et capable d'adaptation

La SCHL a toujours collaboré étroitement avec les autres ministères et organismes fédéraux à l'application des politiques horizontales du gouvernement du Canada et au respect des priorités qu'il s'est fixées. De plus, la Société mène diverses activités de communication et de marketing afin de souligner davantage la contribution du gouvernement fédéral dans le domaine de l'habitation et de mieux se faire connaître comme la source d'information la plus complète en la matière. Les stratégies de communication et de marketing de la SCHL servent également à améliorer la satisfaction des clients et, de ce fait, à accroître ses ventes de produits et services.

En tirant parti des technologies de pointe et en utilisant des méthodes avant-gardistes, la SCHL s'efforce de mettre en place des lignes directrices, des programmes et des pratiques de gestion des ressources humaines qui lui permettent de demeurer un employeur de choix, soucieux d'encourager chez ses employés la flexibilité, l'efficacité et l'adaptation au changement.

Participation à la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement fédéral

La SCHL contribue à la mise en application des politiques du gouvernement fédéral en lui accordant son appui dans des dossiers précis reliés à l'habitation, le cas échéant, et son soutien à long terme pour d'autres initiatives. En septembre, les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick ont coprésidé une réunion des ministres provinciaux et territoriaux responsables du logement. C'était la première rencontre du genre depuis cinq ans, et des mesures concrètes ont été prises pour résoudre plusieurs questions importantes. Les ministres se sont entendus pour créer un groupe de travail chargé d'examiner divers moyens d'accroître l'offre de logements locatifs abordables et un autre groupe qui se penchera sur les besoins de logements dans les régions rurales et éloignées.

Aide au logement en Colombie-Britannique

[illegible] aux propriétaires-occupants qui éprouvent de graves difficultés financières et qui n'ont pas les moyens de réparer leur maison endommagée par l'humidité, qu'il s'agisse d'une copropriété, d'une coopérative d'habitation ou d'un autre type de logement. Cette aide est administrée par le Homeowner Protection Office (office de protection des propriétaires) de la Colombie-Britannique.

Tout au long de l'année 2000, les provinces du Québec, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont poursuivi leurs discussions avec la SCHL au sujet de la proposition du gouvernement du Canada destinée à leur transférer l'administration des logements sociaux. Jusqu'à présent, neuf provinces et territoires ont signé des ententes à cet effet et se réjouissent des avantages découlant de la simplification des dispositions administratives.

La SCHL a également participé aux initiatives d'aide aux sans-abri et aux victimes de violence familiale, en apportant un point de vue axé sur l'habitation et en offrant ses ressources pour régler ces importants problèmes sociaux. Reconnaissant le rôle joué par la SCHL pour améliorer les conditions de logement et de vie des Canadiens, le gouvernement du Canada a décidé d'allouer des crédits supplémentaires de 311 millions de dollars aux programmes de rénovation administrés par cette dernière, sur une enveloppe de 753 millions consacrée à sa stratégie globale visant à résoudre le problème des sans-abri. La SCHL participe également à l'application de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, depuis que celle-ci a été mise en œuvre. Cette stratégie regroupe les initiatives et les ressources fédérales dans des domaines clés comme la santé, l'emploi, l'enseignement et la formation, le développement économique, la justice et l'habitation. Dans le cadre de ses activités de développement du potentiel des Autochtones, la SCHL a fourni son expertise et consacré une somme estimée à 700 000 dollars, en 2000, pour aider les Autochtones à accroître leurs connaissances et à acquérir davantage de compétences et d'expérience.

Efficacité opérationnelle

En 2000, la SCHL a continué de rationaliser son fonctionnement interne afin d'accroître son efficience. Les activités menées dans la région métropolitaine de Montréal ont été regroupées en un seul endroit, ce qui permet à la Société de réaliser des gains d'efficience grâce au partage des services généraux par l'ensemble du personnel. Afin de tenir compte des changements apportés à l'administration des prêts à l'habitation à l'échelle nationale, cette fonction a été restructurée et confiée à trois centres d'affaires au lieu de six. En 2000, la structure organisationnelle du Secteur de l'assurance et de la titrisation a été modifiée pour que la SCHL puisse suivre les tendances dans le secteur du crédit hypothécaire et s'adapter aux besoins de ses clients. La fonction Communications et marketing a été réorganisée, et elle se concentre davantage sur les clients. Le principal objectif des initiatives stratégiques de la Société en matière de marketing a été le renforcement de son image de marque au moyen d'une sensibilisation accrue, d'une optimisation du potentiel du réseau Internet et d'autres techniques de pointe.

Dans le domaine de l'assurance, les améliorations apportées au logiciel **emili** permettent maintenant aux prêteurs d'avoir accès à ce système par Internet, ce qui améliore l'efficacité opérationnelle et facilite la mise en œuvre des nouveaux produits et des nouvelles mesures de limitation des risques. En 2000, la SCHL a également entrepris la refonte de son site Web pour offrir aux entreprises et aux clients de nouvelles fonctionnalités, comme le commerce électronique et l'interactivité, ainsi qu'un accès direct au nouveau cahier d'information sur les produits d'assurance, aux rapports d'activité, aux directives s'adressant aux prêteurs agréés et à la liste des grands immeubles locatifs saisis et mis en vente. De plus, la Société a amélioré les sections de son site Web consacrées à l'analyse de marché et au logement abordable.

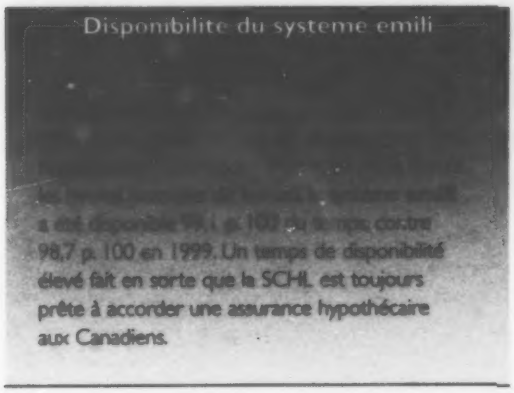

a été disponible 99,1 p. 100 du temps, contre 98,7 p. 100 en 1999. Un temps de disponibilité élevé fait en sorte que la SCHL est toujours prête à accorder une assurance hypothécaire aux Canadiens.

Sur le plan des ressources humaines, la SCHL a mis au point un programme modernisé de gestion du rendement pour aider les employés à donner un meilleur rendement et à se perfectionner, pour établir un lien entre les succès individuels et les résultats collectifs et pour renforcer les valeurs de la Société. Afin de veiller à ce que les aptitudes de ses employés correspondent à ses besoins, la Société leur a donné accès en direct à une gamme complète d'outils relatifs aux compétences, aux profils des comportements recherchés et au nouveau manuel de dotation.

Pour faciliter la gestion stratégique de l'information et des ressources, elle a amélioré certains éléments de son système d'information sur les ressources humaines. Elle a également conçu une nouvelle base de documents électroniques, appelée RH en ligne, à laquelle tous les employés de la Société ont accès. Cette base de documents contient une multitude de lignes de conduite, de renseignements et d'outils visant à favoriser l'adoption de pratiques efficaces en matière de gestion des ressources humaines.

Finalement, en 2000, on a procédé à l'examen des dossiers de la Société gardés dans les différents Centres fédéraux de documents du pays, ce qui a permis à cette dernière d'obtenir des données plus complètes et plus accessibles sur les renseignements qu'elle conserve, et de réduire le coût global de l'entreposage des documents.

Frais d'exploitation

Toutes les mesures décrites précédemment, prises par la SCHL pour réaliser des économies, ont entraîné une diminution constante du nombre d'années-personnes et des frais d'exploitation au cours des cinq dernières années, sauf en 2000, où les frais d'exploitation déclarés se sont chiffrés à 237 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 63 millions par rapport à 1999. Cette hausse est attribuable à des redressements liés aux coûts de restructuration, à l'aide accordée aux propriétaires-occupants de logements endommagés par l'humidité en Colombie-Britannique et à l'adoption d'une nouvelle norme comptable pour le calcul des avantages sociaux futurs. Par ailleurs, le nombre d'années-personnes a poursuivi sa tendance à la baisse de manière plus soutenue jusqu'en 2000. Au cours des dernières années, l'effectif a continué de se contracter sur une base annuelle, passant de 2 565 employés, en 1996, à un peu plus de 1 800, en 2000, soit une diminution d'environ 29 p. 100.

Frais d'exploitation et évolution de l'effectif

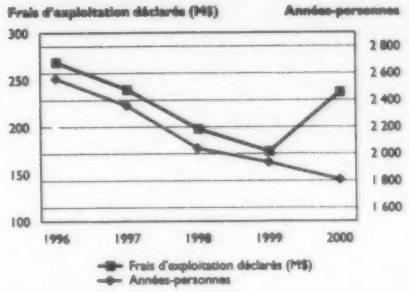

La SCHL dans la communauté

Toujours consciente de ses responsabilités sociales, la SCHL s'engage pleinement dans des projets et des activités de soutien aux collectivités du pays. Tous les bureaux de la Société prennent part à la campagne nationale Centraide/Partenairesanté et, depuis plus de 13 ans, les employés de la SCHL consacrent bénévolement temps et énergie à la préparation et à l'animation de la « Journée communautaire », qui gagne chaque année en popularité.

Journée communautaire à Ottawa

Efficacité opérationnelle

En 2000, la SCHL a continué de rationaliser son fonctionnement interne afin d'accroître son efficience. Les activités menées dans la région métropolitaine de Montréal ont été regroupées en un seul endroit, ce qui permet à la Société de réaliser des gains d'efficience grâce au partage des services généraux par l'ensemble du personnel. Afin de tenir compte des changements apportés à l'administration des prêts à l'habitation à l'échelle nationale, cette fonction a été restructurée et confiée à trois centres d'affaires au lieu de six. En 2000, la structure organisationnelle du Secteur de l'assurance et de la titrisation a été modifiée pour que la SCHL puisse suivre les tendances dans le secteur du crédit hypothécaire et s'adapter aux besoins de ses clients. La fonction Communications et marketing a été réorganisée, et elle se concentre davantage sur les clients. Le principal objectif des initiatives stratégiques de la Société en matière de marketing a été le renforcement de son image de marque au moyen d'une sensibilisation accrue, d'une optimisation du potentiel du réseau Internet et d'autres techniques de pointe.

Dans le domaine de l'assurance, les améliorations apportées au logiciel **emili** permettent maintenant aux prêteurs d'avoir accès à ce système par Internet, ce qui améliore l'efficacité opérationnelle et facilite la mise en œuvre des nouveaux produits et des nouvelles mesures de limitation des risques. En 2000, la SCHL a également entrepris la refonte de son site Web pour offrir aux entreprises et aux clients de nouvelles fonctionnalités, comme le commerce électronique et l'interactivité, ainsi qu'un accès direct au nouveau cahier d'information sur les produits d'assurance, aux rapports d'activité, aux directives s'adressant aux prêteurs agréés et à la liste des grands immeubles locatifs saisis et mis en vente. De plus, la Société a amélioré les sections de son site Web consacrées à l'analyse de marché et au logement abordable.

Disponibilité du système emili

Afin de répondre aux besoins de ses clients, le système automatisé de souscription de la SCHL (emili) peut traiter les demandes d'assurance prêt hypothécaire 7 jours par semaine. En 2000, durant les heures normales de bureau, le système emili a été disponible 99,1 p. 100 du temps, contre 98,7 p. 100 en 1999. Un temps de disponibilité élevé fait en sorte que la SCHL est toujours prête à accorder une assurance hypothécaire aux Canadiens.

Sur le plan des ressources humaines, la SCHL a mis au point un programme modernisé de gestion du rendement pour aider les employés à donner un meilleur rendement et à se perfectionner, pour établir un lien entre les succès individuels et les résultats collectifs et pour renforcer les valeurs de la Société. Afin de veiller à ce que les aptitudes de ses employés correspondent à ses besoins, la Société leur a donné accès en direct à une gamme complète d'outils relatifs aux compétences, aux profils des comportements recherchés et au nouveau manuel de dotation.

Pour faciliter la gestion stratégique de l'information et des ressources, elle a amélioré certains éléments de son système d'information sur les ressources humaines. Elle a également conçu une nouvelle base de documents électroniques, appelée RH en ligne, à laquelle tous les employés de la Société ont accès. Cette base de documents contient une multitude de lignes de conduite, de renseignements et d'outils visant à favoriser l'adoption de pratiques efficaces en matière de gestion des ressources humaines.

Finalement, en 2000, on a procédé à l'examen des dossiers de la Société gardés dans les différents Centres fédéraux de documents du pays, ce qui a permis à cette dernière d'obtenir des données plus complètes et plus accessibles sur les renseignements qu'elle conserve, et de réduire le coût global de l'entreposage des documents.

Frais d'exploitation

Toutes les mesures décrites précédemment, prises par la SCHL pour réaliser des économies, ont entraîné une diminution constante du nombre d'années-personnes et des frais d'exploitation au cours des cinq dernières années, sauf en 2000, où les frais d'exploitation déclarés se sont chiffrés à 237 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 63 millions par rapport à 1999. Cette hausse est attribuable à des redressements liés aux coûts de restructuration, à l'aide accordée aux propriétaires-occupants de logements endommagés par l'humidité en Colombie-Britannique et à l'adoption d'une nouvelle norme comptable pour le calcul des avantages sociaux futurs. Par ailleurs, le nombre d'années-personnes a poursuivi sa tendance à la baisse de manière plus soutenue jusqu'en 2000. Au cours des dernières années, l'effectif a continué de se contracter sur une base annuelle, passant de 2 565 employés, en 1996, à un peu plus de 1 800, en 2000, soit une diminution d'environ 29 p. 100.

Frais d'exploitation et évolution de l'effectif

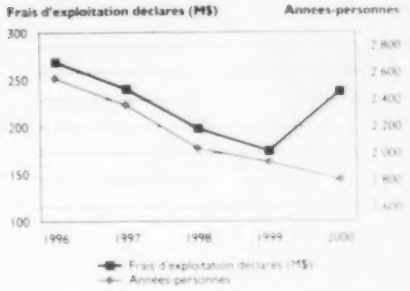

La SCHL dans la communauté

Toujours consciente de ses responsabilités sociales, la SCHL s'engage pleinement dans des projets et des activités de soutien aux collectivités du pays. Tous les bureaux de la Société prennent part à la campagne nationale Centraide/Partenairesanté et, depuis plus de 13 ans, les employés de la SCHL consacrent bénévolement temps et énergie à la préparation et à l'animation de la « Journée communautaire », qui gagne chaque année en popularité.

Journée communautaire à Ottawa

La Journée communautaire se déroule sur les terrains du Bureau national de la SCHL. En 2000, plus de 50 000 personnes y ont participé, et plus de 25 000 $ ont été recueillis pour la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada (CCMTGC). À l'occasion des cérémonies de clôture de la CCMTGC de l'an 2000, la Société a reçu deux prix, l'un pour souligner les efforts de ses employés, et l'autre pour avoir enregistré la plus forte augmentation du taux de participation.

En mars 2000, la SCHL a annoncé qu'elle était devenue un partenaire financier important des Jeux de la Francophonie de 2001 et, qu'à ce titre, elle veillera à ce que les quelque 2 600 participants étrangers soient bien logés dans le village des athlètes et des artistes, appelé FrancoSphère.

Granville Island est une oasis urbaine située au cœur de l'agglomération de Vancouver, en Colombie-Britannique. Au milieu des années 1970, cette île a été réaménagée par la Société, qui la gère pour le compte du gouvernement du Canada. Ancien port industriel, Granville Island est devenue un quartier urbain éclectique, entouré d'eau et considéré comme l'un des meilleurs exemples de réaménagement de cette nature dans le monde. Chaque année, elle accueille quelque neuf millions de visiteurs, dont un grand nombre est attiré par la réputation de son Marché public, l'établissement de ce genre le plus fréquenté en Amérique du Nord.

Granville Island

Chaque été, le jour de la fête du Canada, Granville Island, qui est gérée par la SCHL, organise et parraine des festivités, les deuxièmes en importance dans l'agglomération de Vancouver.

En mars 2000, la SCHL a annoncé qu'elle était devenue un partenaire financier important des Jeux de la Francophonie de 2001 et, qu'à ce titre, elle veillera à ce que les quelque 2 600 participants étrangers soient bien logés dans le village des athlètes et des artistes, appelé FrancoSphère.

Granville Island est une oasis urbaine située au cœur de l'agglomération de Vancouver, en Colombie-Britannique. Au milieu des années 1970, cette île a été réaménagée par la Société, qui la gère pour le compte du gouvernement du Canada. Ancien port industriel, Granville Island est devenue un quartier urbain éclectique, entouré d'eau et considéré comme l'un des meilleurs exemples de réaménagement de cette nature dans le monde. Chaque année, elle accueille quelque neuf millions de visiteurs, dont un grand nombre est attiré par la réputation de son Marché public, l'établissement de ce genre le plus fréquenté en Amérique du Nord.

Granville Island

Chaque été, le jour de la fête du Canada, Granville Island, qui est gérée par la SCHL, organise et parraine des festivités, les deuxièmes en importance dans l'agglomération de Vancouver.

Autres réalisations

Objectif 4 : Être un organisme progressiste et capable d'adaptation

Ressources humaines

- La SCHL a révisé sa politique des langues officielles, ce qui l'aidera à prendre les mesures appropriées pour servir les Canadiens et respecter la politique fédérale.
- La Société a mis en place un nouveau système de rémunération incitatif et elle a adopté des mesures qui faciliteront le perfectionnement des employés et des cadres et feront en sorte qu'elle demeure un employeur intéressant.
- D'autres initiatives ont été mises en œuvre pour favoriser la diversité, notamment la remise d'un prix aux « étoiles de la diversité », ce qui permet aux employés de souligner les efforts de leurs pairs qui se sont distingués par le respect des principes de la diversité.

Soutien de la politique fédérale

- Le Comité national de recherche sur le logement (CNRL) est parrainé et coprésidé par la SCHL et il est formé de représentants des provinces et des territoires, d'organismes nationaux et de ministères fédéraux. Ceux-ci se sont réunis pour discuter des recherches sur le logement et des priorités dans ce domaine.

Appui accordé à des initiatives précises

- Conjointement avec le ministère du Développement des ressources humaines (DRHC) et le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada (TPSGC), la SCHL finance des projets visant à réduire l'itinérance, dans le cadre de l'Initiative de partenariats en action communautaire.
- De concert avec d'autres ministères fédéraux, la Société continue de travailler à l'élaboration d'un programme pour faciliter la construction d'habitations sur des terrains fédéraux excédentaires.
- En association avec le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), la SCHL versera près de 2 millions de dollars en subventions, au cours des trois prochaines années, pour des recherches portant sur le logement dans les collectivités écologiques et le logement des Autochtones au Canada, par l'entremise des Alliances de recherche universités-communautés créées par le CRSH.
- Dans le cadre de son Programme de subventions de recherche, la Société a octroyé 21 subventions à des chercheurs canadiens provenant des secteurs privé et sans but lucratif, afin de soutenir des recherches novatrices.
- Lors d'un forum national, la SCHL a récompensé les 13 finalistes qui se sont distingués dans les cinq catégories de son Concours des prix d'excellence en habitation, dont le thème pour l'an 2000 était « L'habitation de l'avenir aujourd'hui : Relever les défis du prochain millénaire ».

Stratégies de communication et de marketing

- La SCHL a fait la promotion de son image de marque de façon plus cohérente, au moyen d'une image harmonisée et de messages clés soulignant le rôle du gouvernement fédéral dans le domaine de l'habitation.
- Elle a conçu et mis en œuvre une stratégie visant à accroître la visibilité de l'aide au logement. Cette stratégie imprime une direction générale à ses activités de communication et démontre la contribution de la Société à la production de logements abordables.
- À l'automne 2000, la SCHL a lancé le Système de gestion de l'information sur le traitement des commandes (OPIMS), qui est installé en réseau dans tous ses bureaux. C'est un système logiciel intégré et centralisé qui comprend un centre d'appels et une base de données sur les clients. En 2001, ce système traitera en temps réel les commandes transmises par Internet.

GESTION DES RISQUES

Dans le cadre du déroulement normal de ses activités, la Société s'expose à certains risques, plus précisément aux risques de crédit, de marché, de liquidité, ainsi qu'au risque opérationnel. La SCHL gère activement ces risques pour protéger son capital, remplir son mandat et atteindre ses objectifs.

Elle a donc créé le Comité d'examen de l'actif et du passif (CEAP), formé de membres de la haute direction, et le Comité des placements, qui présentent le point de vue de spécialistes en matière de gestion des risques financiers. Relevant directement du Comité de régie, le CEAP est un organe décisionnel chargé d'évaluer et de surveiller la gestion des opérations de trésorerie, la situation financière, l'exposition aux risques et les stratégies financières de la Société. Le Comité des placements, quant à lui, joue un rôle consultatif auprès du CEAP, et lui offre son soutien technique ainsi que le concours de spécialistes externes pour mener à bien les activités de placement reliées à la gestion du Fonds d'assurance hypothécaire et du Fonds de garantie des titres hypothécaires. Ces comités aident le Conseil à déterminer le seuil de tolérance de la Société à l'égard des risques financiers, ainsi qu'à revoir, une fois l'an, les politiques de gestion de ces risques et à approuver les changements qui s'imposent.

RISQUE DE CRÉDIT

Par risque de crédit, on entend le risque que la Société subisse des pertes si une contrepartie ne respecte pas ses obligations à son égard, habituellement à cause de son insolvabilité ou par suite d'une révision à la baisse de sa cote de crédit. La SCHL s'expose à un tel risque en raison des prêts qu'elle consent, des placements et des opérations de couverture qu'elle effectue, et à cause de ses activités d'assurance. La Société s'efforce de déterminer, d'évaluer et de gérer le risque de crédit auquel elle s'expose, afin de réduire au minimum les pertes attendues et de maximiser le rendement en fonction du niveau de risque qu'elle est prête à assumer.

Placements et prêts

Le risque de crédit associé aux transactions financières et aux instruments financiers de la Société est consolidé, mesuré et contrôlé de façon globale, contrepartie par contrepartie, pour toutes les activités de placement et de couverture (à l'exception des activités de consolidation des placements de la Caisse de retraite). Le risque total est calculé en fonction des justes valeurs estimatives, plus les risques éventuels. Les limites sont fixées contrepartie par contrepartie, en respectant un certain nombre de critères relatifs à la solvabilité, comme les cotes de crédit et la santé financière. Le degré d'exposition au risque de crédit et les limites permises sont revus continuellement.

Le risque de crédit qui menace les prêts en vigueur détenus par la SCHL est couvert soit par le Fonds d'assurance hypothécaire, soit en vertu d'ententes fédérales ou provinciales.

Chaque jour, le niveau de risque est calculé et fait l'objet d'un rapport. Par ailleurs, on surveille la solvabilité de chaque contrepartie pour s'assurer que l'exposition au risque ne dépasse pas les limites établies et on fait un compte rendu de la situation. Le trésorier et le directeur financier de la SCHL sont immédiatement informés de tous les dépassements de la limite de crédit, et les membres du CEAP et du Conseil d'administration reçoivent un rapport sur la gestion des risques tous les trois mois, ou plus souvent si nécessaire.

Le diagramme à secteurs ci-dessous montre la répartition du risque consolidé inhérent aux activités de trésorerie, selon les différents comptes de la Société.

Au 31 décembre 2000, la valeur marchande totale du risque consolidé lié aux instruments dérivés et aux placements du portefeuille du compte d'entreprise, du Fonds d'assurance hypothécaire et du Fonds de garantie des titres hypothécaires était de 5 495 millions de dollars. Toujours à cette date, le portefeuille du compte d'entreprise représentait 22 p. 100 de la valeur marchande du portefeuille total, contre 26 p. 100 l'année précédente. La majeure partie du risque consolidé, soit 4 276 millions de dollars, correspond à la valeur des placements des fonds d'assurance et de garantie.

Risque consolidé par compte

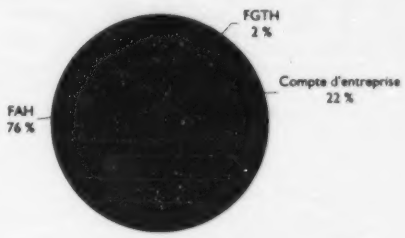

L'exposition au risque de crédit est généralement divisée en deux catégories : une pour les placements à court terme (moins d'un an) et l'autre pour les placements à long terme (plus d'un an). De toutes les contreparties chez qui ont été faits des placements à court terme, 87 p. 100 avaient la cote « R-1 (élevé) », « AAA » ou « AA ». Pour ce qui est des placements à long terme (4 767 millions de dollars) la plupart d'entre eux (soit 3 843 millions de dollars ou 81 p. 100) ont été effectués auprès de contreparties ayant la cote « AAA » ou « AA ». Au nombre des contreparties cotées « AAA », il y a le gouvernement du Canada, dont la part représente 2 307 millions de dollars ou 42 p. 100 du portefeuille consolidé. Le reste des placements, soit 924 millions de dollars ou 19 p. 100 du portefeuille, a été effectué chez des contreparties bénéficiant de la cote « A ». Étant donné la grande qualité des placements qui constituent le portefeuille, le risque de perte est négligeable si l'on se fie au taux de défaillance des contreparties observé par le passé.

Risque à long terme selon la cote de crédit

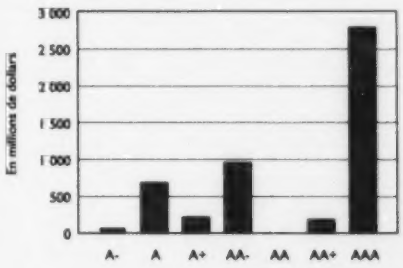

Assurance et titrisation

Fonds d'assurance hypothécaire

Le principal risque de perte financière qui guette le Fonds d'assurance hypothécaire découle du lien entre le montant des indemnités à payer pour des prêts assurés et celui des primes perçues. Le volume des demandes d'indemnité éventuelles dépend principalement de la performance globale de l'économie. Les fluctuations du taux hypothécaire et du taux de chômage, à l'échelle nationale et régionale, constituent les variables économiques clés ayant une incidence sur les demandes d'indemnité. Ces variations sont étroitement liées à la capacité des emprunteurs de continuer à respecter leurs obligations hypothécaires.

Depuis longtemps déjà, la SCHL assure des prêts hypothécaires conformément aux dispositions de la LNH et elle possède une longue expérience de la gestion du risque de crédit découlant du non-paiement des mensualités hypothécaires, tant en période de prospérité que de ralentissement économique. Le portefeuille des prêts assurés par la SCHL s'est accru sans cesse avec les années et il totalise maintenant un peu plus de 200 milliards de dollars. La SCHL établit des provisions dans le FAH pour couvrir les pertes futures prévues. À l'heure actuelle, ces provisions s'élèvent à quelque 3,5 milliards de dollars. Elles permettront de régler d'éventuelles demandes d'indemnité et, ainsi, de faire en sorte que les prêteurs continuent d'accorder aux Canadiens des prêts hypothécaires à rapport prêt-valeur élevé, à des taux d'intérêt concurrentiels.

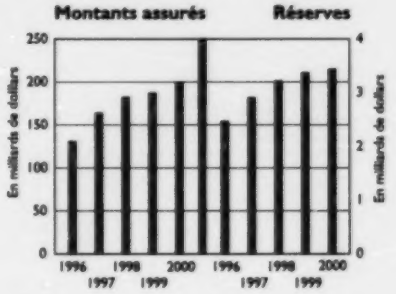

La SCHL respecte les normes de solvabilité fixées par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) aux compagnies d'assurance hypothécaire, en ce qui a trait à l'établissement de réserves pour polices et pour indemnités et à la comptabilisation des primes perçues au cours des années. De plus, la SCHL possède des réserves additionnelles pour polices, conformément aux normes du BSIF.

La SCHL gère activement le risque de crédit à l'aide de son système avant-gardiste de souscription automatisée, **emili**, lancé à la fin de 1996. Depuis lors, le nombre des prêteurs qui utilisent ce système n'a cessé de croître et, en décembre 2000, plus de 90 p. 100 des demandes d'assurance prêt hypothécaire pour propriétaires-occupants étaient étudiées à l'aide du système **emili**. Trois modèles intégrés à ce système servent à évaluer la qualité du prêt ainsi que les risques associés au marché et à la propriété visée. Ensemble, ces modèles automatisés fournissent aux souscripteurs de la SCHL les outils leur permettant de déceler efficacement les demandes d'assurance prêt hypothécaire comportant un risque élevé. Les souscripteurs peuvent ensuite déterminer si des mesures de réduction du risque réussiraient à ramener celui-ci à un niveau acceptable pour le FAH. La Société surveille et modifie ses modèles d'évaluation des risques en fonction des demandes d'indemnité réellement présentées. En outre, le vaste réseau d'analystes de marché de la SCHL modifie le modèle d'évaluation des risques liés au marché d'après son évolution dans les différentes régions du pays. Chaque nouveau prêt assuré sert à la mise à jour des données contenues dans le modèle d'évaluation des risques liés à la propriété. Les prêteurs agréés par la SCHL peuvent aussi faire appel au système **emili** pour les aider à analyser les risques inhérents aux prêts hypothécaires qu'ils consentent.

Pourcentage des demandes d'assurance prêt pour propriétaires-occupants traitées au moyen d'emili

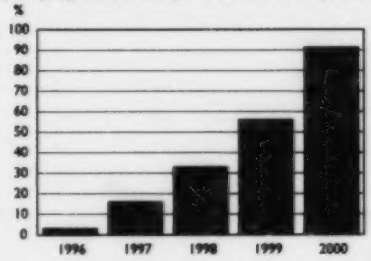

La SCHL gère également le risque d'assurance auquel elle est exposée au moyen de la diversification. Comme elle est présente d'un bout à l'autre du Canada, son portefeuille de prêts assurés est réparti partout au pays, tout comme le risque de défaillance des débiteurs hypothécaires. Par le passé, on s'est rendu compte que les périodes de difficultés économiques, qui constituent d'ailleurs la principale cause d'accroissement des pertes sur prêts, affectent aussi toutes les régions du pays et qu'elles évoluent avec le temps. En assurant des prêts hypothécaires partout au Canada — dans les villes et les régions rurales, à l'est et à l'ouest, au nord et au sud — la SCHL a réellement diversifié le risque de crédit lié aux prêts assurés.

Répartition des sommes assurées

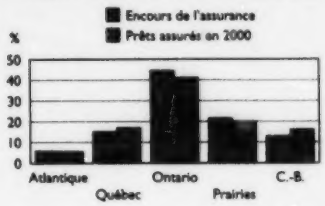

Enfin, au niveau du FAH lui-même, la SCHL utilise des techniques d'analyse financière pour mesurer la capacité du Fonds de résister à des bouleversements économiques généralisés, qu'il s'agisse d'une mauvaise conjoncture économique ou de changements normaux plus défavorables. Combinées à une évaluation actuarielle annuelle, ces techniques fournissent à la haute direction les informations nécessaires pour gérer efficacement les risques d'assurance qui pèsent sur le FAH.

Fonds de garantie des titres hypothécaires

Outre son rôle d'assureur hypothécaire, la SCHL est également présente sur le marché hypothécaire secondaire, où elle s'efforce d'accroître l'offre de fonds pour le crédit à l'habitation au Canada. Pour ce faire, elle garantit le paiement ponctuel des sommes dues aux détenteurs de titres hypothécaires, par l'entremise du Fonds de garantie des titres hypothécaires. Ces titres peuvent être émis par les institutions financières agréées par la SCHL. Ils sont fondés sur des blocs de créances résidentielles assurées et, par conséquent, le risque de non-remboursement du prêt est couvert par l'assureur hypothécaire. Le principal risque de perte auquel le Fonds est exposé repose donc sur sa capacité de respecter sa garantie de paiement ponctuel en cas de défaillance de l'émetteur. Au 31 décembre 2000, toutes les créances sur lesquelles sont fondés les titres hypothécaires étaient assurées par le Fonds d'assurance hypothécaire de la SCHL. À la fin de l'exercice 2000, les garanties en vigueur totalisaient 34 milliards de dollars, et 91 p. 100 des titres avaient été émis par des institutions financières ayant une cote « A » ou supérieure.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché représente la possibilité que la Société subisse une perte financière par suite de fluctuations défavorables des taux d'intérêt (risque de taux d'intérêt) et des taux de change (risque de change). La Société limite le risque de perte découlant de la détérioration des taux d'intérêt ou de change en veillant à ce que ses activités fassent l'objet d'une opération de couverture.

Le risque de marché qui pèse sur les transactions financières réalisées par la Société est géré au moyen des stratégies de trésorerie suivantes :

- faire coïncider les échéances des éléments d'actif et de passif;
- utiliser des instruments dérivés pour couvrir l'exposition au risque;
- négocier afin de réduire le risque de remboursement anticipé.

La Société évalue et gère le risque de marché en se fondant sur la juste valeur des instruments financiers. De même, elle surveille son exposition au risque en utilisant les limites fondées sur la marge d'intérêt et l'échéance.

Risque de taux d'intérêt - Risque de remboursement anticipé ou de révision des taux contractuels

La Société est fortement exposée au risque de remboursement anticipé ou de révision des taux contractuels découlant des prêts consentis en vertu de différents articles de la *Loi nationale sur l'habitation*. Ce risque est géré au moyen de diverses stratégies commerciales et stratégies de financement. Bien que cela soit peu probable compte tenu de l'expérience passée, les bénéfices de la Société pourraient diminuer, dans le pire des cas, de 520 millions de dollars sur une période de 25 ans.

Risque de taux d'intérêt - Sensibilité

Le tableau ci-dessous donne un aperçu du risque auquel est exposé l'ensemble du portefeuille du compte d'entreprise, et indique quel serait l'impact des variations subites et répétées des taux d'intérêt sur la valeur estimative. Les taux appliqués dans la présente analyse sont fondés sur ceux de la politique en vigueur, qui établit des limites en fonction de déplacements parallèles et rotationnels de 200 points de base sur la marge d'intérêt.

	Variation de la valeur (en millions de dollars)	**Estimation de l'impact per annum*** (en millions de dollars)	**Volatilité de l'impact annuel**** (écart-type en millions de dollars)
Déplacements parallèles			
De 200 points de base ou +	(65)	(5)	8,6
De 200 points de base ou -	137	29	19,7
Déplacements rotationnels			
200 points de base (sens des aiguilles d'une montre)	142	34	22,4
200 points de base (sens inverse des aiguilles d'une montre)	(66)	(11)	5,8

* Représente la valeur totale de l'incidence économique divisée par la durée du portefeuille

** Calculée sur une période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2000

Le tableau ci-dessus montre que le portefeuille du compte d'entreprise est exposé à une hausse des taux d'intérêt et à une rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre de la courbe de rendement, ce qui tient principalement au fait que l'échéance des éléments d'actif ne coïncide pas avec celle des éléments de passif.

La Société évalue et gère le risque de marché en se fondant sur la juste valeur des instruments financiers. De même, elle surveille son exposition au risque en utilisant les limites fondées sur la marge d'intérêt et l'échéance.

Risque de taux d'intérêt - Risque de remboursement anticipé ou de révision des taux contractuels

La Société est fortement exposée au risque de remboursement anticipé ou de révision des taux contractuels découlant des prêts consentis en vertu de différents articles de la *Loi nationale sur l'habitation*. Ce risque est géré au moyen de diverses stratégies commerciales et stratégies de financement. Bien que cela soit peu probable compte tenu de l'expérience passée, les bénéfices de la Société pourraient diminuer, dans le pire des cas, de 520 millions de dollars sur une période de 25 ans.

Risque de taux d'intérêt - Sensibilité

Le tableau ci-dessous donne un aperçu du risque auquel est exposé l'ensemble du portefeuille du compte d'entreprise, et indique quel serait l'impact des variations subites et répétées des taux d'intérêt sur la valeur estimative. Les taux appliqués dans la présente analyse sont fondés sur ceux de la politique en vigueur, qui établit des limites en fonction de déplacements parallèles et rotationnels de 200 points de base sur la marge d'intérêt.

	[illegible] la valeur* (en millions de dollars)	[illegible] l'exposition annuelle** (en millions de dollars)	[illegible] l'exposition annuelle** (écart-type en millions de dollars)
Déplacements parallèles			
De 200 points de base ou +	(65)	(5)	8,6
De 200 points de base ou -	137	29	19,7
Déplacements rotationnels			
200 points de base (sens des aiguilles d'une montre)	142	34	22,4
200 points de base (sens inverse des aiguilles d'une montre)	(66)	(11)	5,8

* Représente la valeur totale de l'incidence économique divisée par la durée du portefeuille

** Calculée sur une période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2000

Le tableau ci-dessus montre que le portefeuille du compte d'entreprise est exposé à une hausse des taux d'intérêt et à une rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre de la courbe de rendement, ce qui tient principalement au fait que l'échéance des éléments d'actif ne coïncide pas avec celle des éléments de passif.

Risque de taux d'intérêt - Durée

L'échéance modifiée des placements des fonds d'assurance et de garantie de la SCHL est gérée en fonction de l'échéance modifiée de l'indice repère (c.-à-d. 5,69 ans, d'après l'indice obligataire universel Scotia Capitaux). Au 31 décembre 2000, l'échéance modifiée des placements des fonds d'assurance et de garantie était de 5,67 et de 5,68 ans respectivement, ce qui est tout à fait conforme aux limites préétablies et garantit que le degré de sensibilité des fonds aux variations des taux d'intérêt par rapport à l'indice demeure limité. Tout au long de l'année, la volatilité des fonds a été très semblable à celle de l'indice de référence.

Risque de change

La Société ne court aucun risque de change, comme l'exige la politique en la matière. En effet, le risque de change auquel elle pourrait être exposée est entièrement couvert au moyen de swaps de devises.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La politique de gestion du risque de liquidité vise à garantir que la Société dispose de suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins prévus de trésorerie. La SCHL gère le risque de liquidité en établissant des limites appropriées et en veillant à ce que son encaisse soit suffisante. Les sources de liquidités dont elle dispose comprennent :

- les pouvoirs d'emprunt de papier commercial inutilisés,
- les marges de crédit de substitution,
- les placements en espèces et autres placements liquides.

Au 31 décembre 2000, la SCHL avait 1,7 milliard de dollars en papier commercial en circulation, sur un plafond autorisé de 3 milliards de dollars. Tout au long de l'année, la moyenne des sommes en circulation s'est établie à 1,1 milliard de dollars par jour. Les marges de crédit de substitution n'ont pas été utilisées.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Risque général

On entend par risque opérationnel, le risque de pertes inattendues découlant de défaillances dans le déroulement des opérations, dans les systèmes d'information ou les contrôles internes. La Société protège ses avoirs et sa viabilité financière contre le risque de dommages et de pertes accidentelles en veillant à ce que les mesures appropriées soient prises pour réduire au minimum et contrôler la fréquence et l'ampleur de telles pertes. Pour y parvenir, la SCHL a établi des politiques et procédures. Elle a également pris des dispositions pour se prémunir contre les risques opérationnels généraux relatifs aux dommages matériels, à la responsabilité civile, à des infractions criminelles et à la fraude, ainsi qu'à des pertes de revenus découlant de dommages causés aux avoirs productifs de revenu.

Systèmes informatiques

Activités courantes

Le risque inhérent aux systèmes informatiques utilisés dans les activités courantes représente la possibilité que la Société subisse des pertes par suite d'une défaillance de ces systèmes, et ce, pour n'importe quelle raison. La SCHL applique des procédures pour limiter son exposition à ce type de risque, notamment en s'adressant à des fournisseurs externes de services spécialisés. Ces derniers sont chargés de faire quotidiennement une copie de sauvegarde des données essentielles et de la conserver en lieu sûr, ailleurs que dans les locaux de la SCHL. Ils doivent également être en mesure de récupérer, dans un délai de 72 heures, les informations contenues dans les systèmes et qui sont nécessaires aux activités essentielles de la Société, depuis une unité de reprise après sinistre. Tous les ans, les plans d'urgence sont soumis à des tests afin de s'assurer de leur fiabilité et de garantir la récupérabilité des données perdues.

Systèmes de gestion de la trésorerie

Actuellement, la SCHL s'efforce d'améliorer sa capacité d'analyse et d'établissement de rapports en ce qui concerne sa situation financière, sa performance et son exposition aux risques. Pour ce faire, elle a entrepris de perfectionner ses systèmes du point de vue de l'enregistrement des transactions, de la gestion des risques et de la gestion de l'actif et du passif. Grâce à ces avancées, la SCHL améliorera ses méthodes d'analyse, ainsi que l'intégration et l'intégrité des données, et elle pourra même automatiser des procédures manuelles. Tous les scénarios de récupération des données sont décrits en détail et prêts à être mis en œuvre en cas de défaillance des systèmes de trésorerie et de gestion des risques utilisés par la SCHL.

Système emili

Les éléments de base du système **emili** s'exécutent sur l'ordinateur central de la SCHL. L'information qui y est stockée est sauvegardée quotidiennement dans un endroit sûr, à l'extérieur de la Société, pour réduire au minimum les risques de perte ou d'altération des données. En plus de l'unité de reprise après sinistre, la SCHL a recours à la redondance, qui consiste à copier automatiquement, dans un autre environnement, les éléments contenus dans le système **emili**. Cette procédure permet de reprendre le cours normal des activités dans un délai de 30 minutes après une panne du système central.

Risque lié aux ressources humaines

Le risque lié aux ressources humaines représente la possibilité que la Société n'atteigne pas ses objectifs en raison d'un manque de personnel qualifié ou parce que l'effort fourni par les employés est insuffisant pour parvenir aux résultats souhaités. La SCHL gère ce type de risque en veillant à la

continuité des ressources disponibles, au moyen de la planification de la relève des cadres de direction, et en s'assurant que le rendement de ses employés est conforme à ses objectifs et à ses valeurs, grâce à la nouvelle méthode de gestion du rendement lancée en 2000. Cette méthode s'applique aux objectifs de planification, aux bilans périodiques et à l'évaluation annuelle de rendement. Elle permet également de définir, d'évaluer et d'approfondir les compétences comportementales.

Risque juridique

Le risque juridique fait référence au risque de perte consécutif à la conclusion de contrats non exécutoires. Des conseils et des services juridiques sont fournis à la SCHL afin qu'elle conduise ses affaires dans le respect des lois fédérales, provinciales et internationales ainsi que des lois générales. Les systèmes et les pratiques en place visent à ce que les conventions et les contrats relatifs aux instruments financiers soient exécutoires et étayés sur des documents, et que les intérêts juridiques de la Société soient protégés. Ces systèmes et ces pratiques font en sorte que la SCHL respecte les lois qui la régissent, dont la *Loi nationale sur l'habitation*, la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* et la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

TATS FINANCIERS

En 2000, 14 subventions ont été accordées, dans le cadre du programme ACT, pour des projets visant à faciliter la production de logements abordables et adaptés aux besoins de tous les Canadiens, et ce, dans les petites et les grandes collectivités du pays.

Le programme ACT aide les municipalités et le secteur de l'habitation à unir leurs efforts pour modifier les règlements d'urbanisme et de construction afin de réduire les coûts et d'accroître l'abordabilité des logements, tout en protégeant ou en améliorant leur qualité et le cadre de vie.

Les projets ayant reçu une subvention en 2000 portent notamment sur l'élaboration d'un outil de planification permettant d'évaluer la possibilité de construire des logements abordables sur des terrains vacants et sur la simplification du barème des droits, afin d'accroître les gains d'efficience et d'abaisser les coûts de construction, de manière à favoriser la production de logements abordables dans les collectivités.

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2000
LES RAPPORTS FINANCIERS, UNE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

C'est à la direction de la Société qu'il incombe d'établir et de tenir à jour un ensemble de documents comptables, d'exercer des contrôles internes adéquats et de respecter les pratiques de gestion qui lui permettent, avec un degré de certitude raisonnable, de produire des données financières fiables, de protéger et de contrôler ses actifs, de diriger ses opérations conformément aux lois et règlements qui la régissent, de gérer ses ressources de manière efficiente et économique et d'exercer efficacement ses activités.

La direction est en outre tenue de garantir l'intégrité et l'objectivité des états financiers de la Société. Les états financiers ci-joints, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000, ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Les données financières mentionnées ailleurs dans le présent rapport concordent avec celles qui sont présentées dans les états financiers.

Pour sa part, le Conseil d'administration doit s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Le Conseil assume cette charge par l'entremise du Comité de vérification dont la plupart des membres ne sont pas des dirigeants de la Société. Le Comité tient périodiquement des réunions avec la direction, les vérificateurs internes de la Société et les vérificateurs externes indépendants, afin d'examiner la façon dont ces groupes remplissent leur mission et pour discuter de vérification, de contrôle interne et d'autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification a revu les états financiers avec les vérificateurs externes et soumis son rapport au Conseil d'administration, lequel a approuvé les états financiers.

La vérification externe des états financiers a été faite conjointement par Jean-Guy Poulin, CA, du cabinet Arthur Andersen & Cie, et L. Denis Desautels, FCA, vérificateur général du Canada. Leur rapport présente une opinion indépendante sur les états financiers soumis au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Le Président et premier dirigeant,

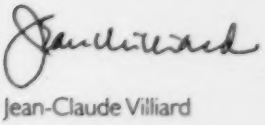

Jean-Claude Villiard

Le Vice-Président, Services généraux,
et Directeur financier,

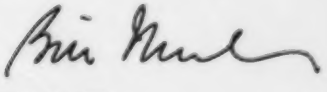

Bill Mulvihill

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Nous avons vérifié les bilans de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour le compte d'entreprise et les fonds d'assurance et de garantie au 31 décembre 2000, de même que les états connexes des résultats et des bénéfices non répartis, des résultats, de l'excédent, des flux de trésorerie, ainsi que l'état des dépenses recouvrables du compte du Ministre de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle, par sondages, des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis, à l'exception du changement de la méthode de comptabilisation des avantages sociaux futurs tel qu'expliqué à la note 3 aux états financiers, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à notre avis, les opérations de la Société dont nous avons eu connaissance au cours de notre vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*, à la *Loi nationale sur l'habitation* et aux règlements administratifs de la Société.

Le vérificateur général du Canada,

L. Denis Desautels, FCA

Jean-Guy Poulin, CA
Arthur Andersen & Cie
Société en nom collectif

Ottawa, Canada
Le 23 février 2001

COMPTE D'ENTREPRISE

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE

(en millions de dollars)	Notes	2000	1999
ACTIF			
Prêts et investissements	4	**15 850**	16 107
Encaisse et placements en valeurs mobilières	5	**749**	606
Intérêts courus à recevoir		**437**	385
À recevoir du Ministre	6	**315**	238
Titres achetés en vertu de conventions de revente		**285**	373
Débiteurs		**106**	62
Locaux et matériel de bureau	7	**57**	57
Autres éléments d'actif		**16**	27
Impôts futurs à recouvrer	13	**9**	13
Recouvrements auprès du Ministre reportés		**-**	40
		17 824	17 908
PASSIF			
Emprunts sur les marchés de capitaux	8	**11 054**	10 856
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	8	**5 924**	6 141
Titres vendus, mais non encore achetés		**286**	374
Intérêts courus à payer		**247**	216
Créditeurs et charges à payer		**235**	255
Dette découlant d'un contrat de location-acquisition	9	**26**	28
À payer aux fonds d'assurance et de garantie		**7**	-
À payer au receveur général du Canada		**-**	2
		17 779	17 872
AVOIR			
Capital autorisé et entièrement libéré par le gouvernement du Canada		**25**	25
Bénéfices non répartis	10	**20**	11
		45	36
		17 824	17 908

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMPTE D'ENTREPRISE

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

(en millions de dollars)	Notes	2000	1999	1998
Intérêts créditeurs		**1 214**	1 252	1 261
Intérêts débiteurs		**(1 201)**	(1 235)	(1 237)
Revenu net d'intérêts		**13**	17	24
Ventes de biens immobiliers		**15**	18	62
Coût des biens immobiliers vendus		**(15)**	(16)	(61)
Frais de possession		**(3)**	(6)	(3)
Perte sur biens immobiliers		**(3)**	(4)	(2)
Recouvrement des intérêts se rapportant aux logements pour les ruraux et les Autochtones	11	**28**	-	-
Autres revenus		**2**	3	5
		30	3	5
Bénéfice avant frais d'exploitation		**40**	16	27
Frais d'exploitation	12	**(20)**	(19)	(23)
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices		**20**	(3)	4
Impôts sur les bénéfices	13			
Impôts exigibles		**(7)**	5	4
Impôts futurs		**(4)**	(7)	(7)
		(11)	(2)	(3)
Bénéfice net (perte nette)		**9**	(5)	1
Bénéfices non répartis au début de l'exercice		**11**	16	15
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice		**20**	11	16

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMPTE D'ENTREPRISE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 DÉCEMBRE

(en millions de dollars)	Note	2000	1999	1998
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net (perte nette)		**9**	(5)	1
Éléments sans incidence sur les espèces ou quasi-espèces				
Amortissement des locaux et du matériel de bureau		**4**	3	5
Amortissement des escomptes et des primes sur les emprunts		**13**	12	11
Impôts futurs à recouvrer		**4**	7	7
		30	17	24
Évolution des				
Sommes à payer ou à recevoir				
au/du Ministre		**(77)**	14	(65)
aux/des fonds d'assurance et de garantie		**7**	(16)	5
au/du receveur général du Canada		**(2)**	(79)	70
Intérêts courus à recevoir		**(52)**	30	(2)
Débiteurs		**(15)**	6	(6)
Autres éléments d'actif		**11**	(14)	(3)
Recouvrements auprès du Ministre reportés		**40**	111	25
Intérêts courus à payer		**31**	(15)	6
Créditeurs et charges à payer		**(20)**	(43)	(26)
		(47)	11	28
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Prêts et investissements				
Remboursements		**511**	548	464
Acquisitions		**(254)**	(642)	(1 320)
Placements en valeurs mobilières				
Ventes et titres venant à échéance		**27**	675	923
Achats		**(173)**	(462)	(1 031)
Variation du montant des titres achetés en vertu de conventions de revente		**88**	(159)	(214)
Acquisitions nettes de locaux et de matériel de bureau		**(4)**	(5)	1
		195	(45)	(1 177)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission de titres d'emprunt à moyen terme sur les marchés de capitaux		**2 114**	1 288	2 024
Remboursement de titres d'emprunt à moyen terme émis sur les marchés de capitaux		**(1 910)**	(1 500)	(1 000)
Variation du montant des emprunts à court terme sur les marchés de capitaux		**(48)**	589	227
Remboursement des emprunts auprès du gouvernement du Canada		**(217)**	(213)	(413)
Variation du montant des titres vendus, mais non encore achetés		**(88)**	374	-
Variation du montant des titres vendus en vertu de conventions de rachat		**-**	(214)	214
Remboursement de la dette découlant d'un contrat de location-acquisition		**(2)**	(2)	(2)
		(151)	322	1 050
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces		**(3)**	288	(99)
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES				
au début de l'exercice		**606**	318	417
à la fin de l'exercice	5	**603**	606	318
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE				
Intérêts versés au cours de l'exercice		**1 170**	1 250	1 231
Impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice		**-**	-	-

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DU MINISTRE

ÉTAT DES DÉPENSES RECOUVRABLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

(en millions de dollars)	**Notes**	**2000**	**1999**	**1998**
Subventions et contributions		**1 906**	1 822	1 767
Frais d'exploitation	12	**83**	58	70
Droits payés aux agents d'administration		**8**	6	4
Dépenses recouvrables	6	**1 997**	1 886	1 841

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS D'ASSURANCE ET DE GARANTIE

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE

(en millions de dollars)	Notes 14	2000	1999
ACTIF			
Placements en valeurs mobilières	5	**4 142**	3 819
Titres achetés en vertu de conventions de revente		**988**	-
Biens immobiliers repris		**157**	186
Impôts futurs à recouvrer	13	**101**	55
Intérêts courus à recevoir		**62**	60
À recevoir du compte d'entreprise		**7**	-
Autres éléments d'actif		**40**	5
		5 497	4 125
PASSIF			
Primes et droits de garantie non acquis	16	**2 837**	2 684
Titres vendus en vertu de conventions de rachat		**991**	-
Provision pour indemnités	16	**694**	732
Créditeurs et charges à payer		**55**	53
Gains reportés découlant de la vente de titres	5	**46**	62
Impôts sur les bénéfices à payer		**-**	86
		4 623	3 617
EXCÉDENT			
Non affecté		**198**	140
Affecté	17	**676**	368
		874	508
		5 497	4 125

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS D'ASSURANCE ET DE GARANTIE

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

(en millions de dollars)	Notes 14	2000	1999	1998
REVENUS				
Primes et droits de garantie acquis	16	**651**	582	498
Droits de demande		**46**	49	53
Revenus de placements		**260**	241	207
Autres		**2**	2	4
		959	874	762
DÉPENSES				
Pertes sur indemnités		**346**	329	358
Frais d'exploitation	12	**134**	97	105
Droit versé au gouvernement du Canada		**27**	24	23
Redressement de la provision pour indemnités		**(39)**	(97)	16
		468	353	502
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices		**491**	521	260
Impôts sur les bénéfices	13			
Impôts exigibles		**152**	198	111
Impôts futurs		**(27)**	2	(11)
		125	200	100
BÉNÉFICE NET		**366**	321	160

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS D'ASSURANCE ET DE GARANTIE

ÉTAT DE L'EXCÉDENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

(en millions de dollars)	Note 14	2000	1999	1998
NON AFFECTÉ				
Solde au début de l'exercice		**140**	177	27
Plus le bénéfice net		**366**	321	160
		506	498	187
Montant viré à l'excédent affecté		**(308)**	(358)	(10)
Solde à la fin de l'exercice		**198**	140	177
AFFECTÉ				
Solde au début de l'exercice		**368**	10	-
Montant viré de l'excédent non affecté		**308**	358	10
Solde à la fin de l'exercice		**676**	368	10
		874	508	187

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS D'ASSURANCE ET DE GARANTIE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

(en millions de dollars)	Note 14	2000	1999	1998
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Primes et droits de garantie reçus		**804**	849	812
Droits de demande reçus		**46**	49	53
Revenus de placements reçus		**255**	292	216
Transactions immobilières		**174**	239	273
Indemnités payées		**(492)**	(519)	(589)
Frais d'exploitation payés		**(125)**	(111)	(116)
Droit versé au gouvernement du Canada		**(24)**	(35)	-
Impôts sur les bénéfices payés		**(290)**	(97)	(121)
Autres		**(10)**	1	(6)
		338	668	522
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Placements en valeurs mobilières				
Ventes et titres venant à échéance		**5 026**	1 565	4 577
Achats		**(5 360)**	(2 249)	(5 092)
Variation du montant des titres achetés en vertu de conventions de revente		**(988)**	684	266
Variation du montant des titres vendus en vertu de conventions de rachat		**991**	(684)	(268)
		(331)	(684)	(517)
Augmentation (diminution) du montant à recevoir du (à payer au) compte d'entreprise		**7**	(16)	5
MONTANT À RECEVOIR DU (À PAYER AU) COMPTE D'ENTREPRISE				
au début de l'exercice		**-**	16	11
à la fin de l'exercice		**7**	-	16

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2000

1. RÈGLES DE PRÉSENTATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (la Société) a été constituée en société d'État le 1er janvier 1946. Elle est régie par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (Loi sur la SCHL), la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) et la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le mandat général de la Société, tel qu'il est énoncé dans le préambule de la LNH, consiste à « favoriser la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes, ainsi que l'amélioration des conditions de logement et de vie ». Sur le plan financier, son mandat est défini comme suit, à l'article 3 de la LNH : « favoriser l'accès à une diversité de logements abordables, encourager l'accessibilité à des sources de financement ainsi que la concurrence et l'efficience dans ce domaine, assurer la disponibilité de fonds suffisants à faible coût et contribuer à l'essor du secteur de l'habitation au sein de l'économie nationale ».

En vertu de son mandat, la Société tient les comptes suivants :

Compte d'entreprise

La Société consent des prêts et effectue d'autres investissements en vertu de diverses dispositions de la LNH et elle fournit des services dans des domaines reliés à l'habitation. Les fonds dont elle a besoin pour exercer ses activités proviennent d'emprunts contractés sur les marchés de capitaux et auprès du gouvernement du Canada.

Dans le cadre d'une initiative fédérale récente, la Société négocie actuellement le transfert de l'administration des programmes de logement social aux provinces et aux territoires. Jusqu'à présent, des ententes sur le logement social ont été signées avec neuf provinces et territoires.

Compte du Ministre

La Société administre des programmes de logement en vertu des dispositions de la LNH, utilisant à cette fin les crédits qui lui sont attribués annuellement par le Parlement pour couvrir les subventions, les pertes et les frais d'exploitation se rapportant à ces programmes.

Fonds d'assurance et de garantie

La Société gère des fonds d'assurance et de garantie conformément aux dispositions de la LNH. Le Fonds d'assurance hypothécaire protège les prêteurs contre les défauts de paiement des débiteurs ayant obtenu un prêt résidentiel. Le Fonds de garantie des titres hypothécaires garantit le paiement ponctuel des sommes dues aux détenteurs de titres fondés sur des créances hypothécaires assurées.

La Société tient des registres comptables différents et prépare des états financiers séparés pour chaque compte. Les revenus et les dépenses se rapportant au compte d'entreprise, au compte du Ministre et aux fonds d'assurance et de garantie sont enregistrés dans les mêmes comptes bancaires. La position de trésorerie nette du compte du Ministre et des fonds apparaît donc dans le compte d'entreprise comme une somme à payer ou à recevoir.

Ensemble, les états financiers relatifs aux trois comptes mentionnés ci-dessus reflètent toutes les opérations menées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2000.

Au total, la Société gère :

(en millions de dollars)	**2000**	**1999**
Actif	**23 314**	22 033
Passif	**22 395**	21 489
Portion attribuable aux emprunts auprès du gouvernement du Canada	**5 924**	6 141
Dépenses du compte du Ministre recouvrables par voie de crédits parlementaires	**1 997**	1 886
Frais d'exploitation	**237**	174

La Société agit à tous égards à titre de mandataire de l'État, sauf dans les rapports qu'elle entretient avec ses employés. Aux fins de l'établissement de l'impôt, elle est considérée comme une société d'État et elle est donc assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéfices, conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle n'est cependant pas tenue de payer l'impôt provincial sur les bénéfices.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Pour ce faire, la direction doit établir des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur l'actif et le passif déclarés, sur l'actif et le passif éventuels à la date du bilan et sur les revenus et les dépenses déclarés durant l'exercice visé. Les chiffres réels pourraient différer des montants estimatifs.

A. Conventions en matière de comptabilité générale

Les conventions comptables suivantes s'appliquent aux états financiers du compte d'entreprise et des fonds d'assurance et de garantie.

Titres acquis en vertu de conventions de revente et vendus en vertu de conventions de rachat

Lorsque la Société achète un titre en vertu d'une convention de revente, normalement une obligation d'État, elle s'engage à revendre ce titre au vendeur initial à un prix prédéterminé. De même, lorsqu'elle vend un titre dans le cadre d'une convention de rachat, elle s'engage à le racheter à un prix prédéterminé. Les valeurs mobilières achetées et vendues conformément à de telles ententes sont inscrites au coût dans le bilan. L'écart entre le prix de vente et le prix de rachat fixé dans une convention de rachat et l'écart entre le coût d'achat et le produit à recevoir préétabli en vertu d'une convention de revente sont comptabilisés comme des intérêts créditeurs, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés selon la méthode des impôts futurs. Par conséquent, des impôts futurs sont constatés sur les éléments d'actif et de passif qui comportent des écarts temporaires imposables. Les taux d'imposition utilisés pour calculer les impôts futurs à recouvrer et à payer sont ceux qui, à la date du bilan, doivent s'appliquer lorsque les actifs seront réalisés ou lorsque les passifs seront réglés.

Au total, la Société gère :

Actif	23 814	22 033
Passif	22 395	21 489
Portion attribuable aux emprunts auprès du gouvernement du Canada	5 924	6 141
Dépenses du compte du Ministre recouvrables par voie de crédits parlementaires	1 997	1 886
Frais d'exploitation	237	174

La Société agit à tous égards à titre de mandataire de l'État, sauf dans les rapports qu'elle entretient avec ses employés. Aux fins de l'établissement de l'impôt, elle est considérée comme une société d'État et elle est donc assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéfices, conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle n'est cependant pas tenue de payer l'impôt provincial sur les bénéfices.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Pour ce faire, la direction doit établir des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur l'actif et le passif déclarés, sur l'actif et le passif éventuels à la date du bilan et sur les revenus et les dépenses déclarés durant l'exercice visé. Les chiffres réels pourraient différer des montants estimatifs.

A. Conventions en matière de comptabilité générale

Les conventions comptables suivantes s'appliquent aux états financiers du compte d'entreprise et des fonds d'assurance et de garantie.

Titres acquis en vertu de conventions de revente et vendus en vertu de conventions de rachat

Lorsque la Société achète un titre en vertu d'une convention de revente, normalement une obligation d'État, elle s'engage à revendre ce titre au vendeur initial à un prix prédéterminé. De même, lorsqu'elle vend un titre dans le cadre d'une convention de rachat, elle s'engage à le racheter à un prix prédéterminé. Les valeurs mobilières achetées et vendues conformément à de telles ententes sont inscrites au coût dans le bilan. L'écart entre le prix de vente et le prix de rachat fixé dans une convention de rachat et l'écart entre le coût d'achat et le produit à recevoir préétabli en vertu d'une convention de revente sont comptabilisés comme des intérêts créditeurs, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés selon la méthode des impôts futurs. Par conséquent, des impôts futurs sont constatés sur les éléments d'actif et de passif qui comportent des écarts temporaires imposables. Les taux d'imposition utilisés pour calculer les impôts futurs à recouvrer et à payer sont ceux qui, à la date du bilan, doivent s'appliquer lorsque les actifs seront réalisés ou lorsque les passifs seront réglés.

B. Compte d'entreprise

Les conventions comptables suivantes s'appliquent aux états financiers du compte d'entreprise.

Prêts et investissements

Séparément ou conjointement avec les provinces, les territoires ou les municipalités, la Société consent des prêts et investit dans des ensembles d'habitation et des biens immobiliers, en vertu de plusieurs dispositions de la LNH. Lorsque des projets sont entrepris conjointement, des ententes sont conclues pour préciser qui est responsable de la gestion, de l'administration et de l'application des programmes ou pour fixer les modalités du partage des frais entre les parties.

i) Prêts

Les prêts sont inscrits au coût. Comme ces prêts sont détenus dans l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance, leur valeur comptable n'est pas redressée pour tenir compte des fluctuations temporaires. Tel qu'il est mentionné à la note 4, aucune provision pour pertes n'a été constituée.

Les prêts comportant une clause de remise sont comptabilisés, déduction faite de la remise, qui est recouvrée auprès du gouvernement du Canada, par l'entremise du compte du Ministre, au moment où les prêts sont versés.

Les prêts consentis dans le cadre de certains programmes sont assujettis à des taux d'intérêt inférieurs à ceux des emprunts contractés par la Société pour accorder ces prêts. En général, de telles pertes sur intérêts sont recouvrables auprès du gouvernement du Canada, par l'entremise du compte du Ministre.

ii) Biens immobiliers

Les biens immobiliers représentent principalement des terrains vacants et des propriétés acquis à la suite d'un manquement aux conditions rattachées aux prêts non assurés.

Les terrains vacants sont inscrits au coût d'acquisition, plus les frais d'aménagement, les frais de possession et les intérêts. Ces dépenses sont capitalisées jusqu'à concurrence de la valeur marchande du terrain, puis elles sont passées en charges au compte d'entreprise. Les gains sur la vente des terrains vacants ou les pertes qui en découlent sont comptabilisés dans le compte d'entreprise.

Les propriétés acquises à la suite d'un défaut de paiement sont inscrites au coût d'achat, plus les frais de modernisation et d'amélioration. L'amortissement des bâtiments est calculé selon la méthode linéaire sur la durée non écoulée de l'emprunt correspondant. Le bénéfice net d'exploitation ou la perte nette d'exploitation ainsi que les gains ou les pertes sur la vente de ces propriétés sont versés au gouvernement du Canada ou recouvrés auprès de celui-ci, par l'entremise du compte du Ministre.

iii) Investissements dans des ensembles d'habitation

Les investissements dans des ensembles d'habitation sont régis par divers accords de partage des frais, dont les ententes sur le logement social conclues récemment avec la plupart des provinces et les territoires. La Société recouvre sa quote-part des pertes d'exploitation auprès du gouvernement du Canada, par l'entremise du compte du Ministre. Tel qu'il est mentionné à la note 4, aucune provision pour pertes sur investissements n'a été constituée.

iv) Regroupement de terrains

Les projets de regroupement de terrains sont financés conjointement par la Société et un partenaire provincial ou municipal. Ils visent à acheter et à viabiliser des terrains dans le but de les revendre. Tous les coûts sont capitalisés.

Placements en valeurs mobilières

La Société apparie généralement l'échéance des éléments d'actif avec l'échéance des éléments de passif, son seuil de tolérance étant déterminé par les limites relatives au risque de taux d'intérêt. Les gains et les pertes sur la vente de titres destinés à couvrir le risque de taux d'intérêt pesant sur les activités de financement sont reportés et amortis selon la méthode linéaire, par imputation au poste « Intérêts débiteurs », sur la durée du dernier emprunt contracté. Les gains ou les pertes reportés sont inscrits au poste « Autres éléments d'actif ».

Locaux et matériel de bureau

Les locaux et le matériel de bureau sont inscrits au coût, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative du bien, selon les taux et les méthodes suivants :

	Taux	Méthodes
Immeubles	4 ou 5 %	Amortissement dégressif
Bâtiment faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition	4 %	Amortissement dégressif
Matériel de bureau	8, 20 ou 30 %	Amortissement dégressif
Améliorations locatives	20 %	Amortissement linéaire

Recouvrements auprès du Ministre reportés

Les dépenses de modernisation et d'amélioration des logements publics et des logements locatifs pour les ruraux et les Autochtones sont recouvrées auprès du gouvernement du Canada, par l'entremise du compte du Ministre.

Régimes de retraite

La Société possède un régime de retraite à prestations déterminées. Les rentes sont calculées en fonction du salaire moyen des cinq meilleures années du prestataire et du nombre d'années de service. Les obligations au titre des régimes de retraite et les frais connexes sont constatés, déduction faite de la juste valeur de l'actif du régime.

La Société dispose également d'un régime de retraite complémentaire sans capitalisation.

Le coût des prestations auxquelles les employés ont droit est déterminé par des calculs actuariels fondés sur la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et sur les meilleures estimations de la direction au sujet du rendement à long terme prévu des placements du régime, des augmentations salariales, de l'âge auquel les employés prendront leur retraite et du taux de mortalité des membres.

Le coût du régime de retraite comprend le coût des prestations pour services rendus au cours de l'exercice, les intérêts débiteurs se rapportant à l'obligation au titre des prestations constituées, le rendement prévu de l'actif du régime, fondé sur sa valeur marchande et l'amortissement de l'actif ou de l'obligation transitoire, des gains ou des pertes actuariels reportés et du coût reporté des prestations pour services passés. Aux fins du calcul du rendement prévu de l'actif du régime, celui-ci est évalué à sa juste valeur.

L'actif ou l'obligation transitoire et le coût des prestations pour services passés sont amortis sur les années de service restantes des membres actifs des régimes de retraite.

La perte ou le gain actuariel net excédant 10 % du solde de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur de l'actif du régime, selon le plus élevé des deux, est amorti sur les années de service restantes des membres actifs des régimes de retraite.

Avantages sociaux postérieurs à l'emploi

La Société offre d'autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi, tels qu'une indemnité de départ, une assurance-vie et une assurance-maladie. Le coût de ces avantages sociaux est déterminé par des calculs actuariels fondés sur la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et sur les meilleures estimations de la direction concernant les augmentations salariales, l'âge auquel les employés prendront leur retraite, le taux de mortalité des membres et le coût prévu des soins de santé.

Intérêts créditeurs

Les intérêts créditeurs relatifs aux prêts et investissements, à l'encaisse et aux placements en valeurs mobilières ainsi qu'aux recouvrements auprès du Ministre reportés sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, et ce, jusqu'à la date d'échéance de l'actif.

Coût des emprunts sur les marchés de capitaux

Les frais d'émission des titres d'emprunt à moyen terme sur les marchés de capitaux sont reportés et amortis sur la durée de l'emprunt, selon la méthode linéaire, par imputation au poste « Intérêts débiteurs ».

Les primes et les escomptes relatifs aux emprunts à moyen terme sur les marchés de capitaux sont reportés et amortis dans les résultats selon un taux de rendement constant, sur la durée de l'emprunt.

Instruments dérivés

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt et de devises pour gérer les risques inhérents aux fluctuations des taux d'intérêt et de change. Elle utilise la méthode de la comptabilité d'exercice pour enregistrer les opérations liées aux instruments dérivés servant à la gestion de l'actif et du passif inscrits au bilan. Les gains et les pertes résultant de la résiliation anticipée de ces contrats de couverture sont reportés, inscrits au poste « Autres éléments d'actif » et amortis sur la durée de la couverture, selon la méthode linéaire, par imputation au poste « Intérêts créditeurs » ou « Intérêts débiteurs ».

Titres vendus, mais non encore achetés

Lorsque la Société est obligée de céder des titres qu'elle ne détenait pas au moment de la conclusion de la vente, ceux-ci sont inscrits comme des titres vendus, mais non encore achetés, et le montant indiqué correspond au coût de la vente.

C. Fonds d'assurance et de garantie

Les conventions comptables suivantes s'appliquent aux états financiers relatifs aux fonds d'assurance et de garantie.

Placements en valeurs mobilières

Les titres de placement sont achetés avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance, afin de respecter les obligations à long terme des fonds, et ils sont inscrits au coût après amortissement. Si les titres subissent une moins-value durable, ils sont réduits à leur juste valeur. Les primes et les escomptes se rapportant aux placements sont amortis dans les résultats selon un taux de rendement constant, jusqu'à l'échéance des titres visés. Les pertes engendrées par les réductions de valeur attribuables à une moins-value durable sont imputées aux intérêts créditeurs des titres, au cours de l'exercice où elles se produisent.

Les gains et les pertes découlant de la vente de titres à revenu fixe sont reportés et amortis sur la période à courir jusqu'à l'échéance du placement original.

Biens immobiliers repris

Les biens immobiliers acquis lors d'une indemnisation résultant d'un manquement aux obligations hypothécaires sont inscrits au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. La valeur de réalisation

nette représente la valeur marchande courante du bien immobilier visé, déterminée par la Société, moins la valeur actualisée des frais estimatifs de possession et de revente. Aucun amortissement n'est comptabilisé sur ces biens immobiliers.

Provision pour indemnités

La provision pour indemnités correspond au montant estimatif des indemnités prévues et des dépenses connexes (moins le produit des ventes prévues) se rapportant aux défauts de paiement qui se sont produits à la date du bilan ou avant. La provision est calculée en tenant compte de la valeur temporelle de l'argent et en prévoyant une marge précise pour écarts défavorables, conformément à la pratique actuarielle reconnue.

Primes acquises et non acquises

La Société acquiert des primes pendant la période couverte par chaque police d'assurance, conformément aux facteurs établis par le Bureau du surintendant des institutions financières pour l'assurance prêt hypothécaire. Ces facteurs tiennent compte des tendances à long terme en ce qui a trait au risque de défaut selon l'âge de la police d'assurance prêt hypothécaire.

Les primes non acquises représentent la portion des primes souscrites pour la période non courue de la police à la fin de l'exercice. Cette provision se rapporte aux demandes d'indemnité qui n'ont pas encore été présentées et couvre donc la période allant de la date du bilan à celle du défaut.

Droits de garantie

Les droits de garantie sont reportés et comptabilisés comme un revenu, selon la méthode linéaire, sur la durée des titres hypothécaires correspondants.

Droits de demande

Les droits de demande sont comptabilisés comme un revenu, au moment de leur encaissement.

Coûts de souscription d'assurance

Les coûts de souscription sont inclus dans les frais d'exploitation et imputés à l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

3. MODIFICATION D'UNE CONVENTION COMPTABLE

Depuis le 1er janvier 2000, la Société a adopté la nouvelle norme relative aux avantages sociaux futurs, établie par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Cette nouvelle convention comptable a été appliquée de façon prospective. Les changements les plus importants relatifs à la comptabilisation des prestations de retraite sont les suivants :

- la constatation d'un actif ou d'une obligation transitoire au titre des prestations de retraite, correspondant à l'écart entre l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif du régime, au 1er janvier 2000;
- le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées en fonction du taux courant du marché plutôt que du taux d'actualisation à long terme, fondé sur les meilleures estimations de la direction.

De plus, les avantages postérieurs à l'emploi, autres que les prestations de retraite, sont maintenant inscrits comme un élément de passif et une charge déterminés par des calculs actuariels.

Pour l'exercice en cours, ce changement entraîne une augmentation de 9 millions de dollars au poste « Créditeurs et charges à payer » du compte d'entreprise et une majoration des frais d'exploitation totaux du même montant.

4. PRÊTS ET INVESTISSEMENTS

	[illegible]	5 022
	[illegible]	34
	4 943	5 056
Prêts et investissements effectués conjointement avec les administrations provinciales, territoriales ou municipales		
Prêts	**9 393**	9 496
Investissements dans des ensembles d'habitation	**1 498**	1 540
Regroupement de terrains	**16**	15
	10 907	11 051
	15 850	16 107

La Société consent des prêts et investit dans des ensembles d'habitation et des biens immobiliers, conformément à plusieurs dispositions de la LNH, et ce, séparément ou conjointement avec les administrations provinciales, territoriales ou municipales. Une proportion de 93 % du portefeuille des prêts et des investissements, ou 14 703 millions de dollars (92 % ou 14 861 millions en 1999), est reliée aux programmes de logement social qui sont, en majorité, subventionnés par l'entremise du compte du Ministre.

Aucune provision n'a été constituée pour pertes sur prêts et investissements, puisque la Société est assurée de recouvrer le montant des pertes se rapportant à 99,6 % du portefeuille de la façon suivante : 40,9 % auprès des provinces et des territoires, conformément aux ententes sur le logement social; 31,3 % auprès du Fonds d'assurance hypothécaire, pour les prêts assurés; 25,8 % par l'entremise du compte du Ministre, en vertu des dispositions de la LNH; 1,6 % auprès du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, grâce à des garanties ministérielles. La Société n'a pas jugé nécessaire d'établir une provision pour couvrir les pertes relatives au reste du portefeuille (0,4 %).

4. PRÊTS ET INVESTISSEMENTS

(en millions de dollars)	**2000**	**1999**
Prêts et investissements effectués séparément par la Société		
Prêts	**4 924**	5 022
Biens immobiliers	**19**	34
	4 943	5 056
Prêts et investissements effectués conjointement avec les administrations provinciales, territoriales ou municipales		
Prêts	**9 393**	9 496
Investissements dans des ensembles d'habitation	**1 498**	1 540
Regroupement de terrains	**16**	15
	10 907	11 051
	15 850	16 107

La Société consent des prêts et investit dans des ensembles d'habitation et des biens immobiliers, conformément à plusieurs dispositions de la LNH, et ce, séparément ou conjointement avec les administrations provinciales, territoriales ou municipales. Une proportion de 93 % du portefeuille des prêts et des investissements, ou 14 703 millions de dollars (92 % ou 14 861 millions en 1999), est reliée aux programmes de logement social qui sont, en majorité, subventionnés par l'entremise du compte du Ministre.

Aucune provision n'a été constituée pour pertes sur prêts et investissements, puisque la Société est assurée de recouvrer le montant des pertes se rapportant à 99,6 % du portefeuille de la façon suivante : 40,9 % auprès des provinces et des territoires, conformément aux ententes sur le logement social; 31,3 % auprès du Fonds d'assurance hypothécaire, pour les prêts assurés; 25,8 % par l'entremise du compte du Ministre, en vertu des dispositions de la LNH; 1,6 % auprès du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, grâce à des garanties ministérielles. La Société n'a pas jugé nécessaire d'établir une provision pour couvrir les pertes relatives au reste du portefeuille (0,4 %).

5. ENCAISSE ET PLACEMENTS EN VALEURS MOBILIÈRES

Le poste « Encaisse et placements en valeurs mobilières » du compte d'entreprise comprend les éléments suivants :

(en millions de dollars)	**2000**	**1999**	**1998**
Encaisse	**(6)**	1	(1)
Papier commercial et bons du Trésor	**609**	605	319
Espèces et quasi-espèces	**603**	606	318
Placements en valeurs mobilières	**146**	-	213
	749	606	531

Le tableau ci-dessous indique la période à courir jusqu'à l'échéance des placements en valeurs mobilières faisant partie de l'actif du compte d'entreprise et des fonds d'assurance et de garantie.

	Période à courir jusqu'à l'échéance					
(en millions de dollars)	**Moins de 1 an**	**De 1 à 3 ans**	**De 3 à 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**2000**	**1999**
Compte d'entreprise						
Titres émis ou garantis par :						
le gouvernement du Canada	-	-	-	-	**-**	-
autres	40	106	-	-	**146**	-
	40	106	-	-	**146**	-
Fonds d'assurance et de garantie						
Titres émis ou garantis par :						
le gouvernement du Canada	-	672	41	1 391	**2 104**	2 244
les provinces	-	217	88	589	**894**	873
autres	28	371	414	331	**1 144**	702
	28	1 260	543	2 311	**4 142**	3 819

Les ventes de titres faisant partie de l'actif du compte d'entreprise ont entraîné des pertes nettes cumulatives non amorties de 10 millions de dollars (7 millions en 1999). Ces pertes ont été reportées et sont inscrites au poste « Autres éléments d'actif ». Les gains ou les pertes découlent de l'achat ou de la vente de titres utilisés par la Société pour se protéger contre les fluctuations de taux, lorsque les activités de financement ne sont pas appariées aux activités reliées à l'octroi des prêts.

Au cours de l'exercice 2000, les ventes de titres détenus dans les fonds d'assurance et de garantie ont généré un gain de 0,3 million de dollars (37 millions en 1999; 26 millions en 1998) qui a été reporté. Les gains cumulatifs reportés s'élèvent maintenant à 46 millions de dollars (62 millions en 1999) et ils seront intégrés dans les résultats de la façon suivante :

(en millions de dollars)	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**Au-delà**	**Total**
Amortissement des gains nets	15	13	13	10	7	(12)	46

6. À RECEVOIR DU MINISTRE

(en millions de dollars)	**2000**	**1999**	**1998**
À recevoir du Ministre au début de l'exercice	**238**	252	187
Dépenses recouvrables	**1 997**	1 886	1 841
Recouvrements auprès du Ministre	**(1 920)**	(1 900)	(1 776)
À recevoir du Ministre à la fin de l'exercice	**315**	238	252

Les dépenses engagées, mais non encore recouvrées auprès du gouvernement du Canada, sont inscrites au poste « À recevoir du Ministre », dans le compte d'entreprise. Ce montant à recevoir représente un actif à court terme non productif d'intérêts.

La Société compare le coût des programmes relevant du compte du Ministre avec le crédit annuel alloué par le Parlement fédéral pour l'exercice du gouvernement (du 1er avril au 31 mars). Pour l'exercice 2000-2001, le crédit annuel alloué au compte du Ministre s'établit à 1 894 millions de dollars (1 928 millions pour l'exercice 1999-2000).

Le poste « À recevoir du Ministre » comprend une somme de 168 millions de dollars (184 millions en 1999) qui est également inscrite au poste « Créditeurs et charges à payer » du compte d'entreprise.

7. LOCAUX ET MATÉRIEL DE BUREAU

(en millions de dollars)	**Coût**	**Amortissement cumulé**	**2000 Valeur comptable nette**	**1999 Valeur comptable nette**
Immeubles	47	16	**31**	30
Bâtiment faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition	30	10	**20**	21
Matériel de bureau	42	37	**5**	4
Améliorations locatives	7	6	**1**	2
	126	69	**57**	57

L'amortissement de l'exercice 2000 s'élève à 4 millions de dollars (3 millions en 1999; 5 millions en 1998).

5. ENCAISSE ET PLACEMENTS EN VALEURS MOBILIÈRES

Le poste « Encaisse et placements en valeurs mobilières » du compte d'entreprise comprend les éléments suivants :

(en millions de dollars)	2000	1999	1998
Encaisse	**(6)**	1	(1)
Papier commercial et bons du Trésor	**609**	605	319
Espèces et quasi-espèces	**603**	606	318
Placements en valeurs mobilières	**146**	-	213
	749	606	531

Le tableau ci-dessous indique la période à courir jusqu'à l'échéance des placements en valeurs mobilières faisant partie de l'actif du compte d'entreprise et des fonds d'assurance et de garantie.

	Période à courir jusqu'à l'échéance					
(en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	2000	1999
Compte d'entreprise						
Titres émis ou garantis par :						
le gouvernement du Canada	-	-	-	-	-	-
autres	40	106	-	-	**146**	-
	40	106	-	-	**146**	-
Fonds d'assurance et de garantie						
Titres émis ou garantis par :						
le gouvernement du Canada	-	672	41	1 391	**2 104**	2 244
les provinces	-	217	88	589	**894**	873
autres	28	371	414	331	**1 144**	702
	28	1 260	543	2 311	**4 142**	3 819

Les ventes de titres faisant partie de l'actif du compte d'entreprise ont entraîné des pertes nettes cumulatives non amorties de 10 millions de dollars (7 millions en 1999). Ces pertes ont été reportées et sont inscrites au poste « Autres éléments d'actif ». Les gains ou les pertes découlent de l'achat ou de la vente de titres utilisés par la Société pour se protéger contre les fluctuations de taux, lorsque les activités de financement ne sont pas appariées aux activités reliées à l'octroi des prêts.

Au cours de l'exercice 2000, les ventes de titres détenus dans les fonds d'assurance et de garantie ont généré un gain de 0,3 million de dollars (37 millions en 1999; 26 millions en 1998) qui a été reporté. Les gains cumulatifs reportés s'élèvent maintenant à 46 millions de dollars (62 millions en 1999) et ils seront intégrés dans les résultats de la façon suivante :

(en millions de dollars)	2001	2002	2003	2004	2005	Au-delà	Total
Amortissement des gains nets	15	13	13	10	7	(12)	46

6. À RECEVOIR DU MINISTRE

(en millions de dollars)	2000	1999	1998
À recevoir du Ministre au début de l'exercice	**238**	252	187
Dépenses recouvrables	**1 997**	1 886	1 841
Recouvrements auprès du Ministre	**(1 920)**	(1 900)	(1 776)
À recevoir du Ministre à la fin de l'exercice	**315**	238	252

Les dépenses engagées, mais non encore recouvrées auprès du gouvernement du Canada, sont inscrites au poste « À recevoir du Ministre », dans le compte d'entreprise. Ce montant à recevoir représente un actif à court terme non productif d'intérêts.

La Société compare le coût des programmes relevant du compte du Ministre avec le crédit annuel alloué par le Parlement fédéral pour l'exercice du gouvernement (du 1er avril au 31 mars). Pour l'exercice 2000-2001, le crédit annuel alloué au compte du Ministre s'établit à 1 894 millions de dollars (1 928 millions pour l'exercice 1999-2000).

Le poste « À recevoir du Ministre » comprend une somme de 168 millions de dollars (184 millions en 1999) qui est également inscrite au poste « Créditeurs et charges à payer » du compte d'entreprise.

7. LOCAUX ET MATÉRIEL DE BUREAU

(en millions de dollars)	Coût	Amortissement cumulé	2000 Valeur comptable nette	1999 Valeur comptable nette
Immeubles	47	16	**31**	30
Bâtiment faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition	30	10	**20**	21
Matériel de bureau	42	37	**5**	4
Améliorations locatives	7	6	**1**	2
	126	69	**57**	57

L'amortissement de l'exercice 2000 s'élève à 4 millions de dollars (3 millions en 1999; 5 millions en 1998).

8. EMPRUNTS

En vertu des dispositions de la Loi sur la SCHL et de la LNH, la Société emprunte auprès du gouvernement du Canada et sur les marchés de capitaux les fonds nécessaires au financement des prêts et des investissements.

La Société peut emprunter jusqu'à 20 milliards de dollars auprès de sources autres que le gouvernement du Canada.

[illegible]				
Marchés de capitaux :				
Emprunts à court terme	5,7 %	108 jours	1 653	1 700
Emprunts à moyen terme	5,9 %	2,6 ans	9 401	9 156
Gouvernement du Canada	9,0 %	20,9 ans	5 924	6 141
			16 978	16 997

Les emprunts à court terme sont constitués de papier commercial, et ceux à moyen terme, d'obligations et de billets à moyen terme.

Parmi les emprunts à moyen terme contractés sur les marchés de capitaux, il y a une créance libellée en dollars américains, convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de fin de l'exercice. Le risque de change est entièrement couvert, principal et intérêts, au moyen de swaps de devises. Les contrats de swap en cours transforment la créance libellée en dollars américains en une dette nette prévue en dollars canadiens, dont le montant est calculé en fonction du taux de change établi dans les contrats de swap correspondants.

Les emprunts à moyen terme libellés en devises se répartissent comme suit :

[illegible]		
Dette en dollars américains	[illegible]	800
Dette en dollars américains, convertie en dollars canadiens		
calculée en fonction du taux de change établi dans le contrat de swap	1 419	1 103
calculée selon le taux de change à la date de fin de l'exercice	1 500	1 155

Voici les échéances des emprunts contractés par la Société :

[illegible]				
2001	1 653	1 261	229	3 143
2002	-	2 176	218	2 394
2003	-	1 884	245	2 129
2004	-	2 329	187	2 516
2005	-	1 748	195	1 943
Au-delà	-	-	4 850	4 850
	1 653	9 401	5 924	16 978

9. DETTE DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

La Société a financé les travaux de construction et d'amélioration exécutés à son siège social en 1990, au moyen d'un bail à long terme. Comme elle deviendra propriétaire de l'immeuble à l'expiration du bail, soit en 2015, ce dernier est comptabilisé comme un contrat de location-acquisition.

Les paiements minimums futurs exigés dans le contrat sont les suivants :

De 2001 à 2005	19
De 2006 à 2015	35
Total des paiements minimums futurs	54
Moins les intérêts (11,77 %)	28
Dette découlant d'un contrat de location-acquisition	26

Pour l'exercice 2000, les intérêts débiteurs reliés au contrat de location-acquisition ont atteint 3 millions de dollars (3 millions en 1999; 3 millions en 1998).

10. BÉNÉFICES NON RÉPARTIS DU COMPTE D'ENTREPRISE

En vertu d'un décret pris conformément à l'article 29 de la Loi sur la SCHL, les bénéfices non répartis du compte d'entreprise doivent servir à constituer un fonds de réserve n'excédant pas 25 millions de dollars et à établir des provisions précises, selon les directives du Conseil d'administration.

11. RECOUVREMENT DES INTÉRÊTS SE RAPPORTANT AUX LOGEMENTS POUR LES RURAUX ET LES AUTOCHTONES

La Société estime qu'elle peut demander au Ministre le remboursement des pertes additionnelles en intérêts subies par suite de l'application du Programme de logement pour les ruraux et les Autochtones. Ce recouvrement supplémentaire s'est traduit par une augmentation de 38 millions de dollars des revenus dans le compte d'entreprise dont 10 millions sont inscrits au poste « Intérêts créditeurs ». L'incidence cumulative de ce changement sur les exercices antérieurs, qui est recouvrée du compte du Ministre durant l'exercice en cours, est constatée séparément au poste « Recouvrement des intérêts se rapportant aux logements pour les ruraux et les Autochtones ».

12. FRAIS D'EXPLOITATION

La répartition des frais d'exploitation de la Société est principalement fonction de l'utilisation du personnel et s'établit comme suit :

		%		%		%
Compte d'entreprise	20	8	19	11	23	12
Compte du Ministre	83	35	58	33	70	35
Fonds d'assurance et de garantie	134	57	97	56	105	53
	237	100	174	100	198	100

Les frais d'exploitation de l'exercice 2000 se décomposent de la façon suivante :

- 9 millions de dollars attribuables à l'adoption d'une nouvelle norme comptable pour le calcul des avantages sociaux futurs, dont 1 million de dollars imputés au compte d'entreprise, 3 millions au compte du Ministre, et 5 millions aux fonds;

8. EMPRUNTS

En vertu des dispositions de la Loi sur la SCHL et de la LNH, la Société emprunte auprès du gouvernement du Canada et sur les marchés de capitaux les fonds nécessaires au financement des prêts et des investissements.

La Société peut emprunter jusqu'à 20 milliards de dollars auprès de sources autres que le gouvernement du Canada.

(en millions de dollars)	**Taux d'intérêt**	**Durée**	**2000**	**1999**
Marchés de capitaux				
Emprunts à court terme	5,7 %	108 jours	**1 653**	1 700
Emprunts à moyen terme	5,9 %	2,6 ans	**9 401**	9 156
Gouvernement du Canada	9,0 %	20,9 ans	**5 924**	6 141
			16 978	16 997

Les emprunts à court terme sont constitués de papier commercial, et ceux à moyen terme, d'obligations et de billets à moyen terme.

Parmi les emprunts à moyen terme contractés sur les marchés de capitaux, il y a une créance libellée en dollars américains, convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de fin de l'exercice. Le risque de change est entièrement couvert, principal et intérêts, au moyen de swaps de devises. Les contrats de swap en cours transforment la créance libellée en dollars américains en une dette nette prévue en dollars canadiens, dont le montant est calculé en fonction du taux de change établi dans les contrats de swap correspondants.

Les emprunts à moyen terme libellés en devises se répartissent comme suit :

(en millions de dollars)	**2000**	**1999**
Dette en dollars américains	**1 000**	800
Dette en dollars américains, convertie en dollars canadiens		
calculée en fonction du taux de change établi dans le contrat de swap	**1 419**	1 103
calculée selon le taux de change à la date de fin de l'exercice	**1 500**	1 155

Voici les échéances des emprunts contractés par la Société :

	Marchés de capitaux			
(en millions de dollars)	**Emprunts à court terme**	**Emprunts à moyen terme**	**Gouvernement du Canada**	**Total**
2001	1 653	1 264	229	3 146
2002	-	2 176	218	2 394
2003	-	1 884	245	2 129
2004	-	2 329	187	2 516
2005	-	1 748	195	1 943
Au-delà	-	-	4 850	4 850
	1 653	9 401	5 924	16 978

9. DETTE DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

La Société a financé les travaux de construction et d'amélioration exécutés à son siège social en 1990, au moyen d'un bail à long terme. Comme elle deviendra propriétaire de l'immeuble à l'expiration du bail, soit en 2015, ce dernier est comptabilisé comme un contrat de location-acquisition.

Les paiements minimums futurs exigés dans le contrat sont les suivants :

(en millions de dollars)	**2000**
De 2001 à 2005	**19**
De 2006 à 2015	**35**
Total des paiements minimums futurs	**54**
Moins les intérêts (11,77 %)	**28**
Dette découlant d'un contrat de location-acquisition	**26**

Pour l'exercice 2000, les intérêts débiteurs reliés au contrat de location-acquisition ont atteint 3 millions de dollars (3 millions en 1999; 3 millions en 1998).

10. BÉNÉFICES NON RÉPARTIS DU COMPTE D'ENTREPRISE

En vertu d'un décret pris conformément à l'article 29 de la Loi sur la SCHL, les bénéfices non répartis du compte d'entreprise doivent servir à constituer un fonds de réserve n'excédant pas 25 millions de dollars et à établir des provisions précises, selon les directives du Conseil d'administration.

11. RECOUVREMENT DES INTÉRÊTS SE RAPPORTANT AUX LOGEMENTS POUR LES RURAUX ET LES AUTOCHTONES

La Société estime qu'elle peut demander au Ministre le remboursement des pertes additionnelles en intérêts subies par suite de l'application du Programme de logement pour les ruraux et les Autochtones. Ce recouvrement supplémentaire s'est traduit par une augmentation de 38 millions de dollars des revenus dans le compte d'entreprise dont 10 millions sont inscrits au poste « Intérêts créditeurs ». L'incidence cumulative de ce changement sur les exercices antérieurs, qui est recouvrée du compte du Ministre durant l'exercice en cours, est constatée séparément au poste « Recouvrement des intérêts se rapportant aux logements pour les ruraux et les Autochtones ».

12. FRAIS D'EXPLOITATION

La répartition des frais d'exploitation de la Société est principalement fonction de l'utilisation du personnel et s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	**2000**		**1999**		**1998**	
		%		%		%
Compte d'entreprise	**20**	**8**	19	11	23	12
Compte du Ministre	**83**	**35**	58	33	70	35
Fonds d'assurance et de garantie	**134**	**57**	97	56	105	53
	237	**100**	174	100	198	100

Les frais d'exploitation de l'exercice 2000 se décomposent de la façon suivante :

- 9 millions de dollars attribuables à l'adoption d'une nouvelle norme comptable pour le calcul des avantages sociaux futurs, dont 1 million de dollars imputés au compte d'entreprise, 3 millions au compte du Ministre, et 5 millions aux fonds;

- 28 millions de dollars liés aux coûts de restructuration, dont 20 millions de dollars inscrits dans le compte du Ministre, et 8 millions dans les fonds;
- 28 millions de dollars portés au compte des fonds, c'est à dire la somme maximale qui sera versée au Homeowner Protection Office (office de protection des propriétaires) de la Colombie-Britannique et qui sera gérée par cet organisme.

13. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts de la Société comprend l'impôt fédéral sur les bénéfices (impôt), dont le taux est de 38 %, et l'impôt fédéral sur les grandes sociétés (IGS) s'appliquant à certains montants en capital, dont le taux est de 0,225 %.

La charge d'impôts est la suivante :

(en millions de dollars)	**2000**			**1999**			**1998**		
	Impôt	**IGS**	**Total**	Impôt	IGS	Total	Impôt	IGS	Total
Compte d'entreprise	**11**	**-**	**11**	2	-	2	3	-	3
Fonds d'assurance et de garantie	**123**	**2**	**125**	198	2	200	99	1	100
	134	**2**	**136**	200	2	202	102	1	103

Le taux d'imposition réel pour l'exercice en cours a été réduit à 26 %, compte tenu des éléments suivants :

(en millions de dollars)	**2000**	**1999**	**1998**
Impôts selon le taux d'imposition applicable	**194**	200	102
Impôts futurs non comptabilisés auparavant	**(80)**	-	-
Diminution des impôts futurs découlant de la réduction du taux d'imposition	**20**	-	-
Charge d'impôts	**134**	200	102

Les impôts futurs à recouvrer sont constitués des écarts temporaires suivants entre la valeur fiscale des éléments d'actif et de passif et leur valeur comptable inscrite au bilan :

(en millions de dollars)	**2000**	**1999**
Compte d'entreprise		
Provision sur biens immobiliers	**-**	13
Dépenses engagées, mais non payées	**7**	(2)
Autres	**2**	2
	9	13
Fonds d'assurance et de garantie		
Provisions diverses	**86**	40
Dépenses engagées, mais non payées	**-**	9
Autres	**15**	6
	101	55
Impôts futurs à recouvrer	**110**	68

14. FONDS D'ASSURANCE ET DE GARANTIE

Le Fonds d'assurance hypothécaire protège les prêteurs contre les défauts de paiement des débiteurs ayant obtenu un prêt résidentiel.

Le Fonds de garantie des titres hypothécaires garantit le paiement ponctuel des sommes dues aux détenteurs de titres fondés sur des créances hypothécaires assurées. Les sommes engagées dans le développement des obligations hypothécaires du Canada sont incluses dans les frais d'exploitation du Fonds de garantie des titres hypothécaires.

Voici les états distincts de chacun des fonds :

FONDS D'ASSURANCE ET DE GARANTIE

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE

	Fonds d'assurance hypothécaire		Fonds de garantie des titres hypothécaires	
(en millions de dollars)	**2000**	**1999**	**2000**	**1999**
ACTIF				
Placements en valeurs mobilières	**4 024**	3 722	**118**	97
Titres achetés en vertu de conventions de revente	**988**	-	**-**	-
Biens immobiliers repris	**157**	186	**-**	-
Impôts futurs à recouvrer	**101**	55	**-**	-
Intérêts courus à recevoir	**58**	54	**4**	6
À recevoir du (à payer au) compte d'entreprise	**8**	1	**(1)**	(1)
Autres éléments d'actif	**40**	5	**-**	-
	5 376	4 023	**121**	102
PASSIF				
Primes et droits de garantie non acquis	**2 783**	2 637	**54**	47
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	**991**	-	**-**	-
Provision pour indemnités	**694**	732	**-**	-
Créditeurs et charges à payer	**55**	53	**-**	-
Gains reportés découlant de la vente de titres	**45**	62	**1**	-
Impôts sur les bénéfices à payer	**-**	86	**-**	-
	4 568	3 570	**55**	47
EXCÉDENT				
Non affecté	**132**	85	**66**	55
Affecté	**676**	368	**-**	-
	808	453	**66**	55
	5 376	4 023	**121**	102

- 28 millions de dollars liés aux coûts de restructuration, dont 20 millions de dollars inscrits dans le compte du Ministre, et 8 millions dans les fonds;
- 28 millions de dollars portés au compte des fonds, c'est à dire la somme maximale qui sera versée au Homeowner Protection Office (office de protection des propriétaires) de la Colombie-Britannique et qui sera gérée par cet organisme.

13. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts de la Société comprend l'impôt fédéral sur les bénéfices (impôt), dont le taux est de 38 %, et l'impôt fédéral sur les grandes sociétés (IGS) s'appliquant à certains montants en capital, dont le taux est de 0,225 %.

La charge d'impôts est la suivante :

[illegible]	[illegible]			[illegible]			[illegible]		
	Impôt	IGS	Total	Impôt	IGS	Total	Impôt	IGS	Total
Compte d'entreprise	**11**	**-**	**11**	2	-	2	3	-	3
Fonds d'assurance et de garantie	**123**	**2**	**125**	198	2	200	99	1	100
	134	**2**	**136**	200	2	202	102	1	103

Le taux d'imposition réel pour l'exercice en cours a été réduit à 26 %, compte tenu des éléments suivants :

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Impôts selon le taux d'imposition applicable	**194**	200	102
Impôts futurs non comptabilisés auparavant	**(80)**	-	-
Diminution des impôts futurs découlant de la réduction du taux d'imposition	**20**	-	-
Charge d'impôts	**134**	200	102

Les impôts futurs à recouvrer sont constitués des écarts temporaires suivants entre la valeur fiscale des éléments d'actif et de passif et leur valeur comptable inscrite au bilan :

[illegible]	[illegible]	[illegible]
Compte d'entreprise		
Provision sur biens immobiliers	**-**	13
Dépenses engagées, mais non payées	**7**	(2)
Autres	**2**	2
	9	13
Fonds d'assurance et de garantie		
Provisions diverses	**86**	40
Dépenses engagées, mais non payées	**-**	9
Autres	**15**	6
	101	55
Impôts futurs à recouvrer	**110**	68

14. FONDS D'ASSURANCE ET DE GARANTIE

Le Fonds d'assurance hypothécaire protège les prêteurs contre les défauts de paiement des débiteurs ayant obtenu un prêt résidentiel.

Le Fonds de garantie des titres hypothécaires garantit le paiement ponctuel des sommes dues aux détenteurs de titres fondés sur des créances hypothécaires assurées. Les sommes engagées dans le développement des obligations hypothécaires du Canada sont incluses dans les frais d'exploitation du Fonds de garantie des titres hypothécaires.

Voici les états distincts de chacun des fonds :

FONDS D'ASSURANCE ET DE GARANTIE

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE

[illegible]	[illegible]		[illegible]	
(en millions de dollars)	2000	1999	2000	1999
ACTIF				
Placements en valeurs mobilières	4 854	3 722	118	97
Titres achetés en vertu de conventions de revente	988	-	-	-
Biens immobiliers repris	187	186	-	-
Impôts futurs à recouvrer	101	55	-	-
Intérêts courus à recevoir	58	54	4	6
À recevoir du (à payer au) compte d'entreprise	8	1	(1)	(1)
Autres éléments d'actif	40	5	-	-
	5 376	4 023	**121**	102
PASSIF				
Primes et droits de garantie non acquis	**2 783**	2 637	**54**	47
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	**991**	-	-	-
Provision pour indemnités	**694**	732	-	-
Créditeurs et charges à payer	**55**	53	-	-
Gains reportés découlant de la vente de titres	**45**	62	**1**	-
Impôts sur les bénéfices à payer	-	86	-	-
	4 568	3 570	**55**	47
EXCÉDENT				
Non affecté	**132**	85	**66**	55
Affecté	**676**	368	-	-
	808	453	**66**	55
	5 376	4 023	**121**	102

FONDS D'ASSURANCE ET DE GARANTIE

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

(en millions de dollars)	Fonds d'assurance hypothécaire			Fonds de garantie des titres hypothécaires		
	2000	**1999**	**1998**	**2000**	**1999**	**1998**
REVENUS						
Primes et droits de garantie acquis	**637**	571	490	**14**	11	8
Droits de demande	**44**	47	51	**2**	2	2
Revenus de placements	**253**	235	202	**7**	6	5
Autres	**2**	2	4	**-**	-	-
	936	855	747	**23**	19	15
DÉPENSES						
Pertes sur indemnités	**346**	329	358	**-**	-	-
Frais d'exploitation	**129**	96	103	**5**	1	2
Droit versé au gouvernement du Canada	**27**	24	23	**-**	-	-
Redressement de la provision pour indemnités	**(39)**	(97)	16	**-**	-	-
	463	352	500	**5**	1	2
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	**473**	503	247	**18**	18	13
Impôts sur les bénéfices						
Impôts exigibles	**145**	191	106	**7**	7	5
Impôts futurs	**(27)**	2	(11)	**-**	-	-
	118	193	95	**7**	7	5
BÉNÉFICE NET	**355**	310	152	**11**	11	8

FONDS D'ASSURANCE ET DE GARANTIE

ÉTAT DE L'EXCÉDENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	Fonds d'assurance hypothécaire			Fonds de garantie des titres hypothécaires		
(en millions de dollars)	**2000**	**1999**	**1998**	**2000**	**1999**	**1998**
NON AFFECTÉ						
Solde au début de l'exercice	**85**	133	(9)	**55**	44	36
Plus le bénéfice net	**355**	310	152	**11**	11	8
	440	443	143	**66**	55	44
Montant viré à l'excédent affecté	**(308)**	(358)	(10)	**-**	-	-
Solde à la fin de l'exercice	**132**	85	133	**66**	55	44
AFFECTÉ						
Solde au début de l'exercice	**368**	10	-	**-**	-	-
Montant viré de l'excédent non affecté	**308**	358	10	**-**	-	-
Solde à la fin de l'exercice	**676**	368	10	**-**	-	-
	808	453	143	**66**	55	44

FONDS D'ASSURANCE ET DE GARANTIE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	Fonds d'assurance hypothécaire			Fonds de garantie des titres hypothécaires		
(en millions de dollars)	**2000**	**1999**	**1998**	**2000**	**1999**	**1998**
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS D'EXPLOITATION						
Primes et droits de garantie reçus	**783**	822	794	**21**	27	18
Droits de demande reçus	**44**	47	51	**2**	2	2
Revenus de placements reçus	**244**	287	212	**11**	5	4
Transactions immobilières	**174**	239	273	**-**	-	-
Indemnités payées	**(492)**	(519)	(589)	**-**	-	-
Frais d'exploitation payés	**(122)**	(110)	(114)	**(3)**	(1)	(2)
Droit versé au gouvernement du Canada	**(24)**	(35)	-	**-**	-	-
Impôts sur les bénéfices payés	**(283)**	(90)	(116)	**(7)**	(7)	(5)
Autres	**(8)**	1	(6)	**(2)**	-	-
	316	642	505	**22**	26	17
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT						
Placements en valeurs mobilières						
Ventes et titres venant à échéance	**4 931**	1 537	4 473	**95**	28	104
Achats	**(5 243)**	(2 191)	(4 974)	**(117)**	(59)	(118)
Variation du montant des titres achetés en vertu de conventions de revente	**(988)**	684	266	**-**	-	-
Variation du montant des titres vendus en vertu de conventions de rachat	**991**	(684)	(268)	**-**	-	-
	(309)	(654)	(503)	**(22)**	(30)	(14)
Augmentation (diminution) du montant à recevoir du (à payer au) compte d'entreprise	**7**	(12)	2	**-**	(4)	3
MONTANT À RECEVOIR DU (À PAYER AU) COMPTE D'ENTREPRISE						
au début de l'exercice	**1**	13	11	**(1)**	3	-
à la fin de l'exercice	**8**	1	13	**(1)**	(1)	3

15. ASSURANCES ET GARANTIES EN VIGUEUR

Fonds d'assurance hypothécaire

L'article 11 de la LNH stipule que le montant global des prêts assurés par la Société ne doit pas excéder 250 milliards de dollars. Au 31 décembre 2000, la valeur des assurances en vigueur s'élevait à environ 201 milliards de dollars (187 milliards en 1999).

Fonds de garantie des titres hypothécaires

L'article 15 de la LNH stipule que le montant global du principal garanti ne doit pas excéder 250 milliards de dollars. Au 31 décembre 2000, les garanties en vigueur totalisaient approximativement 34 milliards de dollars (28 milliards en 1999).

16. ÉVALUATION ACTUARIELLE DU FONDS D'ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE

Rôle de l'actuaire désigné

L'actuaire est nommé par la direction de la Société. Dans le cadre de la préparation des états financiers, il doit effectuer une évaluation du passif des polices d'assurance prêt hypothécaire et faire part, à la direction de la Société, de son opinion concernant le caractère approprié de celui-ci à la date de l'évaluation. Les facteurs et les techniques utilisés durant l'évaluation sont conformes à la pratique actuarielle reconnue, aux lois pertinentes et aux règlements connexes. La mission d'évaluation porte sur le passif des polices, qui est constitué d'une provision pour indemnités se rapportant à la période courue des polices et des obligations futures relatives à la période non courue de celles-ci. L'évaluation du passif se rapportant à ces événements éventuels futurs est, de par sa nature même, fondamentalement variable. L'actuaire formule donc des hypothèses en ce qui a trait au pourcentage des demandes d'indemnité qui seront présentées, à la perte moyenne sur indemnités, aux tendances, aux dépenses et aux autres éventualités, tout en tenant compte de la situation de la Société et de la nature des polices d'assurance.

L'évaluation est fondée sur des projections relatives aux pertes futures sur indemnités et aux dépenses connexes. Il est certain que les indemnités qui seront réellement versées ne correspondront pas exactement aux projections. De fait, les chiffres réels pourront varier considérablement par rapport à celles-ci. De plus, les projections ne tiennent pas compte des nouvelles catégories de demandes d'indemnité qui ne sont pas suffisamment reconnues dans la base de données sur les demandes d'indemnité.

Projection fondée sur l'évaluation de septembre

L'évaluation actuarielle est effectuée au 30 septembre de chaque année. La Société détermine les provisions pour indemnités et les primes non acquises au 31 décembre à l'aide de facteurs actuariels qui tiennent compte des nouvelles polices d'assurance, des demandes d'indemnité et des intérêts se rapportant au dernier trimestre.

Nature de la provision pour indemnités

Le calcul de la provision pour les indemnités versées par le Fonds d'assurance hypothécaire est fondé sur des faits connus et sur l'interprétation de la situation. C'est donc un processus complexe et dynamique, influencé par un grand nombre de facteurs, dont l'expérience acquise par la Société, les tendances historiques en matière de présentation de l'information, le volume des demandes d'indemnité en cours de traitement, le pourcentage moyen des demandes d'indemnité (fréquence des demandes), la perte moyenne sur indemnités (ampleur des demandes d'indemnité) et les conditions économiques récentes et projetées ayant une incidence immédiate sur le volume des demandes d'indemnité dans l'avenir.

On doit également tenir compte d'autres facteurs, comme le processus de souscription et de règlement des demandes d'indemnité qui change continuellement, les études actuarielles, l'expérience professionnelle, la qualité des données utilisées aux fins de projection, la conjoncture économique et l'attitude du public. Par conséquent, la méthode de calcul de la provision pour indemnités comporte nécessairement un risque que les chiffres réels diffèrent parfois considérablement des meilleures estimations effectuées.

Les provisions sont examinées et évaluées régulièrement en fonction des nouvelles demandes d'indemnité et de l'évolution de la situation. Les nouvelles estimations du passif définitif découlant de ces examens et de ces évaluations sont comptabilisées à titre de redressements des provisions, durant l'exercice au cours duquel elles sont établies.

17. EXCÉDENT DES FONDS D'ASSURANCE ET DE GARANTIE

L'excédent des fonds d'assurance hypothécaire et de garantie des titres hypothécaires sert à constituer des réserves additionnelles pour polices, en tenant compte des facteurs actuariels établis par le Bureau du surintendant des institutions financières. Conformément à l'article 21 de la LNH, le solde de l'excédent peut être affecté ou conservé, à condition d'obtenir l'autorisation du gouvernement du Canada.

18. INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur dépend de la variation des indices sous-jacents ou des fluctuations du cours des titres ou encore des instruments financiers ou dérivés qui les sous-tendent. La Société a recours aux instruments dérivés pour gérer les risques auxquels elle s'expose.

Les instruments dérivés sont utilisés pour couvrir le risque associé aux variations des taux d'intérêt et de change en modifiant les dates d'échéance ou de révision des taux s'appliquant aux éléments d'actif et de passif actuels ou prévus. Ces contrats financiers peuvent comprendre :

- des swaps de taux d'intérêt visant à protéger la Société contre le risque de réinvestissement et le risque de refinancement ou à atténuer les effets de la non-concordance entre la date de perception des fonds se rapportant aux éléments d'actif et la date des paiements relatifs aux éléments de passif;
- des swaps de devises visant à couvrir le risque de change se rapportant aux emprunts libellés en monnaie étrangère.

Le tableau ci-dessous donne le montant nominal des opérations sur instruments dérivés effectuées par la Société, selon la période à courir jusqu'à l'échéance. Le montant nominal, non inscrit au bilan, sert de point de référence pour le calcul des paiements, mais ne représente pas la juste valeur, ni le gain ou la perte possible, compte tenu du risque de crédit ou du risque de marché lié à de tels instruments.

(en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	2000	1999
Swaps de taux d'intérêt	2 569	5 034	5 845	507	**13 955**	13 092
Swaps de devises	-	693	726	-	**1 419**	1 103
	2 569	5 727	6 571	507	**15 374**	14 195

19. RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché représente la possibilité que la Société subisse une perte financière par suite de fluctuations défavorables des taux d'intérêt (risque de taux d'intérêt) et des taux de change (risque de change).

Risque de taux d'intérêt - compte d'entreprise

Le tableau ci-dessous donne le montant du risque de taux d'intérêt auquel la Société est exposée. Les instruments financiers inscrits ou non au bilan sont présentés selon la plus rapprochée des dates suivantes : date de révision des taux contractuels ou date d'échéance. Les taux d'intérêt effectifs sont précisés, le cas échéant. Les taux effectifs mentionnés représentent les taux historiques s'appliquant aux instruments à taux fixe, inscrits au coût après amortissement, et les taux de révision relatifs aux instruments à taux variable.

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]						
Actif						
Prêts et investissements	1 862	8 127	5 793	60	**15 842**	16 107
Taux d'intérêt effectif	6,21 %	6,32 %	9,14 %			
Encaisse et placements en valeurs mobilières	643	106	-	-	**749**	606
Taux d'intérêt effectif	5,82 %	5,74 %	-			
Titres achetés en vertu de conventions de revente	285	-	-	-	**285**	373
Taux d'intérêt effectif	5,44 %	-	-			
Passif						
Emprunts sur les marchés de capitaux	2 917	8 137	-	-	**11 054**	10 856
Taux d'intérêt effectif	6,28 %	5,82 %	-			
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	229	845	4 850	-	**5 924**	6 141
Taux d'intérêt effectif	8,97 %	8,99 %	9,06 %			
Titres vendus, mais non encore achetés	286	-	-	-	**286**	374
Taux d'intérêt effectif	5,43 %	-	-			
Dette découlant d'un contrat de location-acquisition	-	-	26	-	**26**	28
Taux d'intérêt effectif	-	-	11,77 %			
Instruments dérivés hors bilan						
Position débitrice	2 426	8 391	-	4 557	**15 374**	14 195
Taux d'intérêt effectif	6,46 %	5,81 %	-			
Position créditrice	2 424	8 378	-	4 572	**15 374**	14 195
Taux d'intérêt effectif	6,41 %	5,66 %	-			

En 1991, le gouvernement du Canada a retiré à la Société son droit de rembourser par anticipation, sans pénalité, les sommes qu'elle emprunte au Trésor. Ces emprunts servent à financer des prêts consentis par la Société en application de divers articles de la LNH, dont certains sont assortis d'un privilège de remboursement anticipé sans pénalité, et d'autres, d'une option de révision des taux contractuels. Ce transfert du risque de taux d'intérêt a déjà exposé la Société à des pertes et l'exposera encore. Ces pertes pourraient avoir une incidence considérable sur les bénéfices non répartis du compte d'entreprise.

On doit également tenir compte d'autres facteurs, comme le processus de souscription et de règlement des demandes d'indemnité qui change continuellement, les études actuarielles, l'expérience professionnelle, la qualité des données utilisées aux fins de projection, la conjoncture économique et l'attitude du public. Par conséquent, la méthode de calcul de la provision pour indemnités comporte nécessairement un risque que les chiffres réels diffèrent parfois considérablement des meilleures estimations effectuées.

Les provisions sont examinées et évaluées régulièrement en fonction des nouvelles demandes d'indemnité et de l'évolution de la situation. Les nouvelles estimations du passif définitif découlant de ces examens et de ces évaluations sont comptabilisées à titre de redressements des provisions, durant l'exercice au cours duquel elles sont établies.

17. EXCÉDENT DES FONDS D'ASSURANCE ET DE GARANTIE

L'excédent des fonds d'assurance hypothécaire et de garantie des titres hypothécaires sert à constituer des réserves additionnelles pour polices, en tenant compte des facteurs actuariels établis par le Bureau du surintendant des institutions financières. Conformément à l'article 21 de la LNH, le solde de l'excédent peut être affecté ou conservé, à condition d'obtenir l'autorisation du gouvernement du Canada.

18. INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur dépend de la variation des indices sous-jacents ou des fluctuations du cours des titres ou encore des instruments financiers ou dérivés qui les sous-tendent. La Société a recours aux instruments dérivés pour gérer les risques auxquels elle s'expose.

Les instruments dérivés sont utilisés pour couvrir le risque associé aux variations des taux d'intérêt et de change en modifiant les dates d'échéance ou de révision des taux s'appliquant aux éléments d'actif et de passif actuels ou prévus. Ces contrats financiers peuvent comprendre :

- des swaps de taux d'intérêt visant à protéger la Société contre le risque de réinvestissement et le risque de refinancement ou à atténuer les effets de la non-concordance entre la date de perception des fonds se rapportant aux éléments d'actif et la date des paiements relatifs aux éléments de passif;
- des swaps de devises visant à couvrir le risque de change se rapportant aux emprunts libellés en monnaie étrangère.

Le tableau ci-dessous donne le montant nominal des opérations sur instruments dérivés effectuées par la Société, selon la période à courir jusqu'à l'échéance. Le montant nominal, non inscrit au bilan, sert de point de référence pour le calcul des paiements, mais ne représente pas la juste valeur, ni le gain ou la perte possible, compte tenu du risque de crédit ou du risque de marché lié à de tels instruments.

(en millions de dollars)	**Moins de 1 an**	**De 1 à 3 ans**	**De 3 à 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**2000**	**1999**
Swaps de taux d'intérêt	2 569	5 034	5 845	507	**13 955**	13 092
Swaps de devises	-	693	726	-	**1 419**	1 103
	2 569	5 727	6 571	507	**15 374**	14 195

19. RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché représente la possibilité que la Société subisse une perte financière par suite de fluctuations défavorables des taux d'intérêt (risque de taux d'intérêt) et des taux de change (risque de change).

Risque de taux d'intérêt - compte d'entreprise

Le tableau ci-dessous donne le montant du risque de taux d'intérêt auquel la Société est exposée. Les instruments financiers inscrits ou non au bilan sont présentés selon la plus rapprochée des dates suivantes : date de révision des taux contractuels ou date d'échéance. Les taux d'intérêt effectifs sont précisés, le cas échéant. Les taux effectifs mentionnés représentent les taux historiques s'appliquant aux instruments à taux fixe, inscrits au coût après amortissement, et les taux de révision relatifs aux instruments à taux variable.

(en millions de dollars)	**Moins de 1 an**	**De 1 à 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**Insensible aux taux d'intérêt**	**2000**	**1999**
Compte d'entreprise						
Actif						
Prêts et investissements	1 862	8 127	5 793	68	**15 850**	16 107
Taux d'intérêt effectif	6,21 %	6,32 %	9,14 %			
Encaisse et placements en valeurs mobilières	643	106	-	-	**749**	606
Taux d'intérêt effectif	5,82 %	5,74 %	-			
Titres achetés en vertu de conventions de revente	285	-	-	-	**285**	373
Taux d'intérêt effectif	5,44 %	-	-			
Passif						
Emprunts sur les marchés de capitaux	2 917	8 137	-	-	**11 054**	10 856
Taux d'intérêt effectif	6,28 %	5,82 %	-			
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	229	845	4 850	-	**5 924**	6 141
Taux d'intérêt effectif	8,97 %	8,99 %	9,06 %			
Titres vendus, mais non encore achetés	286	-	-	-	**286**	374
Taux d'intérêt effectif	5,43 %	-	-			
Dette découlant d'un contrat de location-acquisition	-	-	26	-	**26**	28
Taux d'intérêt effectif	-	-	11,77 %			
Instruments dérivés hors bilan						
Position débitrice	2 426	8 391	-	4 557	**15 374**	14 195
Taux d'intérêt effectif	6,46 %	5,81 %	-			
Position créditrice	2 424	8 378	-	4 572	**15 374**	14 195
Taux d'intérêt effectif	6,41 %	5,66 %	-			

En 1991, le gouvernement du Canada a retiré à la Société son droit de rembourser par anticipation, sans pénalité, les sommes qu'elle emprunte au Trésor. Ces emprunts servent à financer des prêts consentis par la Société en application de divers articles de la LNH, dont certains sont assortis d'un privilège de remboursement anticipé sans pénalité, et d'autres, d'une option de révision des taux contractuels. Ce transfert du risque de taux d'intérêt a déjà exposé la Société à des pertes et l'exposera encore. Ces pertes pourraient avoir une incidence considérable sur les bénéfices non répartis du compte d'entreprise.

Risque de remboursement anticipé ou de révision des taux contractuels

La Société a évalué le risque de remboursement anticipé ou de révision des taux contractuels inhérent aux prêts relatifs aux programmes à environ 96 % de l'ensemble du portefeuille des prêts. Elle estime que les remboursements anticipés et les révisions de taux réellement effectués entraîneront annuellement une perte en intérêts évaluée respectivement à 5 millions de dollars sur 33 ans et à 26 millions de dollars sur 37 ans. Bien que cela soit peu probable compte tenu de l'expérience passée, les bénéfices de la Société pourraient diminuer, dans le pire des cas, de 520 millions de dollars sur une période de 25 ans, ce qui représente une moyenne de 21 millions de dollars par année.

Risque de taux d'intérêt - fonds d'assurance et de garantie

Le risque de taux d'intérêt auquel sont exposés les portefeuilles de placements des fonds d'assurance et de garantie est géré en fonction du passif courant de chaque fonds, et les échéances des placements des portefeuilles sont établies de manière à obtenir un rendement correspondant à un indice fondé sur divers titres à revenu fixe.

Le tableau ci-dessous donne des précisions sur l'exposition des fonds d'assurance et de garantie au risque de taux d'intérêt. Les instruments financiers inscrits ou non au bilan sont présentés selon la plus rapprochée des dates suivantes : date de révision des taux contractuels ou date d'échéance.

(en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Insensible aux taux d'intérêt	2000	1999
Fonds d'assurance et de garantie						
Actif						
Placements en valeurs mobilières	28	1 803	2 311	-	**4 142**	3 819
Taux d'intérêt effectif	5,75 %	5,60 %	5,74 %			
Titres achetés en vertu de conventions de revente	988	-	-	-	**988**	-
Taux d'intérêt effectif	5,60 %	-	-			
Passif						
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	991	-	-	-	**991**	-
Taux d'intérêt effectif	5,64 %	-	-			

Risque de change

Le risque de change lié aux emprunts libellés en devises est couvert conformément à la ligne directrice de la Société visant à éviter l'exposition aux risques inhérents aux variations du taux de change.

20. RISQUE DE CRÉDIT

On entend par risque de crédit, le risque que la Société subisse des pertes si une contrepartie ne respecte pas ses obligations à son égard, habituellement à cause de son insolvabilité. La Société s'expose au risque de crédit en raison des prêts qu'elle consent ainsi que des placements et des opérations de couverture qu'elle effectue. Le risque de crédit correspond à la juste valeur des sommes dues à la Société, plus le risque estimatif éventuel, le cas échéant.

Placements en valeurs mobilières

Pour réduire le risque de crédit, la Société diversifie ses placements en valeurs mobilières et limite le niveau de risque associé à chaque contrepartie. De plus, elle vérifie régulièrement si les limites établies sont respectées. À la Société, il existe une fonction indépendante de gestion du risque de crédit, qui permet d'évaluer la solvabilité des contreparties et de s'assurer que les limites de crédit sont respectées.

Le tableau ci-dessous donne la répartition du risque de crédit, qui est divisé en risque à court terme (moins d'un an) et à long terme (plus d'un an). La plus grande part du risque à court terme (86 %) est cotée « R-1 élevé » ou l'équivalent, et la plus grande part du risque à long terme (79 %) est associée à des contreparties ayant une cote « AAA » et « AA ».

(en millions de dollars)	**2000**	**1999**
Court terme	**682**	645
Long terme	**4 357**	3 772
	5 039	4 417

Voici la répartition sectorielle du risque de crédit inhérent à la concentration des placements :

(en millions de dollars)	**2000**	**1999**
Titres émis par le gouvernement du Canada et titres garantis	**2 307**	2 455
Titres émis par les provinces	**1 015**	855
Moyens de placement titrisés ou instruments dérivés	**713**	603
Titres émis par des établissements commerciaux	**634**	297
Titres émis par les banques de l'annexe A	**241**	134
Titres émis par d'autres banques et institutions financières	**129**	73
	5 039	4 417

Risque de remboursement anticipé ou de révision des taux contractuels

La Société a évalué le risque de remboursement anticipé ou de révision des taux contractuels inhérent aux prêts relatifs aux programmes à environ 96 % de l'ensemble du portefeuille des prêts. Elle estime que les remboursements anticipés et les révisions de taux réellement effectués entraîneront annuellement une perte en intérêts évaluée respectivement à 5 millions de dollars sur 33 ans et à 26 millions de dollars sur 37 ans. Bien que cela soit peu probable compte tenu de l'expérience passée, les bénéfices de la Société pourraient diminuer, dans le pire des cas, de 520 millions de dollars sur une période de 25 ans, ce qui représente une moyenne de 21 millions de dollars par année.

Risque de taux d'intérêt - fonds d'assurance et de garantie

Le risque de taux d'intérêt auquel sont exposés les portefeuilles de placements des fonds d'assurance et de garantie est géré en fonction du passif courant de chaque fonds, et les échéances des placements des portefeuilles sont établies de manière à obtenir un rendement correspondant à un indice fondé sur divers titres à revenu fixe.

Le tableau ci-dessous donne des précisions sur l'exposition des fonds d'assurance et de garantie au risque de taux d'intérêt. Les instruments financiers inscrits ou non au bilan sont présentés selon la plus rapprochée des dates suivantes : date de révision des taux contractuels ou date d'échéance.

(en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Insensible aux taux d'intérêt	2000	1999
Fonds d'assurance et de garantie						
Actif						
Placements en valeurs mobilières	28	1 803	2 311	-	4 142	3 819
Taux d'intérêt effectif	5,75 %	5,60 %	5,74 %			
Titres achetés en vertu de conventions de revente	988	-	-	-	988	-
Taux d'intérêt effectif	5,60 %	-	-			
Passif						
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	991	-	-	-	991	-
Taux d'intérêt effectif	5,64 %	-	-			

Risque de change

Le risque de change lié aux emprunts libellés en devises est couvert conformément à la ligne directrice de la Société visant à éviter l'exposition aux risques inhérents aux variations du taux de change.

20. RISQUE DE CRÉDIT

On entend par risque de crédit, le risque que la Société subisse des pertes si une contrepartie ne respecte pas ses obligations à son égard, habituellement à cause de son insolvabilité. La Société s'expose au risque de crédit en raison des prêts qu'elle consent ainsi que des placements et des opérations de couverture qu'elle effectue. Le risque de crédit correspond à la juste valeur des sommes dues à la Société, plus le risque estimatif éventuel, le cas échéant.

Placements en valeurs mobilières

Pour réduire le risque de crédit, la Société diversifie ses placements en valeurs mobilières et limite le niveau de risque associé à chaque contrepartie. De plus, elle vérifie régulièrement si les limites établies sont respectées. À la Société, il existe une fonction indépendante de gestion du risque de crédit, qui permet d'évaluer la solvabilité des contreparties et de s'assurer que les limites de crédit sont respectées.

Le tableau ci-dessous donne la répartition du risque de crédit, qui est divisé en risque à court terme (moins d'un an) et à long terme (plus d'un an). La plus grande part du risque à court terme (86 %) est cotée « R-1 élevé » ou l'équivalent, et la plus grande part du risque à long terme (79 %) est associée à des contreparties ayant une cote « AAA » et « AA ».

(en millions de dollars)	2000	1999
Court terme	**682**	645
Long terme	**4 357**	3 772
	5 039	4 417

Voici la répartition sectorielle du risque de crédit inhérent à la concentration des placements :

(en millions de dollars)	2000	1999
Titres émis par le gouvernement du Canada et titres garantis	**2 307**	2 455
Titres émis par les provinces	**1 015**	855
Moyens de placement titrisés ou instruments dérivés	**713**	603
Titres émis par des établissements commerciaux	**634**	297
Titres émis par les banques de l'annexe A	**241**	134
Titres émis par d'autres banques et institutions financières	**129**	73
	5 039	4 417

Instruments dérivés

Normalement, le risque de crédit associé aux instruments dérivés représente une portion de leur montant nominal. Aux fins de la gestion interne des risques, on considère que le risque de crédit découlant d'une opération sur un instrument dérivé correspond à la juste valeur estimative de celui-ci, plus le risque estimatif éventuel. La Société gère ce type de risque en appliquant les mêmes règles que pour les autres opérations de crédit, notamment en répartissant le risque entre diverses contreparties.

Le tableau ci-dessous indique le risque de crédit associé aux instruments dérivés de la Société, selon la période à courir jusqu'à l'échéance :

(en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	**2000**	1999
Swaps de taux d'intérêt	46	102	93	8	**249**	510
Swaps de devises	-	128	79	-	**207**	276
	46	230	172	8	**456**	786

Lorsque ceux-ci ont force exécutoire, par l'entremise d'accords contractuels, comme les accords-cadres de l'International Swap Dealers Association, les divers risques de transaction liés aux contreparties peuvent faire l'objet d'une compensation afin de calculer l'exposition nette totale de la Société au risque de crédit lié aux contreparties. Le tableau ci-dessous indique la juste valeur des instruments dérivés, selon la cote de crédit des contreparties. Toutes les contreparties ont conclu des accords de compensation.

(en millions de dollars)	AAA	AA	A	**2000**	1999
Juste valeur	245	197	14	**456**	786

21. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les montants indiqués ci-dessous représentent la juste valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan de la Société, calculée d'après les méthodes d'évaluation et les hypothèses énoncées ci-dessous. La juste valeur constitue le montant estimatif contre lequel des instruments pourraient être échangés dans le cadre d'une opération courante entre parties consentantes.

Comme beaucoup d'instruments financiers de la Société n'ont pas de débouchés sur le marché, leur juste valeur est fondée sur des estimations établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation. Ces méthodes dépendent largement des hypothèses utilisées pour déterminer le montant estimatif des flux de trésorerie futurs, au moment où ceux-ci se produiront, et les taux d'actualisation, lesquels dénotent divers degrés de risque. Comme il faut tenir compte des jugements subjectifs et des incertitudes, le montant de la juste valeur ne saurait être interprété comme étant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

	2000		1999	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Catégorie d'instruments				
Actif				
Prêts et investissements	18 050	17 474	16 107	17 066
Encaisse et placements en valeurs mobilières	709	709	606	603
Intérêts courus à recevoir	437	437	385	385
Titres achetés en vertu de conventions de revente	288	288	373	373
Débiteurs	186	186	62	62
Recouvrements auprès du Ministre reportés	-	-	40	40
Passif				
Emprunts sur les marchés de capitaux	11 054	11 021	10 856	10 667
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	5 924	7 765	6 141	7 577
Titres vendus, mais non encore achetés	286	286	374	374
Intérêts courus à payer	247	247	216	216
Créditeurs et charges à payer	235	235	255	255
Dette découlant d'un contrat de location-acquisition	26	26	28	28
Instruments dérivés hors bilan				
Position débitrice nette		186		48
Position créditrice nette		38		139
Fonds d'assurance et de garantie				
Actif				
Placements en valeurs mobilières	4 142	4 215	3 819	3 745
Titres achetés en vertu de conventions de revente	988	988	-	-
Intérêts courus à recevoir	62	62	60	60
Passif				
Titre vendus en vertu de conventions de rachat	991	991	-	-
Créditeurs et charges à payer	55	55	53	53

Instruments dérivés

Normalement, le risque de crédit associé aux instruments dérivés représente une portion de leur montant nominal. Aux fins de la gestion interne des risques, on considère que le risque de crédit découlant d'une opération sur un instrument dérivé correspond à la juste valeur estimative de celui-ci, plus le risque estimatif éventuel. La Société gère ce type de risque en appliquant les mêmes règles que pour les autres opérations de crédit, notamment en répartissant le risque entre diverses contreparties.

Le tableau ci-dessous indique le risque de crédit associé aux instruments dérivés de la Société, selon la période à courir jusqu'à l'échéance :

(en millions de dollars)	**Moins de 1 an**	**De 1 à 3 ans**	**De 3 à 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**2000**	**1999**
Swaps de taux d'intérêt	46	102	93	8	**249**	510
Swaps de devises	-	128	79	-	**207**	276
	46	230	172	8	**456**	786

Lorsque ceux-ci ont force exécutoire, par l'entremise d'accords contractuels, comme les accords-cadres de l'International Swap Dealers Association, les divers risques de transaction liés aux contreparties peuvent faire l'objet d'une compensation afin de calculer l'exposition nette totale de la Société au risque de crédit lié aux contreparties. Le tableau ci-dessous indique la juste valeur des instruments dérivés, selon la cote de crédit des contreparties. Toutes les contreparties ont conclu des accords de compensation.

(en millions de dollars)	**AAA**	**AA**	**A**	**2000**	**1999**
Juste valeur	245	197	14	**456**	786

21. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les montants indiqués ci-dessous représentent la juste valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan de la Société, calculée d'après les méthodes d'évaluation et les hypothèses énoncées ci-dessous. La juste valeur constitue le montant estimatif contre lequel des instruments pourraient être échangés dans le cadre d'une opération courante entre parties consentantes.

Comme beaucoup d'instruments financiers de la Société n'ont pas de débouchés sur le marché, leur juste valeur est fondée sur des estimations établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation. Ces méthodes dépendent largement des hypothèses utilisées pour déterminer le montant estimatif des flux de trésorerie futurs, au moment où ceux-ci se produiront, et les taux d'actualisation, lesquels dénotent divers degrés de risque. Comme il faut tenir compte des jugements subjectifs et des incertitudes, le montant de la juste valeur ne saurait être interprété comme étant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

	2000		1999	
(en millions de dollars)	**Valeur comptable**	**Juste valeur**	**Valeur comptable**	**Juste valeur**
Compte d'entreprise				
Actif				
Prêts et investissements	**15 850**	**17 474**	16 107	17 066
Encaisse et placements en valeurs mobilières	**749**	**750**	606	603
Intérêts courus à recevoir	**437**	**437**	385	385
Titres achetés en vertu de conventions de revente	**285**	**285**	373	373
Débiteurs	**106**	**106**	62	62
Recouvrements auprès du Ministre reportés	**-**	**-**	40	40
Passif				
Emprunts sur les marchés de capitaux	**11 054**	**11 021**	10 856	10 667
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	**5 924**	**7 765**	6 141	7 577
Titres vendus, mais non encore achetés	**286**	**286**	374	374
Intérêts courus à payer	**247**	**247**	216	216
Créditeurs et charges à payer	**235**	**235**	255	255
Dette découlant d'un contrat de location-acquisition	**26**	**26**	28	28
Instruments dérivés hors bilan				
Position débitrice nette		**186**		48
Position créditrice nette		**38**		139
Fonds d'assurance et de garantie				
Actif				
Placements en valeurs mobilières	**4 142**	**4 215**	3 819	3 745
Titres achetés en vertu de conventions de revente	**988**	**988**	-	-
Intérêts courus à recevoir	**62**	**62**	60	60
Passif				
Titre vendus en vertu de conventions de rachat	**991**	**991**	-	-
Créditeurs et charges à payer	**55**	**55**	53	53

La juste valeur des instruments financiers suivants est déterminée en fonction des cours du marché :

Compte d'entreprise
Placements en valeurs mobilières
Emprunts sur les marchés de capitaux (moyen terme)

Fonds d'assurance et de garantie
Placements en valeurs mobilières

La juste valeur des instruments financiers suivants est établie à l'aide de la méthode de la valeur actualisée nette :

Compte d'entreprise
Prêts et investissements
Emprunts auprès du gouvernement du Canada
Dette découlant d'un contrat de location-acquisition
Instruments dérivés hors bilan

En raison de leur échéance à court terme, la juste valeur des autres instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

22. ENGAGEMENTS

Prêts et investissements

Les engagements en cours au chapitre des prêts et des investissements, déduction faite des remises, s'élevaient à 45 millions de dollars au 31 décembre 2000 (40 millions en 1999).

La majeure partie de ces engagements (93 %) concerne des prêts consentis pour des ensembles de logements sociaux, qui sont normalement versés dans un délai de deux ans. Ces prêts portent intérêt au taux du marché en vigueur au moment où ils sont déboursés et ils ont une durée de cinq ans.

Contrats de location-exploitation

Les versements prévus au cours des cinq prochains exercices en ce qui concerne les locaux et le matériel de bureau loués dans le cadre de baux à long terme non résiliables sont les suivants :

(en millions de dollars)	2001	2002	2003	2004	2005
Locaux	10	11	10	12	11
Matériel de bureau	8	1	-	-	-
	18	12	10	12	11

À la fin de 2000, les engagements relatifs aux contrats de location-exploitation s'élevaient à 63 millions de dollars (37 millions en 1999).

Obligations contractuelles futures

Les obligations financières contractées par la Société au titre des programmes de logement social (compte du Ministre) couvrent des périodes pouvant atteindre 37 ans. L'incertitude inhérente aux facteurs économiques utilisés pour le calcul de ces obligations empêche d'en faire une estimation raisonnable au-delà de cinq ans.

Voici les obligations estimatives pour les cinq prochains exercices :

(en millions de dollars)	2001	2002	2003	2004	2005
	1 722	1 724	1 720	1 716	1 702

23. PASSIF ÉVENTUEL

Le compte d'entreprise ne fait l'objet d'aucune poursuite (1 million en 1999). De plus, la Société n'est impliquée dans aucune autre poursuite (1 million en 1999), dont les frais pourraient être imputés au gouvernement du Canada, par l'entremise du compte du Ministre. Les poursuites en cours contre le Fonds d'assurance hypothécaire atteignent 25 millions de dollars (27 millions en 1999). La Société continue ses discussions avec l'Agence canadienne des douanes et du revenu au sujet de différends non réglés en matière d'impôt. Puisqu'il est actuellement impossible de prévoir le dénouement de ces litiges, aucune provision pour pertes n'a été constituée.

22. ENGAGEMENTS

Prêts et investissements

Les engagements en cours au chapitre des prêts et des investissements, déduction faite des remises, s'élevaient à 45 millions de dollars au 31 décembre 2000 (40 millions en 1999).

La majeure partie de ces engagements (93 %) concerne des prêts consentis pour des ensembles de logements sociaux, qui sont normalement versés dans un délai de deux ans. Ces prêts portent intérêt au taux du marché en vigueur au moment où ils sont déboursés et ils ont une durée de cinq ans.

Contrats de location-exploitation

Les versements prévus au cours des cinq prochains exercices en ce qui concerne les locaux et le matériel de bureau loués dans le cadre de baux à long terme non résiliables sont les suivants :

(en millions de dollars)	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**
Locaux	10	11	10	12	11
Matériel de bureau	8	1	-	-	-
	18	12	10	12	11

À la fin de 2000, les engagements relatifs aux contrats de location-exploitation s'élevaient à 63 millions de dollars (37 millions en 1999).

Obligations contractuelles futures

Les obligations financières contractées par la Société au titre des programmes de logement social (compte du Ministre) couvrent des périodes pouvant atteindre 37 ans. L'incertitude inhérente aux facteurs économiques utilisés pour le calcul de ces obligations empêche d'en faire une estimation raisonnable au-delà de cinq ans.

Voici les obligations estimatives pour les cinq prochains exercices :

(en millions de dollars)	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**
	1 722	1 724	1 720	1 716	1 702

23. PASSIF ÉVENTUEL

Le compte d'entreprise ne fait l'objet d'aucune poursuite (1 million en 1999). De plus, la Société n'est impliquée dans aucune autre poursuite (1 million en 1999), dont les frais pourraient être imputés au gouvernement du Canada, par l'entremise du compte du Ministre. Les poursuites en cours contre le Fonds d'assurance hypothécaire atteignent 25 millions de dollars (27 millions en 1999). La Société continue ses discussions avec l'Agence canadienne des douanes et du revenu au sujet de différends non réglés en matière d'impôt. Puisqu'il est actuellement impossible de prévoir le dénouement de ces litiges, aucune provision pour pertes n'a été constituée.

24. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société possède un régime de retraite à prestations déterminées et un régime de retraite complémentaire. Elle offre également des avantages sociaux postérieurs à l'emploi.

Voici les informations relatives aux avantages sociaux futurs :

(en millions de dollars)	**Régimes de retraite**	**Autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi**
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	738	63
Coût des prestations pour services rendus au cours de l'exercice	13	2
Intérêts débiteurs	51	4
Prestations versées	(95)	(3)
Pertes actuarielles	24	10
Modifications apportées aux régimes	91	-
Solde à la fin de l'exercice	822	76
Actif du régime		
Juste valeur au début de l'exercice	1 030	-
Rendement réel de l'actif du régime	96	-
Cotisations de l'employeur	-	3
Cotisations des employés	4	-
Prestations versées	(95)	(3)
Juste valeur à la fin de l'exercice	1 035	-
Niveau de provisionnement - Excédent (déficit)	213	(76)
(Gain) perte actuariel(le) net(te) non amorti(e)	(2)	10
Coût non amorti des coûts pour services passés	91	-
(Actif) obligation transitoire non amorti(e)	(301)	45
Actif (obligation) au titre des prestations constituées	1	(21)

Il faut aussi tenir compte des montants suivants se rapportant au régime de retraite complémentaire sans capitalisation :

(en millions de dollars)	**Régime de retraite complémentaire**
Obligation au titre des prestations constituées	17
Juste valeur de l'actif du régime	-
Niveau de provisionnement - Excédent (déficit)	(17)

Lors de l'évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs, certaines hypothèses ont été retenues, notamment un taux d'actualisation et de rendement à long terme de l'actif du régime de 7 % et une augmentation de la rémunération de 4 %. Pour l'exercice 2000, la Société a retenu l'hypothèse selon laquelle le coût des soins de santé augmenterait de 20 % et baisserait ensuite de 5 % par année, pour atteindre un taux tendanciel de 5 %. La moyenne des années de service restantes est de 11 ans, pour les régimes de retraite, et de 14 ans, pour les autres avantages postérieurs à l'emploi.

Comme le régime de retraite à prestations déterminées enregistre un excédent, la loi oblige la Société à limiter le montant de ses cotisations. Durant l'exercice 2000, la Société n'a versé aucune cotisation à ce régime.

Voici la charge nette au titre du régime d'avantages sociaux de la Société :

(en millions de dollars)	**Régimes de retraite**	**Autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi**
Coût des prestations pour services rendus au cours de l'exercice, moins les cotisations des employés	10	2
Intérêts débiteurs	51	4
Rendement prévu de l'actif du régime	(71)	-
Amortissement de l'(actif) obligation transitoire	(30)	3
(Crédit) charge net(te) au titre du régime d'avantages sociaux	(40)	9

25. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société se trouve apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle conclut des opérations avec certaines de ces entités dans le cours normal de ses activités. Des informations sont fournies ci-dessous, ou dans les notes pertinentes, sur toutes les opérations importantes menées avec ces entités.

Les pertes relatives aux prêts et aux biens immobiliers, les pertes en intérêts ainsi que l'amortissement des frais de modernisation et d'amélioration se rapportant à certains éléments d'actif du compte d'entreprise sont recouvrés auprès du gouvernement du Canada, par l'entremise du compte du Ministre. La somme totale de ces recouvrements, qui ne sont pas considérés comme des subventions versées à d'autres parties, atteint 119 millions de dollars (235 millions en 1999; 183 millions en 1998), dont un montant de 46 millions de dollars (51 millions en 1999; 67 millions en 1998) est inscrit au poste « Intérêts créditeurs » du compte d'entreprise.

En contrepartie de la garantie publique relative aux activités d'assurance hypothécaire, le Fonds d'assurance hypothécaire verse un droit annuel au gouvernement du Canada. En 2000, ce droit est de 27 millions de dollars (24 millions en 1999; 23 millions en 1998).

En échange des biens cédés à la Société immobilière du Canada limitée en 1998 et en 1999, la Société a reçu des billets à ordre portant intérêt à 7,35 %, dont la majorité vient à échéance en décembre 2006. La somme due à la Société, y compris les intérêts courus, s'élève à 60 millions de dollars (58 millions en 1999).

Les intérêts débiteurs relatifs aux emprunts contractés auprès du gouvernement du Canada se chiffrent à 546 millions de dollars (563 millions en 1999).

26. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2000.

24. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société possède un régime de retraite à prestations déterminées et un régime de retraite complémentaire. Elle offre également des avantages sociaux postérieurs à l'emploi.

Voici les informations relatives aux avantages sociaux futurs :

(en millions de dollars)	Régime de retraite	Régime de retraite complémentaire
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	738	63
Coût des prestations pour services rendus au cours de l'exercice	13	2
Intérêts débiteurs	51	4
Prestations versées	(95)	(3)
Pertes actuarielles	24	10
Modifications apportées aux régimes	91	-
Solde à la fin de l'exercice	822	76
Actif du régime		
Juste valeur au début de l'exercice	1 030	-
Rendement réel de l'actif du régime	96	-
Cotisations de l'employeur	-	3
Cotisations des employés	4	-
Prestations versées	(95)	(3)
Juste valeur à la fin de l'exercice	1 035	-
Niveau de provisionnement - Excédent (déficit)	213	(76)
(Gain) perte actuariel(le) net(te) non amorti(e)	(2)	10
Coût non amorti des coûts pour services passés	91	-
(Actif) obligation transitoire non amorti(e)	(301)	45
Actif (obligation) au titre des prestations constituées	1	(21)

Il faut aussi tenir compte des montants suivants se rapportant au régime de retraite complémentaire sans capitalisation :

(en millions de dollars)	Régime de retraite complémentaire
Obligation au titre des prestations constituées	17
Juste valeur de l'actif du régime	-
Niveau de provisionnement - Excédent (déficit)	(17)

Lors de l'évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs, certaines hypothèses ont été retenues, notamment un taux d'actualisation et de rendement à long terme de l'actif du régime de 7 % et une augmentation de la rémunération de 4 %. Pour l'exercice 2000, la Société a retenu l'hypothèse selon laquelle le coût des soins de santé augmenterait de 20 % et baisserait ensuite de 5 % par année, pour atteindre un taux tendanciel de 5 %. La moyenne des années de service restantes est de 11 ans, pour les régimes de retraite, et de 14 ans, pour les autres avantages postérieurs à l'emploi.

Comme le régime de retraite à prestations déterminées enregistre un excédent, la loi oblige la Société à limiter le montant de ses cotisations. Durant l'exercice 2000, la Société n'a versé aucune cotisation à ce régime.

Voici la charge nette au titre du régime d'avantages sociaux de la Société :

(en millions de dollars)	[illegible]	[illegible]
Coût des prestations pour services rendus au cours de l'exercice, moins les cotisations des employés	10	2
Intérêts débiteurs	51	4
Rendement prévu de l'actif du régime	(71)	-
Amortissement de l'(actif) obligation transitoire	(30)	3
(Crédit) charge net(te) au titre du régime d'avantages sociaux	(40)	9

25. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société se trouve apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle conclut des opérations avec certaines de ces entités dans le cours normal de ses activités. Des informations sont fournies ci-dessous, ou dans les notes pertinentes, sur toutes les opérations importantes menées avec ces entités.

Les pertes relatives aux prêts et aux biens immobiliers, les pertes en intérêts ainsi que l'amortissement des frais de modernisation et d'amélioration se rapportant à certains éléments d'actif du compte d'entreprise sont recouvrés auprès du gouvernement du Canada, par l'entremise du compte du Ministre. La somme totale de ces recouvrements, qui ne sont pas considérés comme des subventions versées à d'autres parties, atteint 119 millions de dollars (235 millions en 1999; 183 millions en 1998), dont un montant de 46 millions de dollars (51 millions en 1999; 67 millions en 1998) est inscrit au poste « Intérêts créditeurs » du compte d'entreprise.

En contrepartie de la garantie publique relative aux activités d'assurance hypothécaire, le Fonds d'assurance hypothécaire verse un droit annuel au gouvernement du Canada. En 2000, ce droit est de 27 millions de dollars (24 millions en 1999; 23 millions en 1998).

En échange des biens cédés à la Société immobilière du Canada limitée en 1998 et en 1999, la Société a reçu des billets à ordre portant intérêt à 7,35 %, dont la majorité vient à échéance en décembre 2006. La somme due à la Société, y compris les intérêts courus, s'élève à 60 millions de dollars (58 millions en 1999).

Les intérêts débiteurs relatifs aux emprunts contractés auprès du gouvernement du Canada se chiffrent à 546 millions de dollars (563 millions en 1999).

26. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2000.